TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 11721 — MARDI 5 OCTOBRE 1982

LES FORCES IRAKIENNES SEMBLENT CONTENIR LA NOUVELLE OFFENSIVE IRANIENNE

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 350 P ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 4

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 Télex Paris n° 650572 C.C.P. 4207 - 23 PARIS Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Une nouvelle stratégie atlantique ?

L'avenir dira ce qu'il faut penser de l'engagement pris dimanche par les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'alliance atlantique, réunis en session « informelle » au Canada, de mettre au point une nouvelle « stratégie globale » destinée à présider à leurs relations avec le bloc de l'Est. Alors que le conflit euro-américain sur le gazoduc sibérien n'est toujours pas réglé (un nouveau chapitre pourrait même s'y ajouter avec la détermination manifestée par les Etats-Unis de renforcer les contrôles du Cocom sur les ventes de matériel stratégique), on ne peut que s'interroger sur les chances qu'ont les « Seize » comme l'a dit pudiquement le chef de la diplomatie canadienne, de « trouver des solutions communes à leurs différences de perception ».

Il est encore un domaine où d'autres différences pourraient apparaître entre Européens, certains d'entre eux du moins, et leurs alliés américains : celui de la stratégie militaire. C'est en effet une évolution de grande ampleur, semblable à celle qui a conduit dans les années 60 à la doctrine de « réponse flexible », qu'a esquissée le général Rogers, commandant suprême allié en Europe, dans un discours prononcé à Bruxelles le 30 septembre.

Selon le général américain, l'effort de défense du Vieux Continent doit se concentrer sur la mise au point d'armes classiques installées à bord de vecteurs d'une grande précision. Celles-ci auraient pour mission de frapper en profondeur les arrières des armées du pacte de Varsovie en cas d'invasion et devraient permettre à elles seules d'arrêter l'agression. Les armes atomiques, tactiques ou autres, ne seraient pas éliminées, mais elles seraient tenues en réserve pour répondre à une attaque nucléaire, si les Soviétiques décidaient l'escalade à ce niveau.

Autrement dit, la riposte serait encore plus « flexible », le « no first use » (non-emploi en premier), cher à M. McNamara et aux savants de l'Est et de l'Ouest que vient de réunir le pape, serait remplacé par le « no early use » (non-emploi prématuré), ce qui revient à peu près au même. Le rôle des forces nucléaires serait quelque peu modifié : elles dissuaderaient moins désormais l'invasion que la destruction.

Le général Rogers entend ainsi satisfaire le mouvement anti-nucléaire, très actif dans son propre pays et en Europe, lequel, dit-il, « veut la même chose que moi ». Il est moins certain que le même mouvement soit prêt à soutenir l'augmentation de 4 % par an, en termes réels, que cette doctrine implique, selon lui, pour les budgets militaires de l'alliance. On peut aussi se demander si les Soviétiques se laisseront convaincre par le défi qui leur est ainsi lancé dans le domaine classique, qui a toujours été leur point fort : il n'en irait autrement que si l'arme à neutrons était considérée comme un instrument « classique », mais les états-majors politiques n'en sont pas encore là. En attendant, cette nouvelle doctrine américaine n'est pas de nature à assouplir l'attitude de Moscou dans les négociations de Genève sur les armements nucléaires en Europe. Si ces armements doivent devenir secondaires, pourquoi les Etats-Unis se battraient-ils pour en installer de nouveaux chez des alliés, eux-mêmes réticents ?

La France, qui entend bien maintenir son armement nucléaire comme un outil de dissuasion contre toute agression directe — et pas seulement contre la menace de destruction nucléaire — n'est en tout cas pas prête à épouser ce nouveau virage des stratèges américains.

(Lire nos informations page 6.)

L'ESPAGNE ET SON ARMÉE

La découverte d'un nouveau complot pourrait peser sur le scrutin du 28 octobre

Après l'annonce par les autorités espagnoles, le samedi 2 octobre, de la découverte d'un nouveau complot militaire, et l'arrestation de trois officiers supérieurs, Madrid et l'ensemble du territoire étaient parfaitement calmes ce lundi 4 octobre. La classe politique et l'opinion s'interrogent cependant sur les éventuelles répercussions de cette nouvelle tentative de déstabilisation de la jeune démocratie espagnole sur les élections générales qui doivent avoir lieu le 28 octobre. Le parti socialiste (P.S.O.E.) est le grand favori du scrutin. Mais la crainte accrue d'une réaction militaire en cas de victoire de la gauche pourrait infléchir le vote.

On note à Madrid que les services de renseignement de l'armée, déficients lors du coup d'Etat manqué de février 1981, ont permis cette fois la mise en échec de la nouvelle conjuration.

Les socialistes face aux militaires

De notre correspondant

Madrid. — « *Il faut chasser l'idée que la victoire des socialistes est inévitable.* » Ces affiches, signées par le parti gouvernemental U.C.D. (Union du centre démocratique), s'étalent depuis quelques jours dans les rues de Madrid. N'apparaissent-elles pas cependant trop tard ? Alors que la campagne pour les élections législatives du 28 octobre vient à peine de démarrer, pronostics et sondages confirment la tendance des élections régionales d'Andalousie (1). La classe politique s'attend à une nette victoire du P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol).

C'est sur les conséquences de ce succès que l'on s'interroge déjà à Madrid. La perspective de voir la gauche parvenir au pouvoir, pour la première fois depuis la guerre civile, n'inquiète-t-elle pas une partie de ceux-là mêmes qui s'apprêtent à voter pour elle ? Certes, les socialistes de 1982, qui multiplient les protestations de modération, n'ont pas grand-chose à voir avec ceux de l'époque de la République, et leur secrétaire général d'aujourd'hui, M. Felipe Gonzalez, a peu de choses en commun avec le leader radical d'alors, M. Largo Caballero. Le doute n'en subsiste pas moins : comment les « pouvoirs traditionnels », volontiers appelés à Madrid les « pouvoirs de fait », réagiront-ils à l'événement ?

THIERRY MALINIAK.

(Lire la suite page 8.)

(1) Aux élections régionales andalouses du 23 mai, les socialistes avaient obtenu 52 % des voix (contre 33 % en 1979).

LA MAJORITÉ, LA RIGUEUR ET LA CRISE

• SÉCURITÉ SOCIALE : polémique entre MM. Bérégovoy et Ralite
• ENTREPRISES : priorité à l'allègement des charges
• MONNAIE : le dollar au plus haut à 7,21 francs

Le comité central du P.C.F., réuni les lundi 4 et mardi 5 octobre, à Paris, a entendu, lundi matin, un rapport de M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale consacré à « l'action pour le développement économique national, le progrès social et les droits des travailleurs ».

Cette réunion intervient alors que la question du financement de la Sécurité sociale donne lieu, une nouvelle fois, à une tension au niveau gouvernemental entre communistes et socialistes. Après les critiques formulées à l'encontre de certaines dispositions du plan de redressement de la Sécurité sociale, M. Pierre Bérégovoy a appelé le P.C. au respect de la solidarité gouvernementale. De son côté, M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, affirme, dans une interview à la Croix, *que « l'union est une obligation qui s'impose à tous ».*

Ce différend, au sein de la majorité, pose le problème de savoir s'il doit être exclusivement limité à la Sécurité sociale, ou bien s'il concerne le nouveau cours politique. Il est clair, en effet, que, aux yeux de M. François Mitterrand, la priorité doit être donnée, désormais, à l'allégement des charges des entreprises.

Sur le plan social, la semaine sera marquée par de nouvelles rencontres sur le financement de l'assurance-chômage et la sortie du blocage des salaires dans la fonction publique.

Ajoutant aux préoccupations du gouvernement, le cours du dollar a atteint un niveau record à Paris, s'élevant à 7,21 F contre 7,13 F à la veille du week-end : son record précédent datait du mardi 28 septembre : 7,184 F. Ce regain de fermeté, également sensible à Francfort (2,55 DM contre 2,52 DM au plus haut depuis un an) et à Tokyo (272 yens contre 267 yens au plus haut depuis cinq ans), est dû à la remontée des taux d'intérêt américains (un demi point de plus sur l'eurodollar à six mois à 12 1/4), elle-même provoquée par une augmentation de 400 millions de dollars de la masse monétaire aux Etats-Unis.

« *Le gouvernement de la République n'est pas le gouvernement des partis* » : cette réplique de M. Pierre Bérégovoy aux critiques que le P.C.F. formule à l'encontre de certaines dispositions importantes du plan de redressement de la sécurité sociale n'a pas suffi à décourager les communistes. M. Jack Ralite, à son tour, a suggéré le « sentiment », que les ministres communistes ont donné au conseil des ministres du 29 septembre, n'est pas l' « accord » de ces mêmes ministres, dont M. Bérégovoy s'est prévalu devant le « Club de la presse » d'Europe 1.

Il y a donc, au sein de la majorité, un problème de règle du jeu : pour le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, la solidarité gouvernementale ne doit pas souffrir, dans la période actuelle, aucune atteinte ; pour le ministre de la santé « *personne n'est autorisé à faire état des délibérations gouvernementales* ».

M. Bérégovoy, s'il voulait insister, pourrait rappeler à son collègue l'attitude d'un autre ministre communiste, M. Charles Fiterman, au lendemain d'une décision gouvernementale — l'éxonération des actifs professionnels de l'impôt sur les grandes fortunes —, qui avait conduit les parlementaires communistes à affirmer que le gouvernement cède parfois aux pressions « *de la droite du patronat* ». Placé en porte-à-faux par ses propres amis politiques, M. Fiterman, ministre d'Etat, avait alors remarqué : « *La solidarité gouvernementale ne se découpe pas en rondelles comme un saucisson.* »

Mais il faut se souvenir que le premier éclat au sein du gouvernement avait eu lieu le 10 novembre 1981 à propos du rétablissement de la cotisation de 1 % sur les salaires. Comme le 29 septembre, M. Ralite avait exprimé, en conseil, des réserves. M. Bérégovoy pourrait toutefois faire valoir que, cette fois, le gouvernement a tenu compte de l'argumentation du ministre de la santé en ne fixant aucun délai d'application pour les mesures critiquées (le forfait hôtelier et les taxes sur l'alcool).

Cet épisode a relégué au second plan une autre phrase du ministre des affaires sociales : M. Bérégovoy a indiqué que le plan de redressement qu'il propose doit permettre d'éviter au gouvernement de recourir à une « *sécurité sociale à deux vitesses* ». Or une telle perspective était envisagée dans les rangs socialistes, notamment ceux du CERES.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 10.)

Le chancelier Kohl à l'Elysée

Le chancelier Kohl était attendu à Paris en fin de journée, ce lundi 4 octobre, pour y avoir un premier entretien avec M. François Mitterrand à l'Elysée. Cette rencontre avait surtout pour objet de permettre une prise de contact entre le nouveau chancelier ouest-allemand et le président français. Mais il s'agissait aussi de rappeler à Paris l'importance que Bonn attache aux relations franco-allemandes, et de dissiper les inquiétudes qu'avait pu faire naître du côté français la victoire de la droite ouest-allemande.

Avant de gagner Paris, M. Kohl devait communiquer officiellement la liste des membres de son gouvernement et tenir, en fin d'après-midi, une conférence de presse destinée à présenter et expliquer les grandes lignes de son programme.

S'agissant des relations interallemandes, M. Kohl a assuré qu'il souhaitait rencontrer M. Erich Honecker, chef de l'Etat et du parti communiste de R.D.A., « à la prochaine bonne occasion ».

Les relations franco-allemandes à l'épreuve du changement

par BERNARD BRIGOULEIX

S'il fallait trouver un nouveau signe de l'intention, déjà exprimée à plusieurs reprises à Paris et à Bonn, de ne rien changer aux relations franco-allemandes, la visite-éclair que le nouveau chancelier a décidé de rendre à M. Mitterrand le fournirait aisément. Dès avant sa victoire parlementaire du 1er octobre, M. Kohl avait d'ailleurs fait savoir à Paris, par différents canaux, qu'il entendait bien conserver aux rapports entre les deux capitales l'importance exceptionnelle qu'ils ont pris. Et que les divergences idéologiques entre chrétiens-démocrates ouest-allemands et socialistes français ne devaient naturellement interférer en rien avec les échanges diplomatiques entre Etats. Après tout, ces échanges ont-ils jamais mieux fonctionné que dans la configuration symétriquement inverse, lorsque M. Schmidt régnait encore à Bonn et M. Giscard d'Estaing à Paris ?

D'une manière plus générale, pressentant ce que son éventuelle arrivée au pouvoir pourrait avoir d'inquiétant pour le gouvernement français, notamment du fait de ses liens avec l'opposition, celui qui n'était alors que le président de la C.D.U. avait, depuis quelques mois, multiplié les gestes de sollicitude à l'égard du « grand voisin ». Jusqu'à envoyer ses deux fils, Peter et Walter, perfectionner leur français de l'autre côté du Rhin, l'été dernier... Se prévalant de sa qualité de rhénan, le nouveau chancelier n'a manqué depuis son élection aucune occasion de se proclamer francophile, et convaincu de la nécessité de maintenir, voire de renforcer la coopération franco-allemande.

Sans récuser cette analyse — ou ces bons sentiments — il n'est pas acquis que tous ses amis politiques partagent un tel empressement. Dans les rangs de la C.D.U., et plus encore dans ceux de la C.S.U. (chrétiens-sociaux bavarois) de M. Strauss, certains estiment qu'il n'était peut-être pas indispensable, en faisant de Paris son tout premier déplacement à l'étranger, que le nouveau chancelier marque combien, pour un chef de gouvernement ouest-allemand, le voyage de l'Elysée demeure une des obligations prioritaires. Tout particulièrement lorsque la présidence française est exercée par un socialiste... D'autres au contraire, il est vrai, préfèrent que la première manifestation extérieure de la nouvelle équipe ait lieu à Paris, et non à New-York, où M. Genscher, ancien et nouveau ministre libéral des affaires étrangères, doit assister mardi, à l'Assemblée générale des Nations unies.

Sur le plan strictement diplomatique, les relations franco-allemandes, ne courent guère le risque d'être profondément altérées, du moins dans ce qu'elles ont de strictement bilatéral. Aujourd'hui comme hier, on mesure qu'elles demeurent dans les deux capitales une sorte de « point de passage obligé », qui transcende les préférences ou les sympathies politiques et humaines.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Bataille

On peut le prévoir : aucune bataille ne sera mieux préparée. La France, enfin réconciliée, subira, pendant les deux mois qui nous séparent du combat, une intense mobilisation psychologique.

Ni la bataille des prix, ni celle des municipales, ni le combat contre le chômage, ni la reconquête du marché intérieur n'égaleront, en intensité émotionnelle, la lutte finale pour la Coupe Davis.

Si nous gagnons, ce sera une victoire contre l'impérialisme américain. Si nous perdons, ce sera un tournoi de tennis.

BRUNO FRAPPAT.

Les fissures du système bancaire international

I. — Obéira-t-on au gendarme ?

par PAUL FABRA

S'il est un trait qui caractérise l'histoire économique et monétaire contemporaine, c'est bien celui-là : le refus obstiné de la part des gouvernements et des peuples de subir les conséquences de leurs errements passés, comme s'il était possible de repousser indéfiniment la « note à payer ». L'exemple, si l'on peut dire, vient de haut. Jacques Rueff, on s'en souvient peut-être, voyait dans le système monétaire de Bretton-Woods — qualifié par les spécialistes d' « étalon de change-or (1) — un moyen pour les Etats-Unis d'accumuler « *des déficits sans pleurs* » : leurs créanciers plaçaient à New-York (au lieu d'en demander le remboursement en or) leurs avoirs en dollars au fur et à mesure qu'ils les gagnaient, ce qui donnait la possibilité de disposer de la même quantité de revenus que si leurs balances de paiements n'avait pas été au rouge.

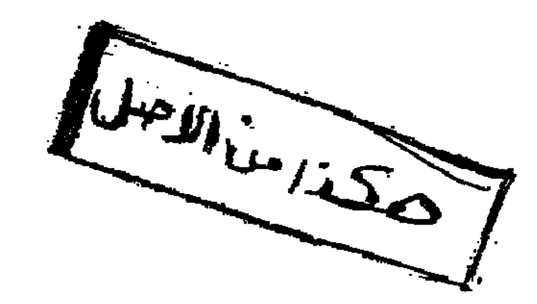
Depuis, l'ingéniosité des financiers a permis de faire beaucoup mieux en étendant le bénéfice de ce système à toutes les nations en mesure de s'adresser au marché international des capitaux (les « euromarchés »), c'est-à-dire pratiquement à toutes, hormis les plus misérables. C'est ainsi que beaucoup de pays, devenus, à cause ou non du pétrole, lourdement déficitaires, ont pu depuis 1974 continuer à ignorer à peu près complètement la « contrainte extérieure ».

Il ne faut jamais perdre de vue ce réflexe général de fuite en avant pour juger de la situation présente et des suites qu'elle comportera, sans oublier non plus que, dans ce domaine plus encore que dans beaucoup d'autres, les événements se déroulent sur deux plans différents, le plan des apparences, qui est largement celui de la politique, et le plan des réalités.

(Lire la suite page 14.)

(1) Parce que le dollar — convertible en or à un taux fixe — était utilisé comme instrument de réserve à côté de l'or.





Le Monde

idées

La réforme de l'ENA

La réforme de l'École nationale d'administration suscite des réactions très diverses. C'est sans doute qu'elle conduit, comme le montre Odon Vallet, à un débat de société. Si, pour Bernard Pons, elle met en danger la fonction publique, Jean-Pierre Delhoménie et Gérard Gaubert y voient un très grand progrès, à condition que les critères de recrutement soient purs de toute considération politique. Dominique Bocquet, Pierre Lévy et Dominique Marcel doutent cependant que les mesures adoptées suffisent pour aboutir à une démocratisation véritable. Quant à Hervé Fabre-Aubrespy et Yves Cabana, ils redoutent la politisation de la fonction publique.

Pas d'école parallèle

par J.-P. DELHOMENIE (*) et GÉRARD GAUBERT (**)

A L'OPPOSÉ des réformes antérieures, les mesures qui viennent d'être prises pour améliorer l'ENA apparaissent de nature à permettre un élargissement du recrutement et une plus grande ouverture sur l'extérieur.

Jusqu'à présent, et sauf dans le cas de quelques centaines de postes pour lesquels le gouvernement a une entière liberté de choix, l'accès à la haute fonction publique s'opère selon un principe « méritocratique » interprété au sens strict. Or les tâches de l'administration dépassent aujourd'hui largement la simple élaboration de règlements : pour être efficace, il s'agit moins de contraindre que d'animer et de convaincre. La haute fonction publique a donc tout à gagner à intégrer en son sein des personnes dont les compétences sont peu reconnues par les concours actuels : l'aptitude à prendre des initiatives, à organiser, à communiquer. La présence de fonctionnaires ayant une expérience autre qu'universitaire ou administrative devrait permettre à l'administration de mieux prendre en compte et mesurer les limites de son action.

En outre, la troisième voie devrait contribuer à revaloriser l'expérience sur le terrain par rapport au cursus universitaire.

A la différence d'autres pays, la formation initiale sanctionnée par un diplôme a en France une importance excessive ; il est donc positif que l'Etat donne mieux l'exemple *dans ce domaine et accorde une nouvelle* chance à des personnes qui, pour des raisons diverses, n'ont pas pu poursuivre d'études approfondies avant d'entrer dans la vie active.

Mais la réussite de ce nouveau mode de recrutement dépend largement des modalités de mise en œuvre : il serait en effet malsain pour la fonction publique et peu profitable aux futurs lauréats de la troisième voie que ceux-ci constituent une catégorie à part ; la forme de l'administration française repose sur un certain nombre de principes généraux, l'objectivité du recrutement, l'égalité des chances et l'unité, au *sein d'une même école, de la formation* administrative des cadres supérieurs ; ceux-ci doivent être impérativement respectés.

C'est pourquoi la sélection des candidats et l'organisation du concours doivent comporter des garanties contre tout risque de politisation du recrutement. Le fait que des fonctionnaires aient ou aient eu un engagement social ou politique n'est pas un problème en soi : certains fonctionnaires détachés pour remplir un mandat électif ne sont-il pas réintégrés dans leur corps d'origine lorsqu'ils sont battus aux élections ? *N'en est-il pas de même* pour les syndicalistes de la fonction publique en fin de mandat ? Il faut éviter en revanche à tout prix que l'aptitude des candidats ne soit jugée à partir de critères politiques : la liste des responsabilités électives et syndicales ouvrant droit à concourir doit être claire, précise et prendre en compte l'ensemble des syndicats et organisations professionnels repré*sentatifs, associations reconnues* d'utilité publique et organismes mutualistes et sociaux. Le concours lui-même devra présenter toutes les garanties d'objectivité à l'écrit et à l'oral.

L'intégration de ces nouveaux élèves à la scolarité et au classement de sortie est enfin un objectif fondamental : créer une sorte d'« école parallèle » ne peut être que négatif à la *fois pour les lauréats de la troisième* voie et pour les élèves issus des deux autres filières de recrutement ; l'apport de personnes d'origines très di*verses à l'intérieur de la scolarité de* l'ENA ne peut être que bénéfique à la formation de tous les futurs hauts fonctionnaires.

Actuellement, rien n'est encore très précis sur ce plan : le gouvernement semble envisager plutôt une scolarité et un classement distincts. Il est vrai que les modalités actuelles de la scolarité à l'ENA et l'importance du classement de sortie, qui servent de base à l'affectation dans des corps et ministères où les perspectives de carrière et les rémunérations sont très différentes, sont des obstacles de taille : dans l'état actuel des choses, les élèves issus de la troisième voie risqueraient d'être très désavantagés dans les épreuves de sortie par rapport aux autres et de se sentir particulièrement mal à l'aise dans une école où règne une course au classement *effrénée*.

La véritable réussite de la troisième voie, et plus généralement de l'ensemble des mesures de démocratisation du recrutement, passe donc par une réforme profonde de la scolarité – et surtout par une atténuation de l'incidence du classement de sortie sur le déroulement de la carrière – qui seule peut permettre d'atteindre l'objectif à rechercher : *une scolarité et un classement* communs à tous les élèves. Or sur ce plan le gouvernement n'a, à l'heure actuelle, pratiquement rien entrepris : comment s'étonner alors que le classement garde une importance primordiale et que l'intégration d'élèves dont la valeur provient de l'expérience soit très difficile ?

La démocratisation de l'ENA est rendue possible par les mesures qui viennent d'être prises. *Mais*, pour être vraiment efficaces, celles-ci doivent être complétées rapidement par d'autres réformes profondes. L'enjeu n'est pas seulement de diversifier le recrutement de l'ENA, il est d'engager une rénovation en profondeur de la haute fonction publique.

(*) Secrétaire général de l'Union des fédérations C.F.D.T. de fonctionnaires.

(**) *Représentant de la section* C.F.D.T. des élèves et du personnel de l'ENA.

La fonction publique en danger

par BERNARD PONS (*)

L'INTRODUCTION, à côté du concours externe et du concours interne de l'ENA, d'un troisième concours réservé aux candidats ayant milité politiquement et syndicalement (et pas dans *tous les syndicats mais dans ceux* que sélectionnera une commission d'agrément) relève de la logique de la lutte des classes. Jusqu'à présent on cherchait, avec plus ou moins de succès, à réduire les inégalités entre ceux qui sortaient des écoles et ceux qui venaient des administrations. Aujourd'hui, avec trois concours dont les jurys sont différents, dont les conditions d'accès sont différentes, *dont les épreuves sont différentes*, dont les classements sont différents, on souligne et on entretient la cassure entre les futurs responsables de la haute fonction publique en raison de leur origine socioprofes*sionnelle*.

Beaucoup de ces responsables sont dirigés par la volonté sincère d'améliorer les conditions de vie et de travail de leurs adhérents et par le souci de l'intérêt général. Ce n'est malheureusement pas le cas pour tous. La présence de certains représentants, notamment de la C.G.T., dont l'action est dictée par l'idéologie de la lutte des classes ne jettera-telle pas la suspicion sur l'ensemble du jury et même sur l'objectivité du concours ?

Le pire résultat sera de jeter aussi la suspicion sur la haute fonction publique, dont l'intégrité, l'objectivité et la qualité étaient unanimement reconnues. Comment les fonctionnaires issus de la troisième filière, recrutés à raison de leurs activités syndicales ou politiques par des jurys comprenant eux-mêmes des syndicalistes, pourront-ils apparaître aux yeux des usagers du service public des garants de la neutralité politique de l'État ?

Mais ce n'est pas le propos de M. Le Pors, ministre de la fonction publique. Pour lui, comme pour les membres du P.C. et de la C.G.T., qui approuvent totalement son projet, *l'État ne doit pas* être neutre. Instrument aux mains du parti communiste, l'État marxiste doit imposer la transformation de la société selon le schéma de Marx et de Lé*nine ; pour ce faire*, l'administration, les établissements publics et les nombreuses sociétés nationalisées doivent être pénétrés par les hommes du parti, et la réforme de l'ENA doit accélérer cette pénétration, tout comme, aux échelons inférieurs, les avantages concédés essentiellement à la C.G.T.

Et le danger est d'autant plus grand que les socialistes étendent le domaine du secteur public, favorisant ainsi, consciemment ou non, la politique de pénétration. La réforme de l'ENA exigeait des mesures radicalement inverses.

Réconcilier les Français et leur administration ne passe pas par l'extension des compétences d'un État déjà trop présent. A l'État envahissant par sa réglementation brouillonne, ses contrôles tatillons, à l'État paralysant par ses procédures interminables, ses règles inadaptées et rigides, à l'État sclérosé par ses structures figées et ses superpositions hiérarchiques, il faut substituer un État responsable, dynamique, stimulant pour les usagers du service public comme pour ses fonctionnaires.

Réconcilier les Français et les agents de la fonction publique suppose que ses hauts responsables soient formés non à utiliser leur pouvoir pour écraser leurs adversaires politiques mais à écouter les besoins du public, quelles que soient ses opinions.

Réconcilier les Français et l'État dans une volonté de rassemblement et de progrès implique le respect des principes qui ont fait la grandeur de la fonction publique et la force de la République.

(*) Secrétaire général du R.P.R., député de Paris.

Un débat de société

par ODON VALLET (*)

L'ANNONCE d'une réforme de l'ENA a provoqué, notamment parmi les anciens élèves, de vives réactions concernant essentiellement une troisième voie d'accès à l'Ecole, ouverte aux élus *locaux, aux syndicalistes*, aux responsables d'associations d'utilité publique et d'organismes mutualistes ou sociaux.

Cette vivacité surprend d'autant plus que le Conseil d'Etat, où siègent en majorité des énarques, a modifié l'avant-projet de loi dans un sens très restrictif. Le texte définitif exige, par exemple, dix années de mandat de maire et d'adjoint dans une ville de plus de 10 000 habitants. En dessous de quarante et un ans (âge limite), il est extrêmement rare de satisfaire à cette condition. *De même faut-il aux syndicalistes* dix ans d'ancienneté dans des responsabilités d'élus. Or beaucoup de jeunes responsables sont nommés et non élus. En ce qui concerne les associations, seuls les dirigeants de celles qui sont reconnues d'utilité publique peuvent concourir. Or moins de 1 % des associations bénéficient de cette reconnaissance. On peut d'ailleurs se demander si toutes ces institutions (ainsi que les organismes mutualistes et sociaux) accepteront sans réagir (sous forme, par exemple de propositions de carrière avantageuses) de se séparer de leurs meilleurs éléments.

D'autres problèmes

La polémique autour de la troisième voie sert à masquer d'autres problèmes laissés de côté par la réforme. Ainsi en est-il de la relative faiblesse des instituts d'études politiques de province qui préparent moins de 5 % des candidats reçus alors que l'Institut de Paris prépare 98 % des étudiants et 45 % des fonctionnaires reçus (aux concours de 1980 et 1981). La haute qualité de l'enseignement de cet Institut ne peut faire totalement oublier le rétrécissement des bases sociales de son recrutement qui s'effectue, pour 60 % des étudiants entrant en année *préparatoire*, via des cours privés payants.

La polémique cache encore plusieurs difficultés quotidiennement ressenties : lourdeur des structures de l'Ecole, difficulté de trouver chaque année, pour former une cinquantaine de jurys, plusieurs centaines de fonctionnaires et d'universitaires suffisamment dispo*nibles, lassitude des élèves devant* une pédagogie fondée essentiellement sur la note administrative, difficulté à concilier l'apprentissage des techniques de l'administration avec l'ouverture sur la société française, etc.

Mais la polémique recouvre en fait une double appréhension de nombreux anciens élèves.

1) *Les perspectives de carrière et la rapidité de l'avancement.* – Jusqu'en 1960, les promotions n'excédaient guère 80 élèves. Cette moyenne fut portée à 100 jusqu'en *1973 et à 140 à partir de 1974*. A moins de réduire considérablement le recrutement externe, la nouvelle réforme, en raison de la parité des concours interne et externe et de la troisième voie, conduit à des promotions d'environ 190 à 200 élèves. Faute d'une augmentation (très hypothétique en cette période de rigueur) des postes directoriaux et, même en tenant compte des nouveaux besoins d'administrateurs, créés par la décentralisation, beaucoup d'anciens élèves redoutent de stagner dans des emplois de début de carrière.

2) *Le niveau de vie.* – Ce sujet longtemps tabou est désormais franchement abordé dans les conversations et les réunions. Le plafonnement des hautes rémunérations joint à l'augmentation de l'impôt sur le revenu et, désormais, à la limitation du quotient familial a grignoté le pouvoir d'achat de nombreux énarques.

Or, le 9 juillet dernier, le premier ministre a rappelé la volonté du gouvernement de resserrer l'éventail des salaires dans la fonction publique tandis que le ministre de la fonction publique s'efforce de parvenir à une transparence des fameuses « primes » pour réduire les disparités les plus choquantes mais aussi... les plus appréciées par leurs bénéficiaires.

Que l'on se prononce pour ou contre, ce qui est en cause est bien la notion de « haut » fonctionnaire. Derrière les critiques de la réforme se profile un vrai débat de société, celui de la sélection des cadres dirigeants et du remodelage du sommet de la hiérarchie.

(*) Ancien élève de l'ENA (*promotion* François Rabelais).

L'audace et la prudence

par HERVÉ FABRE-AUBRESPY et YVES CABANA (*)

LE projet de loi créant une troisième voie d'accès à l'ENA manque d'audace autant que de prudence.

Il manque d'audace, car, au regard des ambitions affichées – faire en sorte que l'administration reflète les réalités sociales de la nation, démocratiser la haute fonction publique, – les dispositions envisagées paraissent fort limitées.

L'ouverture vers d'autres hommes, d'autres expériences, d'autres mentalités améliorerait sans doute l'image et le fonctionnement de l'administration.

Mettre en œuvre cette ouverture serait donc une politique novatrice et ambitieuse, mais une politique difficile, exigeant, au-delà des lois et des décrets, des changements d'attitude profonds. Ce n'est pas cette politique qui est entreprise aujourd'hui, et l'ouverture de la fonction publique risque de n'être qu'un entrebâillement.

Les forces vives de la nation ne se réduisent pas aux élus des collectivités locales, des organisations syndicales, des associations et des organismes mutualistes ou sociaux. Pourquoi les cadres et les agents de maîtrise du secteur privé, les membres des professions libérales, les responsables des chambres consu*laires, etc., ne pourraient-ils pas éga*lement mettre au service de l'État leurs compétences et leur dévouement ?

S'il manque d'audace, le projet de « troisième voie » manque aussi de prudence.

En organisant pour une catégorie particulière de la population, définie selon des critères contestables, un régime dérogatoire d'accès à la haute fonction publique, il viole le principe d'égalité d'accès des citoyens aux emplois publics, principe affirmé par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, et ayant donc valeur constitutionnelle.

En prévoyant pour les candidats de la « troisième voie » un concours spécifique adapté à l'expérience de chacun d'eux, une scolarité distincte de celle des élèves ayant accédé par les autres concours, un classement de sortie particulier conduisant à l'institution de quotas de places réservées dans tous les corps auxquels l'ENA prépare, la réforme transgresse les principes d'unité de formation et d'accès aux emplois publics par ordre de mérite.

Elle oublie qu'un des apports essentiels de l'ENA a été de réaliser, par une scolarité commune, un brassage d'individus venant d'horizons très différents.

La volonté de mettre à part les élèves issus du troisième concours ne paraît pas fondée. Ne risque-t-on pas d'aboutir à une intégration très partielle de ces administrateurs dans la haute fonction publique ?

Le danger est grand que les réactions des élèves et anciens élèves de l'ENA au projet de troisième voie *soient interprétées comme une dé*fense corporatiste, inspirée par la crainte d'une remise en cause de leurs privilèges.

Que l'on ne s'y trompe pas, ce qui est en jeu, c'est une certaine conception du service de l'État.

La France s'est dotée d'une fonction publique pour laquelle le service de l'État ne s'identifie pas au service du pouvoir. L'indépendance et la neutralité des fonctionnaires exigent des garanties, notamment dans l'accès aux emplois publics. Pour l'ENA, un concours égal, une scolarité commune, un classement de sortie unique, établi par ordre de mérite, et la nomination de tous les élèves à des grades équivalents ont constitué depuis 1945, et paraissent être encore aujourd'hui, les meilleures garanties.

Ce que nous critiquons dans cette réforme, ce n'est pas l'ouverture qu'elle comporte, mais les principes qu'elle remet en cause et les risques de politisation qu'elle présente.

(*) Président et secrétaire de l'Association indépendante pour la défense des élèves de l'ENA.

Eviter la fausse piste

par DOMINIQUE BOCQUET (*), PIERRE LÉVY et DOMINIQUE MARCEL (**)

SI la volonté d'ouvrir davantage la fonction publique va dans le sens de la justice et de l'efficacité, les choix opérés par le projet gouvernemental pour y parvenir apparaissent discutables.

La formule du concours a certes été retenue, mais la volonté du ministre de la fonction publique d'en limiter l'accès aux anciens responsables syndicaux et associatifs ainsi qu'aux élus rend sa mise en application délicate.

Elle implique d'abord d'arrêter la liste des syndicats et des associations concernés. Or la définition de critères objectifs n'est pas évidente, et la procédure d'agrément envisagée risque d'avantager les associations animées par des notables ou institutionnalisées de longue date.

Elle suppose ensuite de préciser la nature des fonctions qui ouvrent le droit à concourir et de vérifier leur exercice effectif par les candidats. Cela entraîne une immixtion de l'administration dans la vie interne de ces organisations...

Elle requiert enfin un concours adapté. Les examens classiques valorisent mal l'expérience, mais prendre en compte cette dernière de façon objective et sans rompre avec l'anonymat des épreuves relève de la gageure.

A supposer ces difficultés réglées, il reste à apprécier la cohérence du projet.

– Est-il réaliste de demander à des hommes et des femmes ayant déjà exercé d'importantes responsabilités de se plier aux contraintes scolaires qu'engendre toute grande école ?

– Est-il réaliste d'espérer les mettre en situation d'égalité avec des élèves frais émoulus de l'Université dans le cadre d'épreuves de classement qui ne privilégient pas l'expérience ?

– Est-il réaliste de prétendre offrir les mêmes perspectives de carrière à des fonctionnaires qu'on astreint à une entrée tardive dans l'administration ?

Aussi les pouvoirs publics sont-ils placés devant l'alternative suivante :

● Ou bien pallier ces obstacles en introduisant des quotas pour l'accès aux différents corps, des points d'ancienneté supplémentaires pour le classement et l'avancement de carrière, etc., et déroger ainsi aux grands principes de la fonction publique ;

● Ou bien faire une troisième voie « poudre aux yeux », offrant aux candidats reçus un hochet sans réelle signification, qui risquerait de n'attirer alors que les candidats dotés d'« appuis » susceptibles de compenser leur handicap.

Le projet comporte également des dangers pour le mouvement syndical et associatif.

Il s'inscrit dans une logique contestable de dépendance, voire d'intégration, à l'appareil d'État : au mieux un minimum de contrôle sera inévitable, au pis on verra apparaître un système de récompenses destinées aux élus « dociles » et aux syndicalistes « méritants ».

De plus, il conduit l'État à puiser parmi les animateurs de syndicats et d'associations ne disposant pas toujours d'un nombre de cadres suffisant.

Faut-il tirer argument des défauts du projet pour se résigner à l'élitisme actuel de la haute fonction publique ? Nous ne le pensons pas.

Mais il importe de traiter distinctement les deux problèmes que la réforme confond : remédier aux carences du système éducatif et ouvrir davantage l'administration sur le monde extérieur.

– *La seconde chance* qu'il est nécessaire d'offrir à ceux qui ont été privés de la possibilité de poursuivre des études ne saurait être réservée à des catégories restreintes de citoyens : elle devrait concerner, outre l'ENA, l'ensemble des filières éducatives, et en particulier celles situées en amont.

– L'ouverture de l'administration ne doit pas être recherchée au seul niveau du recrutement. Il convient de multiplier les passerelles et les occasions d'aller et retour entre la fonction publique et les autres activités d'intérêt général et de veiller à confier aux éléments nouveaux entrés au *service* de l'État des *responsabilités* suffisantes pour rendre les filières attrayantes.

Croire, en tout cas, qu'il suffit de faire entrer quelques syndicalistes à l'ENA pour démocratiser l'État, ce n'est pas rompre avec le mythe qui entoure l'école, c'est en être victime.

(*) Membre de la section C.F.D.T. de l'ENA.

(**) Élèves de l'ENA, membres de *la C.F.D.T., les signataires s'expriment* à titre personnel.

Le Monde

étranger

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU PROCHE-ORIENT

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, qui s'est entretenu en une semaine aux Nations unies avec les chefs des diplomaties de trente pays, s'est déclaré, samedi 2 octobre, « très satisfait du sursaut actuel de l'unité libanaise » et des gestes faits dans ce sens par le président Amine Gemayel. Il a souligné que « l'on n'arrivera pas à aborder le reste des problèmes du Proche-Orient si toutes les forces étrangères n'évacuent pas le Liban. »

M. Cheysson a réaffirmé la condamnation par la France de l'invasion du Liban, ajoutant : « Israël est entré dans une logique dont je ne sais comment on sort. Israël du coup est bouleversé, angoissé (...). Ce peuple qui avait une mission sacrée se trouve tout à coup en prise à des accusations qui le remettent au niveau des autres peuples. »

● A DAMAS, M. Yasser Arafat, président du comité executif de l'O.L.P., a nommé dimanche le colonel Mohamed Affani chef d'état-major des forces palestiniennes en remplacement du général Saad Sayel (Abou Walid), tué dans une embuscade au Liban.

● AU KOWEIT, le ministre koweïtien de la défense, cheikh Salem al-Sabah, a appelé à la « création d'un commandement militaire arabe » capable de faire face « aux développements successifs qui menacent la région arabe non seulement sur le plan militaire mais sur tous les plans ». Il a souligné que « le vide créé par l'absence d'un tel commandement a été ressenti pendant les événements du Liban ». Il a ensuite annoncé que les ministres du Conseil de coopération du Golfe se réuniront le 10 octobre à Ryad.

● A ADEN, le commandant Jalloud, « numéro deux » libyen, a entamé samedi une visite au Sud-Yémen et rappelé l'importance du traité de défense signé l'an dernier avec ce pays et l'Ethiopie.

● A WASHINGTON, l'ancien président Richard Nixon, qui a été consulté à deux reprises récemment par le président Reagan sur la crise du Proche-Orient, a déclaré dimanche à « Newsweek » que les « revendications d'Israël » sur les territoires arabes, en particulier la Cisjordanie, sont « totalement inacceptables pour les Etats-Unis ». De son côté, l'ancien président Carter a déclaré à « Time » que la Cisjordanie « est le seul emplacement logique pour la création d'un Etat palestinien ». Il s'est également prononcé contre la division de Jérusalem et a accusé M. Begin « de s'être juré d'annexer de façon définitive tous les autres territoires occupés ».

Le président Gemayel reconduit M. Wazzan dans les fonctions de premier ministre

Dans la ville solennellement « réunifiée » qui vit intensément une pacification ardemment souhaitée par la population. Les stigmates de la guerre sont partout visibles : plaies béantes à Beyrouth-Ouest... L'ex-« Beyrouth-Ouest », pour répondre aux vœux du président Gemayel qui considère cette appelation, comme celle de « Beyrouth-Est, désormais caduque. On peut y redécouvrir, pour la première fois depuis 1978, le centre-ville figé dans ses destructions qui remontent pour l'essentiel à la guerre de 1975-1976.

Malgré le danger — un enfant est mort en sautant sur une mine, deux parachutistes français en patrouille ont été blessés par l'explosion d'une autre et plusieurs personnes par une troisième, — nombre de Beyrouthins ne résistent pas à la fascination de déambuler dans ces vieilles rues oubliées, où l'asphalte a cédé la place aux herbes, voire aux plantes folles, telle la rue de Damas qui

De notre correspondant

disparaît, de mur à mur, sous des touffes d'eucalyptus hautes de plus d'un mètre.

La situation actuelle évoque à certains égards la fin de l'année 1976, puisqu'à l'époque déjà, un nouveau président puissamment épaulé de l'étranger entrait en fonctions. Le centre-ville était rouvert au public, le Ring à la circulation et l'aéroport au trafic. Toutefois, l'espoir d'un retour à la paix se fonde sur des éléments beaucoup plus encourageants. Les Palestiniens ont disparu de Beyrouth et l'armée libanaise est agréée des deux côtes de la ville. Du moins à l'ouest et dans les camps palestiniens, elle impose son autorité.

En outre, la force multinationale n'est pas l'armée syrienne : plus efficace, elle vient de pays moins impliqués dans les méandres de la politique interne libanaise. Enfin, les Libanais, quasiment tous les Libanais, veulent croire à la paix et ne sont plus prêts à épouser aucune cause qui les mènerait à la guerre. Ce facteur est peut-être le plus important de tous.

Par ailleurs, M. Philip Habib, émissaire du président Reagan, a soumis à Damas un plan d'évacuation en trois étapes de toutes les forces étrangères du Liban (voir la carte ci-contre). Les Syriens se sont, semble-t-il opposés à retirer leurs forces avant le départ du dernier soldat israélien. Israël paraît formuler l'exigence inverse. Il s'agit là, bien entendu, de positions de départ. Principal intéressé, le président Amine Gemayel sera reçu par M. Reagan, le 19 octobre, à Washington, puis par M. Mitterrand, à Paris, par M. Pertini, à Rome, enfin par le pape. Il discutera essentiellement de ce problème avec ses interlocuteurs, ainsi que du traité de paix qu'Israël exige, en plus du départ des troupes syro-palestiniennes, pour mettre fin complètement à son opération au Liban.

LE PLAN D'ÉVACUATION DES FORCES ÉTRANGÈRES

0 kilomètres 50

TRIPOLI · BEYROUTH · MÉDITERRANÉE · LIBAN · Marjayoun · Tyr · SYRIE · ISRAËL

Le plan proposé par M. Philip Habib pour le retrait des troupes étrangères du Liban comprend trois étapes :

1) Retrait des forces syriennes et palestiniennes de la Bekaa vers le Hermel et le Nord-Liban et retrait simultané des troupes israéliennes jusqu'au Zahrani (fleuve au sud de Saïda). Dans ce cas, la route internationale Beyrouth-Damas passerait sous le contrôle de la force multinationale (F.M.), groupant des contingents français, américains et italiens, ainsi que de l'armée libanaise ;

2) Retrait complet des forces syriennes et palestiniennes de tout le Liban en contrepartie d'un retrait israélien au sud du fleuve Litani (nord de Tyr) ;

3) Des négociations devront avoir lieu entre les gouvernements libanais et israélien sur le retrait des troupes israéliennes de l'ensemble du Sud-Liban, jusqu'à la frontière internationale, à condition toutefois que cette zone soit complètement démilitarisée et que la sécurité y soit confiée aux forces de sécurité intérieure (F.S.I., gendarmerie libanaise).

L'assassin de Bechir Gemayel arrêté

Dans l'immédiat, M. Gemayel s'emploie à constituer son premier gouvernement. Il a confié, ce lundi, la présidence au premier ministre sortant, M. Chafic Wazzan, qui a fait ses preuves durant l'invasion israélienne. Il doit aussi tenir compte des répercussions que pourraient avoir les enquêtes en cours sur l'assassinat de son frère, Bechir Gemayel, et sur le massacre des camps palestiniens de Sabra et de Chatila.

Les forces libanaises ont confirmé détenir l'auteur de l'assassinat du président élu, un jeune homme de vingt-six ans, Habib Chartouni, dont les grands parents habitaient l'immeuble où s'est produit l'attentat. Il a été trahi par un geste de dernière minute pour sauver sa sœur promise, sinon, à une mort certaine. Les révélations des forces libanaises mettent en cause expressément les Palestiniens et, en filigrane, un pays arabe, manifestement la Syrie. Si l'accusation portée contre les Palestiniens, déjà impliqués dans les révélations sur l'attentat qui avait coûté la vie à la fille de Bechir Gemayel, en 1980, dont les auteurs viennent aussi d'être arrêtés, ne gêne personne politiquement aujourd'hui au Liban, il n'en serait pas de même concernant Damas. Les forces libanaises se réservent peut-être cette arme, et le président Amine Gemayel doit en tenir compte.

Quant à l'enquête sur le massacre des Palestiniens, Israël maintient sa pression pour en faire endosser toute la responsabilité aux forces libanaises. La télévision israélienne a ainsi présenté un homme se disant officier phalangiste qui a déclaré : « J'ai tué quinze Palestiniens (lors des massacres)... Nous continuerons à tuer les Palestiniens jusqu'à ce qu'ils quittent le Liban ». L'enquête qu'ils quittent le Liban. » L'enquête dre à disculper les forces libanaises, ne s'en trouve pas facilitée.

LUCIEN GEORGE.

● PRECISIONS. — Dans l'article « Les juifs de France après Sabra et Chatila » publié dans *le Monde* daté 3-4 octobre, deux noms propres ont été mal orthographiés : celui de M. Henri Bulawko et celui de Mme Rita Thalmann. En outre le mouvement Identité - Dialogue est celui de M. André Azoulay et non de M. Bulawko. Le mouvement précise que son premier objectif est que le sjuifs sépharades « *se sentent comme les autres sans rien céder de leur personnalité* ».



LA MORT DE SIX SOLDATS ISRAÉLIENS PRÈS DE BEYROUTH

Jérusalem hésite à lancer contre Damas des représailles qui entraveraient la négociation en cours

Jérusalem. — Le gouvernement de Jérusalem a décidé de se réunir en séance extraordinaire, ce lundi 4 octobre, pour « *examiner la situation* » après la mort de six soldats israéliens, la veille, dans une embuscade sur la route Beyrouth-Damas (1). Cette décision laisse à penser que le cabinet pourrait envisager une riposte militaire en direction des positions encore tenues par l'armée syrienne dans la montagne libanaise et dans la Bekaa, comme cela s'est produit à plusieurs reprises ces derniers mois, lors d'incidents semblables. Le gouvernement israélien a, en effet, toujours déclaré qu'il tenait Damas pour responsable des agissements des combattants palestiniens qui opèrent à partir des lignes syriennes.

Cette fois, la situation est délicate. Le conseil des ministres pourrait hésiter à ordonner des représailles ou préférer une action ponctuelle contre les fedayin qui se trouvent toujours à l'est et au nord du Liban, parce qu'un nouvel affrontement avec les soldats syriens risqueraient de remettre en cause les négociations menées par l'envoyé spécial américain, M. Philip Habib, pour le retrait rapide « *de toutes les forces étrangères du Liban* » — palestiniennes, syriennes et israéliennes. La marge de manœuvre est étroite : Israël, qui a des mauvaises relations en ce moment avec Washington, peut-il se permettre de contrarier ou de compliquer les initiatives diplomatiques américaines ? Le conseil des ministres devra également définir l'attitude israélienne au sujet de ces pourparlers, qui paraissent en bonne voie, avant l'arrivée à Jérusalem, lundi soir ou mardi matin, de M. Morris Draper, adjoint de M. Habib, celui-ci devant rendre compte des discussions qu'il vient d'avoir à Damas.

Tout en reconnaissant officieusement avoir reçu en provenance de la capitale syrienne des informations encourageantes permettant de penser que le président Assad était maintenant davantage prêt à rappeler ses troupes stationnées au Liban, on a officiellement démenti à Jérusalem, dimanche, les nouvelles selon lesquelles un accord avait déjà été conclu ou était sur le point de l'être. On souligne que deux « *obstacles* » demeurent. M. Begin, ayant déjà admis la possibilité d'un retrait simultané des forces syriennes et israéliennes, a posé une condition préalable : l'évacuation des combattants de l'O.L.P. qui se trouvent dans les régions contrôlées par l'armée syrienne. D'autre part, le gouvernement de Jérusalem exige que des « *arrangements de sécurité* » soient dès maintenant définis pour le Sud-Liban, afin de créer une zone tampon sur 40 ou 50 kilomètres à partir de la frontière israélienne.

De notre correspondant

Le malaise dans l'armée

Pour le moment, le gouvernement de M. Begin ne prévoit pas un retrait au-delà de la rivière Zahrani, qui se jette dans la Méditerranée au sud de Saïda. Plus tard, selon les dirigeants de Jérusalem, ou bien l'armée israélienne serait autorisée par M. Gemayel à demeurer au sud en certains endroits, ou bien les milices du commandant Saad Haddad, fidèle allié d'Israël, seraient chargées de contrôler ce secteur. Sachant qu'il ne peut plus compter sur la signature d'un traité de paix avec le Liban, M. Begin voudrait au moins obtenir satisfaction en contraignant le président Gemayel à ces concessions. Le gouvernement israélien ne veut pas entendre parler de la présence d'une force multinationale au Sud-Liban, et encore moins du maintien de la force intérimaire des Nations unies (FINUL) qui se trouve toujours dans cette région. M. Itzhak Shamir, ministre des affaires étrangères, l'a rappelé aux Etats-Unis le 3 octobre.

Le porte-parole de l'armée a démenti les informations diffusées notamment par le *Sunday Times* à Londres et l'hebdomadaire américain *Newsweek*, indiquant que le chef d'état-major, le général Raphaël Eytan, et de nombreux officiers supérieus auraient récemment demandé au ministre de la défense, M. Ariel Sharon, de se démettre de ses fonctions en lui reprochant surtout d'avoir rejeté sur l'armée, et elle seule, la responsabilité des massacres de Sabra et de Chatila. Le porte-parole a affirmé que les relations entre l'armée et le ministre de la défense « *restaient fondées sur une compréhension et une coopération totales* ».

La presse israélienne estime que les comptes rendus faits à l'étranger sont quelque peu exagérés, mais le journal *Haaretz*, par exemple, écrit qu'il existe actuellement un grave malaise au sein de l'armée et, dans un éditorial, conclut que M Sharon doit démissionner sans attendre les résultats de la commission d'enquête judiciaire qui a été constituée la semaine dernière pour établir les éventuelles responsabilités israéliennes dans les massacres de Beyrouth. Pour sa part, le *Jérusalem-Post* affirme que de très vives critiques ont été émises par l'état-major à l'encontre de M. Sharon au cours de deux réunions, les 24 et 28 septembre dernier.

Dans l'opposition, M. Amnon Rubinstein, dirigeant du parti centriste Shinui, a déclaré que les critiques émises à l'encontre du ministre de la défense témoignaient du mécontentement croissant au sein de l'armée et de la méfiance de celle-ci à l'égard de M. Sharon.

D'autre part, Mme Chaoulamit Aloni, dirigeante du mouvement pour les droits civiques (allié au parti travailliste), a protesté contre la censure imposée dans cette affaire à la presse israélienne. Des journalistes israéliens ont reconnu qu'ils n'avaient pas été autorisés à faire état d'informations qui ont été publiées ensuite à l'étranger.

FRANCIS CORNU.

(1) Un porte-parole militaire israélien a indiqué à ce propos qu'un autobus loué par l'armée pour transporter des permissionnaires a été attaqué à Aley, dans la montagne druze, près de Beyrouth, et que les renforts arrivés presque aussitôt sur place n'ont pu accrocher les auteurs de l'embuscade. L'attentat a fait six morts et vingt-deux blessés.

LE PRÉSIDENT MOUBARAK CONDAMNE LA POLITIQUE « AGRESSIVE ET MILITARISTE » D'ISRAËL

Le président Hosni Moubarak, à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire au Caire, dimanche 3 octobre, a critiqué avec une rare vigueur la politique israélienne. « *Le gouvernement israélien*, a-t-il dit, *reste prisonnier de conceptions agressives et militaristes. Il doit comprendre que sa politique actuelle aura des effets tragiques dont il ne sortira pas indemne... Si la politique d'Israël a compromis à ce point la paix et la stabilité dans la région, c'est parce qu'elle s'est appuyée sur les roulements de tambour et les démonstrations de force. Ce sont là des illusions que nous avions écrasées lors de la guerre d'octobre 1973.* »

Evoquant les massacres de Sabra et de Chatila, le chef de l'Etat égyptien a affirmé que « *ces tueries sont la preuve que l'occupation israélienne ne peut qu'engendrer atrocités, crimes et effusion de sang* ». Il a, en même temps, appelé la direction palestinienne à faire preuve de « *lucidité et d'audace* », afin de « *convertir en acquis concrets et positifs le soutien mondial que lui ont valu les événements du Liban* ». En conclusion, il a rappelé que « *la paix est une stratégie constante de l'Egypte et non un luxe auquel elle pourrait renoncer* ».

Plusieurs autres indices révèlent une tension croissante entre Le Caire et Jérusalem. L'Egypte a demandé à Israël de ne pas participer à la Foire internationale de l'équipement agricole qui se tient au Caire en octobre, en signe de protestation contre son activité militaire au Liban. En outre, dans les milieux diplomatiques israéliens on souligne que les autorités égyptiennes « *font depuis un mois beaucoup de difficultés* » pour délivrer des permis d'importation de produits israéliens.

LA GUERRE DU GOLFE

Les forces irakiennes paraissent contenir la nouvelle offensive iranienne

Au troisième jour de la nouvelle offensive iranienne sur le territoire irakien, les forces de Bagdad paraissaient, dimanche 3 octobre, contenir l'action ennemie. C'est ce que rapporte notamment l'envoyé spécial de l'agence de presse yougoslave Tanyoug, qui se trouvait sur le front dimanche. La veille, le président Saddam Hussein avait parcouru les rues de Mandali, localité située à 5 kilomètres de la frontière iranienne et à 110 kilomètres de Bagdad, et qui semblait être l'un des objectifs des forces de Téhéran. Toutefois, l'agence de presse irakienne avait reconnu, le même pénétré « *de 1 à 2 kilomètres* [à l'intérieur de l'Irak] *dans certaines zones frontalières du secteur de Mandali* ».

L'Irak a appelé, samedi, les Etats arabes à rompre toutes relations politiques et économiques avec l'Iran et à apporter leur soutien militaire et financier à Bagdad. Si Ryad s'est contenté, le lendemain, d'appeler les « *deux pays frères* » à mettre un terme à « *cette tragédie* » et à entamer « *un dialogue conforme à l'intérêt islamique* », Khartoum a décidé d'envoyer « *prochainement* » des troupes « *combattre aux côtés de l'Irak* ».

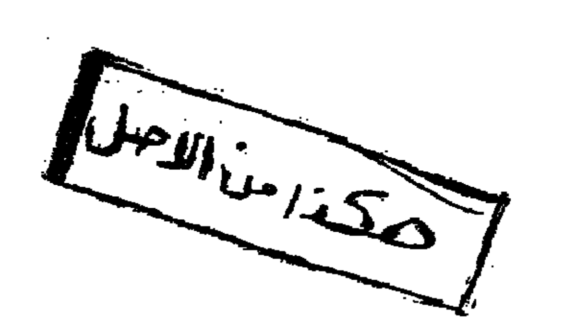
Un avion de transport militaire iranien C-130 a été détourné le 3 octobre vers les Emirats arabes unis, où les pirates de l'air ont demandé le droit d'asile politique aux Etats-Unis. Soixante-dix-neuf passagers se trouvaient à bord, « *pour la plupart des femmes et des enfants* ».

L'exécution d'un chef de tribu à Chiraz

En Iran même, l'émotion est très vive parmi les quelque cent mille membres de la tribu nomade persane des Ghachghaïs, dans le Fars, dont le chef, Khosrow Ghachghaï, âgé d'une soixantaine d'années, a été pendu publiquement à Chiraz, le 2 octobre. Il avait passé un quart de siècle exilé en Europe en raison de son opposition aux Pahlavi, mais ses relations n'avaient jamais été bonnes avec le régime islamique, qui n'avait pas reconnu son mandat de député, et il avait été arrêté en juin. Environ deux cents de ses partisans seraient détenus.

M. Massoud Radjavi, chef des Moudjahidin du peuple, exilé en France, a rendu hommage au chef de tribu exécuté. L'organisation de M. Radjavi a, d'autre part, accusé les autorités de Téhéran d'avoir perpétré l'attentat commis vendredi 1er octobre dans le centre de la capitale (*le Monde* daté 3-4 octobre) au moyen d'un camion piégé. Selon Radio-Téhéran, l'explosion a fait « *au moins soixante morts et sept cents blessés* ». Un cratère de six mètres de long et deux mètres de profondeur a été creusé par la bombe dans la chaussée. Selon l'imam Khomeiny, cet attentat visait « *à faire oublier la récente victoire de l'Iran sur le front irakien* ». Le ministère iranien de l'intérieur, l'hodjatoleslam Nateq-Nouri, a indiqué que « *plusieurs suspects avaient été arrêtés, dont des étrangers* ».

(A.F.P., Reuter, A.P.)





AFRIQUE

Mozambique

SOUTENU PAR L'AFRIQUE DU SUD

Le mouvement de « résistance nationale » étend son champ d'action en terrorisant la population

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Les séries de contre-attaques lancées depuis juin par l'armée du Frelimo contre la Résistance nationale du Mozambique (R.N.M.) ne l'ont pas réduite à l'inaction. Elle vient, il y a une huitaine de jours, de faire sauter une nouvelle fois les lignes à haute tension reliant les barrages de Mavuzi et Chicamba au port de Beira. Cette ville, la deuxième du pays avec cent cinquante mille habitants, a été totalement privée d'électricité.

Comme le reconnaissent les communiqués militaires de Maputo, la R.N.M. opère maintenant dans six des onze provinces du Mozambique. Elle s'est récemment implantée dans celles du Zambèze, de Gaza et d'Inhambane, ces « nouveaux fronts » ont été ouverts dans des régions presque inhabitées. Aussi les deux provinces centrales — Manica et Sofala — continuent-elles d'abriter les principaux foyers de rébellion.

Depuis deux mois, le Frelimo a, semble-t-il, cependant marqué des points. En août, Maputo annonçait la destruction de neuf bases rebelles dont certaines situées à moins de 100 km de Beira. En septembre, l'armée affirme avoir tué quelque soixante-dix rebelles et détruit deux camps lors de plusieurs accrochages. Elle concentre ses efforts le long de l'axe routier Beira-Mutrare (l'ancienne Umtali) et près de la frontière du Zimbabwe. En annonçant, à la mi-septembre, un *« retrait tactique »* de ses forces du mont Gorongosa — région pourtant propice à la guérilla, — la R.N.M. reconnut implicitement que la riposte gouvernementale portait ses premiers fruits. Sans délaisser les actions classiques de guérilla — raids sur les villages *« communautaires »*, attaques de trains, destructions de ponts, — la R.N.M. s'en prend de plus en plus à des cibles particulièrement vulnérables : les résidents étrangers. Le 17 septembre, elle a enlevé cinq missionnaires à Muvamba, dans la province d'Inhambane : un prêtre portugais, trois religieuses italiennes et une brésilienne. Treize étrangers sont aujourd'hui aux mains des rebelles, qui avaient déjà kidnappé un ingénieur chilien et un prêtre italien en juin, six techniciens bulgares en juillet. De plus, cinq ressortissants portugais ont été tués depuis décembre.

Plusieurs milliers d'experts étrangers servent au Mozambique pour pallier la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Les autorités ont réduit leur liberté de mouvement dans les régions les moins sûres, mais il est impossible de protéger chacun d'eux efficacement.

Une base tribale étroite

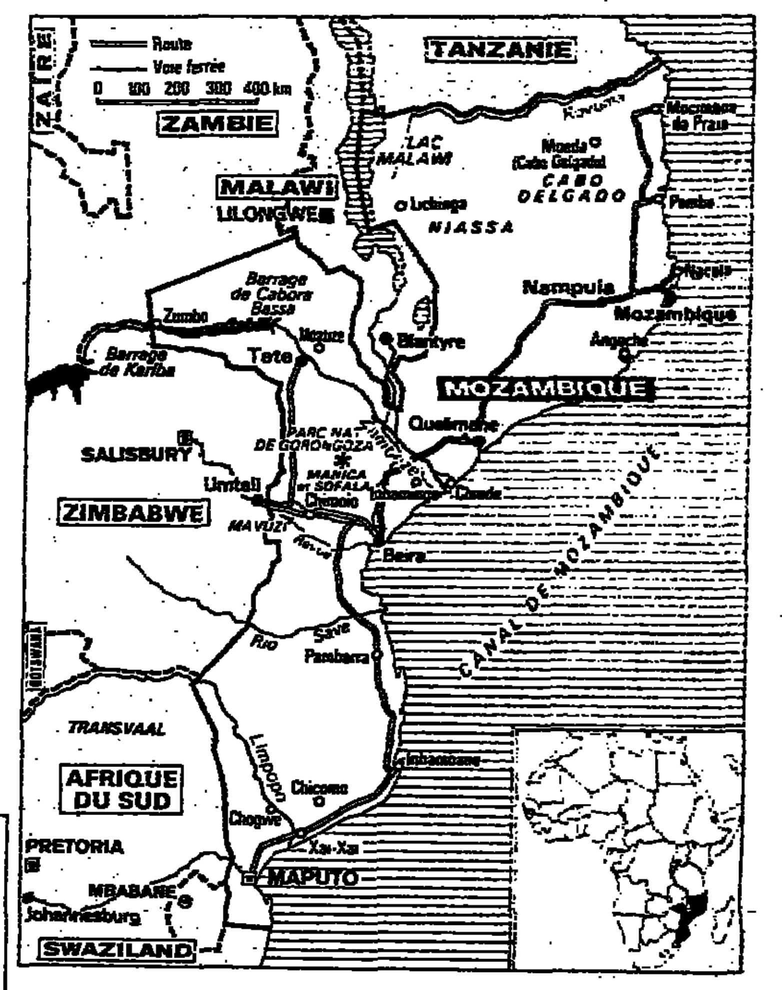
En s'attaquant aux expatriés, la R.N.M. poursuit plusieurs objectifs convergents : contraindre l'armée à affecter une partie de ses effectifs à la protection des civils, perturber les projets de développement (exemple : l'abandon temporaire d'un chantier forestier par une cinquantaine de techniciens suédois a retardé sa mise en œuvre de plusieurs mois), utiliser ses prisonniers comme monnaie d'échange. Un porte-parole de la R.N.M. proposait récemment de les libérer contre l'élargissement de vingt-huit opposants détenus au Mozambique.

Ces enlèvements, pour inquiétants qu'ils soient, témoignent aussi des faiblesses d'une guérilla qui ne cherche pratiquement jamais le contact avec les unités du Frelimo et se contente d'expoits moins glorieux.

La R.N.M. recrute de force les villageois et s'attache leur fidélité par la terreur. L'étroitesse de sa base tribale dans ses nouvelles zones d'implantation complique d'ailleurs le recrutement. Les mutilations qu'elle inflige aux instituteurs et aux responsables des villages *« communautaires »* tenus pour propagandistes du régime — coupures des oreilles et des lèvres notamment — sont monnaie courante. Les rebelles sont disciplinés et bien nourris, mais ils n'ont pas créé de véritables *« zones libérées »*. Leur inconsistance politique est manifeste. Si la R.N.M. reçoit sans doute, ici ou là, le soutien de certains milieux paysans, elle ne paraît plus se préoccuper de *« conquérir les cœurs »*, comme c'était le cas au début de la rébellion.

Beaucoup voient dans ce désintérêt de la R.N.M. pour les retombées politiques de son combat, la marque de l'influence sud-africaine. En tenant à bout de bras la R.N.M., le gouvernement de M. Botha ne prétend pas installer au Mozambique un contre-pouvoir enraciné parmi le pleuple mais poursuit ses objectifs propres qui s'inscrivent dans un contexte régional. Pour Pretoria, il importe avant tout de frapper les réseaux mozambiquains de transport et de communications, dont le rôle est vital dans la mise en œuvre par les pays d'Afrique australe d'une stratégie de l'émancipation qui contrarie les intérêts de leur puissant voisin. C'est pour mettre à profit l'infirmité politique de la R.N.M. que le président Machel exhorte le Frelimo à renouer avec l'*« esprit de la guérilla »*, à retrouver l'enthousiasme qui était le sien avant de devenir une armée classique, oublieuse de ses origines. Ainsi, les commandants militaires de province ont reçu pour mission de renforcer la capacité d'autodéfense des *« milices populaires »* chargées de protéger villages et récolte. Plusieurs milliers de fusils ont été distribués aux citadins de Maputo et de Beira. Face à un ennemi qui ne s'attarde guère en considérations politiques et survit, pour l'essentiel, grâce à un soutien extérieur, M. Machel s'efforce de mobiliser le peuple *« pour gagner cette guerre sans tranchées »*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.



• LE PRÉSIDENT EYAMEDA vient de procéder à un remaniement du gouvernement togolais. Le ministre du plan et de la réforme administrative, M. Koudjolou Dogo, est remplacé par M. Koffi Walla, qui était jusqu'à présent ministre du commerce et des transports. L'ambassadeur du Togo en Chine, M. Yao Agbo, succède au ministre de l'industrie et des sociétés d'État, M. Kwassivi Kpetigo, et dirigera désormais un secrétariat d'État rattaché à la présidence de la République. Dans ce nouveau gouvernement, le général Eyadema conserve son poste de ministre de la défense nationale. — *(A.F.P.)*

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.			
273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

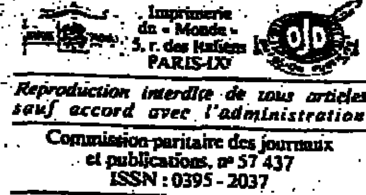
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

AFRIQUE

Centrafrique

La remise en ordre des institutions et de l'économie semble bien engagée

De notre envoyé spécial

Bangui. – Trois ans après la chute de Bokassa et un peu plus d'un an après l'accession des militaires au pouvoir, le Centrafrique semble de nouveau vivre des heures relativement paisibles. S'il n'y a pas de miracle dans cette république enclavée et sous-peuplée d'Afrique centrale, à laquelle la France offre aide et protection, la paix civile y a été, jusqu'à nouvel ordre, rétablie, et, faute d'une reprise économique qui demandera encore quelques années, un net coup de frein a été donné à la régression amorcée dans les dernières années de l'empire.

Ainsi, la culture du coton a repris. En 1981, la récolte n'avait été que 17 000 tonnes. Elle pourrait, selon les premières prévisions, se situer entre 24 000 et 27 000 tonnes cette année, approchant de l'objectif de 30 000 tonnes fixé par le président Kolingba. Autrement dit, dans la savane que l'on disait favorable à M. Patasse, instigateur du coup d'État avorté du 3 mars dernier, aujourd'hui exilé au Togo, les paysans se sont remis au travail. Même s'ils sont encore loin de la récolte record de 1971 (60 000 tonnes), ces résultats indiquent toutefois que, pour la première fois depuis plus de dix ans, il est possible de renverser la tendance sur le plan de la production agricole.

Autre élément positif, un contrôle plus rigoureux dans les six premiers mois de 1982 a permis de tripler les recettes douanières. Bangui a donc pu augmenter sa contribution aux aides extérieures, pour assurer les fins de mois, c'est-à-dire la paie des salaires de quelque quatre-vingt mille fonctionnaires. En revanche, le *« dégraissement »* de cette fonction publique pléthorique se heurte, on s'en doute, à de vives résistances.

Ces deux exemples tendraient néanmoins à prouver que le Comité militaire de redressement national (C.M.R.N.), qui a succédé le 1er septembre 1981 au régime civil présidé par M. Dacko, est parvenu à enrayer une dégradation de la situation qui s'était poursuivie après l'opération menée par les « *barracudas* » français pour chasser Bokassa de son trône. Ce qui n'est pas négligeable, même quand la corruption demeure largement dans les mœurs et que la fonction publique reste, en grande partie, un corps parasitaire.

En mars, l'« affaire Patasse » avait d'autant plus irrité les militaires qu'elle avait mis en cause la paix civile et affecté, au moins momentanément, les relations avec Paris, qui maintient environ mille deux cents hommes de troupe au Centrafrique. L'échec lamentable de ce coup d'État – qui n'a duré qu'une nuit et fait un minimum de victimes – aura sans doute contribué à assainir la situation. En juin, au cours d'une tournée dans le Nord, censé être le fief des « patassistes », le général Kolingba a bénéficié d'un accueil assez chaleureux. A Bossangoa, principale agglomération septentrionale, les autorités locales se sont même déclarées *« rassurées »* par sa visite et se sont engagées, au nom de la population, *« à se remettre résolument au travail »*. On se souvient que M. Patasse avait dénoncé la culture *« néo-coloniale »* du coton et que son échec électoral de 1981, face à M. Dacko, avait notamment débouché sur le pillage de Bossangoa.

Les relations avec Paris, compromises dès lors que les militaires centrafricains étaient persuadés, non sans raison, que M. Patasse en avait reçu des encouragements au moins officieux, se sont assainies pratiquement sur-le-champ à l'occasion d'une visite éclair à Bangui de M. Penne, conseiller de l'Elysée.

L'affaire Goumba

En août, sans attendre cette fois que les choses tournent à l'aigre, le C.M.R.N. a réuni assez de preuves, du moins l'affirme-t-il, pour interpeller un autre politicien centrafricain, M. Goumba, alors recteur de l'université et président du F.P.O.-P.T., mouvement suspendu au même titre que les autres formations politiques. Réunions clandestines, infiltrations d'agents, menées subversives, le dossier réuni contre M. Goumba, dont le procès pourrait avoir lieu en janvier 1983, serait assez consistant pour que le gouvernement militaire puisse non seulement l'accuser d'avoir rompu la trêve politique de septembre, ce qu'il lui reproche déjà, mais d'avoir également envisagé de recourir à l'épreuve de force. Toujours est-il que son arrestation n'a guère provoqué de remous. Les militaires centrafricains continuent seulement de s'inquiéter un peu des sympathies dont M. Goumba aurait bénéficié à l'étranger, notamment à Paris.

La récente visite à Bangui de M. Jean-Christophe Mitterrand, conseiller à l'Elysée, a aidé à détendre l'atmosphère.

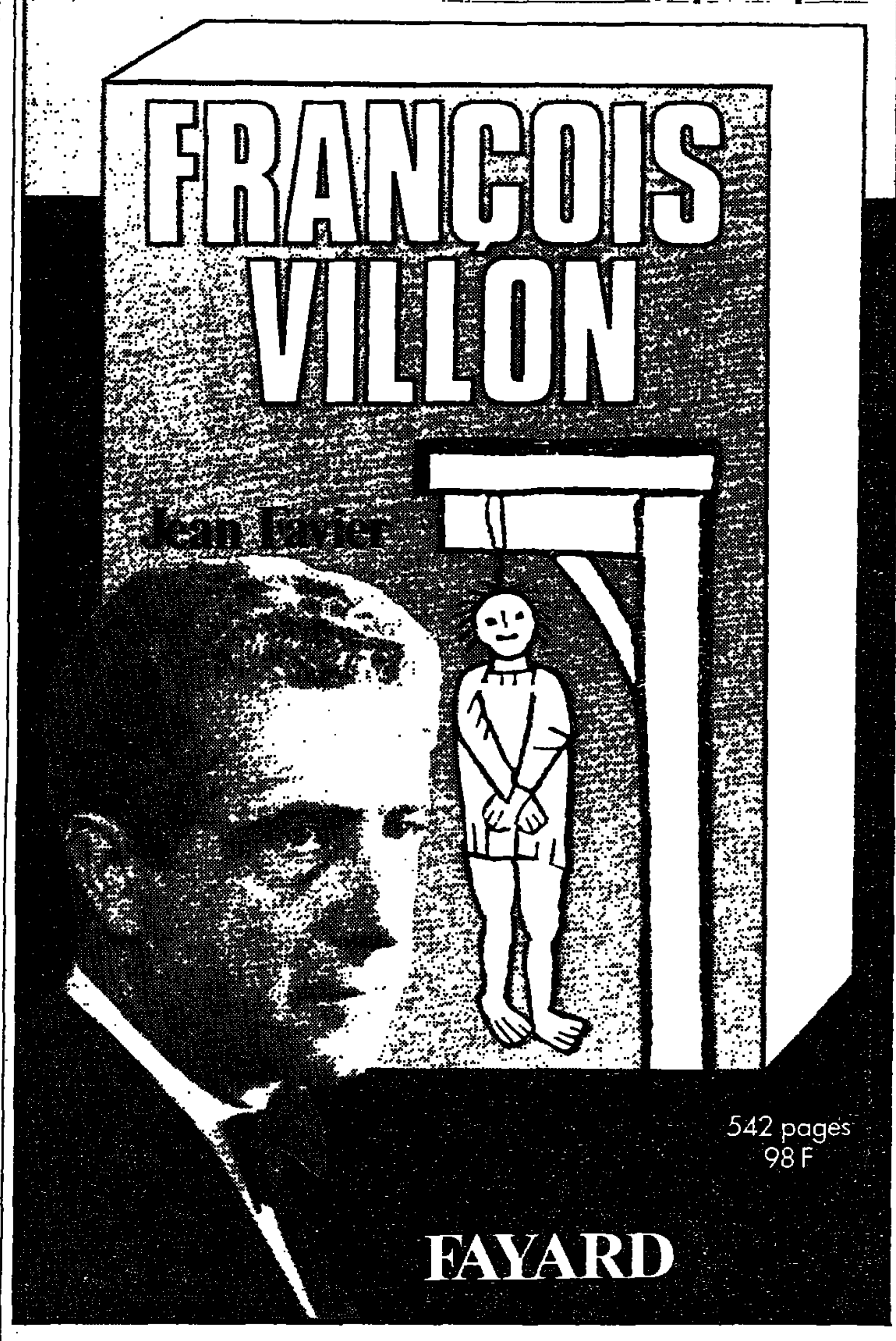
Sur le plan régional, une petite alerte, début septembre, a été justifiée par l'arrivée d'un certain nombre de réfugiés du Sud-Tchad fuyant l'avance des forces ralliées au président Hissène Habré. Mais l'opération de désarmement de quelque deux cent cinquante anciens partisans du colonel Kamougue s'est passée en bon ordre et les réfugiés ont été cantonnés dans le Nord. Depuis, des contacts directs ont permis à Bangui d'établir de bonnes relations avec les nouvelles autorités tchadiennes. Manifestement, les intérêts de Bangui et de N'Djamena sont concordants.

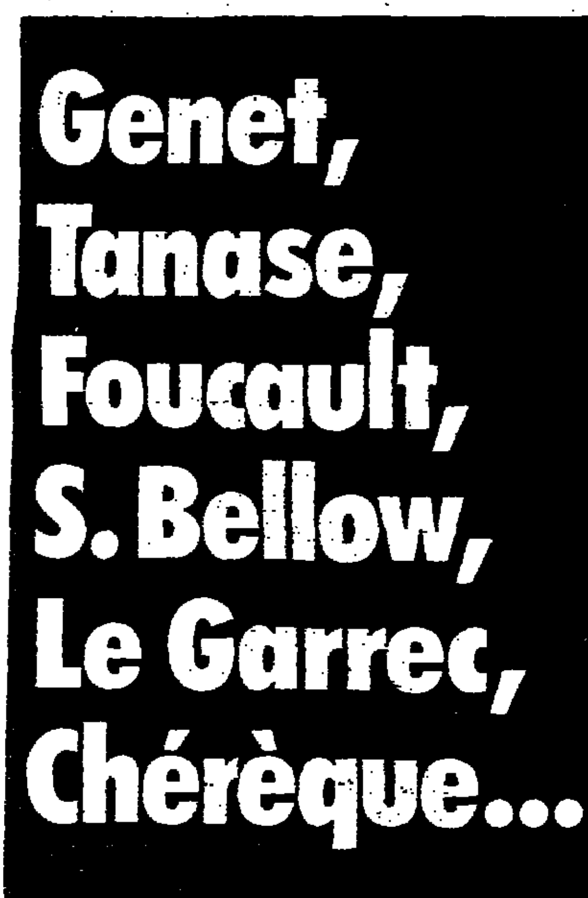
La vie à Bangui a donc retrouvé une nonchalance qui sied à son caractère provincial. Le maire de la ville en a profité pour balafrer de grandes croix rouges les bâtiments du centre qu'il voudrait rénover ou détruire en vue du centenaire, en 1989, de la capitale centrafricaine, une opération qui a plutôt fait sourire. En tout cas, sauf attentat toujours possible, les préoccupations sont désormais pacifiques.

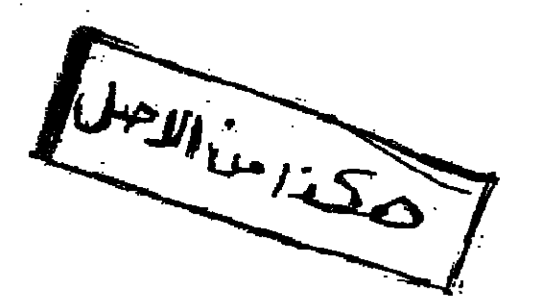
Pour sa part, dans son discours à l'occasion du premier anniversaire du C.M.R.N., le général Kolingba s'est fixé comme objectif, assez ambitieux il est vrai, de renouer en 1985 avec l'équilibre budgétaire. Il souhaite qu'à cette date *« le revenu réel par habitant recommence à croître, au lieu de tomber, comme c'est encore le cas actuellement »*. Il veut, enfin, que 1985 *« permette la pose de la première pierre d'une Assemblée nationale »*, autrement dit la tenue d'élections locales.

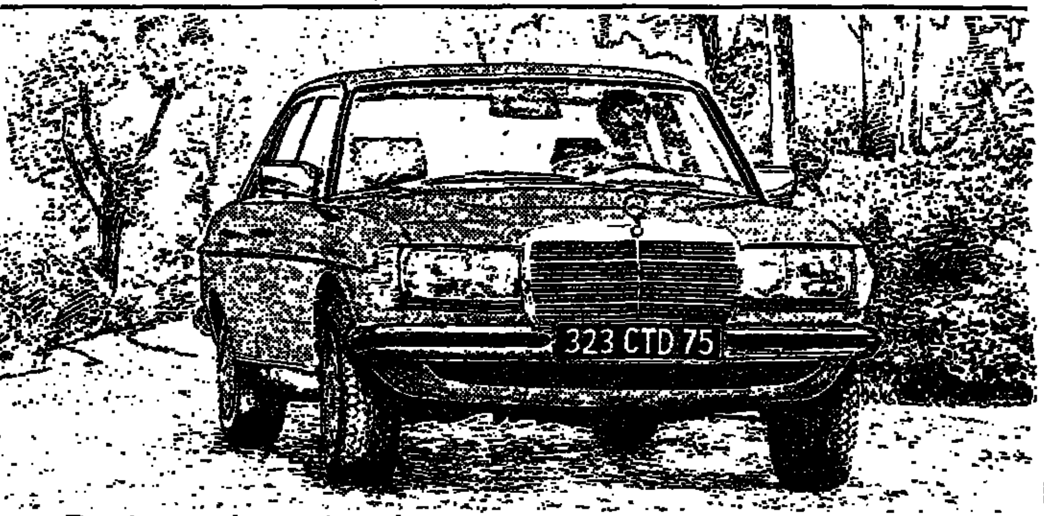
Pour peu que Paris continue son effort actuel et à condition qu'aucun capitaine ne se sente l'ambition d'un coup d'Etat *« à la ghanéenne »*, le C.M.R.N. devrait avoir une chance de réaliser, au moins en partie, un programme apparemment raisonnable. Ici, les militaires sont sans doute encore pour un certain temps au pouvoir. Le général Kolingba, qui vient de rétablir les relations avec la Libye, navigue prudemment et mise sur l'apaisement, alors qu'en Ouganda, la succession d'Idi Amin avait débouché sur une sanglante anarchie, les Français ont largement contribué à maintenir un ordre relatif depuis le départ de Bokassa, et les prisons renferment actuellement, dans des conditions jugées *« correctes »*, une centaine de détenus politiques. Il faudra sans doute encore, pour paraphraser le général Kolingba, beaucoup *« de bonne volonté, de retenue et de patience »* pour relever les ruines de l'empire...

JEAN-CLAUDE POMONTI.











DIPLOMATIE

RÉUNIS AU QUÉBEC

Les ministres des affaires étrangères de l'alliance atlantique ont cherché à définir une « stratégie globale » à l'égard de l'Est

« Ceux qui pensent que l'alliance se porte mal et que les États-Unis et l'Europe ne peuvent s'entendre se trompent lourdement », a déclaré dimanche 3 octobre M. Maceachen, ministre canadien des relations extérieures, à l'issue de la réunion qu'ont tenue près de Montréal ses collègues de l'alliance. La « position globale commune » à laquelle les participants sont parvenus dans leur stratégie à l'égard des pays de l'Est se résume, selon lui, en trois points : maintien d'une « position militaire forte », approfondissement de l'étude des relations économiques, enfin « nécessité de trouver des solutions communes *aux différences* de perceptions entre alliés ».

Pour sa part, M. Cheysson avait, dans un entretien accordé à Radio-Canada samedi, qualifié le conflit euro-américain sur le gazoduc sibérien de « petite affaire de famille », de « querelle du samedi soir ». « Quand on vit côte à côte, les querelles font beaucoup de bruit », avait poursuivi le ministre français, alors que « si l'on vit plus loin, on s'écrit. Ça fait moins de bruit ». Le ministre français a encore déclaré que la France est « parfois en accord total avec les grandes lignes de la politique américaine telles que la construction d'un appareil de défense, la volonté de négociation avec l'U.R.S.S. à partir d'une position de *force, ainsi que* la dénonciation des occupations et des entraves à la liberté. Nous appartenons à l'alliance atlantique parce que nous avons la même conception du monde, de l'homme, de la société, de la liberté et de l'économie », a-t-il conclu.

De notre envoyé spécial

Val-David (Québec). — Laissant délibérément de côté des conflits épineux comme le gazoduc sibérien, les gouvernements occidentaux s'efforcent de définir *« une stratégie globale »* à l'égard du bloc soviétique : c'est le sens de la rencontre informelle qu'ont eue les seize ministres des affaires étrangères des pays membres de l'alliance atlantique, les 2 et 3 octobre, à une centaine de kilomètres au nord de Montréal.

La formule était inédite. Pas d'ordre du jour, pas de discours, aucun communiqué. Et, pour échapper aux journalistes, les seize ministres et le secrétaire général de l'OTAN, M. Luns, s'étaient barricadés dans un hôtel des Laurentides, accompagnés chacun d'un seul collaborateur. A la sortie, on a entendu un concert de louanges et d'autofélicitations. *« C'était franc, cordial, très positif. Un vrai succès »*, déclarait, au nom de ses collègues, le ministre canadien des affaires étrangères, M. Mac Eachen. De New-York, un assistant du secrétaire d'État américain M. Shultz confirmait ce jugement. Et à l'aéroport de Montréal, sur le point de s'embarquer pour Paris, M. Claude Cheysson *faisait un élégant mea culpa : « Je ne voyais pas l'intérêt de cette réunion. Je m'étais trompé. Elle a été très, très intéressante. »*

Les ministres ont voulu échapper aux pesanteurs des assemblées qu'ils tiennent deux fois l'an. Se trouvant presque tous à New-York pour la session générale de l'ONU, ils pouvaient faire un saut au Québec et prolonger ainsi des entretiens bilatéraux. Par une ironie du sort, l'initiateur de cette réunion en a été le seul absent : M. Genscher, retenu à Bonn par la crise gouvernementale, était remplacé par un secrétaire d'État, M. Von Staden.

D'un commun accord, les participants ont évité de parler du gazoduc sibérien. La réunion, décidée depuis longtemps, avant que n'éclate le conflit, n'était pas adaptée au sujet. Il aurait fallu des experts. Discuterait-on d'ailleurs du traitement différent infligé à Creusot-Loire et à Dresser-France, en présence des ministres turc, luxembourgeois, islandais ? L'affaire du gazoduc est venue plusieurs fois sur le tapis mais incidemment, et pour être aussitôt mise sous le boisseau. A quoi bon explorer cette impasse ? *« Les Américains ont pris une décision unilatérale sans nous demander notre avis* — remarque M. Cheysson, — *c'est leur affaire. »* Le secrétaire d'État américain n'aurait-il pas dû profiter de la réunion du week-end pour s'expliquer ? *« Non* — répond M. Cheysson — *la décision américaine était déjà prise. C'est avant qu'il fallait parler. »* Mais, alors, qui débloquera l'impasse ? *« Les États-Unis se sont enfermés dans une impasse. Pas nous. Il leur appartient de trouver la porte... »*

Bref, on a préféré parler d'autre chose — de plus vaste et de plus fondamental. Après être passé d'un sujet à l'autre (le contrôle des armements, les exportations de technologies, le terrorisme...) les ministres ont fini par discuter d'une *« stratégie globale à l'égard des pays de l'Est, sous l'angle politique, économique et militaire »*.

Progrès dans la concertation

Aucune décision ne pouvait être prise dans un tel forum. Les participants ont néanmoins envisagé une série d'études économiques portant sur des sujets comme l'énergie, les crédits à l'Est et l'agriculture, pour évaluer notamment le degré de dépendance des occidentaux à l'égard du bloc soviétique.

Qui se chargera de telles études ? L'OTAN. *« Certainement pas,* nous a dit M. Cheysson. *l'OTAN n'est pas outillé pour cela et on ne va pas y créer de nouvelles structures. D'ailleurs des pays économiquement très importants comme le Japon n'en font pas partie. Ces études peuvent être faites par l'O.C.D.E. »*

Cela ne veut pas dire que la France s'oppose à des discussions de stratégie économique au sein de l'OTAN. Au contraire, elle *prétend* même les avoir réclamées depuis longtemps.

M. Cheysson estime qu'un grand progrès a été fait à Val-David dans le sens de la concertation : *« Jusqu'à présent, on parlait de l'alliance en terme de stratégie militaire. Des membres de l'OTAN se permettaient de faire n'importe quoi dans le domaine économique, sans cohérence, sans tenir compte des intérêts de leurs alliés. A Val-David, on a reconnu qu'il était grand temps de parler politique globale incluant les décisions économiques. Bien entendu, chaque pays doit garder sa liberté totale de décision. Mais il est normal qu'on se concerte avant de traiter avec les pays de l'Est et qu'on le fasse en fonction des deux critères fondamentaux de l'alliance : notre sécurité et nos intérêts. »*

Les seize ministres n'étaient pas exactement sur la même longueur d'onde. L'Espagnol, par exemple, trouvait qu'on parlait un peu trop d'économie et pas assez du terrorisme... Mais les différences de sensibilité étaient davantage perceptibles entre Européens qu'entre l'Europe et les États-Unis. Ces derniers semblent être plus enclins à la concertation économique préalable depuis qu'ils se sont donné, en la personne de M. Shultz, un économiste comme secrétaire d'État.

Les participants se sont mis d'accord pour rééditer l'expérience de Val-David, mais en se gardant bien de décider la date de la prochaine rencontre. Définir le rythme de ces réunions informelles reviendrait en effet à les institutionnaliser. Les ministres en ont vu les avantages mais aussi les limites. Ce n'est pas à seize que peuvent se résoudre des questions précises intéressant quelques grands pays. En revanche, un dialogue *« franc et cordial »*, comme celui du week-end dernier, dans lequel transparaît *« un accord sur les aspects fondamentaux des rapports Est-Ouest »* peut favoriser un certain climat et, par contrecoup, *adoucir ou* relativiser des conflits aussi aigus que celui du gazoduc sibérien.

ROBERT SOLÉ.

● *M. Trudeau, premier ministre du Canada, viendra en France nitivement arrêtéeu M M M M en novembre.* — Bien que la date de cette visite ne soit pas définitivement arrêtée, M. Trudeau assisterait le 11 novembre à Vimy (Pas-de-Calais) aux cérémonies à la mémoire des Canadiens tombés pendant les guerres mondiales. Les ministres des relations extérieures des deux pays, MM. Cheyson et Maceachen ont préparé cette visite au cours d'un entretien, dimanche 3 octobre, en marge de la réunion des ministres de l'OTAN près de Montréal. — *(A.F.P.)*

Les États-Unis réclament un renforcement des règles du Cocom

(Comité de contrôle des exportations stratégiques)

Sans doute M. Shultz, le secrétaire d'État américain, s'est-il montré compréhensif et avenant à la réunion que les ministres des affaires étrangères de l'OTAN viennent de tenir à Val-David, dans les Laurentides. Les États-Unis ne s'en apprêtaient pas moins à lancer, ce lundi 4 octobre *à Paris, une nouvelle offensive* pour obtenir de leurs partenaires un renforcement des règles du Cocom, ce Comité de contrôle des exportations stratégiques qui regroupe depuis 1949 les quinze pays de l'OTAN — sauf l'Irlande — et le Japon.

La réunion de ce lundi — secrète comme toutes les activités du Cocom — devait être consacrée à la révision des listes de *produits stratégiques dont* l'exportation en direction des pays communistes est interdite. Alors qu'on ne s'attendait qu'à une réunion de routine, du côté européen *en général* et *français* en particulier, Washington a délégué à Paris quatre hauts fonctionnaires des départements d'État, de la défense, du commerce et de l'énergie. Le plus *connu* — et craint — d'entre eux n'est autre que M. Richard Perle, l'adjoint de M. Weinberger, connu comme le grand théoricien de l'embargo *sur* les livraisons de technologies aussi bien civiles que militaires à l'U.R.S.S.

Les demandes américaines reviendraient, si elles étaient acceptées par les partenaires de Washington à transformer l'esprit du *Cocom. Les États-Unis* voudraient qu'aux listes de produits stratégiques interdits à l'exportation soient ajoutées de longues listes de technologies, de méthodes de *fabrication* aussi *bien* civiles que militaires. Ils voudraient aussi que toute dérogation à ces listes soient désormais supprimées (il s'agit pourtant là d'une vieille pratique). Ils réclament enfin la transformation du Cocom en une véritable agence, dotée d'une bureaucratie permanente. Seule une telle transformation, estiment-ils, pourra permettre d'institutionnaliser la surveillance des entreprises et la coordination entre services de renseignements qu'ils réclament pour obtenir *une meilleure* efficacité des embargos.

Les demandes américaines devraient logiquement se heurter à une vive résistance de la France. Pour Paris, en effet, le Cocom n'existe pas en tant que tel. *« C'est, dit-on ici, un lieu de rencontre pour quinze délégations qui appliquent avec souplesse des règles librement acceptées. »* Il n'est pas question, donc, d'accepter d'en faire une lourde machine contraignante, débordant du cadre militaire pour recouvrir finalement toutes les activités commerciales.

« Si l'on acceptait les conceptions américaines, ajoute-t-on dans la capitale française, *tout commerce avec les pays communistes finirait par être interdit à l'exception de la vente de céréales. Même la vente d'une usine de chaussures, par exemple, deviendrait stratégique puisqu'elle implique une amélioration de l'organisation industrielle du pays acheteur. »* « Le Cocom, fait-on enfin remarquer, *n'a pas pour vocation d'imposer des sanctions conjoncturelles mais de protéger l'Occident dans le domaine militaire. Les États-Unis feraient mieux d'accélérer la procédure existante. En faisant traîner leurs réponses aux demandes qui leur sont faites, ils font déjà capoter pas mal de contrats sans avoir à s'y opposer ouvertement. »*

On s'attend, du côté européen, que les États-Unis présentent leurs demandes comme un « geste ». Cette offensive au sein de Cocom pourrait *en effet* se doubler d'une campagne sur le thème : nous sommes prêts à revoir nos positions sur l'affaire du gazoduc sibérien à condition que les Européens se montrent plus compréhensifs sur le fonctionnement du Cocom et plus restrictifs dans l'octroi de crédits gouvernementaux aux pays de l'Est. Une telle campagne serait destinée non pas tellement à l'opinion publique européenne, mais à celle des États-Unis, où certains secteurs des milieux d'affaires critiquent de plus en plus la politique imposée dans ce *domaine par M. Reagan.*

JACQUES AMALRIC.

Vice-ministre soviétique des affaires étrangères

M. Ilyitchev est arrivé à Pékin pour des entretiens exploratoires

De notre correspondant

Pékin. — L'arrivée à Pékin, dimanche 3 octobre, de M. Ilyitchev, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, a pris les observateurs de court. Il n'était généralement pas attendu avant jeudi prochain (vol normal d'Aéroflot) ou, au plus tôt, mardi, par vol régulier chinois.

En déjouant ces prévisions — M. Ilyitchev s'est rendu à Pékin à bord d'un appareil spécial, — Moscou a voulu créer un effet de surprise. *Une façon pour la diplomatie* soviétique de marquer l'empressement qu'elle n'a cessé de manifester en cette affaire depuis plusieurs semaines.

Dans un premier temps, M. Ilyitchev devrait mener des conversations exploratoires avec son collègue chinois, M. Qian Qichen. Au vu des résultats de ces premiers entretiens, les deux vice-ministres pourraient décider, dans un deuxième temps, d'ouvrir formellement de véritables pourparlers. Cette procédure n'est pas sans rappeler celle adoptée lors des précédents conversations de septembre 1979.

Le caractère non officiel des contacts qui devraient s'engager dans les prochains jours — aucune date précise n'est encore connue — explique sans doute pourquoi ce lundi, en fin de matinée, l'agence Chine nouvelle n'avait toujours pas annoncé la présence à Pékin de M. Ilyitchev, cependant confirmée par le ministère des affaires étrangères.

De source diplomatique, on indique que les premiers échanges de vues devraient servir à préciser le cadre et les modalités d'éventuels futurs pourparlers. Il s'agira notamment de décider si ceux-ci devront se limiter à la question des frontières, comme l'U.R.S.S. *le proposait* dans sa note de février dernier, ou bien s'ils embrasseront l'ensemble du contentieux sino-soviétique. Dans sa déclaration autorisée, le ministère chinois des affaires étrangères indique simplement, ce lundi, que les entretiens porteront sur *« les relations entre la Chine et l'Union soviétique »*.

L'arrivée de M. Ilyitchev à Pékin intervient très peu de temps après l'appel lancé par M. Brejnev à Bakou en vue de négociations pour une normalisation des rapports entre les deux pays *« sur la base du sens commun, du respect mutuel et de l'avantage réciproque »*. Pékin avait fait état de cette déclaration en date du 26 septembre sans l'assortir d'aucun commentaire, à la différence de ce qui s'était passé six mois plus tôt après un premier discours allant déjà dans ce sens prononcé par le dirigeant soviétique à Tachkent.

MANUEL LUCBERT.

POINT DE VUE

L'action culturelle extérieure : d'une gestion à une politique

par JACQUES THIBAU

Ancien directeur adjoint de la *télévision*, diplomate, auteur de nombreux ouvrages *sur la culture*, la presse et l'audiovisuel (notamment « la France colonisée », « la Télévision, le pouvoir et l'argent »), membre de la commission Moinot sur la réforme de la radio-télévision et chargé d'une mission dans les négociations internationales pour la mise en place des satellites de *télédiffusion*, M. Jacques Thibau est depuis *décembre 1981 directeur* général des relations culturelles au ministère des relations extérieures. Il expose ici les grandes lignes de sa politique.

DANS un temps et un monde difficiles, l'action culturelle est difficile. Il est aussi malaisé d'assurer la présence de la France au monde et son dialogue avec les cultures que de rétablir l'équilibre de son commerce extérieur.

Pour l'action, la difficulté est claire. Comment passer de la gestion d'un patrimoine à une politique d'innovation et de création ?

La France dispose d'un exceptionnel ensemble de structures et de moyens : près de 300 établissements scolaires répartis dans le monde, où 5 000 enseignants éduquent 45 000 jeunes Français et 80 000 étrangers, 250 établissements de droit étranger qui donnent un enseignement *renforcé* du français à 250 000 élèves, 280 universités étrangères *dotées de lecteurs français*, 164 instituts et centres culturels, une Alliance française implantée dans 90 pays, 2 000 bourses d'études ou de stages, 7 000 personnes concernées par 700 actions de coopération technique, des milliers de missions culturelles et scientifiques, des échanges artistiques subventionnés dans le monde entier.

La gestion de ce dispositif, servi par un personnel de qualité, n'enraye pas un déclin qui s'aggrave depuis une quinzaine d'années. Est-ce en augmentant les moyens qu'on renversera *la* tendance ? *Une analyse* réaliste du monde d'aujourd'hui *appelle une nouvelle définition de* l'action culturelle extérieure, ainsi qu'un *changement* d'esprit.

Lorsque je suis devenu *responsable des relations culturelles*, je me suis trouvé en présence d'une situation où l'action culturelle de la France à l'extérieur était définie par la diffusion de notre langue et de ses œuvres. « Diffuser » nos films, nos livres, nos émissions de télévision, tel était l'objectif. Les paroles ne suffisent pas à modifier le réel. La relation culturelle entre la France et le monde ne se pose plus en terme de « *diffusion* ».

Prenons l'exemple de la télévision française en *Europe. Deux stratégies* sont possibles. Ou bien on cherche *à vendre à tout prix* les *programmes* français ; on arrive rapidement à une situation de *guerre* commerciale entre les différents pays européens, dont l'effet principal sera d'accroître la pénétration, déjà considérable des séries américaines, moins chères, plus efficaces, au rythme plus rapide. Ou bien nous décidons entre Européens une coopération *dynamique* qui renforce les pôles de production *nationaux, développe* la *coproduction* et s'efforce de créer une vaste *zone de diffusion* et *de résistance* européennes.

Les *négociations sur l'espace audiovisuel* européen, commencées il y a un *an*, permettent aujourd'hui de considérer comme réaliste la seconde stratégie : des résultats sont acquis. Ils n'ont pas demandé de moyens supplémentaires, ils n'ont pas concerné la « gestion », ils sont le fruit d'un travail diplomatique et professionnel, expression d'une volonté politique du gouvernement de la France. *C'est la gestion qui doit* désormais se subordonner à cette *ambition : la diffusion de nos produits* de télévision passe par la *coopération* entre les nations européennes.

∴

De la *même façon*, il n'est pas possible d'envisager nos relations avec les pays francophones sous le seul aspect d'un rayonnement unilatéral. Si nous voulons ancrer la francophonie, il faut que nous sachions aussi recevoir chez nous les œuvres du Québec, de la Belgique, *de la Suisse, de l'Afrique* du Nord, de l'Afrique noire ; c'est *ce que nous appelons* la *réciprocité* : elle devient une ligne de force de *notre nouvel* état d'esprit.

Il n'y a, au demeurant, aucune *opposition entre* la *présence* de la France à l'extérieur et notre objectif de pluralisme. Pour conserver une diversité sans laquelle *« l'humanité, confondue dans un genre de vie unique, serait une humanité ossifiée »*, comme dit Claude Lévi-Strauss, le monde a besoin d'une France à qui la volonté donne la *« capacité de créer, de transformer, d'inventer sur toutes les formes de l'élaboration humaine et collective »* (le président de la République à Figeac). En *même temps, pour* conserver et renforcer sa place, la France doit contribuer à l'épanouissement des autres cultures.

En aidant la présence des langues étrangères dans son enseignement, et en contribuant au renforcement des langues nationales dans les pays en développement, la France appuie sa propre langue, qui, pour vivre et s'épanouir dans le monde actuel, a *besoin que s'affirme partout une* situation de pluralisme linguistique.

En Haïti, la Saint-Domingue esclavagiste de jadis, nous soutenons *un programme d'éducation par le* créole, seul moyen d'alphabétiser les enfants. Jusqu'à cette initiative, on leur apprenait, dès la maternelle, le français, qui, n'étant pas parlé par les parents, n'était pas assimilé par les enfants. C'était le meilleur moyen de conserver *la* population analphabète. Au contraire, le *développement du créole permet*, après les premières années d'enseignement, d'introduire le français, une fois la conscience dotée de ses moyens d'expression, enracinés dans l'histoire des Africains déportés. C'est par le créole, en effet, qu'ils maintenaient une part de leur identité culturelle et de leur héritage.

∴

Passer de la gestion à la politique, c'est faire que le lycée franco-hellénique d'Athènes, ou le lycée *Bourguiba de Tunis*, deviennent des établissements biculturels, *c'est-à-dire soient autant* consacrés à l'enseignement de la langue et de l'histoire des Grecs *ou des* Tunisiens qu'à celui de notre langue et de notre histoire.

La mécanique bureaucratique avait prévu que, à la rentrée de 1983, les cours de langue grecque dont nous avions décidé l'instauration seraient donnés au lycée franco-hellénique après le départ des minibus reconduisant les élèves en ville. La mesure pénalisait les enfants, grecs ou français, qui, ou bien renonçaient à suivre cet enseignement en grec, ou bien se débrouillaient pour rentrer chez eux à pied, le lycée étant très *loin du centre de la ville. Ce fut* une des nombreuses occasions où nous *avons dû manifester* que la volonté d'établir des relations privilégiées entre la France et la Grèce passait avant les nécessités administratives qui, paraît-il, imposaient les horaires tardifs des enseignements grecs.

Gérer, c'est distribuer, *répartir*, harmoniser, suivre un dossier pour le faire aboutir ; dans le concept de gestion et dans la tradition française qui l'a forgé, pour respectable qu'elle soit, l'innovation et l'audace ne sont pas nécessairement connues. *On ne peut certes créer* sans gérer ; mais on peut souvent gérer *sans créer*, sans trouver des formes nouvelles qui conduisent à d'autres *mentalités, celles du changement* et de l'ouverture. Trop souvent la gestion sert d'alibi à l'immobilisme. Il faut l'utiliser comme un savoir, il faut en connaître les contraintes et en apprécier la réalité, il ne faut jamais s'y soumettre passivement. *Il faut tout simplement* un projet : la gestion devient alors la mobilisation hardie, dans la rigueur, des moyens au service d'une ambition.

Cette ambition d'une France présente au monde par sa culture, sa *science* et sa technique, s'appuie sur les *réalisations* accomplies depuis *le 10 mai. Le général* de Gaulle nous a enseigné qu'un pays existait au-dehors lorsqu'il existait *au-dedans*. Le mouvement donné à la politique culturelle par M. Lang comme celui imprimé à la recherche scientifique et technologique par M. Chevènement étayent notre politique culturelle extérieure.

L'action pour le français et la francophonie, une démarche audiovisuelle extérieure de coopération et de réciprocité, des échanges scientifiques et techniques privilégiés, un programme de sciences sociales et *humaines, l'appui* apporté à la création internationale par un nouveau *projet d'échanges artistiques*, voici quelques-uns de nos objectifs.

Dans une telle politique, la construction européenne accompagne la volonté de rééquilibrer les échanges entre le Nord et le Sud, dans un esprit de solidarité. Il ne s'agit pas d'un projet partisan, mais d'une *ambition nationale*.

● *M. Georges Marchais* conduira une *délégation du parti* communiste français en Chine du 13 au 26 octobre, annonce un communiqué du P.C.F. Cette délégation sera composée de *MM. Maxime Gremetz, secrétaire* du comité central, Jean-François Gau, Raymond Jeanne, membres du comité central, et de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, député des Hauts-de-Seine, *précise* le communiqué.

● *Erratum*. — Dans l'article de Maurice Delarue sur « *Les droits de l'homme et les relations* internationales » *(le Monde* du 30 sptembre) il *fallait* lire que *« le Canada »* (et non *« les Caraïbes »)* était signataire de l'Acte final de la conférence d'Helsinki sur la sécurité et la *coopération* en Europe (C.S.C.E.).

EUROPE

Turquie

APPROUVÉ PAR LE MONDE DES D'AFFAIRES

Le report à sept ans d'un véritable retour à la démocratie déçoit les milieux intellectuels et ouvriers

Ankara. – Alors que vient de commencer la troisième année de pouvoir militaire, l'opinion turque, qui semble toujours marquée par le traumatisme des années d'instabilité politique, de terrorisme chronique et par le souvenir de la grave crise économique qui avait précédé l'intervention du 12 septembre 1980, continue dans sa grande majorité de soutenir les généraux qui, estime-t-elle, tiennent l'une après l'autre les promesses de leur calendrier.

Mais nombreux sont aussi les pessimistes qui, à quelques semaines du référendum, craignent que le futur ordre constitutionnel ne sacrifie trop les libertés fondamentales au projet de restauration de l'autorité de l'Etat. Tout en reconnaissant volontiers que le coup d'Etat militaire de septembre 1980 a sauvé le pays d'une guerre civile larvée, les milieux intellectuels et ouvriers, ainsi qu'une grande partie de la presse, ne souhaitent nullement faire seuls les frais d'une normalisation qui prévoit les restrictions des libertés politiques et syndicales.

Si le projet de réforme constitutionnelle, adapté le 23 septembre par l'Assemblée consultative, a le soutien des milieux d'affaires, il suscite certaines réserves dans d'autres milieux, y compris dans la presse. L'éditorialiste de l'hebdomadaire *Yanki*, pourtant très sensible aux thèses des généraux, estime par exemple que, sous sa forme actuelle, ce projet ne saurait favoriser la « *paix intérieure* » dont le pays a besoin, mais qu'il encourage « *la polarisation* » et renferme « *des germes de discorde et de lutte* ».

Les généraux se montreront-ils plus libéraux que l'Assemblée consultative, lorsqu'ils discuteront du texte avant de le soumettre au référendum ? Le général Evren en tout cas, a, lors d'un de ses derniers discours, à Afyon fin août, accusé ceux qui mènent campagne contre le projet de Constitution d'agir « *en parallèle* » avec les communistes de l'extérieur. Le chef de l'Etat continue de penser que le système de libertés tel qu'il avait été conçu dans la Constitution de 1961 s'est révélé « *un costume trop large* » pour le pays et qu'il faut désormais l'« *ajuster* ».

Contrairement à la junte, qui avait pris le pouvoir en 1960, le conseil national de sécurité a su maintenir son unité et celle de l'armée. Il a remporté un incontestable succès contre le terrorisme qui a pratiquement disparu. En ce qui concerne la répression, les statistiques officielles font état de

De notre correspondant

44 117 personnes poursuivies depuis l'instauration de l'état de siège en décembre 1978, 25 446 restant toujours détenues fin juillet.

D'autre part, les tribunaux militaires ont prononcé plus de 111 peines capitales dont 34 allaient être confirmées par la Cour de cassation militaire. Le Conseil national de sécurité a approuvé en dernier ressort 26 peines de mort, dont 21 ont été exécutées. Toujours selon les mêmes sources officielles, quelques 605 plaintes faisant état de tortures à l'encontre des détenus ont été déposées. 177 d'entre elles ont été jugées « non fondées ». Des enquêtes sont en cours pour 368 cas et 60 membres des forces de l'ordre ont été inculpés et traduits devant la justice.

Des voix se font plus nombreuses pour préconiser l'accélération des procès politiques en cours devant les tribunaux militaires et qui traînent en longueur. L'éditorialiste du quotidien *Milliyet* note que de nombreux détenus qui « *souffrent de cette attente encourent des peines de prison inférieures à leur période de détention* ».

D'autre part, les conditions de détention provoquent des protestations, parfois des grèves de la faim. Des parents de prisonniers multiplient les démarches auprès du Conseil national de sécurité pour obtenir l'amélioration du traitement imposé à leurs enfants. La comparution, au cours d'un même procès, de simples sympathisants et de suspects aux côtés de véritables « tueurs » est, elle aussi, critiquée.

Les rigueurs de la répression

Les milieux progressistes estiment que les cinquante-deux syndicalistes de la centrale ouvrière DISK et la trentaine de membres d'un bureau de l'Association pour la paix sont jugés « *pour l'exemple* » et ils souhaitent un dénouement rapide de ces procès. La détention constitue, selon eux, une peine injustifiée pour certains aussi longtemps que la responsabilité directe des inculpés dans des activités terroristes n'aura pas été prouvée.

Les généraux sont également peu enclins à pardonner aux anciens chefs de parti qui n'ont toujours pas le droit de faire de déclaration de nature politique. M. Ecevit, ancien président du parti républicain, a été condamné à une peine de prison pour n'avoir pas respecté cette interdiction.

La suppression *de facto* de l'autonomie universitaire, de celle de la magistrature et le renforcement du contrôle du gouvernement sur le fonctionnement de la radiotélévision d'Etat s'ajoutent à l'institution de cours de religion obligatoires dans l'enseignement primaire, à la centralisation des décisions politiques et à l'accroissement du domaine réservé au chef de l'État.

Certains indices de l'économie nationale sont, en revanche, plutôt favorables. L'inflation galopante (104 % en 1980) a été ramenée aux alentours de 35 % tandis que l'évolution du produit national brut, qui était négative, connaît désormais un taux de croissance de 4 %. Les exportations ont également progressé de 60 % environ et la balance des paiements s'est améliorée. Mais, pour les consommateurs, la hausse continue des prix constitue une source de difficultés permanentes, notamment pour les employés d'État et les ouvriers dont le pouvoir d'achat subit une érosion constante. De même, des centaines de milliers de petits épargnants, victimes de faillites retentissantes de banques privées, attendent patiemment d'être remboursés. De leur côté, les industriels se plaignent du taux toujours plus élevé des crédits et sont désorientés face à l'érosion continue de la livre turque par rapport à la monnaie américaine (le dollar, qui valait 82 livres turques il y a deux ans, en vaut aujourd'hui 170).

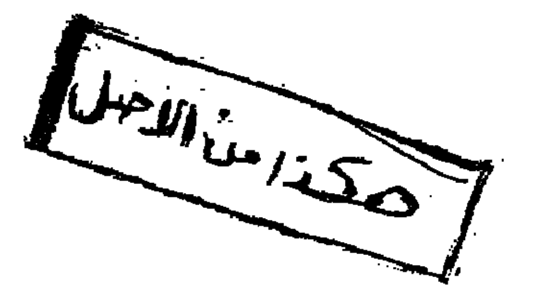
Enfin le droit de grève reste toujours suspendu, et le chômage touche, selon les chiffres officiels, quelque 18 % de la population active.

Avant le référendum sur la nouvelle Constitution, une autre question se posait que les derniers articles élaborés par l'Assemblée consultative ont tranchée il y a quelques jours (*le Monde* du 22 septembre). C'était celle du mode d'élection du futur chef de l'État. Les partisans de la désignation du président de la République par le Parlement s'opposaient aux adeptes de l'élection au suffrage universel direct d'un président dont les pouvoirs seront considérablement élargis par rapport à ceux de ses prédécesseurs.

Le débat est clos, puisque le projet précise que, en cas d'adoption de la nouvelle Constitution par référendum, le général Evren deviendra automatiquement président pour sept ans. Il sera assisté par un conseil présidentiel, où siégeront les chefs d'état-major actuellement membres du Conseil national de sécurité. Ces derniers, ainsi que le général Evren, garderont leurs responsabilités dans la hiérarchie militaire jusqu'aux élections générales, qui, au printemps 1984 au plus tard, doivent désigner un Parlement.

L'équipe dirigeante actuelle conservera donc le pouvoir, sous la présidence du général Evren, jusqu'en 1990.

ARTUN UNSAL.



LA DÉCOUVERTE D'UN COMPLOT MILITAIRE

Les socialistes face aux militaires

(Suite de la première page.)

Car c'est bien à les déloger de leurs bastions qu'aspire le P.S.O.E. « *Notre véritable objectif*, affirme M. Gonzalez, *c'est de mettre fin à la mainmise d'un même petit groupe en place depuis des décennies sur le pouvoir politique, économique et administratif. Contrairement aux apparences, c'est un objectif extrêmement ambitieux si l'on observe l'histoire récente de l'Espagne. Sa réalisation est une condition* sine qua non *pour que les institutions démocratiques puissent réellement fonctionner dans ce pays.* »

Parler de « pouvoirs de fait » à Madrid, c'est évoquer avant tout les forces armées. Depuis la commotion produite par la tentative de putsch du 23 février 1981, les Espagnols regardent avec perplexité du coté des casernes. La découverte, le 2 octobre, d'un nouveau complot militaire montre d'ailleurs qu'ils n'ont pas tort. Le journal *El Alcazar*, porte-parole de l'extrême droite, multiplie les diatribes *contre le P.S.O.E. qu'il* accuse de vouloir purger, voire démanteler, les forces armées. Les principaux chefs militaires restent apparemment sereins. *La* plupart se taisent, et d'autres se veulent rassurants. Par exemple, le capitaine général de la région militaire de Séville, le lieutenant-général Manuel Saavedra, qui affirmait le 24 septembre dernier : « *Pour l'armée, il n'y a pas de droite ou de gauche, il n'y a que la patrie. Que le pouvoir exécutif soit aux mains des représentants de l'une ou l'autre idéologie ne nous affecte pas.* » *Cette déclaration apparaîtrait peut-être ailleurs comme une redondance, mais en Espagne elle est encore bien nécessaire* », commente M. Gonzalez.

Le thème militaire est pour les socialistes l'un des plus délicats. Les Cassandre annoncent une réédition réussie du 23 février avec bien souvent l'intention de détourner du P.S.O.E. le « vote de la peur ». « *Il ne faut pas s'attendre à un golpe* (coup d'Etat) *au sens classique*, affirme toutefois un lieutenant-colonel désapprobateur. *L'ère des pronunciamientos dans le style du dix-neuvième siècle a pris fin en Espagne, en février 1981, avec l'opération du lieutenant-colonel Tejero. Aujourd'hui le véritable golpe s'est le poids des forces armées dans la vie politique. Il est assez grand pour que le P.S.O.E., une fois parvenu au pouvoir, renonce à les transformer. Les socialistes se contenteront de rechercher la coexistence avec les militaires.* »

Appliquer les lois

« *Il est peut-être vrai que le sommet de la hiérarchie n'est pas en faveur d'une intervention violente,* affirme un commandant plus pessimiste. *Les lieutenants-généraux en fin de carrière ne sont pas disposés aujourd'hui à se lancer dans une aventure d'au- Milam del Bosch le 23 février 1981 et sa lourde condamnation les ont fait réfléchir. Le danger vient plutôt des généraux de brigade ou des colonels qui accéderont dans quelques années aux postes de premier plan et qui sont plus vindicatifs. Les socialistes se trompent s'ils s'imaginent qu'ils ont pu convaincre les militaires de leur modération. Dans les casernes, ils apparaissent toujours comme les marxistes qui vont légaliser l'avortement, mettre fin à l'enseignement privé et détruire les valeurs traditionnelles de la société espagnole.* »

Le programme militaire du P.S.O.E. est pourtant modéré. Celui de l'U.C.D. lui ressemble d'ailleurs presque point par point. « *Le problème n'est pas de réformer l'arsenal légal, mais de l'appliquer plus strictement* », affirme M. Enrique Mugica, député, ancien président socialiste de la commission de défense du Congrès. « *Il nous faudra insister clairement d'entrée de jeu sur la subordination des forces armées au pouvoir civil*, précise un autre parlementaire socialiste, M. Luis Solana. *Le choc psychologique que provoquera pour les militaires l'arrivée des socialistes au pouvoir laissera peut-être un répit pendant lequel nous pourrons clarifier les choses.* »

Ce n'est pas une tâche facile. *Les ministres* de la défense de l'U.C.D. avaient jusqu'ici cherché à s'assurer la « non-belligérance » de l'institution militaire, en lui concédant une *large autonomie*. Ainsi, le pouvoir civil avait systématiquement entériné les propo*sitions de nomination formulése* par la hiérarchie, même au niveau le plus élevé. Les principaux chefs militaires actuels, y compris les capitaines généraux, ont donc été choisis d'abord en fonction de la confiance qu'ils inspirent à leurs pairs. N'est-il pas paradoxal, par exemple, qu'un officier dont le comportement n'avait pas été très clair lors de la tentative de putsch de février 1981 ait pu être nommé à la tête d'une région militaire ?

Le P.S.O.E. affirme vouloir rompre avec cette politique. La question des nominations sera le premier test qui permettra de juger de sa capacité à affirmer son autorité. « *Pour ce qui est des promotions, il s'agit de respecter au maximum les critères techniques en s'en tenant à l'avancement automatique*, précise un député socialiste, spécialiste des thèmes militaires, *ce qui évitera de heurter inutilement les susceptibilités et de donner l'impression de vouloir briser des carrières. Mais pour les affectations au plus haut niveau, comme les chefs de région militaire et de grande division, nous entendons exercer pleinement nos prérogatives de choix. Cela ne signifie pas que nous nommerons des officiers dont la fidélité à la démocratie est assurée.* »

La lutte contre l'ennemi intérieur

Le P.S.O.E. maintiendra-t-il en *fonction* les membres de l'actuel comité des chefs d'état-major, l'échelon le plus élevé de la hiérarchie militaire et le principal exécuteur de la politique de défense ? Toute décision dépendra sans doute consultations avec le roi. La nomination en janvier dernier de ses membres actuels avait été accueillie favorablement par les milieux militaires démocratiques. Ceux-ci sont aujourd'hui plus réticents : si les nouveaux responsables militaires ont effectivement fait preuve d'une auto*rité qui faisait défaut* à leur prédécesseurs, ils ne se sont pas distingués par des démonstrations d'adhésion au système démo*cratique*.

Certaines des réformes militaires du P.S.O.E. ne sont pas du goût des vetras. C'est le cas de la refonte de la justice militaire qui ne doit être compétente, selon le programme socialiste que pour « *les délits commis par des militaires en service actif et qui, en outre, lèsent des intérêts de nature spécifiquement militaire* ». Une telle réforme aurait fait comparaître les auteurs du putsch manqué du 23 février 1981 devant un tribunal civil qui aurait sans doute *manifesté moins de man*suétude à leur égard.

Le redéploiement territorial de l'armée « en fonction de critères opérationnels » proné par les socialistes est une réforme importante : « *Il s'agit d'une part de déplacer vers les Pyrénées et le sud de l'Andalousie les principales unités qui sont actuellement concentrées près des grandes villes*, explique un responsable socialiste. *Les forces armées espagnoles ne doivent plus être axées comme à l'époque du franquisme sur la lutte contre un hypothétique ennemi intérieur, mais, comme toutes les armées européennes, protéger le pays contre un éventuel ennemi extérieur.*

» *Il faut, d'autre part, transformer progressivement les actuels la rois des prérogatives militaires, administratives et juridictionnelles en chefs de grandes unités au pouvoir simplement opérationnel. La hiérarchie militaire a aujourd'hui conscience que cette réforme est indispensable pour omderniser nos forces armées et si les ultras veulent s'y opposer, c'est eux qui se trouveront isolés au sein de leur institution.* »

Les motifs de friction avec l'extrême-droite ne manqueront donc pas. Les articles incendiaires d'*El Alcazar*, protestant contre les intentions du *P.S.O.E.* de rattacher davantage la garde civile au ministère de l'intérieur (2) ou contre sa proposition de faire accomplir par les conscrits le service militaire dans leur région, donnent un vant-goût des affrontements à venir - Le thème de la réforme de l'enseignement militaire parat tout aussi délicat : les socialistes veulent multiplier les contacts tant au niveau de professeurs que d'étudiants entre les académies militaires et les universités civiles, subordonner à un système de concours l'accès *des centres d'enseignement* militaire, faire dépendre davantage du ministère de la défense et non des chefs d'état-major les différents plans d'études.

« *Il n'y a rien de bien révolutionnaire, dit-on* au P.S.O.E. *Nous voulons simplement européaniser nos forces armées. Dans l'Espagne actuelle, il est vrai que c'est déjà beaucoup.* » Même si, comme le souligne un officier démocrate réticent, « *les socialistes se trompent s'ils pensent qu'il suffit de moderniser techniquement l'institution militaire pour la transformer en profondeur* ».

TH. M.

(2) La garde civile dont le directeur général est militaire, dépend actuellement du ministère de la défense ou de celui de l'intérieur, suivant le type de mission qu'elle accompilt.

(Dessin de PLANTU.)

Les officiers arrêtés étaient en relation avec les conjurés du 23 février 1981

De notre correspondant

Madrid. — Un nouveau complot militaire a été déjoué à Madrid trois semaines avant les élections législatives du 28 octobre dont les socialistes sont les grands favoris. Trois officiers d'artillerie, les colonels Luis Muñoz et Jesus Crespo, ainsi que le lieutenant-colonel José Crespo (frère du précédent), ont été arrêtés samedi 2 octobre et incarcérés. En relation avec ces arrestations, le lieutenant-général Milans del Bosch, qui purge actuellement sa peine pour sa participation à la tentative de putsch du *23 février* 1981, a été transféré en hélicoptère de Madrid dans un établissement militaire de Séville. Plusieurs des officiers condamnés pour la même affaire ont été mis au secret.

Le ministre de la défense, *M. Oliart, a confirmé dimanche que* les trois officiers détenus préparaient « *une tentative de coup d'Etat qui devait avoir lieu le 27 octobre* », la veille des élections. Un communiqué publié par le ministère de la défense a d'autre part donné quelques indications sur les actions prévues par les conjurés qui voulaient notamment « *contrôler les accès à la capitale* », « *occuper certains centres militaires* » et « *neutraliser plusieurs ministères et organes d'informations* ». Une lourde tâche apparemment *pour trois officiers !*

Dans les milieux officiels, on laisse entendre que le gouvernement n'a pas été pris au dépourvu : son président, M. Calvo Sotelo, se serait réuni, affirme-t-on, avec les ministres de l'intérieur et de la défense dans la nuit de vendredi à samedi, afin d'examiner les informations sur le complot en préparation fourni par les *services de renseignements*. Les arrestations auraient alors été décidées et le roi averti. Il est cependant surprenant que ces arrestations se soient produites alors que les principales autorités civiles et militaires *étaient hors de la capitale. Le roi*, qui était à Oviedo pour la remise des prix de la fondaion du prince des Asturies et le congrès des journalistes européens, a écourté son séjour. M. Calvo Sotelo se trouvait *en Galice* (où il se trouve toujours) tandis que le ministre de l'intérieur, M. Roson, était en voyage au Pays basque. Enfin, le capitaine-général de la région militaire de Madrid, le lieutenant-général Arozarena, est revenu d'urgence de Caceres, en *Estrémadure*.

Les points d'interrogation sont nombreux. Quelles actions prépa*raient* au juste les *conjurés* et, surtout, de quels appuis disposaient-ils ? On se refuse pour le moment à le préciser dans les milieux officiels, où l'on affirme que les ministères de la défense et de l'intérieur poursuivent l'enquête et que de nou*velles arrestations pourraient avoir* lieu. Un juge militaire, le colonel José Muñoz, a d'ailleurs été nommé. Il dispose d'un délai de cinq jours pour se prononcer sur le maintien en prison des trois officiers, qui ne sont pas des inconnus, leurs liens avec l'extrême droite étant avérés. Ils avaient rendu visite à plusieurs reprises dans leur prison à de nombreux condamnés pour *la tentative de* coup d'Etat du *23 février 1981*.

S'agit-il d'un nouveau « soubresaut » *lié à ce putsch manqué* ? Les plus optimistes font valoir que cette nouvelle conjuration est plus modeste et qu'elle a, cette fois, été détectée à temps par les services de renseignements. Il est toutefois surprenant que les capitaines-généraux de plusieurs régions *militaires aient* été rappelés d'urgence à leur poste samedi. Le gouvernement craint-il *que le complot* n'ait des ramifications en dehors de la capitale ou veut-il éviter d'éventuels mouvements de solidarité en province avec les détenus ? Les plus pessimistes rappellent que l'existence d'un « mouvement des colonels » qui *disposerait d'une certaine audience* parmi les officiers de grade intermédiaire avait été plusieurs fois mentionnée lors du procès des putschistes.

Les mêmes noms...

Dans les milieux de gauche, on souligne que ce nouveau complot montre l'urgence d'une action plus *ferme* contre les officiers séditieux. Est-il admissible, par exemple, que les principaux conjurés du 23 février, qui purgent leur peine dans des casernes et non dans un établissement pénitentiaire, disposent d'un droit de visite pratiquement sans contrôle et soient autorisés à recevoir des communications téléphoniques ? Les nombreuses démarches *des avocats* des putschistes destinées à obtenir pour leurs clients un régime de faveur, s'éclairent maintenant d'un jour nouveau.

Il est significatif, ajoute-t-on dans les mêmes milieux, que ce soit toujours les mêmes noms qui apparaissent à chaque nouvelle tentative. Il s'agirait, par une série d'actes de provocation, de forcer le som*met de la hiérarchie militaire* à se manifester et à faire pression sur le pouvoir civil pour qu'il accepte une série de mesures destinées à tranquilliser l'armée. En faisant ainsi office de « détonateur », ces colonels espèrent convaincre leurs pairs, mécontents de la situation politique, mais, pour la plupart, peu décidés à agir.

La *découverte de cette nouvelle* conjuration influera-t-elle les électeurs le 28 octobre ? Un « vote de la peur » pourrait provoquer un reflux des voix vers les formations de droite alors que l'on prévoyait en général une victoire assez facile pour les socialistes. Parmi ces derniers, certains se demandent même si l'affaire n'a pas été délibérément amplifiée dans ce but. Le P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol) est, en tout cas, conscient du danger et cherche à rassurer. « *On pouvait s'attendre que quelques-uns s'inquiètent à la veille d'élections qui peuvent signifier le changement*, a affirmé son secrétaire général, M. Felipe Gonzalez. *Mais si nous l'emportons, nous allons vraiment gouverner.* » Les socialistes semblent vouloir jouer la carte de la fermeté afin de persuader le pays qu'ils agiront de manière à couper court une fois pour toutes aux manœuvres de « déstabilisation » de la démocratie. Ce qui, de toute *évidence, n'a pas encore été fait*.

THIERRY MALINIAK.

LE LIEUTENANT-COLONEL TEJERO : « ÇA PUE LE MARXISME... »

Madrid (A.F.P.). — Le lieutenant-colonel Antonio Tejero, principal protagoniste du *coup d'Etat manqué du 23 février 1981*, s'est déclaré, samedi 2 octobre, prêt à répéter sa tentative putschiste. Dans des déclarations reprises par le quotidien madrilène *El Pais* (indépendant), le lieutenant-colonel a affirmé qu'il n'avait aucun remords et qu'il était disposé à se soulever contre le roi Juan Carlos si *celui-ci* « *agissait contre l'Espagne* ».

Si les socialistes gagnent les élections du 28 octobre prochain, « *la seule alternative possible sera de grouper les forces nécessaires pour les expulser d'Espagne* », a-t-il ajouté, affirmant que le marxisme constitue le plus grand danger pour l'Espagne, et que, actuellement, « *ça pue le marxisme* ».

Le lieutenant-colonel a ajouté qu'il n'avait aucune confiance dans le leader du parti conservateur d'Alliance populaire (A.P.), M. Manuel Frage, et que si ce dernier gagnait les élections, cela « *ne servirait à rien* ». Son *fils*, Ramon Tejero, un lycéen de dix-huit ans, inscrit à Valence sur les listes de Solidarité espagnole, a présenté dans cette ville le programme du parti, qui se résume, a-t-il dit, en quatre idées essentielles : « *Dieu, patrie, ordre et travail.* »

Danemark

UN DIRIGEANT DU P.C. CONDAMNÉ POUR DÉTENTION CLANDESTINE DE DEVISES

(De notre correspondante.)

Copenhague. — M. Ingmar Wagner, membre du comité central du parti communiste danois, chargé des relations avec l'étranger, a été condamné à une amende de 2 000 couronnes (1 600 F) pour infraction à la législation sur les devises. A la suite d'un cambriolage commis à son domicile l'hiver dernier (*le Monde* du 7 mars 1982), la police avait découvert qu'il détenait dans un coffre-fort quelque 200 000 deutschemarks. Au cours de l'enquête, M. Wagner avait refusé d'expliquer aux autorités la provenance de cet argent, affirmant qu'il lui avait été confié et qu'il ignorait à quoi il était destiné. Le ministère de la justice conservera donc cette somme jusqu'à l'identification de son propriétaire.

Le président du parti communiste, M. Joergen Jensen, a déclaré que seuls lui-même et M. Wagner connaissaient l'existence de ces fonds, fruit de collectes faites hors frontières à l'intention de certains partis frères vivant dans la clandestinité, et que, par conséquent, « *on ne souhaite pas moucharder* ». Quant à la police danoise, elle a toujours affirmé qu'elle était vraiment tombée sur cette affaire par hasard, et qu'il ne s'agissait pas là d'un coup monté à des fins politiques. La rumeur a couru — et court toujours — que cette somme devait financer les mouvements pacifistes européens.

C. O.

● *La lutte du gouvernement français* contre le terrorisme est « *exclusivement tournée vers le terrorisme sur son propre territoire* », a déploré, samedi 2 octobre le ministre espagnol de l'intérieur, M. Roson. Tant que cette situation persistera « *nous n'attendrons aucun bénéfice de cette lutte* », a estimé M. Roson. « *Nous aurons fait un pas en avant quand le gouvernement français comprendra que l'existence du terrorisme exige l'unité entre Etats* », a-t-il poursuivi.

(A.F.P.)

Le principal producteur espagnol d'aluminium a suspendu ses paiements

Huit mille emplois concernés

La société Aluminio Espanol, principal producteur d'aluminium de la péninsule ibérique (160 000 tonnes), employant 8 000 personnes, n'a pu payer les intérêts (8 millions de dollars) d'une dette de 350 millions de dollars (2,5 milliards de francs), contractée auprès d'un consortium de banques étrangères, dont la Bank of America, la Citibank, la Royal Bank of Canada et Orion Bank. En conséquence, la société a été mise à la veille du week-end, en état de cessation de paiements.

Le principal actionnaire d'Aluminio Espanol avec 55 % du capital et l'Empresa Nacional de Aluminio, filiale de l'Institut national de l'industrie (INI), le deuxième actionnaire étant le groupe canadien Alcan et le troisième, Aluminio de Galicia, filiale du groupe français PUK.

Cette suspension de paiement la plus importante de l'histoire financière *de l'Espagne, se produit peu de* jours après que le premier groupe pétrochimique du pays, Explosivor Rio Tinto ait annoncé, lui aussi, la suspension de paiement *des intérêts* de sa dette. Elle est aussi la première défaillance d'un groupe industriel contrôlé par l'Etat, à travers l'INI, dont la gestion, et, dit-on, la mauvaise volonté mise à honorer ses engagements, deviennent un enjeu politique à moins d'un mois des élections.

Les difficultés d'Aluminio Español sont dues à la crise qui ravage le marché de l'aluminium affligé *de* surproduction et d'une chute des prix qui a dépassé 30 % en un an. Elles sont dues également à des coûts de production élevés, à une mauvaise appréciation des possibilités de marché en 1978 lors de la création de la firme et, enfin, à une mauvaise gestion, mise en cause par le groupe PUK le dernier, très ancien producteur d'aluminium en Espagne avec sa filiale à 67 %. Aluminio de Galicia (160 000 tonnes d'aluminium) avait été vivement incité à prendre 20 % du capital il y a quatre ans, malgré ses objections. Il y a un an, PUF avait déjà répondu à ce premier appel aux actionnaires. Aujourd'hui, appelé en garantie pour 25 % des intérêts, il demande que le problème industriel soit réexaminé, c'est-à-dire que la production, très largement exportée, soit réduite.

Italie

● *Arrestation d'un chef des Brigades rouges.* — Une dizaine de membres des Brigades rouges, dont le chef de la « colonne napolitaine », Vittorio Bolognesi, ont été arrêtés au cours d'une vaste opération antiterroriste, menée à Bagnoli, dans les faubourgs de Naples. La police a découvert, au cours de la même opération, deux bases clandestines contenant tout un arsenal, dont les armes volées lors de l'assaut, l'été dernier, de la caserne de Santa Maria Capua Vetere, au nord de Naples, et de l'attaque contre un convoi militaire à Caserte (qui avait fait trois morts parmi les forces de l'ordre). — *(A.F.P.)*

Suisse

● *Attentat contre une usine d'aviation.* — Un incendie criminel a détruit quatre avions légers à usages multiples dans l'usine Pilatus, le 3 octobre dans la matinée, dans le demi-canton de Nidäald. Il s'agit d'un attentat revendiqué par un groupe encore inconnu qui s'est donné le nom d'Aurore au Bürgenstock. Il a déclaré vouloir empêcher de nouvelles livraisons d'armes au Guatemala. — *(Corresp.)*

EUROPE

EN ESPAGNE

LA DIALECTIQUE DES PISTOLETS

A chaque alerte qui semblait menacer son régime, basé sur une rigoureuse ségrégation entre vainqueurs et vaincus de la guerre civile, Franco avait coutume d'évoquer les « *vieux démons* » d'une Espagne supposée immuable pour tenter d'exorciser le « *péril rouge* ». Sept ans après la mort de Franco, chaque « coup de fièvre » des casernes continue de faire trembler l'Espagne nouvelle, démocratique mais fragile. Les fantômes sinistres des « *conjurations noires* » n'ont pas disparu de la conscience collective. On l'a bien vu le 23 février 1981 : le coup d'audace, et de folie, d'un lieutenant-colonel de la garde civile a aussitôt fait ressurgir les « réflexes » du 18 juillet 1936, du nord au sud de la Péninsule. Que trois colonels soient arrêtés à Madrid, impliqués dans un « complot » militaire, et tout un peuple, tranquille mais stupéfait et vaguement inquiet, s'interroge sur l'ampleur de la « conjuration » et sur ses conséquences.

Il n'est pas si simple d'oublier la longue tradition de *pronunciamentos* ni le drame sanglant qui a profondément marqué plusieurs générations d'Espagnols. Il est difficile de ne pas tenir compte de la grogne d'une notable fraction des forces armées, irritées, sinon exaspérées, par la perspective d'une victoire électorale de la « gauche » au scrutin du 28 octobre.

Les Espagnols de 1982 sont à la fois solidement installés dans leur nouveau statut d' « Européens », même s'ils ne le sont pas à part entière, et encore hantés par leur passé récent. La « transition » est un succès : le passage délicat des institutions autoritaires du franquisme à un régime démocratique moderne s'est effectué sans violence et sans remous excessifs. Même si l'interminable « cancer » basque a pu, à l'occasion, susciter des « bavures » policières, la démocratie espagnole modèle 1982 vaut bien celle des autres nations déjà intégrées dans le club Europe. Pourtant, l'Espagne d'aujourd'hui, si radicalement différente de celle de 1936, conserve sa spécificité : les coups de gueule des centurions en colère font aussitôt craindre un possible retour à cette « dialectique des pistolets » qui tenait lieu de débat politique avant la tourmente des années 30.

Même si le gouvernement s'applique, comme il l'a fait au mépris de toute évidence en février 1981, à minimiser l'ampleur des complots militaires contre le régime. Et même si l'opinion, qui rejette dans son immense majorité cette glissade vers les extrémistes, se réfugie dans un optimisme résolu, pourtant plusieurs fois mis à l'épreuve depuis 1975.

C'est d'abord que la « transition » exemplaire et admirable s'est faite sans « rupture ». En un sens, c'est une leçon de tolérance : pas d'épurations, pas de règlements de comptes, pas d'exclusives. Dirigeants franquistes opportunément reconvertis à la démocratie et leaders de gauche acquis à la coexistence ont joué ce jeu, convaincus les uns et les autres qu'il n'y avait pas d'autre issue possible, sauf à imaginer une escalade de violence, seulement envisagée par les minorités irréductibles. Mis en place par Franco mais ayant choisi la voie démocratique, le roi Juan Carlos, modérateur d'une armée réticente, est le symbole de cette coexistence réussie.

Les officiers « démocrates » sont minoritaires

Ce refus raisonnable d'une « rupture » entre l'ancien régime autoritaire et le nouveau système démocratique a aussi son revers. L'armée a perdu quelques-uns des chefs de file des courants ultras par le jeu des promotions et des mutations. Elle est restée, dans ses profondeurs, imprégnée d'esprit franquiste. On l'a vu à l'ampleur de sa compromission dans l'affaire du 23 F (le 23 février 1981) et à ses réactions pendant le procès du lieutenant-colonel Tejero et du général Milans del Bosch. L'armée a reproché la légalisation du parti communiste à M. Suarez — et elle le lui reproche encore. Elle a critiqué la « faiblesse » du gouvernement centriste dans la difficile lutte contre le terrorisme basque. Et elle a si nettement remis en question le statut des autonomies que socialistes et centristes ont conclu — au lendemain du 23 F — un véritable pacte tendant à limiter, en tout cas à réglementer, les autonomies régionales. Il faut admettre que les officiers « démocrates » sont restés minoritaires comme ils l'étaient, sous l'ancien régime, pendant un combat clandestin qui ne leur a pas été pardonné.

Il n'y a pas que l'armée, et les socialistes de M. Felipe Gonzalez le savent bien qui ont, depuis 1975, adapté leur stratégie aux réalités de l'Espagne de la « transition ». Il ne suffit pas de changer les institutions pour changer les mentalités. C'est un fait admis par tous que de larges secteurs de l'administration, de la police, de la justice, des milieux d'affaires, de la banque et de l'Eglise sont restés ou sont redevenus « franquistes ». Non pas nostalgiques d'un ancien régime dont la renaissance est, en toute hypothèse, exclue. Mais hostiles en tout cas aux perspectives offertes par la victoire annoncée d'un parti socialiste, certes rénové, modernisé, aseptisé et « garanti » par l'Internationale socialiste, mais qui apparaît malgré tout comme l'héritier des vaincus de 1939. Cette fraction « conservatrice » de l'opinion, déçue par un « centre » qui offrait en 1977 les avantages de la « continuité » et de la « démocratie » risque de refluer massivement à droite, accélérant ce phénomène de polarisation gauche-droite de si funeste mémoire.

Le 23 F a directement contribué à la désagrégation du parti centriste. Il a indirectement incité le parti socialiste à tempérer encore plus son programme politique et mis les communistes, déchirés, dans l'obligation de proclamer leur volonté de rester en dehors de toute coalition de gauche. Si les socialistes l'emportent le 28 octobre, ils devront d'abord leur victoire à cette décomposition du centre. Les « écarts » de quelques colonels, partie visible des remous militaires, ne sont que des sonnettes d'alarme. L'Espagne post-franquiste a donné une leçon de modération. Il lui reste à faire la preuve qu'elle peut aussi pratiquer l'alternance, règle majeure de la démocratie.

MARCEL NIEDERGANG.

NEUF ALERTES DEPUIS LA MORT DE FRANCO

La conjuration militaire dénoncée, samedi 2 octobre, à Madrid, par les autorités, est la neuvième « alerte » pour le régime démocratique depuis la mort du général Franco, en novembre 1975. Voici un rappel des huit précédentes :

- *17 août 1977* : attentat manqué contre le roi Juan-Carlos et le chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez.
- *13 novembre 1977* : la Moncloa, siège du gouvernement, est mitraillée à deux reprises.
- *18 janvier 1978* : nouveau mitraillage de la Moncloa.
- *11 novembre 1978* : opération Galaxie. Cinq officiers convaincus d'avoir préparé un coup de main contre le gouvernement sont arrêtés.
- *23 février 1981* : les Cortès (Parlement) sont prises d'assaut par près de trois cents gardes civils commandés par le lieutenant-colonel Tejero. Ils gardent en otages pendant dix-huit heures le gouvernement et tous les députés. Des militaires de haut rang, en particulier le général Milans del Bosch et le général Armada, ancien précepteur du roi, sont impliqués dans cette opération.
- *23 juin 1981* : découverte d'un complot contre la sécurité de l'Etat.
- *6 décembre 1981* : manifeste en faveur des putschistes de février, signé par une centaine d'officiers et de sous-officiers.
- *Février 1982* : une lettre des militaires « au roi d'Espagne » circule dans les casernes. Elle affirme que la transition démocratique est un échec.

R.F.A.

LES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES A L'ÉPREUVE DU CHANGEMENT

(Suite de la première page.)

M. Mitterrand en avait fait lui-même l'expérience. Après avoir affirmé son intention de rompre un tête-à-tête avec Bonn qu'il trouvait exclusif (et sans doute trop marqué par le style de son prédécesseur), il avait rapidement retrouvé, dès le deuxième sommet, un ton beaucoup plus unitaire vis-à-vis de la R.F.A. Même si, avant et depuis, Paris s'est efforcé de rééquilibrer ses rapports avec les autres grands pays de la Communauté européenne, la Grande-Bretagne et l'Italie. Au demeurant, ce maintien de cap dans les relations franco-allemandes s'était effectué alors que, à différents signes, on pouvait penser que le courant de sympathie personnelle entre MM. Schmidt et Mitterrand n'était pas considérable.

Un partenaire économique moins accommodant

En réalité, l'inquiétude que l'on peut éprouver à Paris quant à l'avenir des rapports avec Bonn porte beaucoup moins, dans le domaine diplomatique, sur les relations strictement bilatérales telles qu'elles fonctionnent grâce au traité dont on fêtera en janvier prochain le vingtième anniversaire, que sur les possibilités d'action commune avec la R.F.A. vis-à-vis de tierces puissances. Qu'il s'agisse de l'attitude à adopter à l'égard des Etats-Unis, du Proche-Orient, des relations Est-Ouest ou de certains aspects importants de la politique communautaire (notamment le calendrier de son élargissement), l'identité de vues entre Paris et Bonn risque d'être assez faible. Il est vrai que, dans ces différents domaines, à l'exception sans doute du dernier, l'écart des points de vue peut tout autant provenir de l'évolution des analyses françaises que du changement de gouvernement ouest-allemand.

Cette inquiétude est tempérée par le souci de réalisme que l'on prête, probablement à bon droit, au chancelier Kohl. Ainsi, par exemple, des rapports avec Moscou : il est pour le moins improbable que, dans l'affaire du gazoduc euro-sibérien, Bon infléchisse sa politique et se désolidarise de Paris, en particulier pour des raisons économiques. A l'inverse, une grande incertitude pèse sur les orientations diplomatiques à plus long terme de la R.F.A. A la fois en raison de la proximité d'élections générales anticipées (du moins si elles ont bien lieu le 6 mars) et du rôle que va tenter de jouer, à l'intérieur de la nouvelle coalition, M. Franz Josef Strauss.

Sur ce dernier point, l'incertitude est d'autant plus forte que, même rallié à M. Kohl, le ministre-président de Bavière n'a manifestement pas désarmé, et poursuit le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, d'une vindicte aussi tenace qu'attentive.

Mais c'est, bien plus encore, dans le domaine économique et monétaire que Paris redoute d'avoir désormais à Bonn un partenaire sensiblement moins accomodant que naguère encore (bien que M. Mitterrand, dit-on, ait été un peu déçu par un certain manque d'esprit coopératif de la part de la R.F.A. durant les derniers mois du ouvernement Schmidt). Certes, si M. Kohl parvient à obtenir une certaine relance de l'économie ouest-allemande, ce progrès peut se révéler favorable à la reprise des exportations françaises outre-Rhin.

Mais, outre qu'il est un peu cruel pour un gouvernement français de gauche de devoir espérer le salut d'un succès de la politique conservatrice à Bonn, cette amélioration demeure hypothétique. Le risque de voir la R.F.A. manifester beaucoup moins d'enthousiasme que précédemment à « monter au créneau » pour aider Paris à défendre le franc ou à faire prévaloir son point de vue dans les négociations européennes (notamment agricoles) est, lui, beaucoup plus réel, et risque de se concrétiser plus rapidement.

Au-delà même de ces préoccupations diplomatiques et économiques, le succès des chrétiens-démocrates ouest-allemands peut difficilement ne pas être ressenti par le gouvernement français et les partis qui le soutiennent comme une pierre dans leur jardin, une difficulté politique et psycholopique supplémentaire. Même si la victoire de M. Kohl, au moins dans l'immédiat, doit plus aux jeux parlementaires qu'au suffrage universel direct, elle ne conforte pas l'image d'un « *socialisme que fait son chemin* » en Europe. Et elle risque de contribuer à donner l'impression, pas nécessairement fondée d'ailleurs, d'un certain isolement de la France.

De ce point de vue, la gauche française ne peut être pleinement consolée par le retour au pouvoir des sociaux-démocrates en Suède ni même par le probable succès des socialistes espanols aux élections du 28 octobre prochain. Sans être négligeables, ces deux victoires ne concernent pas, en effet, des pays membres de la C.E.E. Et ce n'est pas faire injure à M. Papandréou que de constater que la présence d'un gouvernement socialiste à Athènes ne peut suffire à donner à la France les points d'appui dont elle a besoin à l'intérieur de la Communauté.

BERNARD BRIGOULEIX.

MOSCOU : PRÉSERVER LE DIALOGUE PRIVILÉGIÉ AVEC BONN

(De notre correspondant.)

Moscou. — Les dirigeants soviétiques n'avaient toujours pas commenté officiellement ce lundi 4 octobre la chute du chancelier Schmidt. Ils entendent juger son successeur sur ses actes, et s'abstiennent de toute appréciation *a priori* négative à son sujet.

Dimanche, la *Pravda* s'est contentée, dans une brève dépêche, de rappeler les dernières déclarations de M. Schmidt sur la nécessité de préserver et de développer, si possible, les relations avec l'U.R.S.S. Ce message codé à M. Helmut Kohl indique bien quelle est la préoccupation majeure de Moscou après le changement survenu à Bonn. Officieusement, on se refuse à tout alarmisme, et on indique que l'U.R.S.S. fera tout pour préserver le dialogue privilégié avec Bonn. Les commentateurs soviétiques estiment en privé que « *les relations bilatérales entre l'U.R.S.S. et la R.F.A. ne devraient pas être modifiées substantiellement, même si un durcissement peut être redouté côté allemand* ». On compare la situation à celle de la France. « *François Mitterrand a été très dur vis-à-vis de Moscou dans les premiers mois de son mandat, sans doute pour rassurer son électorat le plus conservateur. Mais, globalement, les relations sont restées bonnes, car il n'y a pas d'autre politique possible que le dialogue et la coopération économique. Le même phénomène se produira avec M. Kohl.* »

Cela explique la relative sérénité des Soviétiques pour qui les rapports avec l'Allemagne de l'Ouest, normalisés par le traité du 12 août 1970, signé à Moscou par MM. Brejnev et Brandt, sont stables et durables. L'agence Tass les cite d'ailleurs régulièrement comme exemple à suivre pour les Etats à régimes sociaux différents. En raison des difficultés économiques et du chômage en R.F.A., les Soviétiques voient mal, en particulier, comment M. Kohl pourrait réorienter la politique de coopération avec l'U.R.S.S.

Les interrogations portent plutôt sur les relations de la R.F.A. avec les Etats-Unis : « *M. Kohl saura-t-il se démarquer de M. Reagan, comme l'a fait, parfois, M. Schmidt ?* », se demande-t-on à Moscou. Il est vrai que la position de M. Schmidt sur les euromissiles avait été sévèrement critiquée en U.R.S.S. Le 2 juin, l'organe du gouvernements, les *Izvestia*, y voyait « *un risque de compromettre la confiance envers la R.F.A.* ».

(Intérim.)

Les amis de M. Strauss équilibrent les libéraux dans le nouveau cabinet Kohl

Bonn. — *Trois jours après avoir accédé à la chancellerie, quelques heures seulement après avoir présenté son gouvernement au Bundestag, M. Helmut Kohl se rend, lundi 4 octobre, à Paris pour s'y entretenir avec M. François Mitterrand. L'objet officiel du voyage est de préparer le prochain sommet franco-allemand prévu pour les 21 et 22 octobre. Si l'on ignore encore l'effet qu'aura le changement de gouvernement à Bonn sur la teneur des relations franco-allemandes, du moins cette promptitude peut-elle prouver que la question n'est pas tenue ici pour secondaire.*

De notre envoyée spéciale

Il est vraisemblable que M. Kohl et son « nouveau » ministre des affaires étrangères, M. Genscher, auront pour souci de rassurer leur principal partenaire, à la fois sur les conséquences financières que pourrait avoir pour lui une nouvelle politique économique en R.F.A., et sur les conséquences politiques pour les deux pays et pour l'Europe d'une plus grande bienveillance de Bonn à l'égard des positions américaines. Après ce voyage-éclair à Paris, M. Genscher se rendra à New-York pour l'Assemblée générale des Nations unies, où il aura l'occasion de s'entretenir, notamment, avec MM. George Shultz et André Gromyko.

Le nouveau gouvernement ouest-allemand se présentera donc au monde immédiatement après s'être présenté aux Allemands de l'Ouest. Lundi devaient avoir lieu en effet la passation des pouvoirs à la chancellerie, la présentation du cabinet au Bundestag et la première conférence de presse du nouveau chancelier

Le gouvernement se compose de dix-sept membres, comme le précédent, dont neuf chrétiens-démocrates, quatre chrétiens-sociaux et quatre libéraux. On voulait qu'il reflète un meilleur équilibre régional, et cela se traduit par un côté nettement moins « septentrional » que dans l'équipe de M. Schmidt. L'Allemagne du Nord n'est représenté que par M. Stoltenberg, le ministre-président du Land de Schleswig-Holstein, qui prend le portefeuille des finances. La Bavière est en revanche automatiquement surreprésentée puisque quatre postes sont attribués à la formation de M. Strauss, la C.S.U., qui n'existe que dans ce Land

Le parti libéral, et ce n'est pas une surprise car il n'a jamais été question qu'il en fût autrement, conserve deux des principaux ministères : les affaires étrangères et l'économie, avec MM. Genscher et Lambsdorff, les deux artisans du renversement de la coalition socialo-libérale. Cette représentation au sein du gouvernement a encore moins de rapport avec l'importance numérique du parti au Bundestag et dans l'électorat que ce n'était le cas avec le cabinet Schmidt. C'est là le tribut que doivent payer les grands partis à la petite formation qui fait et défait les gouvernements. Le parti libéral conserve également l'agriculture, avec M. Ertl. Il perd en revanche, en échange du ministère de la justice, l'important ministère de l'intérieur, qui revient à un proche collaborateur de M. Strauss, M. Zimmermann.

Ce changement marque, en dépit de l'égalité numérique des postes respectivement attribués aux libéraux et aux chrétiens-sociaux bavarois, une très importante victoire des seconds sur les premiers. Comment les ministres libéraux pourront-ils être « solidaires » de M. Zimmermann après l'avoir été, jusqu'à ces dernières semaines encore, de son prédécesseur M. Baum ? On s'attend que M. Zimmermann mette en œuvre avec zèle la politique de la nouvelle coalition à l'égard des travailleurs immigrés notamment.

La police bavaroise, l'une des mieux équipées de tous les Länder, a montré d'autre part comment elle traitait le problème des manifestations de jeunes. L'affaire du centre de jeunes de Nuremberg, où quatre-vingts adolescents avaient été arrêtés et poursuivis sans que leur participation fût clairement prouvée, avait fait grand bruit jusqu'à Bonn il y a un peu plus d'un an.

Les divergences des socialistes

Outre le ministère de l'intérieur, les chrétiens-sociaux bavarois reçoivent le logement, les transports et le développement. Parmi les neuf ministères qui reviennent aux chrétiens-démocrates, les finances sont attribuées à M. Stoltenberg, l'une des plus billantes personnalités de la C.D.U. et sans doute de ce nouveau gouvernement, qui avait disputé en 1980 le rôle de candidat à la chancellerie qui devait finalement revenir à M. Strauss.

M. Rainer Barzel reçoit pour sa part le ministère des affaires inter-allemandes, ce qui devrait faire grincer des dents M. Willy Brandt. C'est M. Barzel en effet qui avait tenté de le renverser il y a dix ans par la procédure de la motion de censure constructive, par hostilité au traité que M. Brandt était en train de signer avec les pays de l'Est, dont la R.D.A. Dans son discours de vendredi au Bundestad M. Barzel avait critiqué la « *politique du tiroir-caisse* » menée par les sociaux-démocrates à l'égard de l'Allemagne de l'Est, et affirmé qu'il voulait lui substituer une politique d'« *échange de services* ».

Deux échéances sont proches dans le domaine des relations inter-allemandes : la visite que M. Honecker devait faire à la fin de l'année dans sa ville natale de République fédérale et les négociations en vue de la reconduction des accords SWING qui fixent le montant des crédits attribués par la R.F.A. à Berlin-Est. Si l'on en croit le porte-parole de la C.D.U., ces accords ne seront pas reconduits sous leur forme actuelle, à moins que Berlin-Est n'accepte de revenir sur l'augmentation du change obligatoire imposé depuis un an et demi aux Allemands de l'Ouest qui se rendent en R.D.A., augmentation qui a provoqué une chute importante du nombre des passages.

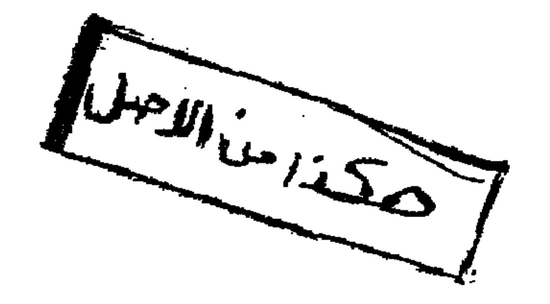
Quant à la visite de M. Honecker, on ignore encore si le chef de l'Etat est-allemand souhaitera la maintenir et si le nouveau gouvernement de Bonn souhaitera en faire une visite officielle. M. Kohl, reprenant les déclarations de M. Barzel en faveur d'une politique raisonnable d'échange de services, a cependant affirmé dimanche qu'il était disposé à rencontrer M. Honecker.

La C.D.U. devrait d'autre part procéder ce lundi à la désignation du successeur de M. Kohl à la tête de son groupe parlementaire. On s'attend que cette fonction échoie à M. Dregger qui a vu le gouvernement du Land de Hesse lui échapper le 26 septembre.

Tandis que le nouveau pouvoir s'installe, le parti social-démocrate paraît aborder en ordre dispersé sa vie dans l'opposition. Un congrès restreint du parti a été convoqué pour le mois de novembre, et un congrès plénier le serait en janvier si des élections devaient être organisées en mars. Le parti devra notamment désigner un successeur au président du groupe parlementaire, M. Wehner, si ce dernier maintient son intention de ne pas se représenter à de nouvelles élections.

Il devra aussi se trouver un nouveau candidat à la chancellerie si M. Schmidt en reste au souhait qu'il a exprimé samedi de « *faire une pause* ». Les divergences entre MM. Brandt et Schmidt, qui s'étaient tues depuis quatre semaines devant l'adversité, ont resurgi au lendemain des élections de Hesse quand M. Brandt s'est mis à parler d'une « *nouvelle majorité de gauche* » qui engloberait les Verts, ou une partie d'entre eux. C'est ce problème des rapports avec les Verts qui alimentera les débats du parti social-démocrate dans les mois qui viennent.

CLAIRE TRÉAN.



Le Monde

politique

LE DÉBAT SUR LES STATUTS DES GRANDES VILLES

L'objectif du gouvernement reste d'affaiblir le maire de Paris quitte à briser l'unité de la capitale

déclare M. Jacques Chirac

Les conseils municipaux de Paris et de Lyon se réunissent, lundi 4 octobre, en sessions extraordinaires pour examiner le projet de loi relatif à la réforme du statut des grandes villes élaboré par le gouvernement (« le Monde » du 30 septembre).

A Paris, M. Jacques Chirac a ouvert à dix heures la séance devant un hémicycle au complet, par un exposé d'une demi-heure environ. Les présidents des groupes politiques devaient ensuite prendre la parole dans l'ordre suivant : M. Pierre Bas (R.P.R.), H. Henri Meillat (P.C.), M. Georges Sarre (P.S.), M. Paul Pernin (C.D.S.) et M. Raymond Long (P.R.). Après ces interventions de la matinée le débat proprement dit devait avoir lieu à partir de 14 heures jusqu'à épuisement des temps de parole impartis à chacun des groupes pour la journée. M. Chirac devait répondre en fin de séance aux divers orateurs, puis après avoir tiré les conclusions du débat, devait appeler l'assemblée municipale parisienne à se prononcer par un vote.

Le maire de Paris s'est engagé auprès du ministre de l'intérieur à lui remettre l'avis du Conseil de Paris avant 20 heures, en prévision d'un examen du projet de loi de réforme des statuts de Paris, Marseille et Lyon par le conseil des ministres de mardi.

A Lyon, le conseil municipal devait se réunir en session extraordinaire — lundi en début d'après-midi et suivre une procédure analogue à celle qui a été adoptée à Paris. Les maires de Paris et de Lyon devaient réunir une conférence de presse commune à Paris le 5 octobre.

Au cours de ces débats l'avis du Conseil d'Etat à propos du projet gouvernemental sera largement évoqué. Le Conseil d'Etat a émis un avis défavorable (« le Monde » daté 3-4 octobre) sur l'ensemble du texte qu'il juge « juridiquement inapplicable » dans sa forme actuelle. Interrogé à ce sujet, M. Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation a déclaré : « Le Conseil d'Etat a déclaré que le texte est constitutionnel et c'est l'essentiel ». « Quant à l'opportunité politique du projet, a-t-il ajouté, « c'est au gouvernement et au parlement de l'apprécier. C'est ce qu'ils feront. »

Selon des commentaires recueillis à la mairie de Paris, le gouvernement est placé maintenant devant trois possibilités : ou maintenir *intégralement son texte au risque d'être désa*voué par le Conseil d'Etat en cas de contentieux ou adopter intégralement les propositions du Conseil d'Etat et apparaitre ainsi « reculer » ou « mixer » un nouveau texte.

M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, souligne que le Conseil d'Etat a estimé que l'ensemble des dispositions du projet étaient « régulières en droit ». « Si, ajoute M. Sarre, le Conseil a pu faire certaines réserves sur l'opportunité du projet, je ne partage pas, en tant que législateurs, ces réserves. En tout état de cause c'est *une question de choix politique qu'il appartient* au gouvernement, puis au Parlement, de trancher.

Ouvrant la séance du Conseil de Paris lundi à 10 heures, M. Jacques Chirac a nomment déclaré : « *La séance extraordinaire de notre conseil d'aujourd'hui est à tous points de vue exceptionnelle dans la mesure où il s'agit d'examiner une réforme su statut de Paris qui n'a été demandée ni par notre assemblée, ni à l'évidence pa rles Parisiens. J'ajoute que votre saisine résulte de ma seule initiative.*

» *Aucune disposition du texte, ni aucune recommandation gouvernementale n'ont prévu une consultation de notre assemblée.* » Le maire de Paris a continué : « *Comment du reste pouvait-il en aller autrement ? Toute discussion suppose au minimum que l'on sache ce sur quoi on va discuter. Je ne referai pas l'inventaire cruel des hésitations et des palinodies de cette marche en zig-zag où, successivement, l'Elysée, le premier ministre et le ministre de l'intérieur ont trouvé le moyen de dire ou d'écrire les choses les plus contradictoires.* »

» *Certes le gouvernement s'était engagé à la légère. L'ampleur de la réaction populaire provoquée par le communiqué du 30 juin dernier a contraint le pouvoir à renoncer à porter ouvertement atteinte à l'unité de Paris. Pour autant, il persiste dans son idée d'instituer dans chaque arrondissement des maires et des conseils élus dotés de pouvoir de décision, tout en maintenant pour la commune de Paris un conseil municipal unique et apparemment souverain...* »

« *La vérité*, estime encore le maire de Paris, *est que si le gouvernement a été contraint de reculer sur les apparences, il n'en poursuit pas moins son objectif initial, qui reste d'affaiblir la municipalité et le maire de Paris, quitte pour cela à briser l'unité de la capitale.* »

« Une manœuvre politicienne »

Après avoir indiqué que, selon lui : « *La conséquence la plus grave est l'atteinte portée à l'unité de gestion de la ville* » puisqu'il « *met face à face d'un côté un conseil et un maire responsable devant l'ensemble de la population parisienne, et de l'autre vingt conseils et vingt maires dotés de pouvoirs propres, tout en engageant la responsabilité de la commune.* »

Le maire de Paris a précisé : « *En créant au niveau de chaque arrondissement, un maire et un conseil élu, qui ne pourront en rien répondre aux attentes de la population, mais qui perturberont le fonctionnement de l'administration municipale, cette réforme apparaitra pour ce qu'elle est, à savoir une manœuvre purement politicienne.* »

« *Mon scepticisme est identique,* a-t-il encore indiqué, *en ce qui concerne l'objectif proclamé de rapprocher l'administration des citoyens. En réalité, les Parisiens risquent de avoir en face d'eux que des administrations impuissantes se stérilisant réciproquement... Nous sommes bien sûr favorables à l'idée de rapprocher davantage l'administration des administrés et d'améliorer la participation des citoyens ; et nous l'avons bien montré au cours de ces six dernières années...* »

» *Il est assurément possible de faire encore plus et encore mieux. Mais qu'on ne nous demande pas de renoncer aux responsabilités que nous détenons à l'égard des Parisiens en acceptant un système d'où ne peuvent résulter que le désordre, le gaspillage de l'argent public et l'irresponsabilité.* »

M. Chirac a terminé son discours en affirmant : « *C'est de Paris qu'il s'agit. N'oublions pas que le rayonnement de Paris est à ce point lié à celui de la France dans le monde ; que toute atteinte à la capitale de notre pays est un coup porté à la France.* »

M. RAYMOND BARRE : un habillage pour un mauvais coup

M. Raymond Barre, ancien premier ministre, député (apprenté U.D.F.) du Rhône, a publié ce 4 octobre un communiqué dans lequel il déclare notamment :

Si Lyon est visé par le projet de réforme du statut des grandes villes, c'est parce qu'il convenait « d'habiller » une réforme qui constitue un mauvais coup porté à la mairie de Paris. Lyon est déjà divisé en arrondissements. Lyon fait partie d'une communauté urbaine : il n'y avait donc aucune raison valable de modifier son statut. C'est ce que d'ailleurs le gouvernement avait, semble-t-il, compris au départ. Il lui a fallu ensuite recourir à de « fausses fenêtres pour la symétrie ».

» *J'approuve les efforts déployés par le sénateur et maire et les élus de Lyon et je m'y associe pleinement ; mais il est, hélas, douteux que de grands changements puissent être obtenus du gouvernement lui-même ou des débats parlementaires. Le parti socialiste, intéressé par les perspectives de places qu'offrent à la fois le scrutin proportionnel et l'augmentation du nombre des élus, défendra sans nul doute le projet dans son état actuel.* »

« *La seule réponse à apporter au gouvernement et au parti socialiste*, conclut le premier ministre, *c'est de gagner les élections municipales, à la fois au niveau du conseil municipal et à celui des conseils d'arrondissements. Pour les gagner, il faut partout une union loyale des diverses formations de l'opposition.* »

LE « LIEN » VEUT CONSTITUER UNE OPPOSITION RÉFORMISTE

Les membres du club d'opposition le Lien se sont réunis samedi 2 octobre, à Paris, en une Journée d'études pour une alternative réformiste. Ils estiment nécessaire que l'opposition se regroupe le moment venu autour d'un projet réformiste capable de rassembler les Français en dehors de tout extrémisme. Ils ont aussi affirmé qu'ils se situaient « *clairement dans l'opposition* ».

M. Lionel Stoléru, ancien secrétaire d'Etat, a souhaité que le Lien « *lance une O.P.A. sur les déçus du socialisme, qui doivent se retrouver comme des opposants à part entière* ». M. Jean Charbonnel, maire de Brive, R.P.R., ancien ministre, a estimé que « *la place des gaullistes est aujourd'hui dans l'opposition au pouvoir des socialistes et des communistes* », ajoutant : « *L'opposition des gaullistes ne doit cependant pas les conduire à fuir la voie du progrès pour se fondre dans un regroupement des droites engluées dans leurs pesanteurs conservatrices. L'opposition ne reprendra le pouvoir que si le courant de la réforme l'emporte d'abord sur celui du retour pur et simple à l'ordre antérieur* ».

UN SONDAGE IFRES-« LE JOURNAL DU DIMANCHE »

50 % des personnes consultées souhaitent que M. Marchais reste à la tête du P.C.F.

Le Journal du dimanche du 3 octobre publie les résultats d'un sondage sur le parti communiste, réalisé par l'IFRES, du 29 septembre au 1er octobre, auprès de mille personnes. 56 % des personnes interrogées (contre 33 %) estiment qu'il y a, actuellement, « *une crise à l'intérieur du parti communiste* », et 44 % d'entre elles (contre 39 %) jugent que M. Georges Marchais « *est un mauvais secrétaire général* ». Cependant, à la question : « *Souhaitez-vous que M. Georges Marchais quitte la direction du parti communiste ?* », 50 % des personnes interrogées (contre 38 %) répondent « non ».

M. Marchais est jugé « *peu crédible* » (73 %), « *autoritaire* » (72 %), « *intolérant* » (71 %), « *drôle* » (68 %), « *incohérent* » (61 %), « *antipathique* » (56 %), « *compétent* » (54 %), « *favorable à l'action de la gauche* » (53 %) et « *peu sincère* » (52 %). 79 % des personnes interrogées (contre 16 %) ne souhaitent pas que M. Marchais « *soit ministre dans un prochain gouvernement* ».

Interrogées sur les « *dirigeants du parti communiste* » qu'elles « *préféreraient voir succéder à M. Georges Marchais* », les personnes consultées ont désigné, sur la liste proposée, MM. Charles Fiterman (26 %), André Lajoinie (13 %), Henri Krasucki et Roland Leroy (8 %) et M. Jean-Baptiste Doumeng (6 %), lequel n'appartient à aucune instance dirigeante du P.C.F.

L'Humanité du 4 octobre critique la « *démarche pour le moins étonnante* » que constitue, selon elle, ce sondage, car, « *s'il est une question qui concerne exclusivement les membres d'un parti, c'est bien celle de savoir qui doit les diriger* ». Le quotidien du P.C.F. relève, cependant, que 50 % des personnes interrogées souhaitent que M. Marchais demeure à la tête de son parti et que, comme le précise *le Journal du dimanche* dans son commentaire du sondage, « *selon 54 % des Français proches de la gauche, M. Georges Marchais est un bon leader pour le P.C.F.* ».

La majorité, la rigueur et la crise

(Suite de la première page.)

L'allusion de M. Bérégovoy visait donc, semble-t-il, M. Jean-Pierre Chevènement.

Au cours de ce même conseil des ministres, plusieurs membres du gouvernement ont pris la parole pour faire état de leurs réserves à propos du plan de M. Bérégovoy. Outre M. Labbarère, ministre chargé des relations avec le Parlement, qui a vivement critiqué l'institution d'une vignette sur les alcools ainsi que le système du forfait hôtelier à l'hôpital, M. Créteau, ministre de l'environnement (*mais aussi maire* de La Rochelle), a pris la défense du cognac. MM. Fiterman et Ralite, respectivement ministres des transports et de la santé, se sont élevés contre le dispositif du forfait hospitalier, estimant *que celui-ci est inadmissible, tout en se déclarant d'accord sur l'ensemble du dispositif.*

Au-delà de cette difficulté, il faut se souvenir aussi que le P.C.F. avait fait connaître, de longue date, ses propres propositions pour une réforme de la Sécurité sociale. Il peut avoir, aujourd'hui, le « sentiment » de ne pas avoir été suffisamment entendu.

La tentation de toute formation politique minoritaire, au sein d'une coalition, est, aussi, de chercher à tirer le meilleur parti de sa participation au pouvoir, donc de prendre ses distances à l'égard de ce qui est, *ou risque* d'être, impopulaire.

Enfin, il faut convenir que le nouveau cours de la politique du pouvoir heurte le discours traditionnel de la base militante communiste. Au discours présidentiel *sur le nécessaire allègre*ment des charges des entreprises, répondaient, la semaine dernière, à Toulouse les pancartes des militants du P.C.F. : « *La rigueur pour les patrons.* »

Pour le chef de l'Etat, le mot d'ordre est inverse. Tout doit être fait pour alléger les charges qui pèsent sur les entreprises, le gouvernement ayant mission de trouver les moyens de cet allègement dans les trois mois qui viennent. Dans un premier temps, admet M. Mitterrand, le pouvoir a méconnu la réalité de l'affaiblissement industriel du pays. Il est, aujourd'hui, nécessaire et prioritaire de remettre en état l'appareil de production.

Le raisonnement du président de la République est le suivant : « *Jusqu'à présent, les entreprises disposaient, avec l'inflation, d'une large faculté d'endettement ; en s'engageant sur la voie de la désinflation, le gouvernement cherche, bien sûr, à les rendre compétitives à l'extérieur, mais il prend aussi le risque de les acculer à la faillite. Il faut donc donner de l'oxygène aux entreprises, et cela dans les meilleurs délais* ». Le chef de l'Etat ne fournit aucune précision sur les mesures concrètes qu'il souhaite, laissant au gouvernement le soin de lui en proposer.

Dans le même ordre d'idées, il avait annoncé, à Figeac, que ce même gouvernement devrait, d'une part, « *trouver le moyen de permettre aux entreprises d'échapper à l'alourdissement des taux d'intérêts,* et, d'autre part, *d'alléger les charges sociales* ». Sur le premier point, M. Mitterrand est favorable à une déconnexion des taux d'intérêts extérieur et intérieur ; cette mesure avait été proposée par le P.C.F. après la dévaluation de juin dernier et M. Mauroy avait annoncé sa mise à létude ; sur le second point, il considère que les entreprise ne doivent pas supporter de charges indues : parmi celles-ci, figure le financement des allocations familiales, que le chef de l'Etat suggère de « fiscaliser », au moins en partie.

Au demeurant, M. Mitterrand n'attend pas de résultats tangibles et durables avant 1984. Il sait que, entre temps, prendront place les élections municipales. Après, souligne-t-il « *volontiers, je suis prêt à payer n'importe quel prix politique pour le redressement du pays* ». En fait, il considère que ce prix ne sera pas aussi élevé, en mars 1983, que le prévoit l'opposition.

Le président de la République est, en effet, convaincu, malgré les sondages, que sa base sociale et électorale est intacte et qu'il *n'y a pas eu de transferts vers* la droite. Il estime que certains secteurs de l'opinion peuvent être mécontents de tel ou tel aspect de l'action du gouvernement, mais il conteste l'existence d'une proportion signinficative de « *déçus du socialisme* ». Tout au plus, concède-t-il, que le « marais » reste le « marais », et que l'électorat centriste, traditionnellemen flottant l'est toujours. M. Mitterrand constate, notamment, que la confiance de l'électorat communiste ne lui fait pas défaut. Cela devrait suffire, comme le suggère M. Louis Mermaz dans *la Croix*, à ramener la polémique sur la sécurité sociale à de plus justes proportions.

Ces certitudes ne sont pas telles que le chef de l'Etat lui-*même puisse faire* l'économie d'une meilleure explication de son action. Sur ce point, il est décidé à saisir chaque occasion pour expliquer telle ou telle mesure ou action sectorielle, comme il l'a fait par exemple le 1er octobre en inaugurant le Salon de l'auto. De même juge-t-il nécessaire un effort du gouvernement en direction des professions libérales. Celles-ci font les plus grands sacrifices, concède-t-il ; le gouvernement doit donc être soucieux de préserver leur dignité et de les rassurer quant à l'avenir du caractère « libéral » de leurs profession. « *Il n'y a pas de réponse satisfaisante aujourd'hui à tous ces problèmes*, a d'ailleurs reconnu M. Bérégovoy, *hors d'une réflexion d'ensemble* » avec les intéressés.

Sur ce thème de l'explication, les socialistes souhaitent que les ministres économiques et sociaux multiplient leurs interventions à la télévision, interventions courtes, limitées à quelques minutes. M. Jean Poperen, numéro 2 du P.S., évoquait cette nécessite dans un document préparatoire à la campagne de mobilisation actuellement engagée par le P.S. Selon ce document cité lundi 4 octobre par *le Quotidien de Paris*, M. Poperen souhaite aussi que les journaux télévisés « *expliquent la politique du gouvernement au lieu de privilégier les critiques qui lui sont faites* ».

Dans l'ordre de l'effort psychologique, le pouvoir n'est pas démuni. Les évêques français ne jettent-ils pas sur la crise, selon l'expression du ministre des affaires sociales « *un regard lucide* » ? La récente déclaration des évêques peut en effet conforter la démarche du président de la République. Celui-ci est d'autant plus enclin à rester serein qu'il *considère que l'opposition* ne s'est pas encore dotée des moyens, programmatiques notamment, de lui contester efficacement le pouvoir.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

● *Lille (Nord).* — L'opposition se présentera unie aux prochaines élections municipales pour tenter de ravir la mairie à M. Pierre Mauroy. Tous les partis de l'ancienne majorité, U.D.F., R.P.R., C.N.I.P., A.R.I.L., se sont regroupés au sein d'une « *Association lilloise pour une municipalité républicaine.* — (Corresp.)

● *Colombes* (Hauts-de-Seine). L'opposition s'est mise d'accord pour présenter une liste dirigée par M. Alain Aubert, professeur à la chambre de commerce de Paris (trente-trois ans), membre du comité central du R.P.R., élu conseiller général en mars 1982 contre M. Dominique Frélaut, alors conseiller sortant, député communiste, actuel maire de Colombes.

● *Clichy* (Hauts-de-Seine). — M. Gilles Catoire, conseiller technique au cabinet de M. Mexandeau, ministre des P.T.T., conduira la liste d'union de la gauche aux prochaines élections municipales, le maire, M. Gaston Roche (P.S.), ne sollicitant pas le renouvellement de son mandat. Les socialistes qui dirigent, sans les communistes, la municipalité de Clichy depuis 1947 ont décidé de leur proposer une liste d'union dès le premier tour.

Le Monde

société

JUSTICE

AUX ASSISES DE MEURTHE-ET-MOSELLE

La condamnation pour viol de deux « paumés de l'après-Longwy »

De notre correspondant

Nancy. – « *Pour nous, les syndicalistes et les politiques, les manifestations, les opérations coups de poing de Longwy en 1979, n'étaient pas un but mais un moyen d'amener la négociation. Tous ceux qui ont combattu à nos côtés n'ont pas compris qu'à un certain moment il fallait passer à un autre stade. C'est le cas de ces soldats perdus... Nous sommes un peu coupables* », a déclaré devant la cour d'assises, à Nancy, le député socialiste de Longwy (Meurthe-et-Moselle), M. Jean-Paul Durieux, lors du procès pour viol, de Gilles Inchelin et de Francis Colas, deux ex-militants de la C.F.D.T.

Ces deux jeunes gens, qui avaient dix-huit et vingt-six ans lors des faits qui leur sont reprochés, n'étaient pratiquement connus de personne avant les violences qui éclatèrent dans le pays haut-lorrain en 1979. Comme beaucoup de jeunes, ils se mobilisèrent alors pour la défense de leur emploi. Ils participent aux attaques du commissariat de Longwy, aident au fonctionnement et à la surveillance de la radio de lutte « Longwy S.O.S.-emplois ». Ils atteignent une sorte de célébrité anonyme lorsqu'ils font partie du commando qui dérobe la coupe de France de football à Nantes en août 1979 afin de sensibiliser la France à la crise de la sidérurgie. Jamais, toutefois, ils ne participent aux simples ventes d'autocollants, aux distributions de tracts et aux tâches syndicales plus humbles. Des « mercenaires », dira un témoin.

Six mois après la dernière action commando, le syndicalisme revient à sa quotidienneté. Déçus, les deux garçons quittent alors la C.F.D.T. et l'action syndicale désormais sans saveur. « *Ils restent des copains* », comme dira M. Robert Blaise, permanent C.F.D.T. à Longwy. En janvier 1980, les « paumés de l'après-Longwy » retombent dans un anonymat qu'ils supportent d'autant moins que Gilles Inchelin vit difficilement le divorce de ses parents et que Francis Colas, un garçon quasi illettré, va d'échec en échec, socialement et sentimentalement.

Dans la nuit du 31 janvier au 1er février 1980, ils se rendent au local C.F.D.T. de Longwy pour y commettre un cambriolage. Un acte illégal apparemment chargé d'un lourd symbolisme. En fait, si Gilles Inchelin semble l'ignorer, Francis Colas savait que deux étudiantes danoises y étaient hébergées pour la nuit. Ils violent alors les deux jeunes femmes longuement. L'affaire provoquera beaucoup d'émoi à Longwy (*le Monde* du 5 février 1980).

Commence alors pour les deux garçons une « cavale » dictée par la peur des forces de police que, durant des semaines, ils avaient combattues. Inchelin, avant de quitter son domicile, s'arme d'un fusil de chasse à canon scié, d'un revolver, de munitions et d'une baïonnette. Comme la plupart des jeunes de Longwy, les fugitifs n'ont pas d'argent. Et bien qu'armés jusqu'aux dents, ils vont d'abord tenter d'en obtenir en allant voir une mère, puis une grand-mère, et en téléphonant à un des pères, avant de se faire remettre, les armes à la main, la voiture d'un automobiliste.

C'est ensuite l'attaque d'une discothèque dans les environs de Longwy, « *fréquentée par des bourgeois* », tentera d'expliquer Francis Colas à l'audience. Deux coups de feu tirés sans viser par les fugitifs pour un butin de 12 000 francs. Des apprentis délinquants qui envoient toutes les voitures qu'ils volent au fossé et renoncent à dérober un véhicule qu'ils ont forcé à s'arrêter parce que le conducteur leur explique qu'il se rend au chevet d'un enfant mourant.

Après une ultime fusillade contre les gendarmes, dans les bois de Vigneulles, les fuyards seront arrêtés sans opposer de résistance, à peine à une centaine de kilomètres de Longwy. Leurs victimes témoigneront, lors de l'audience, sans animosité, sans minimiser toutefois les faits, mais sans qu'aucune ne se porte partie civile.

L'avocat général, Me André Simard, a estimé que les actes reprochés aux deux accusés ne pouvaient être considérés comme de simples épiphénomènes de la crise sidérurgique. « *Il n'y a aucun point commun entre des jets de pierres contre un commissariat et des actes de violence individuels* », a-t-il déclaré, avant de réclamer une peine de dix ans contre Gilles Inchelin, et de quinze ans contre Francis Colas, le meneur. Vendredi 1er octobre, après deux heures de délibéré, devant une salle quasiment vide depuis le début des débats, le verdict de la cour, présidée par M. Jacques Serre, tombait sur les deux soldats mal démobilisés : douze ans de réclusion criminelle pour Gilles Inchelin, et quinze ans pour Francis Colas.

JEAN-LOUIS BEMER.

Les trafics d'armes et l'attentat de Bologne

UNE LETTRE DE M. OLIVIER DANET

M. Olivier Danet, actuellement détenu à Fleury-Mérogis pour une affaire de trafic d'armes, nous écrit :

Je voudrais rectifier quelques faits que vous avez énoncés dans vos articles concernant un mandat d'arrêt contre ma personne émis par le juge Gentile dans le cadre de l'attentat de Bologne. Tout d'abord, dans un article de votre édition du 14 septembre, vous rapportez que j'étais militant à la FANE. Je tiens à dire que je n'ai jamais milité à cette organisation. Je considère d'ailleurs les gens qui en font partie comme des psychopathes.

Au sujet de votre article du 16 septembre sur le même sujet, vous dites que le trafic d'armes dans lequel j'ai été inculpé était organisé par des extrémistes de droite.

Toute l'instruction, qui est sur le point de se terminer, a démontré que ce trafic avait été monté par des « droit commun » belges et français. Ma présence n'a été que purement occasionnelle, et j'ai eu le mauvais goût seulement de me retrouver présent dans cette affaire au moment où la police mettait fin aux activités du réseau.

J'ai arrêté toute activité militante dans l'extrême droite en 1976.

J'espère que vous suivrez avec attention cette affaire de Bologne afin que vous puissiez répercuter ma mise en liberté provisoire dès qu'elle aura lieu.

FAITS DIVERS

A la Réunion

SEPT HANDICAPÉS MEURENT ASPHYXIÉS

(De notre correspondant.)

Saint-Denis-de-la-Réunion. – Sept penssionnaire d'un centre médico-social de la Réunion, le foyer Albert-Bardot, situé à Bois-d'Olive sur la commune de Saint-Pierre, dans le sud de l'île, ont péri asphyxiés dans la nuit du 2 au 3 octobre à la suite d'un incendie qui s'est déclaré dans le pavillon qu'ils occupaient, les sept victimes, des hommes âgés de seize à trente et un ans, étaient des encéphalopathes profonds, souffrant de handicaps moteurs sensoriels. Aussi n'ont-ils pu quitter seuls les lieux du sinistre.

C'est à 5 h 10 que les deux employés de garde le dimanche matin ont découvert, dans une chambre, des traces d'incendie et les cadavres des sept malades. La dernière ronde avait été effectuée à 3 h 30. Le feu, dont les origines ne sont pas déterminées, est semble-t-il parti d'une literie mais ne s'est pas propagé. Si, à l'intérieur, les murs et les placards portent des traces de fumée, le bâtiment n'a pas brûlé. – H. B.

FAITS ET JUGEMENTS

Réduction des peines en appel dans l'affaire Rouméas

La cour d'appel de Nancy a réduit le 29 septembre, les peines prononcées par le tribunal correctionnel de Bar-le-Duc en février (*le Monde* du 19 février 1982) lors du procès de plusieurs hauts fonctionnaires et industriels impliqués dans une affaire de pots-de-vin à Bar-le-Duc (*le Monde* daté 31 janv.-1er fév. 1982).

Deux industriels, dirigeants d'une société de construction de charpentes métalliques, les frères Claude et Roland Rouméas (ce dernier était de plus poursuivi pour corruption de fonctionnaires), avaient été inculpés d'abus de biens sociaux, faux et usage de faux, escroquerie, après le dépôt de bilan de leur société en 1978. Ils ont vu leurs peines réduites, respectivement, à deux ans de prison, dont vingt mois avec sursis (contre deux ans de prison dont cinq mois ferme), et à trois ans de prison dont trente et un mois avec sursis (contre quatre ans de prison dont dix-huit mois ferme).

La cour a annulé deux amendes de vingt-cinq mille et trois cent soixante-dix mille francs qui avaient été infligées aux deux prévenus. Le père, M. Camille Rouméas, 69 ans, P.-D. G. de l'entreprise a été condamné à dix-huit mois de prison avec sursis pour recel d'abus de biens sociaux et complicité avec délit de banqueroute.

Un employé de la société, M. François Bernasconi, s'est vu infliger six mois de prison, dont cinq avec sursis, pour faux et usage de faux (au lieu de seize mois d'emprisonnement, dont un an ferme).

Trois hauts fonctionnaires, inculpés de corruption passive et de trafic d'influence, MM. Robert Regard, Lizier Masson et Maurice Boullier, qui avaient été condamnés en première instance à trois ans de prison, dont deux avec sursis, et à des amendes, ont été relaxés de plusieurs chefs d'inculpation et condamnés à des peines de prison assorties du sursis. Leurs amendes ont été annulées par la cour.

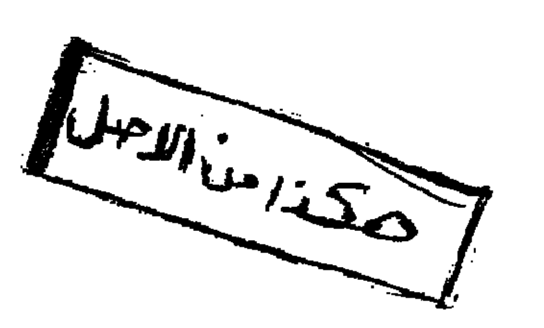
Les épouses des deux directeurs généraux de l'entreprise, Mmes Nicole Duval, épouse de Claude Rouméas et Charmine Nomine, épouse de Roland Rouméas, ont vu leurs peines de prison de huit mois avec sursis réduites à trois mois. M. Georges Nomine, administrateur de la société, qui s'était vu infliger la même peine, a eu également trois mois de prison avec sursis.

En revanche, la secrétaire d'un des hauts fonctionnaires, Mme Colette Despoix, a été condamnée à trois mois de prison avec sursis, alors qu'en première instance les juges lui avaient infligé une amende de cinq mille francs.

Nouvelles inculpations dans l'affaire des fausses factures

Quatre nouvelles inculpations ont été prononcées, vendredi 1er et samedi 2 octobre, par Mme Chantal Coux, juge d'instruction au tribunal de Marseille, chargée de l'affaire des fausses factures. Ces quatre inculpations visent quatre chefs d'entreprise marseillais. MM. Jacques de Gracia et Francis Soccodato, dirigeants d'entreprises de nettoyage et de chaudronnerie, ont été inculpés de faux et usage de faux et escroquerie et laissés en liberté.

M. Serge Agostinelli, responsable d'une coopérative ouvrière de production spécialisée dans l'aménagement foncier et l'un de ses collaborateur, M. Jean-Claude Simon, ont été inculpés de faux en écriture privée et de faux en écriture de commerce. Ils ont été écroués.



MÉDECINE

Les effets des pilules contraceptives et le retour des techniques locales

Au moment même où le premier tampon contraceptif est présenté aux Entretiens de Bichat, deux publications viennent d'apporter d'importantes connaissances supplémentaires relatives aux effets de la contraception orale. La première enquête a été réalisée par trois institutions américaines et publiée par l'O.M.S. (Organisation mondiale de la santé). Elle montre que non seulement l'usage de la pilule ne provoque pas d'action favorisant l'apparition de cancers génitaux féminins, mais exerce même une action protectrice à l'égard de deux d'entre eux : le cancer de l'endromètre (tissu utérin) et celui de l'ovaire. En revanche, d'autres enquêtes mettent en évidence les risques qu'implique la contraception orale à l'égard du système vasculaire, notamment de la sphère digestive. Ces études confirment les connaissances épidémiologiques réunis depuis vingt ans dans le monde sur ce thème, singulièrement en Grande-Bretagne : il semble avéré que *le risque principal imputable à ce type de contraception soit d'ordre circulatoire*, et que l'apparition sur le marché des *pilules « mini-dosées »* n'ait pas nettement modifié cette situation. Quant à la « micro-pilule », elle ne semble pas non plus apporter toute satisfaction.

Une diminution du risque de certains cancers

La prise de contraceptifs oraux diminue – d'environ deux fois – le risque d'apparition d'un cancer de l'ovaire ou de l'endomètre selon l'un des plus récents *Relevé épidémiologique hebdomadaire* de l'O.M.S. En outre, *« contrairement à ce que l'on avait craint »*, elle ne semble pas augmenter le risque de cancer du sein. Ces conclusions sont tirées d'une enquête menée dans huit régions des Etats-Unis par l'Institut *national du cancer, l'Institut national pour la santé de l'enfant et le développement humain*, et le Center for Disease Control (C.D.C.) américains.

Cette étude a porté sur des femmes âgées de vingt à cinquante-quatre ans chez lesquelles a été diagnostiquée récemment l'une de ces trois formes de cancer.

Pour ce qui concerne les cancers de l'ovaire, il semble établi que l'effet protecteur de la contraception orale persisterait pendant plus de dix ans après l'abandon de la pilule.

Dans le cas des cancers de l'endomètre, les enquêteurs estiment que les pilules dites *« séquentielles »* – l'œstrogène et le progestatif étant pris en deux phases séparées et non conjointement comme c'est le cas des pilules classiques – pourraient en augmenter le risque. A l'inverse, les pilules *« combinées »* classiques exercent un effet protecteur contre le cancer de l'endomètre, à la condition toutefois que les femmes les aient absorbées pendant au moins un an, et surtout si elles n'ont jamais eu d'enfant.

Pour le cancer du sein, rien ne prouve, estime l'étude, que la prise prolongée de pilule – pendant dix ans et plus – en augmente le risque, même lorsqu'il s'agit de femmes *« à risques »* antécédents familiaux ou tumeurs mammaires bénignes.

L'étude conclut que les effets protecteurs *de la pilule contre les cancers* de l'endomètre et de l'ovaire pourraient représenter un bénéfice très important en matière de santé publique et se traduire pour les seuls Etats-Unis, par la prévention de plus de mille sept cents cas de cancers de l'ovaire et de plus de deux mille cas de cancers de l'endomètre chaque année.

Atteintes vasculaires digestives

Dans son commentaire, l'O.M.S. *estime que cette enquête présente* un intérêt majeur non seulement pour le monde industrialisé mais aussi pour les femmes des pays en voie de développement où l'emploi de la contraception orale augmente constamment. L'O.M.S. précise qu'elle entreprend actuellement à l'aide d'une méthode très proche de celle qu'ont utilisée les enquêteurs américains, une étude dans dix pays en voie de développement et dans deux pays développés.

Dans un article publié par la revue suisse *Médecine et hygiène* (n° 40, du 15 septembre 1982), les docteurs R. Cavin, G. Chapuis et F. Saegesser soulignent que *« les atteintes vasculaires digestives (thromboses artérielles ou veineuses) dues à la contraception orale, quoique moins fréquentes que les troubles de la sphère hépato-biliaire, sont souvent plus important en raison de la lourde mortalité qui leur est associée »*.

Les auteurs rapportent quatre observations de graves complications de ce type, dont deux se sont soldées par des décès : la première femme, âgée de vingt-quatre ans, est morte des suites d'une nécrose de l'intestin grêle par thrombose des veines mésentériques. La seconde, âgée de trente ans, d'une nécrose de toute une partie du colon, également due à des problèmes circulatoires. Les deux autres patientes (vingt-trois et trente-quatre ans) ont pu être sauvées par la chirurgie. Les trois premières avaient absorbé des contraceptifs oraux pendant deux ou trois ans, la dernière avait reçu un contraceptif injectable.

Dans leurs commentaires, les auteurs écrivent que *« depuis bientôt vingt ans, les observations d'atteintes vasculaires du type digestif s'accumulent »*. Pour tenter d'expliquer ces accidents, ils rappellent que *les œstrogènes provoquent un épaississement* de la paroi vasculaire, qu'ils *perturbent* les facteurs de la coagulation et ce, notamment, parce qu'ils sont largement métabolisés au niveau du foie et de l'intestin.

Contrairement à ce que l'on a espéré ces dernières années, la diminution des doses grâce aux *« mini-pilules »* n'apporte guère d'amélioration, étant donné que *« les concentrations en œstrogènes de la paroi intestinale et de la cellule hépatique restent trop importantes »*.

Aussi l'équipe suisse souligne-t-elle que *« les seules préparations œstrogéniques qui ne provoquent aucun risque hépato-digestif identifié à ce jour utilisent l'œstradiol par voie extra digestive : soit parentérale, sous-cutanée, percutanée ou vaginale »*.

Les pilules uniquement composées de progestatifs, donc privées d'œstrogènes, concluent-ils, ne semblent pas constituer une solution étant donné leurs inconvénients propres (perturbations du cycle, risques de grossesses extra-utérines, de kystes ovariens), même si elles apportent, estiment les auteurs, une nette amélioration en ce qui concerne les atteintes digestives et hépatiques.

CLAIRE BRISSET.

La régression d'une tumeur bénigne du foie

Le *Journal international de médecine* publie une étude signée d'une équipe canadienne (1) à propos de la régression totale d'une tumeur bénigne du foie due à l'arrêt de la contraception orale. On sait, écrivent les auteurs, qu'*« un traitement prolongé par contraceptifs oraux peut entraîner l'apparition d'un adénome hépatocellulaire bénin »*, que les équipes soignantes ont pris l'habitude de traiter par la chirurgie. Le cas décrit par l'équipe canadienne est celui d'une femme âgée de vingt-huit ans chez qui une telle tumeur bénigne volumineuse avait été détectée, tumeur qui a totalement régressé en douze mois après l'arrêt d'une contraception orale mixte (œstrogènes et progestatifs) absorbée depuis dix ans.

Les auteurs estiment que *« des travaux plus approfondis sont nécessaires pour déterminer le mécanisme par lequel les contraceptifs oraux entraînent ces anomalies et pour définir leur importance clinique »*.

(1) Docteurs U.P. Steinbrecher, R. Lisbona, S.N. Huang, S. Mishkin, hôpital royal Victoria, université McGill, Montréal.

Le premier tampon spermicide

Une nouvelle forme de contraception locale vient d'être mise au point, qui a été présentée pour la première fois lors des Entretiens de Bichat. Il s'agit d'un « tampon » (1), composé d'une mousse de plastique blanche, déjà utilisée depuis des années en chirurgie générale et réparatrice, par exemple pour réaliser des parois artérielles.

Ce tampon (40 mm de diamètre, 20 mm d'épaisseur) est imprégné d'une crème spermicide à base de chlorure de benzalkonium. Facile à poser, ce tampon contraceptif est efficace dès son insertion dans le vagin et pendant vingt-quatre heures, quel que soit le nombre de rapports sexuels. Passé ce délai, il doit être retiré par son utilisatrice à l'aide du fil qui lui est incorporé.

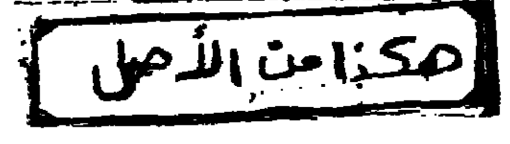
Le docteur David Serfati (hôpital Saint-Louis), qui présentait cette méthode au cours des Entretiens de Bichat, a fourni les résultats de l'expérimentation clinique qu'il a menée sur cent cinq femmes, âgées de 32,1 ans, qui ont utilisé ce tampon pendant – en moyenne – 6,4 mois. Sur ces femmes, 61,7 % ont déclaré souhaiter poursuivre ce mode de contraception, en raison de sa commodité et de sa bonne tolérance par les deux partenaires. Dans quelques cas, de légères brûlures ont été constatées, ainsi que des difficultés de retrait du tampon. Le risque d'infection locale est apparu nul, d'autant que le spermicide utilisé est doté d'une action antibactérienne. Surtout, l'efficacité anticonceptionnelle a été totale.

Cette méthode, souligne le docteur Serfati, permet d'améliorer l'efficacité et, surtout, l'acceptabilité de la contraception locale. Elle devrait permettre d'attirer de nouveau l'attention sur les procédés vaginaux, qui connaissent déjà depuis une dizaine d'années un regain d'intérêt. En effet, ajoute-t-il, depuis l'apparition de la pilule et des dispositifs intra-utérins, les techniques locales étaient quelque peu tombées en désuétude. Cette désaffection devrait à son tour disparaître devant l'efficacité des produits spermicides modernes et, conclut-il, depuis que l'on a acquis *« une meilleure connaissance des effets secondaires de la contraception hormonale et intra-utérine »*.

Le tampon contraceptif est à l'heure actuelle utilisé à titre expérimental dans plusieurs consultations hospitalières de gynécologie-obstétrique et va être commercialisé.

C. B.

(1) Tampons Pharmatex (Laboratoire Pharmelac).



SCIENCES

AU XXXIIIe CONGRÈS INTERNATIONAL D'ASTRONAUTIQUE

Trois programmes d'observation de la Terre en compétition

Le XXXIIIe Congrès de la Fédération internationale d'astronautique a pris fin, à Paris, le samedi 2 octobre, après six jours de travaux bien remplis. Le mouvement des satellites, leur construction, leur lancement, leurs usages, les problèmes techniques et économiques. Tous ces sujets furent longuement discutés par des congressistes dont l'intérêt s'est longuement porté sur les satellites placés en orbite géostationnaire, mais aussi sur ceux utilisés pour une meilleure gestion des ressources terrestres.

Lors de la journée, vendredi 1er octobre, consacrée à l'observation de la Terre, trois « conférences d'actualité » ont fait le point des principaux programmes : Landsat aux Etats-Unis, ERS-1 en Europe, Spot en France.

Les représentants américains jouissaient d'un avantage indéniable : ils ont des satellites en orbite, et peuvent montrer de vraies images, non de simples simulations de ce que l'on attend. Ils peuvent afficher un barème précis pour la vente des images.

Lancé en juillet dernier (*le Monde* du 4 août), le satellite Landsat-4 fonctionne à la satisfaction générale. Il observe chaque jour deux cents « scènes » — des carrés de 185 kilomètres de côté — avec le scanner multispectral dont il est équipé. Son autre appareil, dit de cartographie thématique, prend des vues de cinquante « scènes » plus petites. Mais ces vues sont plus détaillées, puisque l'observation se fait dans sept bandes spectrales au lieu de quatre, et que la résolution des images est de 30 mètres au lieu de 80. L'exploitation du satellite sera progressivement transférée de la NASA à la NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration). Le programme prévoyait — pour un coût total de 500 millions de dollars — la fabrication d'un second exemplaire de vol, qui sera disponible pour un lancement à partir de juillet 1983. Il sera alors possible d'assurer aux utilisateurs une continuité de service.

Spot n'en est pas là. Le satellite français de télédétection est en cours de construction. Son lancement est prévu pour octobre 1984, un second modèle étant disponible un an plus tard. La société Spot-Images, qui sera chargée de commercialiser les produits de l'exploitation du satellite, n'a donc à montrer que des images simulées, artificiellement construites par ordinateur à partir de photographies aériennes. Par rapport à Landsat-4, l'apport essentiel de Spot est la possibilité d'obtenir des vues stéréoscopiques. Chacun des deux instruments dont sera équipé le satellite pourra « regarder » latéralement. Cela permettra d'observer une même zone de terrain sous deux angles différents, en utilisant le déplacement latéral des trajectoires qui résulte de la rotation de la Terre.

A 10 mètres près

La résolution est meilleure que celle de Landsat-4 : 20 mètres pour les images en couleur et 10 mètres pour celles en noir et blanc. Les études ont montré qu'il était intéressant de combiner ces deux images, ce qui permet de mieux faire apparaître les structures fines sur les images en couleur. Elles indiquent aussi qu'à long terme, le coût de l'observation par satellite devrait être de 50 à 200 « microdollars » par point d'image — soit dans le cas de Spot, de 500 à 2 000 dollars par image. Cela montre que, pour les emplois où la résolution de l'observation par satellite est suffisante, celle-ci doit revenir près de mille fois moins cher que la photographie aérienne.

Spot n'est pas un satellite européen, parce que les partenaires de la France au sein de l'Agence spatiale européenne n'étaient pas prêts à en accepter le projet, quand il leur fut proposé en 1977. Il faut dire que les responsables du programme spatial français ne tentèrent guère de leur forcer la main, qui prévoyaient alors qu'une famille de satellites d'observation militaires pourrait naître des études consacrées au projet civil Spot. Mais après des mois de tergiversations, l'Agence spatiale européenne (ESA) s'est dotée, en octobre 1981, d'un programme d'observation de la Terre. Un premier satellite, ERS-1 devrait être mis en orbite à la fin de 1987.

Ce satellite utilisera la même plate forme que Spot, c'est-à-dire la même structure porteuse, mais ses appareillages et sa mission seront profondément différents. Spot, comme les satellites Landsat, observera la Terre dans le visible et dans l'infra-rouge : il est principalement orienté vers l'imagerie des terres émergées, aux fins de gestion des ressources agricoles ou de détection de gisements minéraux. ERS-1 sera, au contraire, un satellite océanique, comme le fut le satellite américain Seasat, qui ne fonctionna que quelques semaines. Son instrument principal sera un détecteur de micro-ondes — radar à synthèse d'ouverture — destiné à mesurer les vitesses des vents et des vagues. Le satellite emportera aussi un altimètre-radar pour déterminer la hauteur des vagues et un radiomètre qui fournira les températures en surface des eaux marines.

ERS-1 est conçu comme le premier satellite d'une famille d'engins, construits si possible sur le même modèle, mais aux missions très variées. Les études actuelles envisagent qu'il soit suivi d'un ERS-2 muni d'un système d'observation optique. Plus tard viendrait un AERS (Advanced ESA Research Satellite) destiné à l'évaluation des productions agricoles et à la gestion des ressources en eau douce. Un autre projet est le satellite Popsat, de géophysique, dont la mission serait de déceler les mouvements de la croûte terrestre et d'aider à la prévision des séismes. Pour ce faire, il devrait être capable, à quelques centimètres près, de déterminer les mouvements de terrain grâce à un réseau de balises émettrices.

MAURICE ARVONNY.

SPOUTNIK ET CALENDRIER GRÉGORIEN

Le 4 octobre 1957, un étrange « bip-bip » était retransmis par toutes les stations de radio. Celui du premier spoutnik. Le monde entier apprenait ainsi qu'un objet fabriqué par l'homme s'était, pour la première fois, installé dans l'espace extra-atmosphérique et que la Lune n'était plus le seul satellite de la Terre.

Les progrès foudroyants de la science spatiale, de l'exploration spatiale, de l'industrialisation spatiale, éviteront à cet anniversaire de tomber dans l'oubli. Mais le Spoutnik masque un autre anniversaire, seize fois plus ancien.

Un lecteur du *Monde*, l'abbé Henri Boute, nous écrit qu'il y a quatre cents ans, *« le pape Grégoire XIII faisait appliquer son calendrier et supprimait onze jours dans le mois d'octobre »*. Ainsi, le lendemain du jeudi 4 octobre 1582 fut le vendredi 15 octobre 1582. Le calendrier grégorien entrait en application, en France et en Italie du moins, car la Grande-Bretagne attendit 1752 et la Russie 1917. Pour ajuster la longueur de l'année civile sur la révolution de la Terre autour du Soleil, il avait été décidé que les années séculaires ne seraient bissextiles que tous les quatre cents ans. 1600 fut bissextile, et 2000 le sera, mais 1700, 1800 et 1900 furent des années ordinaires. Cette modification a permis de fixer la date des équinoxes et des solstices — donc le retour des saisons.

Tout au long du Moyen Age, les saisons avaient régulièrement avancé, d'environ un jour tous les cent vingt-huit ans. Dès le treizième siècle, des propositions de réformes furent faites, mais il fallut attendre le pontificat de Grégoire XIII pour qu'une décision fût prise. Les calculs nécessaires furent faits par le mathématicien et jésuite allemand Christophe Clavius que le pape avait chargé d'établir le nouveau calendrier. Celui-ci constitue une solution presque parfaite puisque le décalage entre l'année grégorienne et l'année réelle est inférieur à un jour tous les trois mille ans.

M. A.

ÉDUCATION

Pour les académies « en déficit ».

M. MAUROY ANNONCE DES RECRUTEMENTS EXCEPTIONNELS D'ENSEIGNANTS

M. Pierre Mauroy a rendu publiques, samedi 2 octobre à Lille, les décisions préparées par la réunion interministérielle consacrée le 29 septembre au déficit en enseignants dans les académies du Nord et de Nancy-Metz (*le Monde* du 1er octobre). Ces mesures intéressent les académies de Lille, Amiens, Reims et Nancy-Metz, ainsi que celle d'Orléans-Tours où le manque de professeurs est aussi apparu.

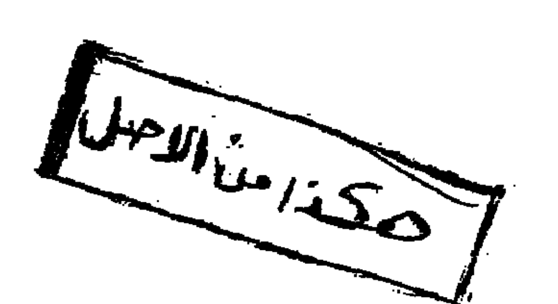
Trois décisions étaient déjà prévues par le ministère de l'éducation nationale. Elles seront accélérées dans leur mise en œuvre : assouplissement des conditions de réemploi des maîtres auxiliaires ayant exercé l'an dernier, embauche immédiate des auxiliaires revenant de coopération et recrutement exceptionnel de nouveaux auxiliaires.

D'autres mesures devraient permettre d'étoffer un corps enseignant dont la jeunesse relative a laissé croire, il y a quelques années, aux responsables de l'éducation qu'elle justifiait un tarissement des recrutements.

Pour les académies déficitaires, on va puiser dans les listes complémentaires des concours d'agrégation et du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) de la dernière session et nommer ainsi quelques agrégés et certifiés supplémentaires.

Aux maîtres auxiliaires en surnombre dans d'autres académies, qui possèdent au moins une licence, la titularisation dans le corps des adjoints d'enseignement sera accordée s'ils acceptent de rejoindre les régions déficitaires.

Avant la fin de novembre, un recrutement exceptionnel de professeurs certifiés sera organisé dans les disciplines les plus démunies (les mathématiques notamment), probablement par un concours de type CAPES. Enfin, les enseignants libérés du service militaire d'ici à la fin de l'année 1982 seront réemployés selon des modalités plus rapides.



RELIGION

Jean-Paul II béatifie Jeanne Jugan fondatrice des Petites sœurs des pauvres

Plusieurs cérémonies de béatification ont été présidées, dimanche 3 octobre à la basilique Saint-Pierre de Rome, par Jean-Paul II. Elles concernaient le prêtre italien Salvadore Lilli et ses sept compagnons arméniens martyrisés par les Turcs en 1895 et surtout la célèbre Jeanne Jugan, fondatrice des Petites sœurs des pauvres, décédée voici cent trois ans.

Une vingtaine de cardinaux, une soixante d'archevêques et évêques, le Cardinal Paul Gouyon, archevêque de Rennes, et M. Jacques Delors, ministre français de l'Economie et des Finances, à la tête d'une délégation française, étaient groupés autour de l'autel central de la Basilique.

Jean-Paul II s'est attaché à souligner l'actualité du message spitituel de chacun des bienheureux. « *La vie de Jeanne Jugan*, a-t-il dit, *nous invite à considérer dans l'optique de Dieu la place et le rôle des anciens dans nos sociétés modernes, leur insertion dans la famille et dans l'Eglise, l'apport unique de cet âge, ses richesses comme ses difficultés.* »

Connues dans le monde entier, les Petites sœurs des pauvres sont au nombre de 44 000 réparties dans 259 maisons dont 74 en France.

D'origine bretonne Jeanne Jugan est née à Cancale en pleine Révolution française d'un père « péri en mer » selon l'expression d'alors. Malgré une santé fort chancelante elle recueille des malades. En 1845, sollicitée par le curé et la municipalité de Saint-Servan, l'Académie française décerne à Jeanne Jugan un premier prix de vertu Montyon : 3 000 francs or qui vont lui permettre d'agrandir la maison afin de recevoir davantage de personnes âgées.

Femme de tête et de cœur, elle décide de nouvelles fondations, en accord avec sa jeune supérieure, à Rennes, Dinan et Angers. Dix ans après l'accueil de la première malade, les Petites sœurs des pauvres sont quatre-vingt au service de cinq cents personnes âgées dans sept maisons de France. En 1852, l'évêque de Rennes reconnaît officiellement l'Institut (il deviendra de droit pontifical en 1854).

La mission des Petites sœurs n'est pas la prédication, mais la charité et la présentation du témoignage du Christ. Aux trois vœux habituels religieux, les Petites sœurs ajoutent celui d'« hospitalité ».

Le procès diocésain en vue de sa béatification s'était ouvert à Rennes en 1936. Sa cause a été introduite à Rome en 1970. Le 13 juillet 1979, le pape Jean-Paul II a proclamé « *l'héroïcité de ses vertus* » et l'a déclarée « vénérable ».

Paris et Rome sous les feux de la critique

La revue *Lettre* (1) vient de publier un numéro spécial intitulé « L'Eglise de Paris : les 500 cents premiers jours de Mgr Lustiger ». Après un bilan général sans complaisance — « *La modernité du langage* [de l'archevêque] *véhicule malheureusement une option pour l'Eglise de Paris et une conception du christianisme très conservatrices* » — deux articles, de MM. Michel Seruzier et Jean-Bernard Jolly, analysent l'idée traditionnelle que Mgr Lustiger se fait du sacerdoce, alors que Mme Nicole Moine évoque le problème du magistère épiscopal.

Dans une « Lettre ouverte à Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris », André Mandouze, qui avait déjà publié une *lettre ouverte au prochain archevêque de Paris* dans nos colonnes (*le Monde* du 24 septembre 1980), écrit entre autres : « *Une prise de position et un silence m'ont consterné.* » La prise de position sur la Pologne : « *De quel droit, je vous le demande, prétendiez-vous inciter bel et bien les Polonais à une « fuite dans le spirituel », privilégiant fort peu évangéliquement la vie contre les raisons de vivre ?* » Le silence sur le Liban : « *J'imagine l'impression qu'aurait fait votre nom à côté de celui de trois grands juifs qui, devant l'opinion mondiale, n'ont pas craint de se dresser contre le sionisme aveugle pour courir, eux, le risque de déclencher enfin la paix au Moyen-Orient.* » (2).

Le dossier se termine par deux articles de théologie, le premier, sur le féminisme, par le pasteur Claudette Marquet, le deuxième sur « La communication de Dieu », par le Père Antoine Delzant, objet d'une récente mise en garde par Rome. Un dernier billet, « J'aime écouter Radio-Notre-Dame », prend toute sa saveur quand on connaît les dernières décisions intervenues à la station.

Dans *Lettre*, Mlle Agnès Rochefort-Turquin souligne « *la grande ouverture d'esprit* » de cette radio pour les débats, les réflexions sur l'actualité et les informations religieuses internationales, en souhaitant que la station reste « *un point d'union et de dialogue* ». Or la première décision avalisée par le nouveau directeur laïc de la station, M. Robert Toussaint, a été mise à l'écart de l'équipe de direction de l'abbé Alain de la Morandais, qui sera remplacé, en outre, comme rédacteur en chef des informations internationales du dimanche, par M. Jean Bourdarias, chroniqueur religieux du *Figaro*. « *Souffrant d'une disgrâce arbitraire,* nous a déclaré l'abbé de la Morandais, *je me suis retiré de la rédaction en chef des informations internationales.* »

Signalons, d'autre part, la publication par *le Canard enchaîné*, d'une plaquette sur le Vatican dans laquelle, derrière le style d'un anticléricalisme quelque peu primaire, on apprend beaucoup de choses intéressantes sur le gouvernement central de l'Eglise catholique (3).

A. W.

(1) « L'Eglise de Paris : les 500 premiers jours de Mgr Lustiger », *Lettre*, nº 285-286. Temps présent, 68, rue de Babylone, 75007 Paris, 15 francs.

(2) MM. Pierre Mendès France, Nahum Goldmann et Philip Klutznick avaient fait une déclaration au *Monde* pour demander à Israël de lever le siège de Beyrouth (*le Monde* du 3 juillet).

(3) *Les dossiers du Canard* : « Le Vatican clef en main », nº 4, septembre 1982, 3 francs.

PRESSE

LE ROI D'ESPAGNE AU XXe CONGRÈS DES JOURNALISTES EUROPÉENS

Le roi Juan Carlos a présidé, le 2 octobre à Oviedo, capitale des Asturies, la séance de clôture du XXe congrès de l'Association des journalistes européens, qui a porté à sa tête M. Paul Hodgson, directeur des services français de la B.B.C., succédant à M. Pierre Gouzy (*l'Europe en formation*, Paris).

Le congrès, qui s'était donné pour thème « Europe : sortir de la crise », a adopté une résolution préconisant des « *stratégies communes* » aux divers États membres de la C.E.E. pour venir à bout de la crise économique et sociale européenne, et exprimant sa « *foi dans une organisation solidaire et permanente de la coopération politique* ». Il avait organisé une « table ronde » sur ces thèmes sous la présidence de M. de Areilza, président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

CARNET

Naissances

— M. Paul de Bourguesdon et Mme, née Véronique Thierry, ainsi que Diane, sont heureux de faire part de la naissance de

Tatiana.

Paris, le 28 septembre.

— Le docteur Jean-Marie Delarue et Mme, née Anne Denis, Maelle, Servanne et Nolwenn ont la joie de faire part de la naissance de

Malo.

Sens-de-Bretagne, Ille-et-Vilaine.

— Caroline et Bertrand Garnier sont heureux d'annoncer la naissance de

Nina,

le 24 septembre 1982.
52, rue de Londres, 75008 Paris.

— Anne et Bernard Langlois,
Sophie et Cyril Ravilly,
David et Renaud Langlois,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Marion.

Paris, le 25 septembre 1982.

— Jean Pronteau, Caroline Dufour-Pronteau et leur fils Sylvain sont heureux de faire part de la naissance de

Lionel,

le 26 septembre 1982.
10, rue Lalande, 75014 Paris.

— Marie-Christine Villoin et Christian Campomezzi ont la joie d'annoncer la naissance de

Célia,

le 26 septembre 1982.
17, rue Molière,
75001 Paris.

Décès

— Mme Robert Baboin,
Les familles Baboin et Novel,
Mlle Marguerite Joly,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert BABOIN,
ingénieur général des mines (E.R.)
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Lyon le 27 septembre 1982, dans sa quatre-vingt-unième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Corbelin (Isère).

Un service religieux sera célébré, à 19 heures, le mercredi 6 octobre, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Neuilly-sur-Seine, 158, avenue Charles-de-Gaulle.

4, rue Rigaud, Neuilly-sur-Seine.

— Ses enfants et petits-enfants ont la tristesse de faire part du décès du

vice-amiral d'escadre (C.R.)
Yves DE BAZELAIRE,

survenu le 1er octobre 1982.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 7 octobre en l'église Saint-Louis des Invalides, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Jullian,
58, rue de Vaugirard, Paris-6e,
544-20-93.

— Mme René Corcelle, son épouse,
M. et Mme Yves Corcelle,
Antoine et Claire,
M. et Mme Patrick Corcelle,
Véronique et Elisabeth,
M. et Mme Alain Corcelle, Emmanuel, Benjamin et Nicolas,
M. Thierry Corcelle,
Mlle Marie-Noël Corcelle,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Corcelle et leurs enfants,
Les familles Garaix et Bellefonds,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René CORCELLE,

survenu le 27 septembre 1982 dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 1er octobre 1982 à Notre-Dame-de-Grâce de Passy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue Bois-le-Vent, 75016 Paris.

— Chenay.
Mme Richard-Félix Gascon, son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Richard-Félix GASCON,
professeur émérite
à l'université de Lyon-II.

Ses obsèques seront célébrées le mardi 5 octobre, à 15 heures, en l'église de Chenay (Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.
51140 Jonchery-sur-Vesle.

— Mme Katsu Hamanaka et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès de

M. Katsu HAMANAKA,

survenu le 19 septembre 1982.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
23, rue Boyer-Barret, 75014 Paris.

— Mme Louis Lebel, son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Lebel et leurs enfants,
M. et Mme Georges Rambaud et leurs enfants,
Les familles Fribourg, Lattès et Cymboliste,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis LEBEL,
ingénieur de l'Ecole centrale
des arts et manufactures de Paris,
colonel d'artillerie (C.R.),
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 39-45 avec palmes,

survenu, le 1er octobre 1982, à l'âge de soixante et onze ans.

L'inhumation aura lieu, le mardi 5 octobre, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à 14 heures à l'entrée principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Pierre Silvestre de Sacy,
Mme Hubert Simon,
Mme Pierre Dionis du Séjour,
M. et Mme Paul Bayle,
Ses enfants,
Ses vingt-sept petits-enfants,
Ses soixante-quinze arrière-petits-enfants,
Mme André Le Poittevin, sa sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre OTTENHEIM,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

survenu en son domicile à Versailles le 2 octobre 1982, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Les obsèques seront célébrées, le mardi 5 octobre, à 15 h. 30, en l'église Notre-Dame de Versailles.

Ni fleurs ni couronnes.
Offrandes pour des messes.
Cet avis tient lieu de faire-part,
2, square Anatole-France,
78530 Buc.
16, rue du Parc-de-Clagny,
78000 Versailles.
« Mussonville »,
Gajac, 33430 Bazas.
8, rue Carnot, 16000 Angoulême.

— Bidart.
Mme Gustave Rampon,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Cuzent, Bissardon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gustave RAMPON,
officier de la Légion d'honneur,
directeur général honoraire
au ministère des finances,
ancien trésorier payeur général
du Nord,

survenu à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques seront célébrées le mardi 5 octobre 1982 au funérarium de Bayonne.

— Francis Spar,
a la douleur de faire part du décès de son épouse

Martine SPAR,
née de Thier Nagelmackers,

survenu le 1er octobre 1982, en paix avec Dieu,

Et de la part de :
Son père, le chevalier Jean de Thier Nagelmackers,
Ses enfants, Chantal Spar, Kathleen Spar,
Jean et Nancy Lannes,
Dominique et Caroline Mille,
Ses petits-enfants, Guillaume, Thomas, Edouard,
Et des familles Peltzer et Mille.

Les obsèques auront lieu le mercredi 6 octobre 1982, à 14 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas.
252, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

De préférance aux fleurs, veuillez adresser vos dons à.
« I.G.R. entraide »
Institut Gustave-Roussy, rue Camille-Desmoulins, 94805 Villejuif. Codex.

Cet avis tient lieu de faire-part.

40, rue D'Ulm, 75005 Paris.

— M. Henri Touze et Alexandre,
M. et Mme Gérard Touze, Guillaume et Galliane,
M. et Mme François Touze, Florence et Corinne,
Les familles Touze, Godot, Baudier, Pichat, Bompard-Bittner, Ihler,
Mme Annie Bucheton,
Et Mlle Micheline Combi,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Auguste TOUZE,
née Edmée Godot,

survenu le 1er octobre à Metz.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 5 octobre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, avenue du Roule.

Cet avis tient lieu de faire-part.
30, boulevard d'Argenson,
92200 Neuilly.
43 A, rue de la Wanne,
68100 Mulhouse.
Château de Logne,
57310 Guenange.

— Le docteur Gilbert Zerah, Philippe et Thierry, ses enfants,
Mme veuve Maurice Bouniol, sa mère,
Sa sœur, ses frères, belles-sœurs, beaux-frères,
Les familles Zerah et Bouniol,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Elisabeth ZERAH,
née Bouniol,
diplômée E.S.C.B.
expert comptable,

survenu après une longue maladie, à l'âge de quarante-cinq ans.

Réunion avenue du Cimetière-Parisien, à Pantin, mardi 5 octobre, 15 heures.

34, rue du Commandant-Jean-Duhail, Fontenay-sous-Bois.

Avis de messes

— A l'intention de

Sœur Marie Joachim MULLER,
décédée le 26 août 1982,

Une Eucharistie sera célébrée à Saint-Dominique de Neuilly, 28, avenue Sainte-Foy, le samedi 9 otobre 1982, à 17 h. 30.

De la part des anciennes élèves de Saint-Dominique de Neuilly.

Communications diverses

— Loge d'Etude et de Recherche Héraldica.

Régime écossais rectifié.

Mercredi 13 octobre, 19 h. 30. La naissance de l'Héraldique médiévale : La tapisserie de Bayeux. Sur invitation.

L.N.F., B.P. 81, 75160 Paris Cedex 04.

Envoi de la Charte de la maçonnerie traditionnelle libre sur demande.

TENNIS

La France et les Etats-Unis en finale de la Coupe Davis

L'équipe de France de tennis disputera, du 26 au 28 novembre à Grenoble, la finale de la Coupe Davis contre l'équipe des Etats-Unis sur un court en terre battue spécialement aménagé pour la circonstance dans le Palais des sports. Après les victoires sur l'Argentine (3-2) et la Tchécoslovaquie (3-2), l'équipe de Jean-Paul Loth, directeur technique national et capitaine en Coupe Davis, s'est qualifiée (3-2), à Aix-en-Provence du 1er au 3 octobre, pour l'ultime rencontre aux dépens de l'équipe néo-zélandaise de Jeff Robson : Yannick Noah a gagné les deux simples contre Chris Lewis (6-3, 6-1, 7-5) et Russel Simpson (6-2, 6-2, 6-2). Thierry Tulasne a battu Simpson (6-4, 4-6, 7-5, 6-2), mais s'est incliné devant Lewis (6-4, 6-2, 6-4), tout comme la paire Noah-Leconte face à l'équipe Lewis-Simpson (6-3, 9-7, 6-4).

Victorieuse au tour précédent de l'Inde (4-1) et de la Suède (3-2), l'équipe d'Arthur Ashe s'est imposée sur terrain adverse en battant (5-0) à Perth l'équipe australienne. John McEnroe a gagné contre Peter McNamara (6-4, 4-6, 6-2, 6-4) et contre John Alexander (6-4, 6-3), tout comme Gene Mayer, vainqueur d'Alexander (6-4, 3-6, 6-1, 6-2) et de Mark Edmonsson (6-3, 6-3), tandis que McEnroe et Flemming remportaient le double contre McNamee-McNamara (6-2, 6-2, 3-6, 8-6).

Les tennismen nationaux, qui avaient gagné le saladier d'argent de 1927 à 1932, n'étaient pas parvenus à ce stade de la compétition depuis quarante-neuf ans, tandis que les joueurs américains, recordmen de l'épreuve avec vingt-sept victoires, sont champions en titre.

Les retrouvailles d'Arthur Ashe et de Yannick Noah

Aix-en Provence. — Il était une fois... un joueur noir américain, champion de Wimbledon et de Forest-Hill, qui faisait une tournée de propagande pour le tennis en Afrique. A Yaoundé, il remarqua un jeune garçon de onze ans, fils d'un ancien joueur de football professionnel camerounais, qui était revenu dans son pays natal après avoir fait les beaux jours de l'équipe de Sedan. L'année suivante, le jeune garçon, de mère française, entrait dans la section Tennis-Etudes de Nice (Alpes-Maritimes). Bonne graine de champion, l'adolescent devint premier Français en minimes, en cadets, en juniors, enfin en seniors...

L'histoire ressemble à un conte de fées moderne, mais cela n'en est pas un : en 1971 Arthur Ashe « découvrit » bien Yannick Noah dans ces circonstances. Onze ans plus tard, la route des deux hommes va à nouveau se croiser fin novembre, à Grenoble : Arthur Ashe, qui a arrêté sa carrière de joueur à la suite d'un infarctus, sera le capitaine de l'équipe de Coupe Davis des Etats-Unis, qui disputera le prestigieux saladier d'argent contre la France, dont le joueur nº 1 sera Noah.

L'ancien champion américain aurait-il pu imaginer qu'un simple conseil donné sur un court d'Afrique équatoriale ait de telles conséquences ? Toujours est-il que, grâce à cela, le président de la Fédération française de tennis, *Philippe Chatrier*, va voir peut-être un de ses rêves les plus chers se réaliser : rapporter la Coupe Davis en France. Depuis l'épopée des Mousquetaires, un demi-siècle s'est écoulé sans qu'une équipe nationale parvienne à se mettre en position de le faire. Or, c'est désormais possible sinon probable, grâce à Noah.

Etonnante histoire pour ce jour étonnant. La Coupe Davis semble avoir été taillée à sa mesure. Bien qu'il eût déjà gagné deux tournois du Grand Prix en 1978, ce fut l'année suivante qu'il a véritablement confirmé son talent en battant Tom Okker au cours d'un match éprouvant et décisif en cinq sets contre les Pays-Bas. Depuis lors, il a gagné sept autres tournois du Grand Prix et a atteint au moins les huitièmes de finale de Roland-Garros et Flushing-Meadow. Cela lui vaut de figurer aujourd'hui au neuvième rang du classement informatique de l'Association des tennismen professionnels (A.T.P).

De notre envoyé spécial

Privée de champions sportifs d'envergure, la France l'a adulé comme une vedette. Les magazines spécialisés ont disséqué son jeu. Ils ont trouvé un garçon plus athlétique que les tennismen moyens, servant fort, attaquant aussi, mais sans répugner aux échanges lourds, en profondeur. S'il est bien adapté à la terre battue et au ciment, il perd en efficacité sur le gazon. Ses résultats sont encore fluctuants, au gré d'une motivation qui n'a pas toujours le tennis comme point fixe.

Un fauve

Etoile du « star system », dont on sollicite l'avis sur tout mais qui offusque quand il ne pense pas comme M. Tout-le-Monde, ce Noah-là, dont la nouvelle coiffure *rasta* ou les couleurs de serre-poignet étonnent, reste avant tout une bête de tennis que la Coupe Davis transforme en fauve avide de victoire. C'est du moins l'impression que laissent ses prestations dans l'édition de 1982, car le fauve manqua singulièrement d'appétit en 1980 devant le Soviétique Borisov et en 1981 devant l'Australien McNamara.

Toutefois il est certain que ce n'est pas tout à fait le même joueur qui opère dans les tournois du Grand Prix et dans les challenges. L'esprit de ses victoires cette année sur *Lendl*, dans la finale du tournoi de Palm-Spring, puis dans le match contre la Tchécoslovaquie en quarts de finale en a attesté. Le joueur qui, peut se rendre à plus fort que lui dans un tournoi, préfère mourir sur place en Coupe Davis. La tournure des rencontres en est radicalement modifiée.

A Aix-en-Provence, par exemple, pour cette demi-finale, dernier barreau à ne pas manquer dans l'échelle vers la finale, il n'avait pas d'inquiétude particulière à nourrir face aux Néo-Zélandais Lewis et Simpson, classés respectivement trente-cinquième et soixante-dixième joueurs mondiaux et peu familiarisés de surcroît avec la terre battue. Cependant, il ne leur laissa pas l'ombre d'une chance, les prenant à la gorge dès le premier échange pour ne les lâcher qu'après la balle de match gagnée.

Cette volonté exacerbée de vaincre ne le priva d'ailleurs pas d'un fair play : au septième jeu du troisième set, contre Simpson, Noah rendit au Néo-Zélandais un point sur une balle jugée faute qui lui aurait assuré le break à 5-2, break qu'il fit d'ailleurs derechef.

Toutefois, ce débordement de volonté peut jouer des tours lorsque Noah opère en double : son partenaire n'arrive pas à se mettre au diapason. Contre la Tchécoslovaquie, l'issue de la rencontre étant incertaine, Noah était parvenu à mettre en confiance Henri Leconte, et ils avaient bien joué après une mise en route laborieuse, suffisamment en tout cas pour battre en quatre sets la paire Smid-Slozil.

L'affaire se présentait différemment contre la Nouvelle-Zélande. La France menait vendredi 2-0 après les deux premiers simples. La route de la finale pouvait être ouverte dès samedi. Il suffisait de battre Lewis et Simpson comme l'avaient fait quelque jours auparavant Potier et Naegelen au tournoi de Bordeaux. Débordant de fougue, Noah emballa aussitôt la partie, mais Leconte, contrairement au match contre la Tchécoslovaquie, ne parvint pas à suivre le rythme. Leconte accumula les fautes directes et les erreurs techniques irrémédiables face à une équipe homogène.

A force de tenir la partie à bout de bras, Noah finit d'ailleurs par se fatiguer, et au moment où Leconte reprenait confiance, lors de la troisième manche, ce fut à son tour de « chanter faux ». Les « Kiwis » gagnèrent donc le double en trois sets et revinrent à 2-2 dimanche, après la victoire logique de Lewis sur Tulasne. Cela fit courir dans l'assistance du Country Club le frisson du suspense, vite dissipé, il est vrai, par le joueur de l'ultime simple.

Il faudra néanmoins que Noah tire les leçons de cette expérience pour mener dans les meilleures conditions l'affrontement contre la paire américaine, dans deux mois, car le résultat du double pourra être déterminant. En attendant cette confrontation, les deux Français vont jouer ensemble à Bâle. Mais, à Grenoble, le plus redoutable adversaire des Français risque fort d'être Arthur Ashe : son rôle sera alors d'empêcher Noah et ses camarades de prendre la relève des Mousquetaires de l'imagerie tennistique française.

ALAIN GIRAUDO.

JUDO

AU CHAMPIONNAT D'EUROPE

L'équipe de France pour la dixième fois

Invraisemblable suspense, dimanche 3 octobre, au Palalido de Milan où, comme prévu, la France et l'U.R.S.S. se retrouvaient en finale du championnat d'Europe par équipes. Après cinq combats, les Soviétiques, qui menaient par trois victoires à une et un match nul, semblaient bien partis pour reprendre le titre abandonné en 1980.

Roger Vachon, puis Angelo Parisi, auteur d'un formidable « ippon » (1) après une minute trente seulement de combat aux dépens du monumental Alexei Tiurine et ses 150 kilos, allaient pourtant égaliser (trois victoires à trois et vingt points partout). Il fallait avoir recours à un barrage et par le jeu du règlement, les deux combattants qui avaient fait match nul, les super-légers Guy Delvingt pour la France et Khazret Tletseri pour l'U.R.S.S., se retrouvaient pour un quitte ou double. Au drapeau, le premier nommé donna à la France le titre européen au terme d'un incroyable retournement de situation. La troisième place revint à l'Allemagne fédérale devant les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et l'Italie.

Profession : entraîneur

Milan. — 19 heures dimanche 3 octobre, début du match décisif U.R.S.S.-France. Face à face, les deux meilleures écoles européennes de judo, toujours impatientes de régler à leur avantage la question de la suprématie continentale. Bien avant ce choc à l'issue incertaine, au moment où de part et d'autre on en est encore à faire assaut d'intimidation, Jean-Luc Rougé, le directeur technique national adjoint chargé des équipes de France, s'était écrié : *« Si Guy Delvingt marque le premier point, je crois que nous conserverons notre titre européen. »*

Combattant de grande classe, mais barré dans sa catégorie naturelle, celle des moins de soixante-cinq kilos par Thierry Rey, champion du monde et champion olympique, Guy Delvingt engage un pari osé. A force de privations, il est devenu le plus léger des internationaux français — moins de 60 kilos à l'heure de la pesée officielle.

Insertion sociale

Hommage aux petits, c'est à lui que revient l'honneur d'ouvrir ce nouveau bal des titans. La première danse, l'Orléanais l'accorde au Soviétique Tletseri, champion d'Europe. Périlleux privilège ! Car devant le public milanais, Guy Delvingt joue une partie qui peut se révéler déterminante pour la suite de sa carrière. En cas de victoire, ses sacrifices trouveraient d'emblée leur justification. A l'inverse, une défaite signifierait une autre période de doute pour ce combattant au regard déjà sombre et un mauvais départ pour l'équipe de France.

Au sein de l'entourage immédiat de Guy Delvingt, chacun connaît l'enjeu. L'état-major technique s'est organisé en conséquence, prenant place aux endroits stratégiques. Au bord du tatami, Serge Feist, l'entraîneur national. Un peu plus loin, son *alter ego*, Jean-Paul Coche. Dispersion aussi de la direction technique. D'un côté, l'impassible Pierre Guichard, titulaire du principal poste ; de l'autre, son adjoint, Jean-Luc Rougé, premier judoka français, champion du monde en 1975 à Vienne.

Anciens compétiteurs de talent, tous parlent le même langage : celui de la passion, du vécu, de la compétence. Guy Delvingt obtiendra un méritoire match nul, avant d'avoir raison de Tletseri en barrage. Contre toute attente, l'équipe de France vient d'ajouter un nouveau fleuron à son palmarès déjà très fourni.

Manifestement, avec ses trois titres mondiaux depuis 1975, ses

De notre envoyé spécial

deux médailles d'or olympiques à Moscou, sa bonne centaine de podiums européens, le judo français demeure solidement installé au sommet de la hiérarchie internationale. Dans le contexte du sport national, cette stabilité est même exemplaire. Au vrai, les structures mises en place depuis une vingtaine d'années ont débouché sur l'ouverture d'une efficiente usine à champions.

Comment expliquer le brassage permanent du vivier ? Par l'assurance qu'ont les jeunes espoirs de ne pas se retrouver dans une situation financière critique : *« Ils savent*, explique Pierre Guichard, *que, après leur carrière d'athlète, ils pourront gagner très correctement leur vie en donnant des cours de judo. »*

En outre, bon nombre d'anciens champions prennent place dans l'encadrement technique fédéral. Ils sont légion à occuper des fonctions d'entraîneurs nationaux, de conseillers techniques régionaux ou départementaux. Avantage de cette vocation quasi systématique : les compétiteurs restent branchés sur la même longueur d'ondes lorsqu'ils deviennent éducateurs.

Se satisfaire de cette formule serait toutefois dangereux dans la mesure où le filon risque de se tarir un jour ou l'autre. On n'en est pas là. La preuve : à titre d'exemple, la Fédération française de judo et disciplines associées (F.F.J.D.A.) compte actuellement une quinzaine de conseillers techniques départementaux alors que quatre-vingt-dix seraient nécessaires. De surcroît, son objectif est de créer six autres centres d'entraînement permanents qui, avec ceux de l'Institut national des sports et d'éducation physique (INSEP) de Marseille, de Strasbourg et d'Orléans, permettraient à un bon millier d'athlètes de s'entraîner dans des conditions optimales.

Il n'empêche que dans un futur plus ou moins rapproché il ne sera plus possible de multiplier à plaisir les carrières de judo. Très préoccupé par ce problème étroitement lié au développement quantitatif et qualitatif du patrimoine sportif dont il a la charge, Georges Pfeiffer, le président de la F.F.J.D.A., a défini de nouveaux objectifs pour les deux années à venir : passer de quelque trois cent cinquante mille à cinq cent mille licenciés.

Dans ce but rien n'est négligé. Ni la promotion du judo par le biais de cassettes vidéo et de films, par le biais aussi des championnats du monde féminins et d'Europe individuels masculins, organisés à Paris en décembre et en mai prochains.

Il va de soi que la réussite de ce plan entraînerait un accroissement de pratiquants et par voie de conséquence offrirait de nouvelles perspectives aux aspirants professeurs. Les responsables fédéraux voient cependant d'un bon œil la convention passée entre Mme Edwige Avice, ministre de la jeunesse et des sports, et les entreprises publiques ou privées : *« Nous voulons*, indique M. Pierre Guichard, *que nos athlètes réussissent et leur vie d'homme et leur carrière sportive. »*

JEAN-MARIE SAFRA.

(1) Un « ippon » ou point est donné par l'arbitre à un combattant : s'il a projeté son adversaire sur le dos avec force et vitesse ; s'il l'a soulevé à la hauteur de ses propres épaules ; s'il l'a maintenu immobilisé trente secondes après l'annonce « immobilisation » ; si l'adversaire abandonne ; si l'étranglement ou la clé apparaît efficace ; si le combattant a marqué deux « waza-ari » ou avantages techniques.

VOLLEY-BALL

ÉCHEC FRANÇAIS SUR LE TERRAIN MAIS SUCCÈS EN COULISSES

Quatre-vingts jours de stage depuis le 17 juillet, entrecoupés de plus de trente rencontres internationales, n'ont pas permis à l'équipe de France de volley-ball de prendre rang parmi les douze meilleures sélections du dixième championnat du monde masculin, organisé du 1er au 15 octobre en Argentine.

Placée au premier tour avec la République populaire de Chine, qui l'avait battue cette année aux tournois de Shanghai, de Rome et de Paris, avec la Corée du Sud et avec le Finlande, la France devait impérativement battre ces deux derniers adversaires pour demeurer avec l'élite au deuxième tour.

Après un nouvel échec contre le Chine, par 3 sets à 0, le 1er octobre, les Français ont été sévèrement battus le lendemain par les Coréens du Sud sur le même score, avant de s'imposer enfin contre la Finlande 3 sets à 2.

Décevant sur le terrain, le volley-ball français a, il est vrai, obtenu quelques satisfactions en coulisses avec sa désignation officielle pour organiser les prochains championnats du monde en 1986.

G. A.

LES RÉSULTATS

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
PREMIÈRE DIVISION
(Neuvième journée)

Nantes b. *Toulouse	1-0
*Laval et Lens	0-0
Bordeaux b. *Brest	1-0
Nancy b. *Metz	3-2
*Paris-S.-G. b. Bastia	1-0
*Sochaux et Tours	1-1
*Auxerre b. Rouen	2-0
*Lyon et Monaco	1-1
*Lille et Saint-Etienne	1-1
*Strasbourg b. Mulhouse	2-1

CLASSEMENT. – 1. Nantes, 15 pts ; 2. Bordeaux et Lens, 13 ; 4. Nancy, 12 ; 5. Toulouse, 11 ; 6. Paris-S.-G. et Brest, 10.

DEUXIÈME DIVISION
(Dixième journée)
GROUPE A

*Rennes b. Abbeville	2-0
Valenciennes b. *Nœux	4-3
*Nîmes et Viry	2-2
*Le Havre et Racing Paris 1	1-1
*Montpellier et Alès	1-1
Angers b. *Angoulême	2-1
*Châteauroux et Guingamp	1-1
*Corbeil b. Libourne	2-1
Béziers b. *Limoges	2-0

GROUPE B

Nice b. *Grenoble	3-1
*Toulon b. Fontainebleau	5-0
*Reims b. Dunkerque	3-1
Marseille b. *Besançon	1-0
*Gueugnon et Orléans	2-2
Stade Français b. Thonon	2-1
*Martigues b. Montceau	4-1
*Cannes b. Red Star	3-1
Blénod b. *Cuiseaux	1-0

Hippisme

PRIX DE L'ARC DE TRIOMPHE

Le soixante et unième prix de l'Arc de triomphe, disputé le 3 octobre à Longchamp, a été gagné par la pouliche *Akiyda*, appartenant à l'Aga Khan et montée par Yves Saint-Martin, devant *Ardross*, monté par Lester Pigott, et *Awaasif*, monté par Willy Carson.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Quatrième journée
POULE A

*Tulle b. Agen	18- 9
*Boucau b. Carcassonne	12- 3
Narbonne b. *Nîmes	41-15
*Angoulême b. Racing	9- 7
*Oloron et Nice	9- 9

CLASSEMENT – 1. Narbonne, 12 ; 2. Nice, 11 pts ; 3. Angoulême, 10 ; 4. Agen, Boucau et Nîmes, 8.

POULE B

*Lourdes b. Montauban	15- 9
*La Voulte b. Mt-de-M	22-20
*Biarritz b. Auch	12- 6
*Toulon b. Bayonne	26- 7
*Béziers b. Toulouse	17-12

CLASSEMENT. – 1. Béziers, Lourdes, Biarritz et Toulon, 10 pts ; 5. Montauban, 9.

POULE C

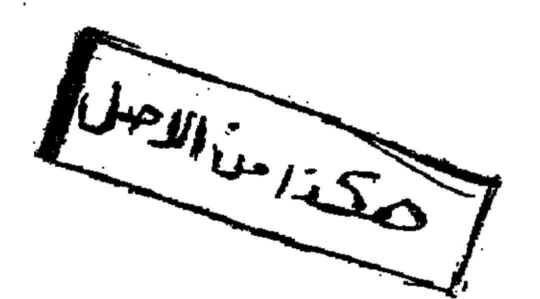
Aurillac b. *Albi	22-15
*La Rochelle b. Bègles	18-10
*Grenoble b. Tyrosse	32- 6
Tarbes b. Montferrand	9- 3
*Castres b. Bourgoin	12- 7

CLASSEMENT. – 1. Aurillac, Tarbes et Grenoble, 10 pts ; 4. Montferrand, Tyrosse, Castres, Bègles et La Rochelle, 8.

POULE D

*Aire s/Adour b. Valence	22-13
*Romans b. Graulhet	23-19
*Perpignan b. Pau	22- 6
*Bagnères b. Bourg	31-12
*Dax b. Brive	16- 9

CLASSEMENT. – 1. Dax, 12 pts ; 2. Perpignan et Bagnères, 10 ; 4. Pau, Graulhet, Bourg-en-Bresse et Romans, 8.



Ile-de-France

LES SOCIALISTES PATRONS ET BATISSEURS

Saint-Quentin-en-Yvelines, la ville où l'habitant devrait être roi

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES *n'existe pas.* Certes, des panneaux en indiquent l'existence aux abords de Versailles ; certes, sa vie, traduite en chiffres, continue à *être inscrite* dans les livres de comptes des neuf villes nouvelles françaises. Mais ses habitants vivent à Maurepas ou à Montigny, travaillent à Trappes ou à Bois-d'Arcy. A Saint-Quentin ils ne font que prendre le train ou pousser un chariot dans les allées de l'hypermarché. La grande ville unique n'a pas réussi à naître sur les ruines des onze villages, gros bourgs ou petites villes qui *devaient lui laisser la place.*

Trois ensembles urbains sont simplement apparus sur un plateau cerné de forêts. Au grand soulagement de Versailles, qui n'a jamais accepté qu'une jeune rivale lui ravisse la première place, même par la taille. A la grande joie des élus communistes — pour l'heure majoritaires à Saint-Quentin, — qui ont craint que leur vieux fief de Trappes ne soit submergé par la vague rose qui semblait devoir recouvrir tous ces quartiers neufs. A la satisfaction même des socialistes : ils ont trop, dans le passé, *critiqué cette ville nouvelle, imposée* par l'état central, pour ne pas se féliciter que le résultat soit quelque peu différent des plans *primitifs.*

Finalement, il n'y avait que les technocrates, ingénieurs et aménageurs de l'établissement public d'aménagement pour croire en Saint-Quentin-en-Yvelines. Mais après le « 10 mai » le Bon Dieu n'était plus tout à fait avec eux ; *ils* ont dû rabattre de leur prétention : Saint-Quentin ne possèdera pas le « cœur de ville » dont ils rêvaient pour elle ; à sa place s'élèvera *simplement le « quartier* de la gare ».

Le changement de nom camoufle certes une relative permanence du service que devra rendre l'ensemble immobilier qui sera bâti à cet endroit, mais il témoigne *aussi de la* victoire des élus sur les fonctionnaires et surtout de la fin d'une idée : créer sur la plaine de Trappes la grande ville de l'Ouest *parisien.*

Curieuse histoire que celle du « centre ville » de Saint-Quentin-en-Yvelines. Alors qu'à Cergy la préfecture fut le premier bâtiment à s'élever sur la terre à blé du plateau de l'Oise, alors qu'à Evry préfecture et centre commercial *prirent rapidement leur* place au milieu des immeubles neufs, alors qu'à Marne-la-Vallée le centre commercial de Noisy-Mont-d'Est *fut* le premier point d'accrochage de la ville, rien de semblable à Saint-Quentin-en-Yvelines.

L'opposition de Versailles

Versailles défendait trop jalousement ses prérogatives pour installer à ses portes une autre capitale administrative : l'Ouest parisien était déjà suréquipé en pôles commerciaux. Les quartiers neufs s'éparpillèrent autour de la R.N. 10 et de la voie ferrée laissant libre, autour de la gare, un vaste espace de 174 hectares, qui devait accueillir dans le futur le « cœur de ville ». Mais l'urbanisme lui aussi a horreur du vide : en 1975, un hypermarché *s'installa là,* « *provisoirement* » ; les centres de quartier acquirent à Saint-Quentin une vitalité qui leur échappe dans d'autres villes *neuves ;* la *Maison pour* tous d'Elancourt devint le lieu de rencontre culturel.

Les aménageurs ne renoncèrent pas pour autant à unifier cet ensemble, plus ou moins disparate, où vivent déjà plus de cent cinquante mille personnes, autour d'un vrai centre ville. En février 1980 l'établissement public d'aménagement lança un vaste concours d'idées. Des neuf projets reçus il fit une synthèse très inspirée des propositions de l'équipe Cornet-Vernet-Nunez (*le Monde* du 5 août 1980 et du 30 juin 1981). Il ne cachait pas ses ambitions : *« Le cœur de la ville devrait fédérer toutes les unités urbaines qui forment l'agglomération nouvelle »* et rayonner au-delà de Saint-Quentin lui-même. En janvier et en mars 1981, le conseil d'administration de l'EPA, où siègent à parité élus et fonctionnaires, accepta les plans proposés.

Tant pis pour le conseil général des Yvelines, dont la majorité de *droite* menée par *les Versaillais* avait, au même moment, lors du débat sur la révision du schéma d'aménagement et d'urbanisme de la *région Ile-de-France, déclaré « s'opposer à la création d'un seul centre ville centralisateur ».* Tant pis pour les élus du syndicat communautaire, super-conseil municipal de la ville nouvelle, qui n'avaient pas été consultés et qui rappelaient haut et fort — à chaque occasion — la réalité de la vie de chaque commune. Alors l'affaire se traitait directement entre les techniciens de l'EPA et le ministre de l'environnement et du cadre de vie.

L'écroulement du « cœur de ville »

Survint le 10 mai 1981 : la tourmente souffla si fort à Saint-Quentin que le « cœur de ville » s'écroula. Les socialistes avaient beau être très minoritaires parmi les élus de la ville nouvelle, les scrutins présidentiel et législatif confirmèrent qu'ils étaient majoritaires dans l'électorat... et leurs amis siégaient dans les palais du pouvoir central : les patrons c'était eux dorénavant ; on allait s'en apercevoir. Tant pis pour les fonctionnaires ; ils devraient se plier puisqu'on voulait bien ne pas les chasser. Tant pis pour les communistes : leur pouvoir à Saint-Quentin prenait fin ; ils devaient s'y habituer.

Plus question donc d'un « cœur de ville » centralisateur puisque le P.S. local avait déjà fait savoir que pour lui la ville comprenait trois pôles bien distincts : l'ouest avec Maurepas et Elancourt ; le centre avec Trappes ; l'est avec les « trois villages » de Montigny-le-Bretonneux, de Guyancourt et de Voisins-le-Bretonneux. Plus d'architecture massive et imposante, et surtout d'urbanisme séparant le logement, le travail, le loisir et le commerce puisqu'il contestait ce zonage sur lequel est bâti la ville. Et surtout les *fonctionnaires* devraient dorénavant *obéir aux élus.*

Le 2 juillet 1981, les élus du syndicat communautaire souhaitaient être associés à l'élaboration des projets de *l'EPA. Le* 22 octobre, ils demandaient l'abandon du projet « cœur de ville » ; le 17 décembre, ils commençaient à définir un nouveau programme et, en janvier, confiaient une nouvelle étude à une équipe *d'urbanistes constituée pour* la circonstance : M. Peter Bächtold, professeur à l'Ecole spéciale d'architecture, choisi par les socialistes, et M. Melissinos, proposé par les communistes. L'EPA devait se soumettre, ne pouvant que faire admettre que l'équipe Cornet-Vernet-Nunez soit, elle aussi, consultée.

Mais attention ! plus de « grand-place » monumentale : les commerces s'étaleraient le long d'une rue menant aux quartiers avoisinants ; plus question de cette serre tropicale dont le monument devait marquer la ville ; les logements sociaux seraient nombreux ; il fallait aussi prévoir l'implantation d'usines non polluantes pour créer des emplois « productifs » dans une ville jusque-là vouée aux cols blancs des bureaux et des laboratoires. Surtout, ce « quartier de la gare » ne doit plus être le cœur de ville — de toute façon il n'en est pas au centre géographique, — mais simplement un lieu plus attractif et plus animé que les autres.

Là aussi, du rêve à la réalité des affaires il y eut un pas. Les communistes et la droite commencèrent à trouver que les socialistes tiraient un peu trop la couverture à eux. En février, ils *firent voter une règle imposant* à la majorité du syndicat communautaire d'obtenir l'accord préalable des communes directement concernées ; le P.S. ne pouvait s'y opposer, même *si le quartier* de la gare est, pour sa plus grande part, sur Montigny, dont le maire est M. Nicolas About, ancien *député giscardien.*

La négociation devenait indispensable, d'autant que les urbanistes des élus ne prenent, non plus, *s'entendre* bien longtemps. MM. Bächtold et Melissinos travaillèrent chacun de leur côté et proposèrent chacun un projet bien différent. Il fallut, d'ailleurs, bien reconnaître qu'aucun des deux ne convenait parfaitement ni aux élus ni aux impératifs techniques, alors que celui de l'équipe imposée par l'EPA — il est vrai sensiblement différent du premier — n'était pas si mauvais que cela. De toute façon — meilleure appréhension de la réalité du pouvoir ou résultat des cantonale — le P.S. comprit qu'il ne pouvait imposer *totalement* ses vues.

Il fallait bien pourtant trouver une solution. Certes, les socialistes pouvaient faire traîner les choses *et attendre* les *municipales,* grâce auxquelles ils espèrent bien remplacer M. About dans sa mairie, mais il était difficile de se présenter devant les électeurs en ayant démoli sans avoir reconstruit.

Pour se sortir de ce piège le recours *à la science des cocktails* se révéla fort utile : beaucoup de « technocrate », un doigt de « socialisme », un soupçon de *« communisme » pour composer* un breuvage acceptable par tous. Le 3 juin 1981, le conseil du syndicat communautaire — à l'unanimité — retint pour l'organisation commerciale le projet Cornet-Vernet, Nunez ; pour le schéma des flots urbains, mêlant les diverses activités, les propositions de Bächtold et pour le système routier les idées de Melissinos mais aussi de l'équipe Cornet-Vernet... Pour faire la synthèse de *tout* cela le shaker fut confié aux techniciens de l'EPA, dont décidément il est bien difficile de se passer.

Ce mélange aurait pu être imbuvable ; il paraît relativement réussi. Même le promoteur (Seret-Aménagement) qui devait réaliser les 50 000 mètres carrés commerciaux du projet « cœur de ville » trouva qu'il lui sera plus facile de construire 50 000 mètres carrés de boutiques dans le nouveau programme. L'affaire n'est pas terminée pour autant. *M. About* estime que, maintenant que le syndicat communautaire a tracé les grandes lignes du plan et *puisque ce n'est plus le cœur de* ville mais un quartier parmi d'autres, c'est à Montigny seul d'en diriger la traduction sur le *terrain.*

Les socialistes, eux, ne sont pas décidés à le laisser s'arranger sans contrôle avec les fonctionnaires de l'EPA ; *l'autonomie* communale n'est pas sans limite... Il y a des contradictions bien dures à surmonter. A Saint-Quentin-en-Yve*lines,* l'urbanisme et l'architecture ne peuvent oublier la politique.

THIERRY BRÉHIER.

Onze communes en ordre de bataille

LA gauche est chez elle à Saint-Quentin-en-Yvelines. Appuyés sur leur fief de Trappes, les communistes *en ont pris la direction après* les élections municipales de 1977 : la présidence du conseil d'administration de l'Etablissement public d'aménagement (M. Bernard Hugo, sénateur, maire de Trappes), six mairies *et donc le président du syndicat* communautaire ; le P.S. ne dirige que deux mairies et la droite trois. Mais, depuis plusieurs années, les socialistes se sentaient pousser des ailes ; la présidentielle et les législatives les *ont fait rêver à une* domination quasi totale : les candidats du P.S. n'ont été devancés par ceux du P.C. qu'à Trappes, et *seul Voisin-le-Bretonneux* échappa à la vague rose.

Si les cantonales ont un peu refroidi leurs ardeurs (la droite a repris le dessus dans deux autres communes, Coignières et Elancourt, qui a pourtant un *maire socialiste), ils ont ravi* au P.C. le canton de Maurepas, le seul qui soit entièrement sur la ville nouvelle.

Aujourd'hui, le P.S. est bien décidé à ne pas faire la moindre concession à ses alliés communistes : ils réclament la tête des listes d'union dans dix communes sur onze et, bien entendu, la présidence du syndicat *communautaire.* Le P.C. n'apprécie guère cet impérialisme. Ici comme ailleurs, il réclame une prime pour le maire sortant ; quant au syndicat communautaire, il fait remarquer que, sur les neuf villes nouvelles, il serait équitable que son partenaire lui en laisse *une, ne serait-ce que parce* qu'il est bon que chacun des deux partis soient confrontés aux réalités du pouvoir ! La négociation *sera* difficile.

Les socialistes veulent recueillir le profit des lourds efforts *que depuis longtemps ils* investissent à Saint-Quentin. Les communistes ne peuvent accepter de gaieté de cœur d'abandonner une telle source de pouvoirs et de bénéfices ; les mairies — toujours et partout — sont les points d'appui de leur implantation et de leur puissance ; et le syndicat communautaire gère un budget de *quelque 535 millions de francs,* dont 308 pour les investissements (chiffre de 1981).

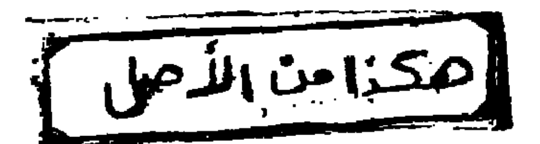
Un nouveau scrutin un an après les municipales?

La droite, bien entendu, espère profiter *des divisions de la gauche.* Reprendre le syndicat communautaire est, peut-être, un rêve inaccessible, mais hériter de quelques mairies guignées par les socialistes peut être envisagé. Au point que certaines belles *constructions théoriques* seront peut-être remises au placard.

Si les communistes continuent d'affirmer que la réalité des onze communes anciennes reste la plus forte, les socialistes préconisent, eux, la constitution de trois pôles distincts et forts, *même si cela ne doit pas se* traduire par la fusion des communes. Mais cela implique la sortie de la ville nouvelle — solution permise par le projet de loi que vient d'adopter le gouvernement pour réformer la loi Boscher, *qui régit actuellement* ses institutions — au moins de Plaisir et de Magny-les-Hameaux (sortie promise par les socialistes de cette commune) peut-être de la Verrière et de Bois-d'Arcy, toutes communes solidement ancrées à gauche... Sera-t-il possible de se priver de leur appui au syndicat communautaire ?

La démocratie locale — elle aussi — peut être dangereuse. Le projet de loi prévoit que les communes pourraient se regrouper en « communautés d'agglomérations nouvelles », dont les conseillers seraient élus au *suffrage universel et non pas* désignés par les conseils municipaux ; une possibilité appréciée par les socialistes qui n'aiment pas *les* élections au deuxième degré. Mais est-il raisonnable d'organiser un nouveau scrutin un an après les municipales, alors que les partielles sont toujours défavorables au pouvoir en place ? Ne faut-il *pas mieux attendre pour mettre* en place un système « idéal », les municipales de 1987 ? Il faut savoir accommoder ses principes.

Th. B.



A PROPOS DE...

UN COLLOQUE SUR LA CONCERTATION

Les P.T.T. trop loin des usagers

Selon un sondage datant de 1978, 41 % seulement des Français pensent que l'administration sert l'intérêt du public, alors que 31 % sont persuadés du contraire. Les chiffres n'ont certainement pas évolué de manière radicale en quatre ans.

C'est dire qu'en choisissant pour ses vingtièmes Journées d'études, du 30 septembre au 2 octobre à Ronce-les-Bains, en Charente-Maritime, le thème de la concertation avec les usagers, l'Association amicale des élèves et anciens élèves de l'École nationale supérieure des P.T.T. ne versait pas dans l'académisme, tant il est vrai que le servie public des postes et des télécommunications continue à avoir quelque peine à s'ouvrir vers les usagers.

Il était donc naturel que la première question se posât en termes abrupts à l'une des quatre commissions de travail : *« Doit-on organiser la concertation ? »* Oui, certes, fut-il répondu, *« à condition que celle-ci ne soit ni un dialogue fictif ni un simple moyen d'informer sur des décisions déjà prises ou de présenter des décisions pratiquement arrêtées »*, mais plutôt *« un moyen de discuter avant d'agir, en vue d'agir »*. Ainsi, cette fameuse concertation ne serait-elle plus une arme défensive destinée à désamorcer l'agressivité des usagers, mais un acte volontaire pour mieux connaître les besoins de tous et de chacun.

M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., a insisté sur cet impératif : *« Un service public ne peut,* a-t-il dit, *se contenter de satisfaire, avec un temps de retard, les besoins existants. Il doit proposer, imaginer, promouvoir de nouvelles prestations ou de nouvelles techniques. »* Mais cette fonction industrielle et commerciale des P.T.T. ne doit pas pour autant, dans l'esprit du ministre, s'effacer devant une vocation fondamentale : celle du service public.

La nécessité de la concertation étant admise, reste à en dégager les moyens. L'administration dispose déjà, à travers ses sondages, ses études de marché, ou même les cahiers de réclamation des établissements et le courrier des mécontents, de nombreuses possibilités de s'informer ; pas toujours, il est vrai, suffisamment ni judicieusement exploitées. Mais toutes présentent un double défaut : elles fonctionnent à sens unique *« de bas en haut »* et elles réduisent l'usager à un rôle passif de juge de décisions prises sans son avis.

« Nous avons la quasi-certitude de connaître les besoins actuels », a observé la commission chargée de rechercher les manières d' « appréhender les besoins », *« mais saisissons-nous bien les ajustements nécessaires pour correspondre à ce qu'attend le public ? »*. Le meilleur moyen de le savoir serait d'engager un vrai dialogue direct avec lui. Moyennant l'élimination de trois obstacles majeurs : un cadre juridique présentement fort restrictif pour l'usager ; un secret administratif trop pesant ; enfin des mentalités pas toujours prédisposées à l'ouverture. Bref, *« l'ère de l'usager heureux et du fonctionnaire content »*, appelée de ses vœux par M. François Aron, conseiller technique au cabinet du ministre des P.T.T., n'est sans doute pas pour demain.

Quelles associations ?

Les « modalités de la concertation », auxquelles se sont aussi intéressées les assises, se révèlent d'une mise en œuvre délicate. Avec qui l'administration peut-elle discuter ? A côté des usagers professionnels, avec lesquels le dialogue existe déjà, qui doit représenter les autres ? Les associations d'usagers ? Il n'en existe qu'une aux télécommunications (l'Association française des usagers du téléphone et des télécommunications) et pas une seule à la poste. Alors, les associations de consommateurs (dix-sept d'entre elles sont reconnues par les services de Mme Catherine Lalumière) ? Les mouvements organisés sont-ils vraiment représentatifs des aspirations de la grande masse des usagers ou faut-il, à côté de la « concertation formelle », développer une « concertation informelle » qui pourrait toucher — mais par quels moyens — l'« usager dans le quotidien » ?

Quant aux élus, déjà surchargés de tâches et de mandats, pourraient-ils, seuls, valablement représenter leurs concitoyens auprès de l'administration ? La seule chose dont on put convenir fut la nécessité d'associer le personnel à un dialogue dont il pourrait avoir à supporter les conséquences — par exemple, au cas où il tendrait à des modifications dans l'organisation des services (horaire d'ouverture, etc.).

Mais, comme devait le dire en conclusion des travaux M. Daniel Saint-Gilles, président de l'association, ces rencontres *« n'ont pas pour but de résoudre d'un coup de baguette magique les questions qui se posent à nous, mais de favoriser une prise de conscience à la fois personnelle et collective »*. Encore faudra-t-il savoir continuer cette réflexion sur un certain nombre de terrains non défrichés pendant ces journées. M. Aron n'en a évoqué que deux, mais bien vastes : celui du « coût » — en argent et en hommes — et celui des « débouchés » de la concertation.

JAMES SARAZIN.

Corse

AU COURS D'UNE RÉUNION JUGÉE « POSITIVE »

M. Defferre appelle les élus de l'île a être les « pionniers de la décentralisation »

De notre correspondant

Ajaccio. — Quatorze mois après être venu exposer l'avant-projet de statut particulier et suscité le large débat public qui devait se prolonger pendant tout l'automne 1981, M. Gaston Defferre est revenu le 2 octobre à Ajaccio, cette fois devant l'assemblée de Corse issue du scrutin du 8 août 1982 : une assemblée, comme il s'est plu à le rappeler, élue dans des conditions au-dessus de tout soupçon.

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation s'est livré à l'analyse des lois promulguées le 2 mars et le 30 juillet 1982 et de leurs conséquences budgétaires et politiques, non sans en avoir situé, sans ambiguïté, le cadre : *« Je suis ici avec vous pour dialoguer au sein de la première assemblée régionale de France élue au suffrage universel. Pour la première fois dans notre histoire commune, ce n'est plus Paris, ce n'est plus le continent qui impose l'uniformité ou sert d'exemple à la Corse. C'est vous, les élus, qui vous affirmez de façon originale. »*

Ce fut en effet un dialogue original. Aux quinze élus de chacun des groupes qui posèrent des questions — et le débat se prolongea durant quatre heures et demie sans une seule pause, — M. Gaston Defferre apporta des réponses précises, nota les remarques — aussi franches que son propre propos, — souligna inlassablement sa volonté de dialogue.

« Vous allez être les pionniers de la décentralisation. Vous devrez faire face à des situations nouvelles, expérimenter des solutions originales », a dit aussi le ministre. *« Il vous appartiendra de démontrer que les élus de Corse sont capables de gérer, d'unifier et de répondre aux aspirations des citoyens. Je n'en doute pas : mais vous allez le démontrer à ceux qui en doute. »*

Dans son allocution, M. Prosper Alfonsi, président de l'assemblée (M.R.G.), a mis l'accent sur la nécessité d'effectuer, sans plus attendre, les transferts de compétences et de ressources de l'Etat vers la région, dont la loi prévoit qu'ils doivent être achevés le 30 juillet 1983. Selon lui, *« les esprits chagrins ou nostalgiques affirment que l'assemblée n'a ni compétence ni ressource, et les jeunes s'interrogent, s'inquiètent et attendent des mesures concrètes. On assiste à une reprise de la violence. Il faut enlever tout prétexte à ceux qui craignent ou qui rêvent de voir échouer ce statut particulier »*.

Au cours du débat, les questions ont particulièrement porté sur l'installation du conseil économique et social régional et du conseil de l'éducation, de la culture et du cadre de vie (l'un et l'autre consultatifs), sur la création des offices spécialisés (transports, développement agricole, hydraulique), et sur les moyens de l'assemblée elle-même, à laquelle il faut un siège — des pourparlers sont en cours en vue de l'acquisition du Grand Hôtel d'Ajaccio — et du personnel qualifié.

A M. Pierre Pasquini (R.P.R.) qui s'inquiétait des conséquences institutionnelles du statut et des risques de « dérapage » ultérieurs, M. Defferre a répondu : *« Si j'étais pour l'indépendance, je n'aurais pas proposé le statut. »* Et à M. Dominique Alphonsi (Parti du peuple corse) qui demandait ce que le gouvernement ferait si la majorité du peuple corse revendiquait l'indépendance en cas d'échec du statut : *« Ce n'est pas le cas actuellement. Je n'ai pas l'habitude de me poser des questions qui ne se posent pas. »*

« Rien ne sera plus comme avant. Les relations entre l'État et la Corse seront désormais à base de dialogue, de respect mutuel, de progrès volontaire », a encore dit le ministre. De fait, l'assemblée va être consultée sur tous les avant-projets de décrets d'application de la loi et des arrêtés ministériels. De plus, le commissaire de la République de la région sera appelé à présider la commission paritaire destinée à constater les transferts de ressources dans l'attente de la nomination et de l'installation de la chambre régionale des comptes.

Cette session extraordinaire a revêtu, au dire des participants, un caractère très positif. C'était, sans conteste, un grand pas en vue de réunir les conditions concrètes de la mise en place des institutions nouvelles. Et c'était aussi, du reste, le sentiment de l'opposition elle-même.

PAUL SILVANI.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Une convention entre l'Etat et la région : priorité aux métiers d'art

De notre envoyée spéciale

Marseille. — Le ministre de la culture, M. Jack Lang, et le président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Michel Pezet (P.S.), ont signé, le 2 octobre à Marseille, en présence de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, maire de la ville, une convention culturelle, dont les objectifs sont de prolonger et de compléter les actions déjà entreprises et d'engager des opérations où ni l'Etat ni la région ne peuvent intervenir isolément. Avec les 19,3 millions de francs tirés de la dotation culturelle inscrite au ministère de la culture (350 millions pour les régions) qui viennent s'ajouter au budget culturel régional lui-même (qui, en 1982, est de l'ordre de 42 millions) et au budget des actions traditionnelles de l'Etat (patrimoine et spectacle, près de 110 millions), ainsi qu'aux 11 millions du Fonds spécial de développement culturel, la convention peut envisager de ne rien oublier ni du patrimoine, ni de le création, ni de la formation, qui est citée comme une des priorités.

La convention prévoit, notamment, de développer la formation aux disciplines artistiques en participant à la création d'une école nationale de danse (confiée à Roland Petit) à Marseille, d'une école nationale de photographie à Arles, d'établir une carte de l'enseignement musical et de développer les écoles de musique ; de développer une politique de formation aux métiers du spectacle (scénographies, décors, costumes...), ainsi que la formation aux métiers d'art (au centre de Fontblanche à Vitrolles, et à la création industrielle, à Sophia-Antipolis, près d'Antibes, en liaison avec l'école nationale qui va s'ouvrir à Paris.

Pour la création, les deux parties, l'Etat et la région, sont convenues de constituer un Fonds régional d'acquisition d'œuvres d'art contemporain (FRAC), d'encourager la création audiovisuelle et cinématographique par des aides au Centre qu'anime René Allio à Fontblanches, et différentes subventions à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignons ou aux rencontres de la photographie à Arles, par exemple.

Tout cela sans négliger le soutien aux industries culturelles notamment l'édition régionale, ni le patrimoine (restauration des monuments, conservation et acquisitions pour les musées, création d'un centre d'archives de la colonisation) ni les cultures régionales et minoritaires. Il s'agit aussi de développer les échanges entre les groupes artistiques des différents pays riverains de la Méditerranée.

« Pour chaque Français, la décentralisation sera effective le jour où un artiste né à Marseille pourra réussir à Marseille, se faire une réputation nationale et internationale dans sa ville », a déclaré M. Gaston Defferre, lors de la signature de la convention. Tandis que M. Jack Lang rappelait que décentraliser, sur le plan culturel, *« c'est permettre qu'ici et là de bons incendies s'allument, c'est creuser des puits de vie, c'est souhaiter une France de la polyphonie »*.

Michel Pezet, pour sa part, a insisté sur la nécessité d'affirmer le rôle primordial que devait jouer dans la région les grandes industries culturelles, la radio et la télévision.

Si, apparemment, les parties en présence, face à quelque mille cinq cents personnes, élus et personnalités du monde de la culture, étaient d'accord sur les grands principes, il reste à l'évidence dans la convention quelques zones d'ombres et pas mal de points chauds qui devront donner lieu à des négociations nouvelles entre l'Etat et la région.

GENEVIÈVE BREERETTE.

● *La C.G.T. et l'accident de Beaune.* — Le rapport de la commission d'enquête sur l'accident de car de Beanne *« contient des propositions qui rejoignent les revendications de la C.G.T. et des travailleurs »*, estime la Fédération des transports C.G.T. Ces propositions rencontreront, selon le syndicat, *« la résistance du grand patronat du transport routier car, pour lui, la sécurité routière s'arrête au moment où il lui faut payer l'amélioration des conditions de travail des conducteurs routiers »* *« Toutes les améliorations techniques des véhicules qu'il faut mener à bien resteront sans effet si les conducteurs routiers roulent toujours dix à douze heures par jour »*, conclut la C.G.T.

Faits et projets

INFLATION DE COMMISSAIRES

On connaissait les commissaires de police, les commissaires du gouvernement au Conseil d'État, les commissaires aux comptes dans les entreprises, les commissaires enquêteurs dans les enquêtes d'utilité publique, les commissaires généraux des foires et salons, les commissaires-priseurs dans les salles de ventes, les hauts commissaires de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie, le haut commissaire à l'énergie atomique ou le commissaire à la normalisation...

Depuis quelques mois, le registre s'est encore élargi et il faut désormais s'habituer, en voyant les préfets, à parler des commissaires de la République. Des commissaires qui, aux termes de la loi de décentralisation, devraient être dans les départements et les régions les représentants de tous les ministres et donc de leurs services.

Dès lors, les structures régionales propres de la DATAR — sans qu'il s'agisse de mettre en doute la valeur de leurs responsables... dénommés commissaires à l'industrialisation ou à la rénovation rurale — se justifient-elles encore ?

On ne peut s'empêcher de poser la question, aujourd'hui, alors que le *Journal officiel* du 2 octobre publie un décret nommant M. Jean-Pierre Billat commissaire à l'« industrialisation » du Massif central... à compter du 1er novembre 1982. Il remplace M. Patrice Becquet, commissaire à l'« aménagement » du Massif Central, qui assurait l'intérim.

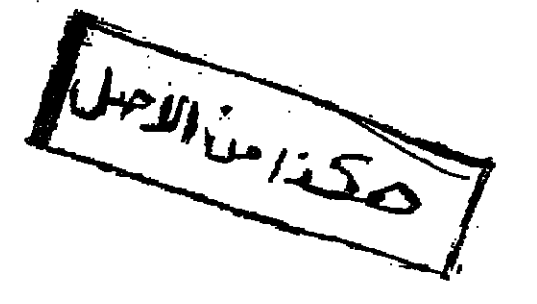
F. Gr.

Blois et l'avenir de sa halle aux grains (suite)

Le conseil municipal de Blois (Loir-et-Cher) vient, en réponse à une question du ministre de la culture, de donner un avis défavorable sur le classement définitif de la halle aux grains qui est déjà classée à l'inventaire des monuments historiques (*le Monde* des 12 et 29 mai 1982). Cet avis défavorable a été pris à l'unanimité et, une nouvelle fois, M. Pierre Sudreau, maire (app. U.D.F.) de Blois, a protesté contre les méthodes du ministère de la culture et contre *« une procédure qui s'est développée de manière unilatérale sans aucune concertation avec la ville de Blois et au mépris des nouvelles règles découlant en particulier de la loi sur la décentralisation et sur les transferts de compétence »*.

D'autre part, le conseil municipal demande au ministre de la culture de confirmer le permis de démolir la halle qui avait été obtenu au printemps 1981. *(Corresp.)*.

● *Une commande américaine aux chantiers de La Ciotat.* — Les chantiers navals de La Ciotat (en concurrence avec les constructeurs du Japon et de Singapour) viennent de signer un contrat avec la société américaine Mac Dermott Incorporated, l'une des plus importantes au monde dans le domaine des travaux « offshore », pour la transformation d'une barge poseuse de conduits sous-marins.



INFORMATIONS « SERVICES »

TRANSPORTS PARISIENS

Le bus 87 va plus loin

La ligne d'autobus n° 87, qui part du Champ-de-Mars, et qui, jusqu'à maintenant, s'arrêtait place de la Bastille, est prolongée jusqu'à la limite sud du 12e arrondissement depuis le 1er octobre.

Le tracé de la nouvelle portion de ligne, réclamé depuis longtemps par les élus du quartier, a été décidé en collaboration avec la commission d'arrondissement. Après Bastille, elle passerera rue de Lyon, rue de Bercy, boulevard de Bercy, rue Coriolis, rue de Charenton et, à cause des sens uniques, formera une boucle en empruntant l'avenue du Général-Michel-Bizot. Au retour, le 87 roulera rue de Wattignies et, après la gare de Lyon, rue Michel- Chasles et avenue Daumesnil. Pour le terminus, situé devant les numéros 44 et 46 de l'avenue du Général-Michel-Bizot à l'angle de la rue de Wattignies, on a repris l'ancienne dénomination « Porte de Reuilly », qui, bien que peu familière aujourd'hui, permet de situer précisément l'extrémité de la ligne.

Avec ses 9,55 kilomètres de longueur, dont 3,80 kilomètres de prolongement, la nouvelle ligne 87 nécessite la mise en service de six voitures supplémentaires pour assurer un rythme de passage d'un autobus toutes les huit minutes. Sept machinistes de plus seront au travail chaque jour, ce qui impose une augmentation d'effectifs de dix agents compte tenu des temps de repos : coût net pour la R.A.T.P. : 1,9 million de francs hors taxes. En contrepartie, elle espère transporter deux mille six cents voyageurs supplémentaires par jour.

Ce premier prolongement de ligne de bus à l'intérieur de Paris depuis 1956 est justifié par l'évolution récente de ce quartier. Sur l'emplacement d'une manufacture de tabac démolie, on a construit des habitations, une crèche et surtout un foyer de retraités pour lesquels un service d'autobus présente de grands avantages, les stations de métro (Dugommier ou Porte-de-Charenton) étant éloignées. De plus, le métro n'assure de liaison directe ni avec la gare de Lyon, ni avec les grands centres d'activité de la rive gauche. Le prolongement du 87 permettra aussi de desservir le centre international des sports qui s'ouvrira dans un an près du boulevard de Bercy.

LOGEMENT

Les dix clés de la location

Le ministère de l'urbanisme et du logement vient d'éditer un dépliant intitulé « *les Dix Clés de la location* », qui présente les principales dispositions de la loi Quilliot relative aux droits et obligations des locataires et des propriétaires. Distribué à plus de quatre millions d'exemplaires, il est disponible dans les mairies des villes de plus de 1 500 habitants, les directions départementales de l'équipement et les centres de l'ANIL, Association nationale pour l'information sur le logement (1).

Par ailleurs, le ministre rappelle que le « *délai de grâce* » accordé aux locataires dits « *occupants de bonne foi* » (payant régulièrement leur loyer sans titre de location ou dont le bail est expiré) pour faire régulariser leur situation avant le 23 septembre 1983 ne concerne que les logements du secteur libre, et non les logements encore soumis à la loi de 1948, ni ceux du secteur H.L.M.

(1) ANIL, 2, boulevard Saint-Martin, Paris (10e). Tél. : 202-05-50. A Paris, ces centres sont situés 47, avenue Mathurin-Mo- reau (19e), et 204, rue Lecourbe (15e).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

PRIX DE L'ARC DE TRIOMPHE

TIRAGE N° 62 DU 2 OCTOBRE 1982

CLASSEMENT DES SERIES D'APRES LES RESULTATS DE LA COURSE :

Classée première : la série 6 (Akiyda 1er - Ardross 2ème)
Classée deuxième : la série 5 (Awaasif 3ème)
Classée troisième : la série 2 (April Run 4ème)

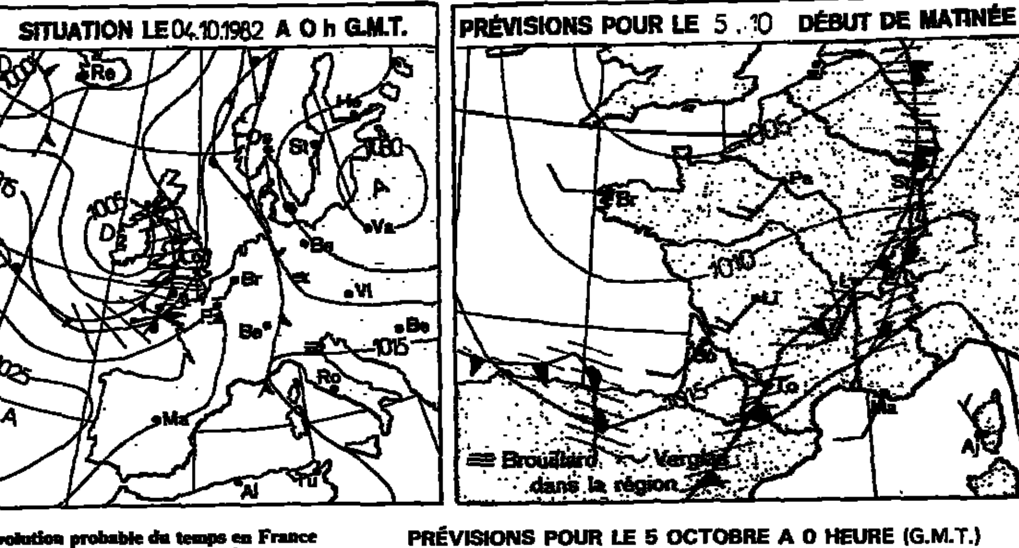
TERMINAISON	FINALES ET NUMEROS	SERIE 6	SERIE 5	SERIE 2	AUTRES SERIES
1	1 91 431 1 521 6 861	F. 250 (1) 2 000 10 000 20 000 20 000	F. néant 1 000 4 000 10 000 10 000	F. néant 500 2 000 4 000 4 000	F. néant 250 1 000 2 000 2 000
2	2 92 9 762 00 872	250 (1) 2 000 20 000 200 000	néant 1 000 10 000 100 000	néant 500 4 000 75 000	néant 250 2 000 20 000
3	3 4 283 09 343	250 (1) 20 000 5 000 000	néant 10 000 750 000	néant 4 000 250 000	néant 2 000 70 000
4	4 374 9 324 08 844	250 (1) 10 000 20 000 250 000	néant 4 000 10 000 250 000	néant 2 000 4 000 100 000	néant 1 000 2 000 40 000
5	5 15	250 (1) 2 000	néant 1 000	néant 500	néant 250
6	6 3 706 5 326	250 (1) 20 000 20 000	néant 10 000 10 000	néant 4 000 4 000	néant 2 000 2 000
7	7 5 827 6 057	250 (1) 20 000 20 000	néant 10 000 10 000	néant 4 000 4 000	néant 2 000 2 000
8	8 5 888	250 (1) 20 000	néant 10 000	néant 4 000	néant 2 000
9	9 89 99 838 4 988	250 (1) 2 000 2 000 10 000 20 000	néant 1 000 1 000 4 000 10 000	néant 500 500 2 000 4 000	néant 250 250 1 000 2 000
0	0 70 800 1 180 2 720	250 (1) 4 000 10 000 20 000 20 000	néant 2 000 4 000 10 000 10 000	néant 1 000 2 000 4 000 4 000	néant 400 1 000 2 000 2 000

(1) Les lots de 250 F sont attribués aux billets de la série 6 qui ne bénéficient d'aucun autre lot.

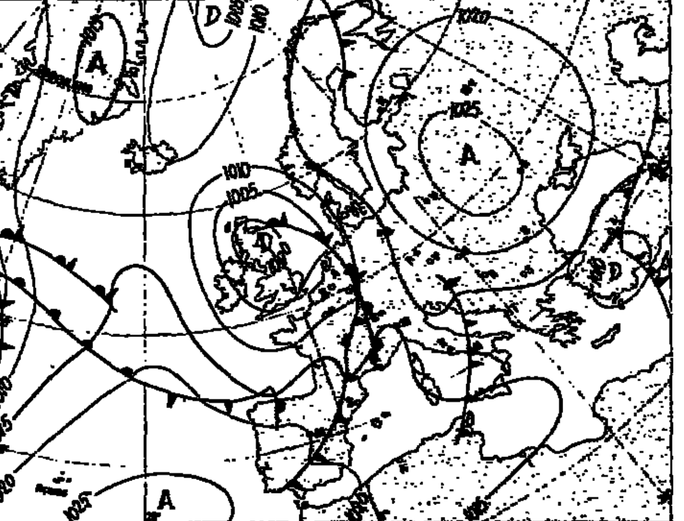
PROCHAIN TIRAGE LE 6 OCTOBRE 1982 - TRANCHE DE L'AUTOMOBILE à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 2 OCTOBRE 1982 - N° 62

MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 04.10.1982 A 0 h G.M.T. — PRÉVISIONS POUR LE 5.10 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 5 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le lundi 4 octobre à 0 heure et *le mardi 5 octobre à 24 heures* :

Une profonde dépression centrée sur l'Ecosse dirige à travers la France des perturbations *relativement actives. Une* première, située lundi matin sur la Bretagne, traversera tout le pays dans les *deux jours. La suivante attaquera le* pays par l'Aquitaine, remontant ensuite à travers la moitié est dans un flux de *sud-ouest.*

Mardi, une journée maussade sur toute la France. Des Vosges au Jura, *aux Alpes et au bord de la Méditerra*née, des pluies et un temps couvert en début de journée, une légère accalmie *en milieu de journée.* Sur l'Aquitaine, les Pyrénées et le sud du Massif Central, aggravation en cours de matinée, la pluie progressera ensuite assez vite vers les Alpes.

Sur le quart nord-ouest, un ciel très *variable avec une succession* rapide d'éclaircies et de nuages laissant planer une grosse menace d'ondées.

Il fera plus frais sur le Nord-Ouest, 14 à 15 degrés près de la Manche ; 15 à 16 degrés de la Vendée au Bassin pari*sien et au* Nord ; 18 à 21 degrés sur la moitié sud-est. La nuit, un peu plus de fraîcheur sur l'Ouest, 7 à 8 degrés ; ailleurs, environ 10 degrés.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours *de la journée du 3 octobre* ; *le second*, le minimum de la nuit du 3 au 4 octobre) : Ajaccio, 24 et 16 degrés ; Biarritz, 19 et *11 ; Bordeaux, 19 et 8* ; Bourges, 17 et 9 ; Brest, 17 et 13 ; Caen, 17 et 9 ; Cherbourg, 17 et 10 ; Clermont-Ferrand, 19 *et 8 ; Dijon, 17 et 12 ; Grenoble, 23 et* 13 ; Lille, 15 et 4 ; Lyon, 20 et 13 ; Marseille-Marignane, 26 et 14 ; Nancy, 17 et 10 ; Nantes, 18 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 23 et 17 ; Paris-Le Bourget, 16 et 7 ; Pau, 18 et 8 ; Perpignan, 24 et 13 ; Rennes, 18 et 12 ; Strasbourg, 17 et 11 ; Tours, 15 et 7 ; Toulouse, 20 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 17 degrés ; Amsterdam, 17 et 10 ; Athènes, 24 et 18 ; Berlin, 20 et 6 ; Bonn, 18 et 11 ; Bruxelles, 18 et 9 ; Le Caire, 31 et 18 ; îles Canaries, 26 et 22 ; Copenhague, 17 et 11 ; Dakar, 30 et 26 ; Djerba, 28 et 24 ; Genève, 18 et 11 ; Jérusalem, 26 et 17 ; Lisbonne, 22 et 15 ; Londres, 16 et 10 ; Luxembourg, 17 et 9 ; Madrid, 25 et 12 ; Moscou, 4 et 3 ; Nairobi, 26 et 14 ; New-York, 19 et 14 ; Palma-de-Majorque, 28 et 18 ; Rome, 25 et 15 ; Stockholm, 16 et 9 ; Tozeur, 33 et 21 ; Tunis, 28 et 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 6 OCTOBRE

« Eglise Saint-Germain-des-Prés racontée aux jeunes », 14 h 30, devant l'église, M. Serres.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« Sculpture gothique », *15 h, Musée* des monuments français, place du Trocadéro, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Cathédrale arménienne et mémorial de l'incendie du Bazar de la Charité », 15 h, 15, rue Jean-Goujon, Mme Pennec.

« Art de la Renaissance », 16 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les Etrusques », 15 h, musée du Louvre, entrée principale, vestiaire de gauche (Approche de l'art).

« La Conciergerie », 15 h, 1, quai de l'Horloge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Visite d'un atelier d'étain », 14 h 30, 24, rue Gravilliers (La France et son passé).

« L'île Saint-Louis », 15 h, 39, quai d'Anjou (Mme Hager).

« Chez un doreur argenteur », 15 h, métro Arts-et-Métiers, (P.-Y. Jaslet).

« Château de la Reine-Blanche », 14 h 30, angle avenue des Gobelins, rue de la Reine-Blanche (Paris pittoresque et insolite).

« La cathédrale russe », 15 h, 12, rue Daru (Paris et son histoire).

« *Le Marais* », *14 h 30, métro Saint-*Paul (Résurrection du passé).

« Les Gobelins », 15 h, 42, avenue des Gobelins (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

14 h 45, 60, boulevard Latour-Maubourg, « La Suède » (Rencontre des peuples).

19 h 30, Domus Medica, salle Laennec, 60, boulevard Latour-Maubourg : « Le desuin et la liberté » (Institut français d'astrologie).

20 h 30, 26, rue Bergère, M. D. Friedman : « Le don des guérisseurs et leur rôle dans la société » (L'homme et la connaissance).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 3 octobre :

DES DÉCRETS

- Relatif à la répartition des charges entre les collectivités locales de la région Ile-de-France ;
- Portant publication des amendements aux annexes I et II de la Convention de Washington sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, adoptés par la conférence des parties lors de sa troisième session à New-Delhi, le 8 mars 1981 ;
- *Pris pour l'application de la loi du* 7 juillet 1976 relative à la prévention et à la répression de la pollution marine par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs et à la lutte contre la pollution marine accidentelle :
- Portant nomination dans les cadres des officiers de réserve.

UNE CIRCULAIRE

- Relative à l'application des dispositions de l'artcile 3 de la loi du 30 juillet 1982 limitant la progression des bénéfices distribués par les sociétés en 1982 et 1983.

BREF

FORMATION PERMANENTE

ANIMATION. — La Fédération nationale laïque des centres de loisirs éducatifs pour l'Enfance et l'Adolescence organise un ensemble de stages et de formations en animation. Le programme proposé pour 1982-1983 comporte des formations d'animateurs professionnels, d'animateurs et de directeurs de centres de vacances et de loisirs. Il prévoit aussi des stages de qualification et de perfectionnement.

★ 10, rue Tolain, 75020 Paris, tél. : 367-40-00.

VIVRE A PARIS

POTERIE CHEZ POLICHINELLE. — L'atelier Polichinelle accueille, le mardi en fin d'après-midi et le mercredi toute la journée, les enfants de quatre à quatorze ans qui désirent suivre des cours de poterie, de modelage et de céramique. Les jeunes pourront y apprendre les techniques de façonnage et d'émaillage.

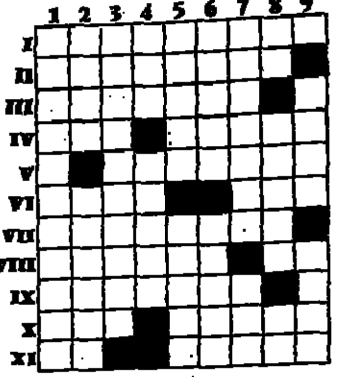
★ 20, rue Sainte-Félicité, 75015 Paris. Tél. : 531-91-77.

ART ENFANTIN. — L'atelier d'art enfantin accueille, le mardi en fin d'après-midi et le mercredi toute la journée, les jeunes de quatre à seize ans qui désirent exercer une activité artistique

★ 8, rue de Léningrad, 75008 Paris. Tél. :873-20-85.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3 290



HORIZONTALEMENT

I. Le cancan n'a pas de secret pour elle. — II. Telle la manche qui a connu de bons services et pas *mal* de revers. — III. Part le plus souvent sans laisser d'adresse. — IV. Site sacré au Japon. Déconseillé pour se mettre au vert. — V. Éléments d'un régime. — VI. Se dit d'un ton naturel. Fait toujours l'objet d'attentions particulières. — VII. Ils nécessitent une direction irréprochable pour être empruntés. — VIII. Ne s'adresse généralement pas à n'importe qui. Amène la suite. — IX. Permet d'éviter les grandes marques, tout en restant à la page. — X. Succombe à la tentation. Ne manquent pas de maintien. — XI. En Soie. Sans partage.

VERTICALEMENT

1. *Période d'occupation qui ne* doit pas entraîner de restrictions (deux mots). — 2. Est d'un commerce peu agréable, surtout s'il veut imposer sa griffe. Fait parfois réviser *le jugement de ceux qui accusent* toujours la guigne. — 3. Ringard manipulé par un brigadier (deux mots). — 4. Forme arabe de « Jésus ». Sa racine n'est pas inconnue des pharmaciens. — 5. Jugé au palais. Bien fournies. — 6. Opposé à ce qui est extra. Tendre invitation. — 7. Dont on n'a pas à redouter les éclats. Au bout du rouleau. — 8. Note. Où il est difficile d'obtenir des éclaircissements. *Morceau* de poulet. — 9. On a intérêt à y montrer un profil avantageux. Élément de perception.

Solution du problème n° 3 289

Horizontalement

I. Réprimande. Talc. — II. Équitation. Ouïe. — III. Survente. Nacre. — IV. Tage. Gê. Cuisine. — V. Ara. Œil. Il. — VI. Urticante. Equin. — VII. Rio. T.N.T. Ta. Ulm. — VIII. Aria. Ré. Geais. — IX. Rut. Dermatite. — X. Tréteau. Numéral. — XI. Ers. Ci. Muet. — XII. Daru. Soutier. Es. — XIII. Alerte. Ver. Vue. — XIV. Ta. Onde. Ictère. — XV. Collier. Osier.

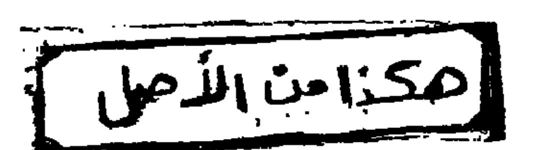
Verticalement

1. Restaurant. Da. — 2. Equarrir. Rialto. — 3. Purgatoire. Réal. — 4. Rive. Auteur. — 5. Ite. Oct. Ter. Toi. — 6. Mangeant. Assène. — 7. *Atteint. Dû. Dr.* — 8. *Nie. L.T.* (Tolstoï). Ré. Cuve. — 9. Do. Éternité. — 10. Ennui. Mu. Iris. — 11. Aile. Gamme. Ci. — 12. Tocs. Quêteur. Te. — 13. Auriculaire. Ver. — 14. Lien. Imitateur. — 15. Ce. Eon. Sel. Sées.

GUY BROUTY.

TRANSPORTS

UN « GUIDE DES BUDGETS » POUR LES VOYAGES A L'ETRANGER. — Air France vient de faire paraître l'édition 1982-1983 de son *Guide des budgets.* Cette brochure de 52 pages fournit des précisions quant aux dépenses que les voyageurs devront engager dans divers pays étrangers de destination, en supplément des frais de transport ou du forfait acquitté.



Le Monde

culture

ARTS

ALFA ROMEO MÉCÈNE

Alfa Romeo se lance dans le mécénat artistique avec le support publicitaire qu'on peut imaginer d'une marque qui ne lésine pas sur le paraître. Dix peintres de la figuration – Babou, Chambas, Cueco, Erro, Fanti, Klasen, Messac, Poli, Rancillac, Schlosser, – dont le choix a été confié à Nathalie Krief, directrice de galerie, ont été invités à réaliser une œuvre, de préférence sur le thème de l'automobile. Les dix peintures sont présentées au Salon de l'auto au milieu des voitures, et brillent comme les carrosseries flambant neuf, enfermées dans leur armoire de plexiglass et enveloppées chacune par un tube de néon à la place du cadre traditionnel.

Chaque visiteur du Salon peut jouer : une toile et cinquante lithographies ou sérigraphies réalisées par les artistes à partir de leur tableau, sont tirées au sort chaque jour. Parallèlement en province, chaque concessionnaire Alfa Romeo expose, le temps du Salon, les dix lithos, qui seront également tirées au sort.

On a beau penser que l'art et les artistes doivent sortir partout où ils peuvent, et qu'il faut jouer aussi la carte du mécénat industriel, cette opération laisse pourtant une curieuse impression de malaise tant le fait pictural y semble englouti au profit de l'image de la marque.

G. B.

★ Salon de l'auto, stand Alfa Romeo, Palais des expositions, entrée porte L, jusqu'au 10 octobre.

CINÉMA

« CLASS 1984 », DE MARK LESTER

Les enfants de néant

Méthode éprouvée que celle qui consiste à dissuader du mal en le rendant piquant au possible. Un premier carton nous avertit qu'il y a annuellement deux cent quatre-vingt mille actes de violence sur les campus américains. *Attendez-vous à en avoir pour votre argent : drogue*, passages à tabac, viol, suicide du haut d'un mât, où flotte la bannière étoilée, massacre à la tronçonneuse. Le grand Guignol, pratiquement, de la première à la dernière image, avec, repoussoir angélique, le gentil prof de musique, canadien (et sa blonde épouse), jusqu'à ce que, à son tour, il passe à l' « action ».

Sous-produit de Stanley Krubnck (*Orange mécanique*), avec référence, dans le titre, à George Orwell, *Class 1984* – traduction étrangement bâtarde, car il fallait ou garder l'original, *Class of 1984*, ou dire en bon français *Classe 84* – appartient a cette catégorie de films américano-canadiens à cheval sur deux frontières, mais d'où l'on a soigneusement effacé toute trace de « canadianité », et qu'ont dénoncés aussi bien M. Pierre Elliott Trudeau que les Américains de l'American Film Institute. Il a connu une certaine réussite au box-office américain, c'est un fait. Il rapportera également de l'argent à l'U.G.C., qui l'a acheté pour la France, c'est probable.

Mais on a envie de s'écrier, après Francis Coppola, lors de son récent passage à Paris : *« Ciel, quelles horreurs on montre à nos gosses ! »*

L. M.

★ Voir les films nouveaux.

■ Le Festival international du cirque de Monte-Carlo n'aura pas lieu cette année en raison de la mort de la princesse Grace de Monaco.

■ Gilbert Bécaud donnera le lundi 18 octobre à 21 heures, un récital unique à l'Olympia au profit de la lutte contre le cancer.

■ Octobre est le « mois du Portugal » à Bezons, où le centre Paul-Eluard organise expositions, spectacles et projections. Au cours d'une Semaine du cinéma portugais, du 20 au 24 octobre, on pourra revoir le film de Manoel de Oliveira *Aniki Bobo*. (Renseignements : 982-20-88).

MUSIQUE

A LA BIENNALE DE VENISE

Jouer de l'ordinateur

Les spécialistes réunis en conclave au Lido ont encore bien du chemin pour parvenir au bout du tunnel technique où ils se sont engagés : faire de la musique avec l'ordinateur n'est pas une voie facile si l'on en juge par les œuvres de diverses provenances sélectionnées à Venise. Application de grilles abstraites pour produire une œuvre de piano dépourvue d'intérêt, vagues ambiances électroniques invertébrées, mimo-drame pâteux autour d'une tentative balbutiante de synthèse de la voix humaine, il y avait de quoi être pessimiste.

Heureusement, une petite lumière dansait dans *Silicon Valley Breakdown*, de David Jaffe, un musicien du centre de Stanford, en Californie, âgé de vingt-sept ans. Travaillant dans un secteur étroit mais déjà prodigieusement complexe, il prouve que l'on peut maîtriser l'ordinateur et le forcer à entrer dans la musique. Toute la pièce est fondée sur la synthèse d'un son de guitare, mais avec toutes ses qualités d'attaques et de résonances, qui va donner lieu à une vaste étude pleine de fantaisie et parfois assez saisissante, uniquement réalisée par la machine et témoignant d'un sens de la continuité et du développement, d'une intention rythmique et spaciale très rares à ce niveau de souplesse. C'est plus une démonstration brillante qu'une page de musique, mais elle ouvre sans doute une brèche dans le despotisme de l'ordinateur, un peu comme les premières œuvres de Pierre Henry affirmaient la possibilité de jouer d'une musique nouvelle. Enfin quelqu'un qui joue !

La participation française à cette Biennale est importante avec l'IRCAM qui présente ici sa 4X, dernier modèle, et l'Ensemble intercontemporain avec deux concerts. *Intervalles-Intérieurs*, de Peter Eötvös, le chef de cet ensemble, est une longue partition qui fait dialoguer des instruments de façon assez habile avec une bande magnétique pré-établie sans qu'on discerne beaucoup de nécessité intérieure ni d'invention formelle. Avec un dispositif analogue *Arcus*, de York Höller, semble plus riche : l'ensemble instrumental, d'un tissu ouvragé et subtil, complète et décore la bande magnétique assez fruste avec beaucoup de finesse, l'imite ou la magnétique assez fruste avec beaucoup de finesse, l'imite ou la contrarie habilement, et l'œuvre est entraînée par un véritable dynamisme, même si elle ne parle guère au cœur.

Solo pour deux (clarinette et trombone), de Gérard Grisey, a déçu, venant d'un musicien aussi doué. Etait-il bon de donner à Venise cette étude pour le laboratoire de l'IRCAM, qui *« explore les zones de fusion et de complémentarité des deux instruments »*, malgré son amusante introduction « érotique », où la clarinette enfouit sa tête dans l'embouchure du trombone ?

Par révérence envers un « ancêtre », l'Ensemble intercontemporain reprenait *Différences*, de Luciano Berio, qui, il y a vingt-trois ans, donnait une idée assez captivante des possibilités d'utilisation d'une bande magnétique dans une exécution vivante. Les sons des instruments enregistrés préalablement viennent dialoguer avec ceux qui sont joués sur scène, introduisant une complexité d'écriture de plus en plus grande, accentuée ensuite par une déformation électronique comme si des spectres venaient de mêler aux jeux des vivants. Pourtant, cette pièce a un peu perdu de sa nouveauté et de son impact, surtout avec une installation sonore groupée sur l'estrade qui supprimait en partie la dimension spatiale.

Les bornes de l'attention

La pièce la plus neuve et la plus belle que donnait l'Ensemble intercontemporain avec les instruments électroniques de l'Itinéraire fut sans aucun doute *Saturne*, d'Hugues Dufourt. Celui-ci a réuni une formation inusitée de guitares et claviers électroniques, bois et cuivres, basses ou contrebasses, avec une abondante percussion qu'il a fait réagir les uns sur les autres en une compétition uniquement « sonore » en quelque sorte : la forme est neutre, la musique tourne lentement sur elle-même sans changer de tempo et les variations de cette immense chacone consistent dans la modification continuelle des mélanges instrumentaux et de leurs réactions souvent explosives. C'est un véritable tour de force que de renouveler ainsi l'intérêt et de créer une intensité lyrique en multipliant les splendeurs des alliages et en déchaînant de terribles tempêtes cosmiques à l'intérieur d'une forme aussi immuable. Mais pourquoi faut-il que le compositeur semble détruire lui-même son œuvre en dépassant les bornes de l'attention la plus soutenue ? Cinquante minutes, c'était au moins vingt de trop.

Stockhausen, qui vient de créer à Assise le *Renvoi de Lucifer*, une nouvelle page de son opéra qui durera une semaine, n'a présenté dans le charmant Théâtre Malibran que des œuvres anciennes : les *Chants indiens*, étrange duo de mélodies théâtralisées, ingénues et magiques, interprétées comme à la création par Helga Hamm-Albrecht et Karl Barkey, avec une saveur, une ferveur et une distinction de plus en plus profondes, puis *Trans*.

Ecrite directement sous l'influence d'un rêve, cette œuvre installe derrière un rideau lumineux des instrumentistes à cordes ; ceux-ci jouent comme des somnambules de longs points d'orgue à grandes tirées d'archet que modifient seulement les claquements réguliers d'une sorte de navette de tisserand, tandis que grondent les monstres enfermés dans un orchestre à vent invisible. Malheureusement, à Venise, ce dernier était enregistré et le compositeur a si lourdement manipulé les potentiomètres que toutes les perspectives sonores s'en trouvaient inversées. Après tout, c'est peut-être ce que Stockhausen souhaite aujourd'hui, mais l'œuvre n'a plus la même irréalité onirique et s'abat sur nous avec une inexorable pesanteur comme un troupeau de mastodontes préhistoriques piétinant tout d'un air goguenard.

JACQUES LONCHAMPT.

SALLE PLEYEL

Une fête pour Jean-Pierre Rampal

« Nichi, nichi Koreko nichi » est un proverbe japonais qui signifie « Chaque jour est un beau jour », *je devrais le changer en* « Chaque jour est un anniversaire », racontait John Cage il y a deux semaines, à l'occasion de la célébration à Paris de ses soixante-dix ans. Il expliquait comment, de ville en ville, de pays en pays, il ne cessait tous ces mois d'assister à des concerts ainsi dédiés à ses ans. A ne plus se souvenir de la date réelle de sa naissance.

« On m'a fêté partout », nous a dit, en d'autres termes, le flûtiste Jean-Pierre Rampal, à la veille de la journée entière que France-Musique lui consacrait le samedi 2 octobre, en l'honneur de sa soixantième année. *« Cela a commencé le 7 janvier, à Washingtion*, a-t-il ajouté ; *c'était charmant, à la fin du concert j'ai eu la surprise d'entendre vingt jeunes flûtistes, habillés en blanc, jouer pour moi* Happy Birthday. »

Donc, samedi soir, salle Pleyel, où il dirigeait l'Orchestre national de Radio-France, tout en retrouvant ses amis Isaac Stern et Mstislav Rostropovitch, Jean-Pierre Rampal a gentiment feint le grand étonnement lorsque cinquante de ses disciples, le fleuron des flûtistes français, Michel Debost en tête, on débarqué dans la salle pour exécuter d'un riche ensemble tel *Happy Birthday*, arrangé par Michel Damaze. Cinquante flûtes à la fois produisent un son mieux que luxueux : précieux.

La « surprise » a eu lieu pendant la première partie du concert ; sans doute pour que l'équipe de télévision, qui filmait sur place, puisse en avoir fini à l'entracte. Autant dire : la cérémonie était massivement « médiatisée ». Le public des concerts et, apparemment, les musiciens, ont appris à faire abstraction des projecteurs, ainsi que des évolutions des cameramen – admirablement discrètes en général. Ce qui est plus rude, ou moins usuel, c'est la présence sur scène d'un « présentateur » annonçant au micro ce que l'on vient d'entendre et ce qui va vous être proposé, et profitant des « changements » pour interviewer une fois le premier violon, ensuite un flûtiste, et encore un autre – comme s'il s'agissait de réaliser un « Grand Echiquier ». En l'occurrence, Philippe Caloni fait cela en virtuose, mais pour faire patienter, retenir à l'antenne les auditeurs de France-Musique, est-il nécessaire de contraindre les quelque deux mille personnes qui « font » une salle à assister au spectacle des interprètes livrant à chaud leurs sentiments, comme ces joueurs de football que les reporters s'arrachent à la mi-temps ?

En général, les commentaires liés aux transmissions en direct sont émis depuis un studio, dans les coulisses. Et c'est mieux. Même en cas de fête, ceux qui sont sur place ont droit à une intimité avec la musique. Ils sont partie prenante : pour eux, les moments de silence entre les morceaux ne sont pas des temps morts. C'était d'autant plus sensible que le programme composé par Jean-Pierre Rampal était copieux, et divers.

De l'ouverture de *la Flûte enchantée* au *Double Concerto pour violon* de Brahms – seule œuvre où Jean-Pierre Rampal ne donnait pas de sa légendaire flûte en or, – l'Orchestre national a sonné à l'unisson des trois grands, très gai, très complice, suivant au plus près, tantôt Rampal tantôt Rostropovitch. Un Rostropovitch décidé à faire de l'humour avec son violoncelle. Un rampal qui devait être en brillante forme pour accomplir un tel marathon de soliste. Un Rampal splendide durant le *Concerto pour cinq flûtes* de Boismortier, où il semblait entraîner ses quatre compères en un ballet de marins joyeux bougeant sur leur bateau, un jour de beau temps.

« Je suis un bon vivant », dit de lui Jean-Pierre Rampal. *J'aime la musique comme j'aime l'amitié, la famille, un beau paysage, un tableau ou une bonne table.* » Il a cessé d'enseigner au conservatoire. *« On ne peut pas tout faire*, dit-il. *Je dirige et je joue, cela se complète ; mais le travail de chef d'orchestre ne doit pas être pris en amateur. Peut-être qu'un jour je ne pourrai plus jouer pleinement de mon instrument ; mais si l'on gagne en maturité, il vient un temps où les tissus répondent moins bien. Seuls les pianistes peuvent atteindre un grand âge sans que rien ne change.* »

MATHILDE LA BARDONNIE.

VERTIGES dans « le Monde de la musique »

« Tous en transe ! » commande le professeur Akstein dans *le Monde de la musique*, et Jacques Drillon, amusé, commente : *« Tourner comme un derviche sans être derviche, c'est risqué mais fort utile : les émotions refoulées sortent toutes seules, mais l'hécatombe est proche... »* L'expérience commence : debout, yeux fermés, tête en arrière, bras en croix. Boum, boum, boum, roule le tambour. « On » vous met une main sur le front, afin de vous maintenir, et on vous fait tourner. Boum, boum, boum, toujours le tambour, très fort, très dur. Et tournent les « patients », les angoissés, les inhibés, tournent, tournent.

Très vite, presque tous s'arrêtent, pris de vertige. Une jeune fille en survêtement, qui s'est lancée dans l'opération avec fureur, le visage crispé par l'autosuggestion, par la recherche de la transe, s'écroule en poussant un cri : *« Ahh, ça tourne ! »* On la relève, son « auxiliaire » n'a pas réussi à la retenir. Elle a dû se faire mal. Plus tard, elle dira : *« J'ai eu très peur, parce que je suis tombée. J'ai été projetée dans le vide. »* Presque tous tombent. « auxiliaires » et les « inducteurs » de la transe se faufilent entre les « patients », relancent les uns, soutiennent les autres ; La douleur est sur tous les visages.

On lira la suite de cet étonnant reportage dans le monde trouble de l'hypnose et de la musicothérapie dans le nº 49 du *Monde de la musique*, ainsi qu'un dossier sur la voix, une évocation de Dinu Lipatti et des instantanés : Merce Cunningham au travail.

★ *Le Monde de la musique*. 15 F.

MORT DE ROBERT PROTON DE LA CHAPELLE FONDATEUR DU FESTIVAL DE LYON

Robert Proton de la Chapelle, fondateur du Festival international de Lyon, vient de mourir dans sa ville natale. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

Organiste de la paroisse de Saint-Polycarpe à dix-huit ans, Robert Proton de la Chapelle entreprend d'écrire l'histoire de la vie culturelle à Lyon. En même temps, il est chargé dans divers journaux régionaux de la critique musicale qu'il signe Robert de Fregny, nom sous lequel il compose des partitions d'opéra (Pourpre impériale) *et de comédie musicale* (Cavalcade).

Grande figure lyonnaise, adjoint aux beaux-arts à la municipalité, il est à l'origine du Festival international, du Concours d'improvisation à l'orgue et au piano, de la construction de l'auditorium Maurice-Ravel, du Musée de la civilisation gallo-romaine, de la nomination de Louis Erlo à la tête de l'Opéra. – C. G.

THÉATRE

« L'ÉVEIL DU PRINTEMPS » A LA COMÉDIE DE PARIS

Tous les garçons et les filles

Freud a dit lors de la création de *l'Éveil du printemps* – c'était à Berlin en 1906, et la pièce avait été censurée, interdite pendant quinze ans : *« Il ne s'agit pas d'une grande œuvre d'art mais cela restera comme un document.* » Peut-être le docteur dissimulait-t-il derrière une telle condescendance quelque agacement. Là, en toute poésie, comme innocemment, comme avec facilité, Wedekind avant lui livrait l'analyse exhaustive des angoisses et catastrophes, qui accompagnaient l'apprentissage de la sexualité au temps où morale voulait dire hypocrisie.

Quatre-vingt-dix ans plus tard, le « document » peut avoir l'air neuf, ou presque. La Kind Compagnie en tout cas démontre que là aussi l'auteur de *Lulu* avait fait œuvre d'artiste.

Les huit comédiens – pour la plupart récemment sortis de l'école de la rue Blanche, l'ENSATT (1), – n'ont pas eu à se faire passer pour des jeunes gens, ou des jeunes filles. Aucun n'ayant l'air âgé, les risques de ridicule, les difficultés du décalage, ont été évités. Ils jouent. C'est tout, et c'est beaucoup. Ils bougent avec justesse. Donnent au texte un tempo. Les dialogues respirent : de la sobriété au lyrisme.

Les quatre « garçons » et les quatre « filles » sont habillés de manière à ressembler aux personnages d'une photographie 1900, dans le monde de la bourgeoisie allemande bien éduquée. Et les scènes successives de cet opéra sans musique prennent l'allure de tels tableaux de groupe, datés, où les élèves des collèges ont sur le visage des expressions de gravité à vous faire regretter tous les jansénismes. Une intensité sourde prête à éclater comme ici les rires des filles, leur raffut, ou l'affolement des mères, ou la bêtise des professeurs, ou la misère des hommes en herbe. Tout cela est véritablement « dirigé », mis en scène. Gilles Gleizes est celui qui a monté cet *Éveil du printemps* émouvant.

M.L.B.

★ Comédie de Paris, 18 h 15.

(1) École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre.

« Voyage immobile » à Ivry

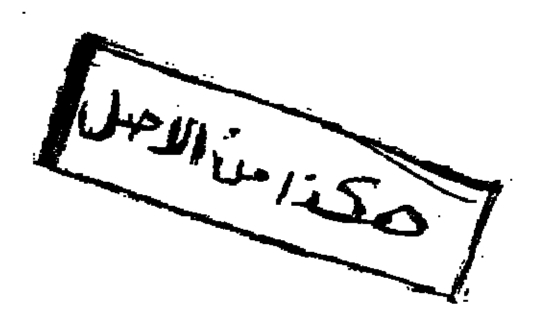
Au bord d'une tombe ouverte, deux hommes parlent d'une femme : leur mère sans doute, peut-être leur sœur. En tout cas une femme liée à leur existence et qui est morte. Ils racontent les paysages de leur passé, et des moments, des habitudes, des sentiments. En somme, les choses de la vie. Cette femme traverse le récit, le domine, figure silencieuse rouge sang, accompagnée de chants rauques. Des petites choses en scènes brèves, en courtes phrases trop attendues pour faire exister la pièce (de Martin Provost) malgré la poésie des images, la mise en scène ingénieuse d'Antoine Campo.

Et il y a un comédien, Yann Collette, différent de ce que l'on connaît de lui : il retient sa nervosité aiguë, sa violence sarcastique. Il fait découvrir une douceur inattendue et qui semble cacher une masse de secrets, une masse de tendresse ; quelque chose de mélancolique comme une caresse légère sur une blessure encore sensible.

C. G.

★ Studio d'Ivry, 20 h 30.





SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

SADO ET MASO. – Nouveautés (770-52-76), 20 h 30.
LE FUNAMBULE UNIJAMBISTE. – Espace Gaîté (327-95-94), 18 h 30.
LA MARMITE. – Studio Bertrand (783-64-66), 20 h 30.
NUIT DE RÊVE. – Péniche-Théâtre (245-18-20), 21 h.
L'ÉCHANGE. – Odéon (325-70-32), 20 h 30.
LE VOYAGE IMMOBILE. – Ivry, Studio (672-37-43), 20 h 30.

HORS PARIS

GOULT : Le café blanche et le Monologue de Sud, par la Compagnie Cantadès (90) 72-44-28.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50) : Roméo et Juliette, 19 h 30.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : les Corbeaux, 20 h 30.
BEAUBOURG (277-12-33), Forum de la danse, 18 h 30.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : Isaac Stern ; Andrew Wolff, 20 h 30.

Les autres salles

Artistic-Athévains (271-51-00), 20 h 30 : la Vallée de l'ombre de la mort.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 15 : l'Éveil du printemps ; 22 h : Figaro Solo.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Espace Gaîté (327-95-94), 18 h 30 : le Funambule unijambiste ; 20 h 30 : Auranche (chansons).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h : Panique au centre culturel.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir : 18 h 30 : l'Homme lige ; 20 h 30 : la Papesse américaine. – Théâtre rouge : 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Vacances écossaises. – Petit théâtre : 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15 : le Fétichiste.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h : Flock.
T.A.I. Théâtre d'essai (278-10-79), 20 h 30 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Tourtour (887-82-48), 20 h30 : le Mal court.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine ?
Blancs-Manteaux (887-15-84). I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Tout a changé ; 22 h 30 : des Bulles dans l'encrier. – II : 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café d'Edgar (322-11-02). I : 20 h 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : l'Amour c'est comme un manteau blanc. – II : 20 h 30 : Chantons sous la psy ; 22 h : Paris-Paris.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 30 : Palomar et Zigomar.
L'Ecume (542-71-16), 20 h 30 : Ramon Reimaud.
Fanal (233-91-17), 20 h : la Manipule ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
Le Petit Casino (278-36-50), 20 h 30 : Viens voir les artistes.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.

Les concerts

Gaveau, 20 h 30 : E. Osinska (Szymanowski, Albeniz, Chopin.
Chapelle du Lycée Henri-IV, 20 h 30 : l'Ensemble Percantar et Sonar (Chansons polyphoniques de la Renaissance).
Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Chants spirituels.

FESTIVAL D'AUTOMNE
(296-12-27)

American Center (321-42-20), 21 h : Sister Suzy.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 4 octobre

Jazz, pop, rock, folk

Bobino (322-74-84), 20 h 30 : John Littleton.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : Maxim Saury.
Dunois (584-72-00), 20 h 30 : Whirled Music.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Sapho.
New Morning (742-25-49), 21 h : The Heath Brothers.
Olympia (742-25-49), 21 h : J.-P. Capdevielle.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Badini Swing Machine.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : Spirit Level.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
RELACHE

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Terror by night, de R.-W. Neill ; 17 h : Hommage à Pierre Brasseur : La plus belle soirée de ma vie, d'E. Scola ; 19 h : Rétrospective du Festival international du jeune cinéma, Hyères 1982 : Fumées ; Masques Pure Beauté ; Rimes ; la Sève de la Terre ; Cocinor, Constance, Automation, l'Eau, d'A. Alexeieff ; l'Anti-concert, de G.-J. Wolman.

Les exclusivités

A ARMES ÉGALES (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e, (633-79-38) ; U.G.C. Danton, 6e, (329-42-62) ; Normandie, 8e, (359-41-18) ; Marignan, 8e, (359-92-82) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e, (544-25-02) ; Murat, 16e, (651-99-75). – V.f. : Rex, 2e, (236-83-93) ; Berlitz, 2e, (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e, (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA CHÈVRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
LE CORBILLARD DE JULES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
DE LA VIE DES ESTIVANTS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
DESCENTE AUX ENFERS (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
ELIA KAZAN OUTSIDER (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.
ET TOUT LE MONDE RIAIT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e, (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA FIÈVRE DE L'OR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e, (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
LES GAMINS D'ISTANBUL (Turc, v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
GEORGIA (A., v. o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).
LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Richelieu 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-97-77) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMETT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
JAGUAR (Phil., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
JAMAIS AVANT LE MARIAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
KILLER OF SHEEP (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES (A., v.f.) (*) : Bergère, 9e (770-77-58).
LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE LION DU DÉSERT (A.-Lib., v.o.) ; Louxor, 10e (878-38-58).
MAD MAX II (Austr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
MEURTRES EN DIRECT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MOURIR A TRENTE ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71).
LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43).
PARADIS : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
PARASITE (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
PASSION (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
PORKY'S (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LES 40es RUGISSANTS (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ETRE HEUREUX ? (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
REDS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
TIR GROUPÉ (Fr.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Olympic Halles, 3e (278-34-15) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA TRUITE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES YEUX DE LA FORÊT (A., v.o.) : Ermitage, 6e (359-15-71). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

ACCÉLÉRATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ALL THE ROCK'N ROLL YOU CAN EAT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).

LES FILMS NOUVEAUX

AMÉRIQUE INTERDITE (**), film américain de Romano Vanderbes. V.f. : UGC Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Rex, 2e (236-83-93), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CLASS 1984 (**), film américain de Mark Lester. V.o. : UGC Odéon, 5e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71).V.f. : Rex, 2e (236-83-93), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (241-77-99).
COUP DE CŒUR, film américain de Francis Ford Coppola. V.o. : Gaumont-Halles, 1e (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Parnassiens, 14e (329-83-11), PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE, *film français de Pierre Schoendorffer*. Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
ILS APPELLENT ÇA UN ACCIDENT, *film français de Nathalie Delon* : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA LOTERIE DE LA VIE, film français *de Guy Gilles : Marais, 4e (278-47-86)*.
LE MARQUIS S'AMUSE, film italien de Mario Monicelli. (V.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athena, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
PACIFIC INFERNO, film américain de Rolf Bayer. (V.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE, film français de Jacques Duron : Marais, 4e (278-47-86).



ACTUELLEMENT



هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-39-36).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
BIENVENUE MISTER CHANCE (A. v.o. et v.f.) : Acacias, 17e (764-97-83).
CABARET (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
CASABLANCA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES CHEMINS DE LA HAUTEVILLE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).
DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*), Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
DON GIOVANNI (It., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).
DUELLISTES (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
EMMANUELLE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76).
EMMANUELLE II (Fr.) (**) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
FELLINI ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
FRANKENSTEIN JR. (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
J'AI MÊME RENCONTRÉ DES TZIGANES HEUREUX (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56). — V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE LAUREAT (A., v.o.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LES MISFITS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65).
LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).
ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).
PANIQUE A L'HOTEL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
PAPILLON (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LE PARRAIN (A., v.o.) : 1re et 2e partie, Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES RAISINS DE LA COLÈRE (A. v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.) (*) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Épée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LA STRADA (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
SWEET MOVIE (Fr.-Can.) (**) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
LA TRAGÉDIE D'UN HOMME RIDICULE (Fr.-It.) : A. Bazin, 12e (337-74-39).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (343-50-91).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Arcades, 2e (233-39-36) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
Z (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86), Sherlock Jr.
CARY GRANT (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), Honeymoon.

Le prix Italia de radio et de télévision

Le jury international du prix Italia, réuni à Venise du 21 septembre au 2 octobre, a notamment primé un reportage de TF 1, *les Filières de l'émigration clandestine*. Un colloque a d'autre part réuni, en marge du prix, des fonctionnaires de divers pays qui se sont interrogés sur le thème : « Quels programmes pour les satellites ? »

Satellites contre fonctionnaires

De notre envoyée spéciale

Venise. — En leur dégringolant sans crier gare sur la tête, il y a deux ou trois ans, satellites, câbles et soucoupes ont réveillé en sursaut nos pauvres globe-trotters du colloque, nos spécialistes de l'audiovisuel, nos habitués du cirque micro-tapis vert, vieux complices essoufflés qui se posaient inlassablement, d'Edimbourg à San Diego et de Sienne à Montréal, des questions aussi neuves et aussi vitales que : quel miroir pour l'histoire ? ou : la violence à l'antenne, catharsis ou catastrophe ? Vous ne les reconnaîtriez pas. Ils sont tout requinqués et sortent de la poche de leurs vestons fripés par ces incessants voyages, d'interminables considérations à la mesure du vaste problème posé à Venise la semaine dernière en marge du prix Italia — il l'avait déjà été au MIP de Cannes sans résultat notable — : *« Quel programme pour les satellites ? »*

Faux problème puisque, aussi bien, ce sera en dernier ressort aux gouvernements européens d'en décider. Celui de sa majesté britannique se ralliera, selon toute vraisemblance, aux conclusions de la commission présidée par lord Hunt, dont on espère qu'elles seront très ouvertes et très permissives. Si j'ai bien compris (vu la confusion et la profusion des propos échangés rien n'est moins sûr), les gouvernements de Bonn et de Paris sont décidés, de leur côté, à faire front commun et à tout mettre en œuvre pour que nous ne nous laissions pas entortiller par ces chaînes tombées du ciel et relayées par câble, qui feront, dès 1985, le profond malheur des Anglais et vraisemblablement des Belges, des Hollandais et des scandinaves. A coups de films, de sports, de variétés et de reportages de première qualité.

Sur ce point, rassurez-vous, nous ne risquons rien. La France et l'Allemagne se contenteront, la mort dans l'âme, de tapisser, à notre intention, un seul canal de solides émissions culturelles, de documentaires dits de création, de dramatiques à l'ancienne et de programmes éducatifs, qui trouveront, n'en doutez pas, des deux côtés du Rhin, des audiences enthousiastes et reconnaissantes. Surtout quand elles entendront parler des folles soirées que se payeront les voisins du Marché commun. Sans parler des Etats-Unis, constamment cités en exemple de vilenie, de bassesse et de lucre mercantile pour oser servir à leurs populations des « Dallas », des « Payton Place » et autres « Colombo », dont les directeurs de programmes européens disent le plus grand mal tout en sachant que leur clientèle en pense le plus grand bien.

Paternaliste et protectionniste

J'ai été fâcheusement frappée par le côté paternaliste, moralisateur, protectionniste et finalement très intéressé de ces débats entre fonctionnaires du service public, qui ont tout à redouter de la fin du monopole et de l'arrivée sur le marché d'une production de nature à sérieusement démonétiser celle qu'ils nous ont proposée au prix Italia et qui était consternante. La contribution des Anglais exceptée.

Je suis désolée de les citer sans arrêt au risque de vous exaspérer, mais je n'y peux rien. Ce film, un vrai film — il a coûté 1 500 000 livres sterling — de Dennis Potter, qui entrelace, à un demi-siècle de distance, dans un palace les premiers et les derniers jours d'un couple, *Cream in my Coffee*, a tout écrasé sur son passage. Du coup, l'histoire d'une ravissante petite Danoise, très fine, très réservée, séduite et abandonnée par un bellâtre, nous a paru un peu mince, malgré son charme. La vaste, la belle fresque campagnarde autrichienne un peu lente, un peu complaisante, et nos *Saltimbanques*, enfin ceux de Maurice Failevic, décidément trop longs.

Au rayon des documentaires, même les British ont dû plier l'échine devant les Yankees. Dire qu'on ose les plaindre ! Ils nous ont balancé une enquête sur les femmes soldats à couper littéralement le souffle. Une enquête produite par le service public sous le patronage et avec les deniers de je ne sais plus quelle grande boîte industrielle. Une enquête après laquelle on a l'impression qu'il n'y a plus qu'à tirer l'échelle.

Je voudrais signaler pour terminer, que cette solution — le financement des programmes par des firmes dont le nom apparaît très brièvement à l'antenne au début ou à la fin de l'émission — est l'une de celles qu'a retenue la Commission Hunt. Elle a l'avantage de ne pas assommer les gens sous une avalanche de spots publicitaires, de laisser toute liberté aux chaînes, d'autoriser la recherche et la qualité. Sans priver le bon peuple de ce qu'il désire et qui n'a rien de vil ni de bas : une bonne télé, et divertissante, et instructive.

CLAUDE SARRAUTE.

LE PALMARÈS DU PRIX ITALIA

Outre le reportage de TF 1, *les Filières de l'émigration clandestine*, de Jean-Pierre Moscardo et Félix Laurent, le jury international du Prix Italia a primé :

• Documentaire télévisé : *les Femmes soldats*, de la chaîne de télévision éducative américaine.

• Documentaires radiophoniques : une émission de la National Public Radio (américaine) sur le suicide collectif de la secte de Jim Jones en Guyane en 1978, et un document danois sur les possibilités du cerveau humain.

• Œuvres musicales : *Duo* (Radio nationale italienne - RAI) et *Jardin cruel* (B.B.C.).

• Dramatiques : *Cream in my coffee*, de la chaîne britannique privée Ukib.

• Émissions de radio : « Paroles d'un jour » (RAI) et « Florent et les millions de Tuxedo » (B.B.C.).

• *La rédaction d'Antenne 2*, réunie le 1er octobre en assemblée générale, a estimé, à une très faible majorité (78 voix pour, 74 contre), que Daniel Bilalian pouvait conserver ses fonctions de délégué du personnel (S.N.J.). La question était posée après que ce dernier eut accepté de remplacer Bernard Langlois à la présentation d'« Antenne 2 Midi », alors que l'intersyndicale S.N.J.-C.F.D.T.-F.O. avait, *« dans un souci d'apaisement »*, proposé que Joseph Pasteur, chargé de la réorganisation de la rédaction, assure, dans un premier temps, cette présentation — en alternance avec Philippe Labro (*le Monde* du 25 septembre). Le vote de vendredi montre que la rédaction de la deuxième chaîne est très divisée sur cette affaire, et, mise en minorité au sein du bureau du S.N.J., Gaelle Montlahuc, secrétaire de la section d'Antenne 2, a décidé de démissionner et de demander aux instances nationales du S.N.J. la dissolution de cette section.

• *La campagne « Les yeux ouverts » et l'opposition.* — Dans une lettre adressée à Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, M. Michel Barnier, député R.P.R. de la Savoie, estime *« légitime »* que cette instance *« se préoccupe des conditions dans lesquelles les formations politiques de l'opposition pourraient obtenir un droit de réponse sur les antennes de la télévision et de la radio nationale pour cette campagne, et, à l'avenir, pour toutes celles qui auraient la même nature, quel que soit le gouvernement qui les organisera »*.

• *M. Jean-Michel Galabert*, conseiller d'Etat, a été nommé président de la commission consultative sur les radios locales privées, en remplacement de M. André Holleaux, nouveau président-directeur général de FR 3. La biographie de M. Galabert a été publiée dans *le Monde* du 1er octobre.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 5 OCTOBRE

— *Mme Yvette Roudy*, ministre des droits de la femme, est invitée à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C., à 8 h 30.

Lundi 4 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Ciné-Club : La Cinquième Victime.
Film américain de F. Lang (1956), avec D. Andrews, I. Lupino, R. Flemming, G. Sanders, S. Forrest, V. Price (N.).
A New-York, un détraqué sexuel assassine des jeunes femmes. Le patron d'un consortium de presse met en concurrence ses trois sous-directeurs pour le découvrir. Celui qui réussira sera nommé directeur général. Intrigue policière conduisant à une étude de mœurs. Amertume et critique féroce de Fritz Lang envers l'arrivisme, le journalisme à sensation et une civilisation sans morale. Style épuré, maîtrise de la direction d'acteurs.
22 h 30 Débat.
Avec Pierre-André Boutang et les membres du ciné-club de Valence.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Musique à cœur : Franz Liszt.
Réalisation J. Audoir : Tzigane et franciscain.
Avec la participation d'Aldo Ciccolini, François Duchasble, Brigitte Engerer et R. Rethy.
21 h 50 Petit Théâtre : Ai-je été suffisamment marxiste ?
Réalisation Y. Gerault, avec R. Varte, A. Mottet, A. Feyveau, B. Avoine.
Cordelia Segonzac est une veuve aux prises avec une fille gauchiste, un amant patron d'usine et un maître d'hôtel amoureux d'elle.
22 h 20 Juste une image.
Magazine de l'INA.
Thierry Garrel, Louisette Neil et Philippe Grandieux ont ramené de leur voyage à travers le monde huit courtes séquences exclusivement visuelles : spots politiques *made in U.S.A.* ; fiches anthropométriques d'Alphonse Bertillon, etc. Inégal mais parfois passionnant.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma (le rire du lundi) : Je vais craquer.
Film français de F. Leterrier (1980), avec C. Clavier, N. Baye, M. Kervin, Anémone, M. Porel, H.-J. Huet.
Un jeune cadre dynamique abandonne sa femme et sa famille pour vivre dans le monde frelaté des faux intellectuels et des snobs, fréquentant les boîtes de nuit et les endroits à la page, avec excentricités diverses et liberté sexuelle à la clé. Comédie satirique inspirée d'une bande dessinée de Gérard Lauzier. Celui-ci a travaillé à l'adaptation, et les acteurs, bien choisis, ressemblent à ses personnages. Le réalisateur a atténué la méchanceté des caricatures et enveloppé le mauvais goût dans des images fantaisistes.
22 h Journal.
22 h 30 Magazine : Thalassa.
En direct de la base de vitesse de Brest ; L'hebdomadaire de la mer.
23 h 10 Musiclub.
« Le Mandarin merveilleux », de B. Bartok.

FRANCE-CULTURE

20 h, « Et puis », d'A. de la Morinerie, avec J.-R. Caussimon, M. Régnier.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux. Présentation du collège de philosophie.
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Les muses en dialogue.
20 h 30, Concert : Festival de Bergen 1982 ; quatuors à cordes de Kopacy, Schubert, Ravel, par la quatuor Kodaly, avec A. Falway, T. Szabo, violon ; G. Flas, alto ; J. Devich, violoncelle.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit ; 23 h 5, Aspects de la musique française ; œuvres de Vieuxtemps, Massenet ; 0 h 5, Musiques du Nord.

Mardi 5 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A votre santé ; 14 h 25, Feuilleton : Tant qu'il y aura des hommes ; Variétés, dossier.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
Anesthésie : « le Réveil ».
20 h 35 Dramatique : Sherlock Holmes.
De Sir Arthur Conan Doyle et William Gillette.
Réalisation : J. Hennin, avec P. Guers, F. Maistre, V. Elbaz, G. Audoubert...
Un condensé des aventures et de la vie de Sherlock Holmes : sa passion du danger et des mécanismes humains.
22 h 35 Documentaire : Cent dix jeunes à l'unisson avec l'Orchestre français des jeunes.
Cet orchestre créé à l'initiative du ministère de la culture, sous la direction de J. Kaltenbach, est réuni pour un stage de vingt et un jours et part ensuite en tournée à travers la France.
22 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 05 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années folles.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h 05 Série : La légende de James Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 50 Reprise : Variétés avec France Gall.
(Diffusé le 3 octobre à 20 h 35.)
16 h 45 Entre vous.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
Anesthésie : le réveil.
20 h 40 Dossiers de l'écran : les Chiens.
Film français d'A. Jessua (1978), avec G. Depardieu, V. Lanoux, N. Calfan, P. Vernier, G. Séty, P. Londiche.
Un jeune médecin qui vient de s'installer dans une ville nouvelle, décide de lutter contre le réflexe d'auto-défense amenant les habitants à acheter de dangereux chiens de garde à un éleveur qui dresse les bêtes pour tuer. Insécurité urbaine, altération du droit à la légitime défense : Alain Jessua aborde un problème social inquiétant, et glisse de l'étude des mœurs à la fable fantastique. Ce film original par son ton, sa forme, n'a pas été bien compris, bien accueilli à sa sortie.
22 h Débat : La violence et la peur.
Avec M. M. Jeol, directeur des Affaires criminelles, le docteur P. Rousselet-Blanc, Me Libmann, M. Giroulle, maître-chien de la police, Me J.-L. Pelletier, M. Lezcène, J.-M. Raush, maire de Metz et B. Grasset, préfet de police du Rhône.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
La LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : le président.
Film français de H. Verneuil (1961), avec J. Gabin, B. Blier, R. Faure, A. Adam, C. Cullum, R. Vattier, L. Seigner (N. Rediffusion).
Un ancien président du Conseil, retiré à la campagne, dicte ses mémoires à sa secrétaire. Il revoit la trahison de son chef de cabinet. Or, celui-ci est maintenant pressenti pour la présidence du Conseil. Inspiré, dit-on, de Clemenceau, grande figure politique, le personnage de Simenon a été adapté aux mesures de Gabin, magistral dans sa composition de vieux républicain ne pensant qu'aux intérêts de la France. Un film très (trop) souvent diffusé.
22 h 20 Journal.
23 h 40 Prélude à la nuit.
« Gaspard de la nuit », de Maurice Ravel. Récital Philippe Entremont.

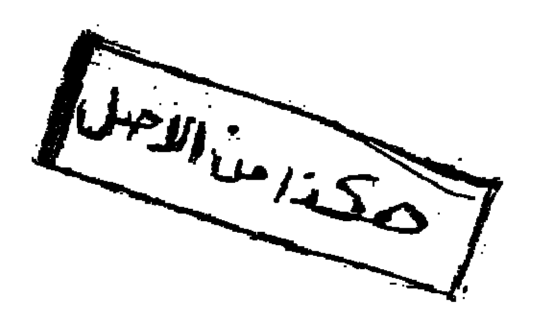
FRANCE-CULTURE

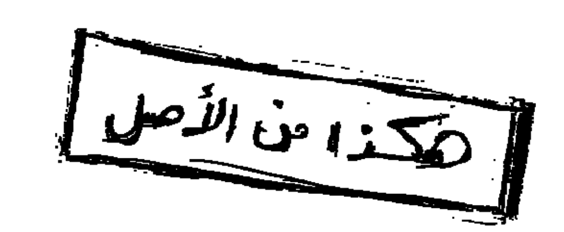
7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance, Buchner et les siens ; à 8 h 32, Esclaves sans maître à 8 h 50, Destins et sortilèges.
9 h 7, La matinée des autres : Les aborigènes de Malaisie.
10 h 45, Etranger mon ami : le proche et le lointain.
11 h 2, Perspectives du vingtième siècle : Voyages (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Libre parcours variétés : chanson, jazz, humour.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre des voix : Alain Gerbier, « le Lapin de lune ».
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; à 15 h 30, Points cardinaux ; à 16 h 30, Micromag ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, Les vaillances, farces et aventures de Gaspard des Montagnes : Histoire de saint Barthélemy qui délivra un enfant vendu au Diable...
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, — Sciences : Douze clés pour la physique, les lois de conservation.
20 h, Dialogues : Les dictatures sont-elles mortelles ?, avec J. Vidal-Beneyto et L. Hamon.
21 h, Musiques de notre temps : Denis Cohen, C comme Debussy Claude.
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Szarynsky, Lublin, Bartok, Milhaud, Barboteu.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : Question sans réponse ; œuvres de Wagner, Verdi, J. Brahms, Bizet, Berlioz, Bernstein.
12 h, La musique populaire d'aujourd'hui.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Opérette : « La Fille de Mme Angot », de Lecocq ; « Rip », de Planquette.
14 h 4, Boîte à musique.
14 h 30, — Les enfants d'Orphée.
15 h, D'une oreille à l'autre : œuvres de Telemann, Gulda, Power, Jacobowsky.
17 h 2, Repères contemporains : œuvres d'Eloy.
17 h 30, Les intégrales.
18 h 30, Concert (enregistré au studio 107 de Radio-France, le 3 août 1982) : œuvres de Bussotti, Takemitsu, Hoyland, Gelmaar, Xenakis, par le quatuor Arditti.
19 h 38, Jazz.
20 h, Premières loges : Mado Robin chante des œuvres d'Adam, Donizetti, Delibes.
20 h 30, Concert (donné en l'église Saint-Roch à Paris, le 18 mai 1982) : « Messe en mi mineur », de J.-S. Bach, par le Nouvel Orchestre philharmonique Chorgemeinschaft Neubeuern. Dir. E. Zu Guttenberg ; chef de chant : M. Paubo ; M. A. Nicolas, violon solo ; sol. A. Wiens, H. Schaer, O. Wenkel, M. Egel.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : musique de nuit ; œuvres de Amy, Drogoz, Darasse ; 23 h 35, Jazz-Club.







THE WALL STREET JOURNAL.
EUROPE

The Wall Street Journal/Europe aura son siège à Bruxelles pour la rédaction et l'édition, sera imprimé à Heerlen, aux Pays-Bas et sera disponible le jour de sa publication partout en Europe continentale et au Royaume-Uni.

Cette publication est la dernière entreprise lancée par Dow Jones & Co pour servir les besoins toujours croissants d'informations du milieu international des affaires.

UN PRODUIT D'INFORMATIONS INTERNATIONALES POUR L'EUROPE

The Wall Street Journal/Europe sera spécialement adapté pour satisfaire aux besoins d'informations particulières des cadres européens. Il offrira une couverture originale des affaires et de la finance européenne grâce à ses propres correspondants basés en Europe. Il fournira des informations extraites à la fois du US Wall Street Journal et du The Asian Wall Street Journal, chacune étant soigneusement selectionnée et rédigée pour le lecteur européen. Cette couverture complète sera soutenue par plus de 400 rédacteurs et reporters de Dow Jones répartis partout dans le monde, chargés de rassembler la totalité des informations et de recueillir les traitements statistiques.

UNE TRADITION DE « BUSINESS NEWS »

Les cadres aux États-Unis se sont depuis longtemps tournés vers The Wall Street Journal pour sa couverture complète et objective du développement des affaires. Chaque numéro du Journal offre une combinaison claire et utile d'informations, d'analyses et d'idées qui en a fait la publication d'Amérique la plus appréciée. The Wall Street Journal/Europe étendra cette tradition en fournissant aux cadres européens des informations sur l'Europe et sur le monde, dans un style et un format qui font son originalité.

UN LECTORAT EXCEPTIONNEL

The Wall Street Journal/Europe s'adressera aux cadres supérieurs dont les affaires couvrent l'Europe, l'Amérique et le monde. Il s'adressera aux lecteurs à la recherche d'une nouvelle perspective des affaires européennes et d'une meilleure compréhension de l'économie mondiale. Il sera lu par les hommes et les femmes qui apprécient une présentation objective de nouvelles essentielles au moment opportun, et ceci dans un format à la fois concis et pratique.

UN MÉDIUM PUBLICITAIRE UNIQUE

The Wall Street Journal/Europe représentera une opportunité unique de marketing pour les sociétés qui souhaitent atteindre les dirigeants des affaires européennes. Les annonceurs bénéficieront en plus du caractère influent et international de cette audience, de l'opportunité d'atteindre celle-ci dans un environnement d'informations d'affaires qui renforcera l'impact de leurs messages.

UN ENGAGEMENT INSTITUTIONNEL DANS L'ÉDITION INTERNATIONALE

The Wall Street Journal/Europe est soutenu par l'ensemble des ressources et par l'expérience de Dow Jones & Co, organisation de 100 ans d'âge pour l'édition et les services d'information. Avec le US Wall Street Journal et The Asian Wall Street Journal; The Wall Street Journal/Europe représente le plus récent pas de Dow Jones dans l'établissement du seul quotidien d'affaires international du monde et il représente aussi pour la société la dernière addition à son réseau de nouvelles affaires internationales. Une publication globale dans sa portée et adaptée aux impératifs régionaux dans ses perspectives, qui se consacre aux exigences les plus élevées du meilleur journalisme.

EN JANVIER 1983, DOW JONES & CO. COMMENCERA LA PUBLICATION D'UN WALL STREET JOURNAL POUR L'EUROPE.

Pour tout renseignement publicitaire ou abonnement, téléphoner à Wall Street Journal. A Paris 296.96.44, à Bruxelles 513-90-90.

Le Monde
ÉCONOMIE

LES NOUVELLES DONNÉES ÉNERGÉTIQUES

GAZ NATUREL : l'Algérie a largement gagné la bataille des prix

La révision des mécanismes d'indexation et du prix de base du gaz vendu par l'Algérie — qui a fait l'objet d'un accord signé le 27 septembre à Rome — suscite une vive polémique en Italie. Le ministre démocrate-chrétien de l'industrie, M. Giovanni Marcora, estime, par exemple, que « l'utilisation du gaz dans le Sud italien n'aura plus aucun intérêt ».

Pour l'Algérie, cet avenant marque l'aboutissement d'une longue campagne destinée à obtenir une meilleure valorisation de son gaz naturel — sous forme liquéfiée ou gazeuse — et pour l'avenir, une évolution parallèle à celle des cours du gaz et du pétrole. Un changement qui pourrait être déterminant pour le marché du gaz.

VOILÀ près de deux ans, l'Algérie se lançait dans une véritable croisade pour une meilleure valorisation de son gaz naturel. Bien des raisons militaient pour une telle politique : le marché énergétique était en pleine ébullition après la révolution iranienne ; du fait de ses faibles réserves pétrolières, Alger comptait développer ses richesses gazières comme source future d'accumulation du capital ; enfin la longueur des délais de répercussion des anciennes formules d'indexation rendait dérisoire à ce moment-là le prix du gaz naturel au regard de celui du pétrole pour un même pouvoir calorifique.

Indexé, par exemple, depuis 1975, sur fuels lourds et gazole, le gaz algérien aurait dû être payé par Gaz de France — son principal client — 2,45 dollars par million de B.T.U. (1) au 1er janvier 1980. Conscients que ce prix n'avait plus guère de sens, les Français payèrent 3,05 dollars. Ce n'était pas suffisant.

A la fin de février 1980, M. Yousfi, vice-président de la Sonatrach, réclamait à Gaz de France un alignement du prix du gaz naturel liquéfié (G.N.L.) sur celui du pétrole brut saharien, qui est léger, donc cher, au départ des ports algériens. Cela portait le prix à 6,10 dollars.

Quelques mois plus tard, la thèse de la nécessaire équivalence calorifique FOB pétrole-gaz était élaborée, à l'occasion du congrès de Tokyo, dans un texte préparé par un des dirigeants de la Sonatrach, M. Belguidj. *« Le gaz naturel, c'est du champagne »*, disait alors M. Nabi, le ministre de l'énergie, en insistant sur les multiples avantages de cet hydrocarbure non polluant.

Après la signature, le 27 septembre dernier, d'un accord sur les prix avec l'Italie, le bilan pour l'Algérie de cette croisade est indéniablement positif.

Tout d'abord, Alger a obtenu une hausse substantielle du prix de base de la plupart de ses contrats : la France a accepté de payer FOB 5,12 dollars par million de B.T.U., au 1er janvier 1982, quand le prix qui résultait de l'ancienne formule ne donnait que 3,70 dollars ; la société américaine Distrigas a vu son prix relevé de 0,52 dollar par million de B.T.U. ; les Italiens de la SNAM (filiale de l'ENI) vont voir passer le prix du gaz algérien de 2,96 dollars par million de B.T.U. (ancienne formule) au 1er juillet 1982, à 4,41 dollars au 1er octobre.

Autre changement — celui-là fondamental, — l'Algérie a obtenu que le prix de son gaz évolue parallèlement à celui du pétrole en valeur absolue. En effet, les nouveaux mécanismes d'indexation mis en place par la Sonatrach avec ses clients font tous référence à *l'évolution des prix* d'un *« panier »* de bruts choisis par les deux parties : huit pour la Distrigaz belge, Gaz de France et vraisemblablement l'ENI, six pour Distrigas de Boston et cinq pour une autre société américaine, Panhandle. Dans tous les cas, ces paniers ont une densité moyenne supérieure à celle de l'*abadian ligh* saoudien, pétrole léger, dont le prix sert de référence à l'établissement des cours de l'OPEP. Ce qui signifie qu'il en résulte un prix un peu supérieur à celui du pétrole de référence.

Troisième évolution — non totalement négligeable lorsque les cours du brut montent rapidement comme en 1979, — les prix du gaz seront désormais révisés tous les trimestres et non plus tous les semestres. Voilà pour l'actif. Au passif, les Algériens retiendront sans doute qu'ils n'ont pu obtenir la parité calorifique pétro-gaz. Pour ne prendre qu'un exemple, alors qu'au 1er octobre la France réglera à la Sonotrach 4,77 dollars par million de B.T.U., la parité eût exigé un prix de 6,60 dollars environ.

Les « gestes » politiques

De plus, la Sonatrach a perdu quelques clients en cours de route. Marginalement, la British Gas, dont le contrat s'était achevé en 1979 mais qui n'a en fait cessé de s'approvisionner en G.N.L. algérien qu'au dernier trimestre de 1981, faute d'un accord sur le prix, alors qu'elle semblait vouloir négocier un renouvellement de contrat de cinq ans.

Mais la défection la plus importante a été celle de la société américaine El Paso, qui aurait dû recevoir 9,8 milliards de mètres cubes de gaz algérien en régime de croisière et qui n'a été livrée que pendant à peine plus d'un an. A défaut d'un accord sur les prix, El Paso s'est retirée des négociations en cours en février 1981.

Enfin, force est de reconnaître que la tentative de Panhandle à recourir à l'arbitrage international pour refus de livraison (des pratiques qui ont quelque peu affecté l'image de marque de la Sonatrach) ont amené les dirigeants algériens à faire à cette société des conditions plus favorables. Les Américains continuent de dépendre de l'ancienne formule, et celle-ci servira de référence pour le calcul du prix de base auquel sera appliqué le nouveau mécanisme d'indexation lorsque les livraisons commencées en septembre deviendront régulières (vers mars 1983).

Le bilan n'en reste pas moins largement positif pour l'Algérie. A condition d'être conscient des raisons qui ont amené certains clients de la Sonatrach à accepter ce renchérissement. Pour la France et pour l'Italie, voire pour la Belgique, ce sont indéniablement des raisons politiques et la volonté des gouvernements de ces pays de ne pas voir altérées leurs relations diplomatiques et commerciales avec l'Algérie. A preuve l'inscription aux budgets de certains de ces pays d'une partie du surcoût du gaz algérien (2). Habilement toutefois l'Algérie, si elle affirme à tous ses clients que la signature des accords permettrait un développement des relations commerciales, a refusé de s'engager au-delà de déclarations de principe. Ainsi les *« gestes politiques »* consentis sont banalisés, et la Sonatrach a beau jeu de montrer qu'elle a obtenu *« un prix du marché »*.

D'autre part, les Algériens ont entrepris cette campagne pour une meilleure valorisation de leur gaz dans une période où le pétrole semblait rare et où les prix augmentaient rapidement. Depuis lors, la conjoncture s'est retournée. Et lorsque l'offre de pétrole est pléthorique les prix des produits tiennent mieux que ceux du brut. Si le marasme de la demande devait durer et que le dollar retrouvait un cours un peu moins élevé, l'indexation sur le prix du pétrole pourrait ne pas être plus intéressante que celle sur les prix du fuel et du gazole.

Il n'en reste pas moins que l'exemple algérien, s'il devait être suivi — et pourquoi ne le serait-il pas par le Nigéria, le Cameroun et bien d'autres ? — risquerait de poser quelques problèmes aux pays consommateurs. Déjà, selon la revue *le Pétrole et le gaz arabes*, deux sociétés américaines de distribution de gaz (Consumers Power et Michigan Consolidated) ont saisi la Federal Energy Regulation Commission (F.E.R.C.) pour empêcher Panhandle de répercuter dans ses prix de vente le surcoût qui pourrait résulter de l'avenant qu'elle vient de conclure avec la Sonatrach.

Trop faibles — c'était le cas avant le renchérissement récent, — les prix du gaz décourageaient les pays producteurs d'engager les investissements importants de mise en valeur de leur richesse. Trop forts, ils risquent de limiter la pénétration du gaz dans les pays consommateurs. M. Alby, le président de Gaz de France, ne disait pas autre chose quand il affirmait, au quinzième congrès mondial du gaz au mois de juin, *« la nécessité que le gaz soit vendu au consommateur final à un prix au plus égal à celui des énergies concurrentes, c'est-à-dire, aujourd'hui essentiellement à celui des produits pétroliers destinés aux mêmes usages que lui »*.

BRUNO DETHOMAS.

(1) British Thermal Unit. Un million de B.T.U. = 293 kWh.

(2) Dans le projet de budget français pour 1983 une somme de 1,4 milliard de francs est prévue comme *« contribution budgétaire au développement de l'Algérie »*. Elle est censée représenter 13,5 % du coût du gaz algérien en 1983.

Une recommandation un peu vite oubliée

IL faut impérativement utiliser plus rationnellement l'énergie et substituer autant que faire se peut d'autres sources au pétrole. Tel était, en septembre 1980, l'appel des experts du Nord comme du Sud ; des économies libérales comme des systèmes planifiés réunis alors à Munich pour la conférence mondiale de l'énergie. Il est vrai que les prix pétroliers venaient d'augmenter de 150 % et que l'on se demandait comment pourrait être financé le développement de sources énergétiques à même de répondre à une demande qui devait croître de 80 % en vingt ans.

Deux ans après, la conjoncture énergétique mondiale s'est à ce point modifiée que les pays industrialisés en ont oublié ces recommandations passées. Les derniers chiffres publiés par l'Agence internationale de l'énergie le prouvent. Les vingt et un membres de l'Agence ont consacré 3,86 milliards de dollars à la recherche-développement dans le secteur des économies d'énergie et des sources d'énergie non nucléaires, soit une diminution de 4,4 % en termes réels par rapport à 1980. Sur les seules économies d'énergie la baisse est de 12 %.

Certes les investissements de recherche-développement de la filière nucléaire ont augmenté, pour leur part, de 4,2 %, mais c'est la première fois depuis la crise de 1973 que les dépenses de recherche-développement énergétiques ne connaissent pas une hausse substantielle. N'ont-elles pas crû de 317 % en dollars courants de 1974 à 1981 ?

Si la demande mondiale d'énergie a décliné ces deux dernières années, la récession économique n'en est pas la seule cause : l'intensité énergétique, c'est-à-dire l'indice de la demande primaire d'énergie divisé par l'indice du PIB en termes réels, a baissé de 8 % de 1978 à 1981 contre moins de 4 % dans la période 1973-1976 dans les pays de l'O.C.D.E.

Mais le laisser-aller des pays industrialisés en 1975-1976 et ses conséquences sur le second choc pétrolier sont trop récents pour que la réduction de ces investissements ne soit pas inquiétante.

Les concessions faites par plusieurs pays européens sur le prix du gaz algérien ne sont-elles pas contradictoires avec cette attitude ?

Br. D.

Impôt sur les grandes fortunes

Comment évaluer entreprises et titres non cotés

par JEAN-CLAUDE CAILLIAU (*)

Le 15 octobre 1982, date à laquelle doit être souscrite la déclaration au titre de l'I.G.F., approche, celle-ci concerne, en particulier, les chefs d'entreprise et propriétaires de titres non cotés. De délicats problèmes d'évaluation se posent à eux. Et, contrairement à ce qu'on aurait pu croire, les mesures d'assainissement récemment prises concernant l'outil de travail ne modifient pas le nombre des déclarants.

LES propriétaires d'entreprises ou de titres sont passibles — outre l'I.G.F. — de l'impôt sur le revenu.

Jusqu'à une période récente, le taux de l'impôt sur le revenu plafonnait, sauf taxes occasionnelles, à 60 %. Au titre de 1981, le plafond a été porté à 60 % majoré de 1/10 = 66 % ; au titre de 1982, le projet de loi de finances prévoit qu'il sera porté à 65 % majoré de 7 %, soit, arrondi, 70 %. Le revenu résiduel pour les tranches ainsi imposées est donc en voie de se trouver réduit de 40 % à 30 %.

Cet impôt sur le revenu frappe le bénéfice *fiscal* de l'entreprise, celui-ci est souvent supérieur au bénéfice comptable de l'entreprise, certaines charges (ainsi l'augmentation annuelle de la provision pour congés payés) n'étant pas déductibles pour le calcul du résultat fiscal. Eu égard à l'absence de prise en considération de l'érosion monétaire, le bénéfice comptable est lui-même souvent supérieur — parfois inférieur — au bénéfice disons *« réel »* (= en volume). Il n'est pas rare que le bénéfice imposé dépasse de 1/3 le bénéfice « réel » ; rapportés aux bénéfices réels, les taux nominaux d'impôt précités de 60 % ou 70 % deviennent alors les 4/3 de 60 % ou 70 %, soit 80 % ou 93 % (parfois moins, parfois plus). La marge disponible pour le chef d'entreprise, après impôt, se trouve, dans de tels cas, réduite de 20 % à 7 %.

Parallèlement, naît l'I.G.F., dont le taux est, selon les tranches, de 0,5 %, 1 %, 1,5 % du capital imposé. Dans le cas simple où le capital est égal à 10 fois le revenu (= taux de revenu 10 %), ces tranches correspondent à un impôt complémentaire de 5 %, 10 % ou 15 % sur le revenu.

On voit que dans bien des cas cet impôt va absorber presque en totalité, voire au-delà, pour les revenus imposables dans les tranches élevées — et tel est souvent le cas des redevables de l'I.G.F. — le reliquat du revenu disponible du chef d'entreprise.

Pour simplifier, le cas des bénéfices réalisés par l'intermédiaire de sociétés de capitaux n'est pas ici évoqué ; mais leur fiscalité est plus lourde.

Autrement dit — pour les tranches élevées — il ne sera pas exceptionnel que le taux de l'I.G.F., rapporté au revenu disponible, soit de l'ordre de 100 %. On voit qu'à un tel niveau d'imposition toute erreur dans l'évaluation aura pour le contribuable une lourde incidence.

L'enjeu de l'évaluation est donc considérable.

Evaluer une entreprise est un art délicat auquel la plupart des chefs d'entreprise ne sont pas préparés. Aussi la publication en juin 1982 par l'administration fiscale d'un guide de l'évaluation (*le Monde* daté 11-12 juillet) a-t-elle été considérée comme une initiative particulièrement heureuse.

Suffit-il de s'y reporter ?

L'administration met elle-même en garde en indiquant que l'objectif de l'ouvrage n'est pas *« de fournir des recettes toutes faites pour évaluer »* ; elle précise aussi que le guide n'est *« nullement l'équivalent d'une instruction administrative »*.

● LES METHODES

Cela étant, les méthodes préconisées par l'administration et les taux qu'elle indique sont-ils vraiment valables ?

Il en a été débattu dans de nombreux colloques à bon nombre desquels il m'a été donné de participer. Ces échanges de vues me conduisent aux conclusions suivantes.

L'administration met essentiellement en avant une notion de « valeur mathématique » de l'entreprise, définie comme la *« somme des valeurs vénales des différents éléments de l'actif diminuée de la somme des éléments du passif réel »*. Est-ce là un élément véritablement significatif de la valeur d'une entreprise ? Les machines ne sont pas à vendre. L'entreprise n'est pas — sauf cas particuliers — une simple juxtaposition de biens mais un ensemble « organisé » pour produire ou vendre ; tant qu'elle continue de vivre, sa valeur se manifeste à travers la valeur de ce qu'elle produit ou vend.

Un exemple paraît de nature à l'illustrer.

Nous disposons d'une machine, d'une sorte de moulin, dans laquelle on introduit à un bout des billets de banque et qui redonne à l'autre bout également des billets de banque. Si elle ne produit pas plus de billets qu'elle n'en consomme, chacun sera d'accord, semble-t-il, pour considérer que la machine est totalement inutile et donc sans valeur de continuité, même si elle a coûté très cher. Il en sera bien entendu autrement si elle en produit plus.

Traduisons la parabole.

La machine, c'est l'entreprise : celle-ci consomme de l'argent (charges, investissements) ; elle en restitue (produits) ; si — en francs constants — elle n'en restitue pas plus qu'elle n'en consomme, elle est sans valeur de continuité, sans valeur financière s'entend ; elle peut avoir une utilité sociale, procurer des emplois, ... mais elle n'a pas de valeur financière.

Qui envisagerait d'acquérir cette entreprise qui, par hypothèse, ne fait qu'équilibrer son exploitation, si elle n'a pas de perspectives de redressement ou si elle n'envisage pas de se liquider ?

Et cela quel que puisse être l'actif net de l'entreprise, ou, dans notre exemple, le coût de notre moulin.

La « valeur mathématique » n'est significative d'une valeur de l'entreprise que lorsque la rentabilité est à la hauteur de l'importance des capitaux investis.

Sauf cas particuliers, la rentabilité sera donc le facteur dominant.

Dans son guide, l'administration évoque d'ailleurs deux notions de valeurs de rentabilité : l'une dite « valeur de productivité » calculée à partir des bénéfices totaux de l'entreprise, l'autre dite « valeur de rendement » calculée à partir des seuls bénéfices distribués. Ces notions ont tout leur intérêt : l'une essentiellement pour les titres de majoritaires, l'autre pour les titres de minoritaires qui n'ont accès qu'aux bénéfices distribués.

Deux autres méthodes encore sont envisagées (de la sur-valeur, de la marge brute d'autofinancement).

Le guide évoque aussi, mais de façon restrictive, la possibilité de comparaisons boursières.

La critique essentielle qui s'est fait jour quant aux méthodes évoquées dans le guide porte donc sur le poids donné à la notion de valeur mathématique.

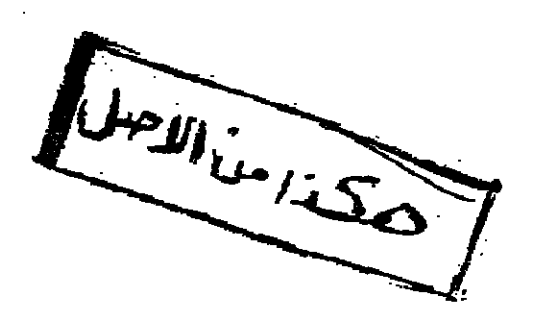
● LES TAUX

Les méthodes ne sont pas tout, leur mise en œuvre implique des calculs comportant des taux, des coefficients multiplicateurs, le guide en suggère quelques-uns.

A titre de test, ces taux ont été appliqués à des données tirées des comptes de sociétés cotées, et l'on a vu qu'ils pouvaient aboutir à des valeurs très supérieures aux cours de bourse

(Lire la suite page 27.)

(*) Expert comptable, président de la commission évaluation du conseil national de la comptabilité, expert agréé par la Cour de cassation.



Le blocage des prix n'est pas gage de désinflation

En août, pour la deuxième fois consécutive, les prix de détail ont augmenté de 0,3 %. Il faut remonter très loin en arrière pour trouver des résultats semblables : + 0,4 % et + 0,3 % en novembre et décembre 1977, deux fois 0,3 % en décembre 1976 et janvier 1977. Du coup, le rythme annuel de l'inflation (calculé sur les trois derniers mois connus, c'est-à-dire juin-juillet-août 1982) est revenu à 5,3 % (voir en page 25 les clés de la conjoncture).

Est-ce à dire que l'inflation est en train de reculer en France ? Il est évidemment impossible de répondre à pareille question. Pour au moins deux raisons. La première est le caractère très artificiel des résultats obtenus : depuis la mi-juin, les prix et les marges sont bloqués à tous les stades qui vont de la production à la distribution. De plus, l'opération T.V.A. a pesé — à la baisse — sur les prix.

Le blocage a été draconien dans son principe, très étendu dans son application, sévère dans les contrôles. D'une façon générale, la réglementation mise en place il y a un peu plus de trois mois a été bien respectée et s'est — de ce point de vue — révélée efficace.

La seconde raison qui empêche de porter un jugement sur le plan Mauroy-Delors de désinflation est le manque de recul. Il faudra de longs mois pour savoir si des « processus vertueux » s'installent, et notamment si les chefs d'entreprise français commencent à comprendre qu'il n'est pas sain de régler tous les problèmes de gestion, de trésorerie, de financement par des hausses de prix, et d'abord par cette méthode.

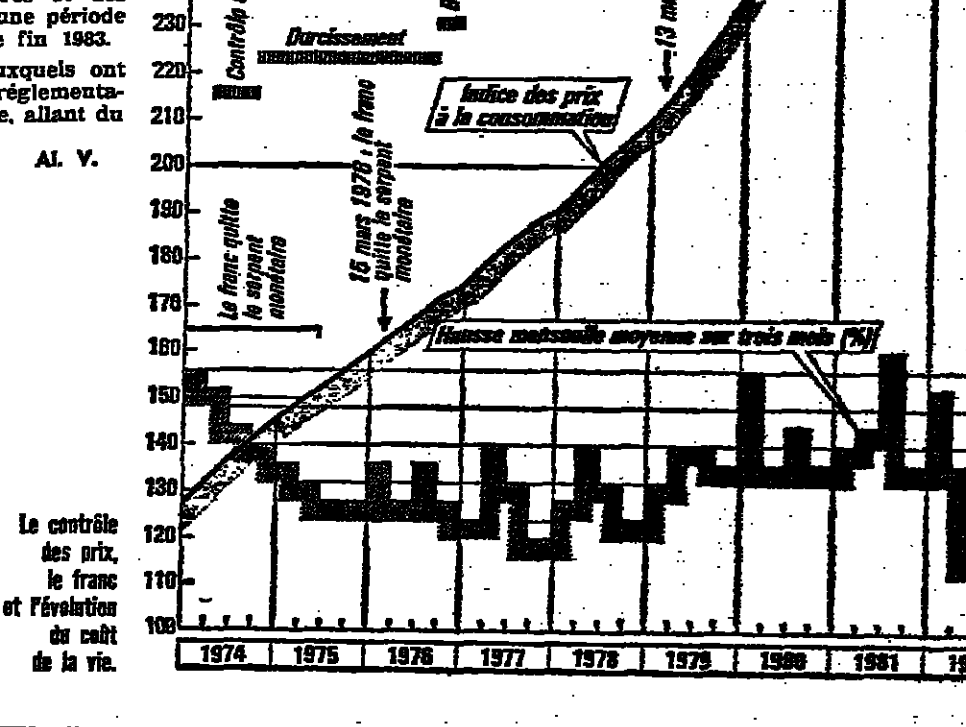
La question qu'on doit se poser maintenant est celle de la sortie du blocage. Déjà à partir d'août un certain nombre de textes réglementant les prix ont été revus, corrigés, assouplis pour tenir compte des mille et une facettes d'une réalité très complexe. Faut-il rappeler par exemple que les dispositions générales de blocage favorisaient dans certaines professions l'importation de produits étrangers au détriment des fabrications nationales.

Les nécessaires corrections de tirs qui ont été apportées vont provoquer un certain nombre de hausses. Pour le reste, tout dépendra de la rapidité avec laquelle l'industrie et les services retrouveront leur liberté de manœuvre. Tout dépendra aussi des effets sur les comptes des entreprises du blocage des salaires.

L'expérience des huit dernières années inciterait à un certain pessimisme si le gouvernement actuel n'avait ajouté une touche nouvelle — et importante — aux dispositifs traditionnels : le blocage des salaires et des revenus pendant quatre mois et demi suivi d'une période d'encadrement strict qui ne se terminera que fin 1983.

Nous rappelons ci-dessous les régimes auxquels ont été soumis les prix en France depuis 1974. La réglementation aura été très diverse pendant cette période, allant du blocage strict à la liberté intégrale.

Al. V.



Le contrôle des prix, le franc et l'évolution du coût de la vie.

● MAI 1974 : MAINTIEN DES CONTRATS ANTI-HAUSSE

La situation économique est préoccupante lorsque — M. Giscard d'Estaing venant de s'installer à l'Elysée — le gouvernement de M. Chirac se constitue le 27 mai 1974, quelques mois après le premier choc pétrolier : les prix de détail ont augmenté de 13,5 % en un an. Le franc, qui a quitté le serpent monétaire en janvier 1974, continue de se déprécier.

Au mois de juin 1974, le gouvernement adopte une série de mesures d'austérité (accroissement de la pression fiscale, maintien de l'encadrement du crédit, programme d'économies budgétaires) pour tenter de réduire la hausse des prix à 6 % par an et équilibrer la balance commerciale à la fin de l'année 1975. Mais il ne modifie pas immédiatement le système de contrôle des prix mis en place le 15 mars 1972. Les contrats anti-hausse signés entre l'Etat et les entreprises pour limiter les augmentations annuelles de prix restent donc en vigueur. C'est le régime de la programmation contrôlée des prix.

● OCTOBRE 1974 : DURCISSEMENT

A partir du 1er octobre 1974 le régime des accords forfaitaires remplace la programmation contrôlée des prix. Les industriels ne peuvent faire varier leurs prix qu'à l'intérieur de pourcentages fixés strictement par les pouvoirs publics (entre 2 % et 3 %), profession par profession, selon des échéances précises imposées par l'administration. Les industriels ne peuvent plus répercuter dans leurs prix la variation du cours des matières premières. En cas de non-respect des accords forfaitaires, ils sont soumis au régime du dépôt préalable des barèmes (dans ce cas, ils doivent déposer auprès de l'administration leurs nouveaux tarifs ; si les pouvoirs publics ne font pas connaître leur refus dans un délai d'un mois, la hausse peut entrer en vigueur).

A partir du 1er janvier 1975, les marges commerciales sont strictement réglementées. Elles sont fixées en valeur relative, produit par produit, marque par marque. Les commerçants doivent répercuter les baisses de prix pratiquées par les fournisseurs.

En juin 1975, le prix de certains produits (habillement notamment) est fixé autoritairement pendant trois mois. En novembre 1975, et pour six mois, les marges commerciales de cinquante produits de grande consommation sont soumises au régime des coefficients multiplicateurs. En mars 1976, les marges des importateurs sont bloquées en valeur absolue.

● SEPTEMBRE 1976 : BLOCAGE.

Du 15 septembre au 31 décembre 1976, les prix des produits et services sont bloqués à tous les stades (production, distribution). Echappent toutefois au blocage : les prix agricoles à la production, le prix des produits sidérurgiques, des matières premières importées, des produits pétroliers.

● JANVIER 1977 : RETOUR A LA PROGRAMMATION CONTROLEE DES PRIX

A partir du 1er janvier 1977, les entreprises doivent souscrire avec l'administration des engagements de modération, en respectant un calendrier de hausse. Les industriels qui ne signent pas de tels accords sont soumis à la règle du dépôt préalable des tarifs. La réglementation ne s'applique pas aux entreprises employant moins de vingt salariés qui peuvent fixer leurs prix librement.

Les tarifs des services et du commerce sont contrôlés. Les tarifs publics sont bloqués pendant trois mois. Le taux normal de la T.V.A. est ramené de 20 % à 17,6 %.

Le 5 novembre 1977, le gouvernement bloque les prix de certains produits alimentaires.

● JUIN 1978 : LIBERATION DES PRIX

Du 1er juin 1978 au 1er avril 1981 les prix de l'industrie, du commerce et des services sont complètement libérés, pour la première fois depuis plus de quarante ans. Seules exceptions : le prix des taxis, des médicaments remboursables et des produits pétroliers.

● OCTOBRE 1981 : BLOCAGE PARTIEL

Les prix des services sont bloqués, pendant trois mois, à leur niveau du 3 octobre. Cette mesure accompagne la première dévaluation du franc du gouvernement Mauroy. De même, les prix de certains produits alimentaires (pain, beurre, lait, margarine, sucre et café) sont bloqués pendant trois mois. Les marges en valeur absolue des importateurs sont bloquées pendant trois mois. Des accords de modération sont signés pour les services à partir du 1er janvier 1982. De janvier à mars 1982 le gouvernement lance l'opération « trêve des prix » sur vingt-quatre familles de produits de grande consommation. En avril 1982, les marges commerciales de certains produits alimentaires (bœuf, poulet, pomme de terre) sont stabilisées.

● JUIN 1982 : BLOCAGE TOTAL

Du 11 juin au 31 octobre 1982, les prix (ou les marges) des produits et services sont bloqués à tous les stades (production, distribution). Echappent néanmoins au blocage : les prix agricoles à la production, les prix des produits sidérurgiques, des matières premières importées, des produits pétroliers.

LES CLEFS DE LA CONJONCTURE

Les étonnants soubresauts de l'activité

Si l'inflation et le chômage évoluent régulièrement, l'une vers le bas et l'autre vers le haut, il n'en est pas de même pour l'activité. L'histoire récente dans les six grands pays industriels est à cet égard assez déconcertante et troublante pour les esprits, car elle ne correspond plus du tout aux bons vieux cycles conjoncturels. Tout se passe comme si la production était saisie de soubresauts, montant un moment en soulevant de grands espoirs, puis retombant peu après, ses « pointes » étant de plus en plus faibles.

Les Etats-Unis, qui connaissent bien ce mouvement, réussiront-ils à y échapper enfin, et à amorcer une croissance régulière, grâce à la baisse considérable de leur inflation, confirmée par le récent chiffre d'août (0,3 %), celle-ci, de concert avec la réduction des taux d'intérêt et des impôts, devant entraîner le redémarrage de la consommation ? Les chiffres annoncés en juillet permettaient de l'espérer, et plusieurs personnalités privées ont même affirmé que la récession était bien terminée. Ainsi le PIB, après la forte baisse de 5,1 % du premier trimestre, a de nouveau augmenté de 2,1 % au deuxième. Hélas, quelques indicateurs plus récents, relatifs au mois d'août, ont subitement « douché » ces espoirs : nouveau recul de 0,5 % de la production industrielle (le onzième en treize mois), des ventes au détail (— 0,9 %), des commandes de biens durables, considérées comme un indicateur particulièrement significatif (— 4 %) du taux d'utilisation des capacités productives, tombé à 69,4 % (contre 79,8 % il y a un an). Sentinelles avancées de la conjoncture américaine, les directeurs d'achat, dans leur dernière enquête d'août, confirment cette dégradation relative, et s'attendent à un troisième trimestre moins bon que le deuxième.

Le Japon, après une baisse beaucoup plus récente et limitée de l'activité, cherche lui aussi à renouer avec une croissance régulière. Il est remarquable de noter que les ambitions officielles se sont maintenant considérablement réduites de 5,2 % à 2,7 % d'augmentation attendue du P.I.B. pour l'exercice 1982-1983. Les derniers chiffres sembleraient indiquer une remontée : le P.I.B. s'est accru de 1,3 % au deuxième trimestre, ce qui a constitué une bonne surprise, vu la chute des exportations. Explication : les dépenses des ménages, favorisées par la considérable baisse de l'inflation japonaise à 2 % (le rythme des salaires horaires restant de 7,3 %) ont pris le relais. Effectivement, on constate leur progression de 4,5 % en juin et de 3,1 % en juillet.

Rechute européenne

Les quatre grands pays européens se trouvent dans une situation différente de celle des Etats-Unis. Ayant connu une remontée de la production début 1982, ils essaient maintenant de limiter la baisse ou de l'éviter. Ainsi, en Allemagne l'espoir était revenu au printemps avec une « reprise » assez forte poussée par les exportations. Depuis avril, le retournement subit et inattendu qui s'est amorcé a, finalement, annulé les progrès du début de l'année. En effet, les derniers chiffres publiés par la Bundesbank montrent que le P.N.B. n'a pas du tout progressé sur le premier semestre 1982. Les débouchés extérieurs se rétrécissent, et malgré un recul important de l'inflation la consommation n'a pas pris le relais comme au Japon.

D'autre part, le célèbre institut de conjoncture de Munich, l'IFO, note un profond pessimisme des industriels, influant sur une révision en baisse des dépenses d'équipement.

La France a, elle aussi, connu une évolution de l'activité déconcertante, surtout pour des autorités qui croyaient pouvoir, par une action volontariste, échapper au sort général. Le mouvement ressemble à celui de l'Allemagne, avec, néanmoins, deux différences importantes. D'une part, le moteur du redémarrage n'a pas été le même : consommation de ce côté du Rhin, grâce surtout aux transferts sociaux, exportations de l'autre.

(Le premier entraînant par son impulsion le deuxième, si bien que les transferts sociaux français se sont transformés en partie en transferts d'activité outre-Rhin.)

D'autre part, la « reprise » française est décalée et a continué jusqu'au seuil de l'été : comme le montre notre tableau de bord ci-dessous, la consommation est restée particulièrement forte (+ 8 % par rapport à 1981). Cependant, le recul est ici aussi sûr et déjà inscrit dans les conséquences que vont avoir les mesures de blocage sur les revenus des ménages.

En Grande-Bretagne, après la chute des dernières années, une modeste remontée s'était amorcée début 1982, faisant espérer une croissance de 1,5 % pour l'année. Cet espoir paraissait d'autant plus justifié que de réels progrès ont été accomplis en matière de productivité et de prix. Ainsi l'inflation, comme le montre notre tableau, est tombée à 8 % sur les douze derniers mois, contre un rythme de salaires de 9,25 %, permettant une reprise de la consommation. L'indice des ventes au détail a effectivement regagné plusieurs points, mais, depuis peu, l'activité s'essouffle. En Italie, elle recule. Dans la péninsule italienne, c'est le contraste entre une période de relativement forte croissance qui s'est prolongée jusqu'au premier trimestre 1982 (le P.N.B., d'après l'ISCO, Institut national de conjoncture, s'est accru de 1,3 %) et le recul du deuxième trimestre (— 1,5 %). Actuellement, le recul s'est accentué comme en Allemagne et, d'après l'ISCO, il ne faut pas s'attendre à une « reprise » avant 1983

MAURICE BOMMENSATH.

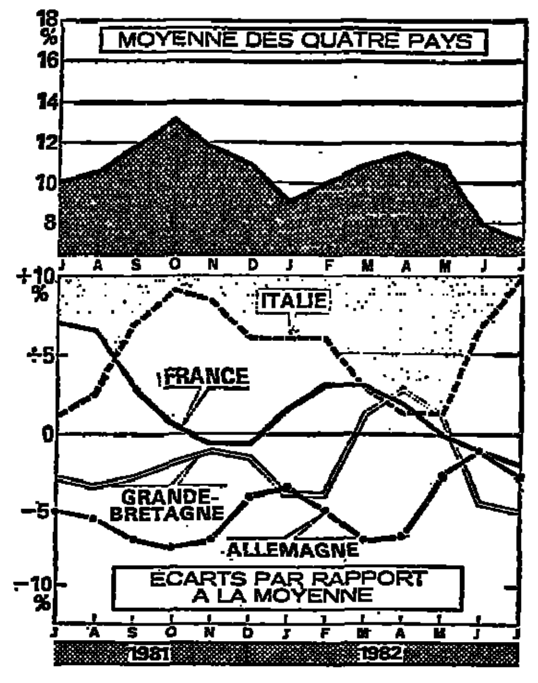
	RÉSULTATS DE GESTION COMPARÉS				
	Taux de croissance	Prix	Emploi	Échanges	Capacité de production
ALLEMAGNE	— —	+	— —	++	— —
FRANCE	+	—	— —	— —	— —
ITALIE	—	— — —	— —	—	— —
GRANDE-BRETAGNE	+	+	— — —	+	—
ÉTATS-UNIS	—	+	— — —	— —	— —
JAPON	—	++	+	+	—

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais [grisé] tendance précédente

Le panorama des résultats de gestion comparés des six principaux pays industriels de l'O.C.D.E. est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens, avec la participation de Cégos-Economie.

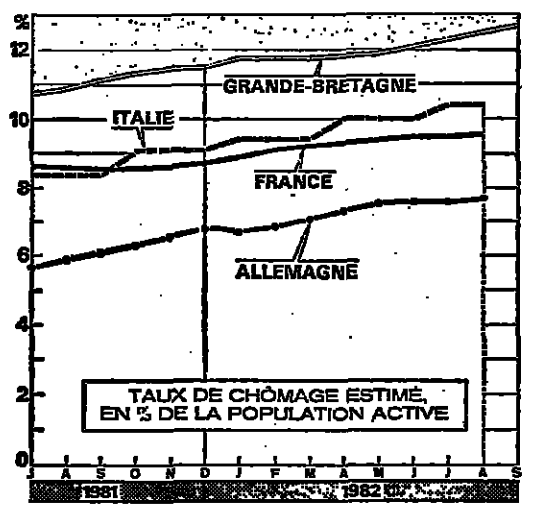
Ont été sélectionnés cinq indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement).

PRIX : L'inflation recule toujours, sauf en Italie.



Calculée sur juin, juillet et août et ramenée en rythme annuel, l'inflation moyenne des quatre grands pays européens a continué à céder du terrain passant à 7,3 % (contre 8,6 %). Le recul a été simultané en Allemagne de 7,4 % à 4,1, en France de 7,4 % à 5,3 % et en Grande-Bretagne de 4,1 % à 1,2 %. En revanche, l'inflation a fortement repris en Italie, passant de 15,4 % à 18,6 %. Evaluée sur les douze derniers mois, la hausse des prix a été de 4,1 % en Allemagne, de 8 % en Grande-Bretagne, de 10,9 % en France et de 17,2 % en Italie.

CHOMAGE : Toujours en hausse et partout.



Entre juillet et août, le taux de chômage par rapport à la population active (après correction des variations saisonnières) est passé de 7,60 % à 7,70 % en Allemagne, de 9,50 % à 9,55 % en France et de 12,3 % à 12,5 % en Grande-Bretagne (et à 12,7 % en septembre). En Italie, ce taux est de 10 % au deuxième trimestre et devrait être passé à 10,4 % au début du troisième.

PRODUCTION INDUSTRIELLE : Affaissement général.

La production industrielle, calculée sur mai, juin et juillet, comparée aux trois mois précédents, a reculé en Allemagne (— 5 %) et en Italie (— 2 %). Elle s'est à nouveau affaissée en Grande-Bretagne (0 %) et, probablement aussi, en France, bien que l'on ne connaisse pas encore les résultats de juillet-août.

LE TABLEAU DE BORD DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

A la fin septembre 1982

	Notes	Indicateurs	Rythme des 3 der. mois annualisé (*)	Hausse sur 12 mois	Dernier chiffre	Date
ACTIVITE :	+	Production industrielle	+ 4 %	— 1 %	0 %	juin 82
	(+)	Importations en volume	+ 4 % *	+ 4 %		juil. 82
		Consommation (1)	+ 17 % *	+ 8 %		juil. 82
		Exportations en volume	— 13 % *	— 7 %		juil. 82
INVESTISSEMENTS :	— —	Investissement entrep. (2)	—	— 6 %	prév. vol. 82-81	
	(— — —)	Taux util. capac.	—	—	77,6 %	2e tr. 82
EMPLOI :	— —	Demandes emplois	+ 9 % *	+ 11 %	2 049 M	août 82
	(— — —)	Offres d'emplois	+ 22 % *	+ 30 %	85 M	août 82
		Taux de chômage	—	—	9,55 %	août 82
		Durée de chômage	— 0,3 mois	+ 0,7 mois	9,2 mois	août 82
		Effectif industriel	—	+ 0,1 %	—	2e tr. 82
		Durée du travail hebdomadaire	— 0 h 1	— 1 h 2	39 h 4	juil. 82
PRIX ET SALAIRES :	—	Prix de détail	5,3 % *	10,9 %	0,3 %	août 82
	(—)	Prix production importation (3)	+ 48,4 % *	+ 3,4 %	+ 0,2 %	août 82
		Salaire horaire	12,1 % *	16,6 %	+ 2,9 %	2e tr. 82
		Revenus disp. mén.	+ 10,8 % *	+ 4,3 %	+ 2,6 %	1er tr. 82
		SMIC horaire	13,5 % *	13,3 %	19,63 F	juil. 82
BALANCE :	— —	Résultat bal. com.	— 124 MF *	— 90 MF	— 8,9 MF	août 82
	(— — —)	Taux de couvert.	—	—	85,4 %	août 82
		Résultat balance Paiements cour.	— 109 MF *	— 59 MF	— 27,3 MF	2e tr. 82
		Réserves offic.	— 7 %	— 20 %	260,4 MF	août 82
		Compétitivité Différ. prix (4)	— 1,2 %	+ 2,7 %	—	août 82
FRANC :	— —	Dollar/franc	+ 3 %	+ 27 %	7,13 FF	fin sept. 82
	(— — —)	DM/franc		+ 17 %	7,13 FF	
		Taux int. jj	— 2 %	— 3,85 %	14 %	
		Taux base banc.	— 0,75 %	— 1,25 %	13,25 %	
		Taux oblig. priv.	— 0,40 %	— 1,80 %	16,90 %	

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS :			
PIB		1981	3 100 MF
BUDGET		1982	788 MF
SMIC	juillet	1982	3 404 F/mois (173 h.33)

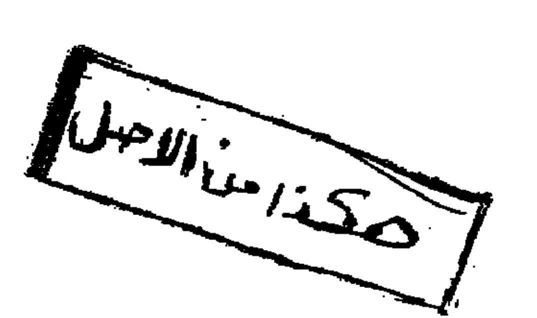
(1) Consommation de produits industriels ménages.
(2) Estimation d'après l'enquête INSEE.
(3) Prix des produits importés en francs.
(4) L'écart des prix français est calculé par rapport à la moyenne des prix des six pays : Etats-Unis, R.F.A., G.-B., Italie, Japon et France.
* Les chiffres des trois derniers mois marqués de ce signe sont annualisés pour permettre la comparaison avec les chiffres des douze mois. Tous les chiffres sont corrigés des variations saisonnières.
MF = Milliards de francs. M = Milliers.
NOTES : + + + excellent, + + bon, + assez bon, — médiocre, — — mauvais, — — — très mauvais (notes du mois précédent).

LE DECALAGE EXTERNE S'EST ENCORE ACCENTUÉ

L'évolution récente confirme les tendances notées dans notre dernier tableau de bord. Le blocage des prix a renforcé une décrue de l'inflation déjà amorcée : le rythme calculé sur les trois derniers mois n'est plus que de 5,3 % et le « différentiel » avec les cinq grands pays est sur cette période devenu négatif. Néanmoins, avec l'affaiblissement du franc, les prix des produits importés ont bondi à 48 % en rythme annuel sur les derniers mois (alors que les prix en devises n'ont guère augmenté). Le ralentissement du chômage se confirme. Les offres d'emplois ont nettement repris et les effectifs s'accroissent légèrement. La production industrielle, calculée toujours avec l'indice de juin, dans l'attente des chiffres de juillet et d'août publiés à la mi-octobre, apparaît croissante, alors qu'elle doit être plutôt stagnante.

La dégradation des échanges s'est encore accentuée sous les deux rubriques de notre tableau de bord où elle apparaît. Côté activité, la divergence en volume entre les exportations qui chutent (— 13 %) et les importations qui augmentent (+ 4 %) s'est creusée encore plus, probablement sous l'effet d'une forte consommation. Côté balance, on trouve pour la première fois deux déficits, calculés en rythme annuel sur trois mois, supérieurs à 100 milliards de francs : celui de la balance commerciale et celui beaucoup plus significatif de la balance des paiements courants (sous l'effet du déficit de 27,3 milliards du deuxième trimestre reflétant, outre le déficit commercial, la réduction de l'excédent des « invisibles »).

M. B.



UNE RENAULT CONÇUE POUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN

La Régie aux Etats-Unis : le deuxième essai devrait être le bon

La régie Renault compte vendre annuellement aux Etats-Unis cent mille Alliance. Tel est le nom du nouveau modèle de voiture (une R 9 spécialement adaptée pour le marché américain) qu'elle fabrique dans les ateliers d'American *Motors Corp., une société* qu'elle contrôle en possédant 46 % de son capital. Le P.-D.G. de Renault, M. Bernard Hanon, vient de déclarer, au cours d'une conférence de presse donnée à *l'occasion* du Salon de l'automobile, que l'objectif était de passer graduellement à un rythme annuel de quatre cent mille Alliance. Au début des années 60, la Régie avait essayé de s'implanter sur le marché américain en y vendant sa Dauphine. Après un brillant départ, ce fut, faute notamment de s'être assuré un réseau commercial stable, le fiasco. L'acquisition d'American Motors lui donne aujourd'hui, estime-t-elle, de so*lides* atouts qu'*elle* entend jouer à fond. La deuxième tentative devrait être la bonne : rien, en tout cas, ne sera négligé pour qu'il en soit ainsi.

U*N cargo grec plus tout neuf* mouille devant Front-Lake-Plant, une des usines d'American Motors, à Kenosha, une vieille bâtisse de soixante-dix ans. Remonté par les grands lacs, il apporte des moteurs et des boîtes de vitesses Renault made in France, pour alimenter la chaîne du dernier produit de *la Régie : l'Alliance, made in* America.

Les murs de brique ont été repeints, comme les parquets de bois, en couleurs vives, style loft. Dans cette Samaritaine rafraîchie, la chaîne joue au train fantôme à travers les planchers, au Scenic Railway sur six étages, à *la rivière enchantée pour l'élec*trolyse des carrosseries, des robots percent et pincent, tandis que des hommes et des femmes aussi jouent une valse lente autour de l'Alliance.

Deux cent millions de dollars ont été investis là, pour sortir 600 voitures par jour et, depuis juin dernier, 10 000 Alliance attendent *sur* la *pointe* des pneus d'abord, en fanfare depuis le 22 septembre, un lancement national, pour lequel 12 millions de dollars ont été dépensés. Pour vendre sa R-9 américanisée, le *« new standard quality of world cars », comme indiqué sur* les murs de Kenosha, Renault ne fait plus dans la discrétion.

La R-9 lancée en France en août 1981, a pris du poids pour s'adapter aux normes américaines, de l'allonge avec ses nouveaux pare-chocs, du moelleux dans la conduite pour les pilotes placides des autoroutes. Et surtout, l'intérieur a été redessiné, dans le style cossu, un peu clinquant, trop peut-être pour un œil européen. Bref, c'est une voiture qui, selon le directeur du marketing d'A.M.C., est repérée au premier coup d'œil comme *européenne, et qui devient amé*ricaine quand le consommateur se rapproche. Cet acheteur éventuel est jeune, de vingt à trente-six ans. Comme ses congénères du baby-boom, il a la curiosité et le niveau culturel requis pour s'intéresser aux étrangères. La réputation de la technologie européenne, le prix *(de 5 600 à 7 500 dollars), et la* faiblesse de la consommation, sont les autres arguments de vente. Il en est un dernier, essentiel : « *Construit aux Etats-Unis.* » La presse américaine ne s'y est pas trompée, qui présentait ainsi l'Alliance : « *Importée, oui... de Kenosha.* »

La *récession* et *le* chômage avivent le nationalisme. Dans la région de Detroit, plus largement touchée par la mévente des automobiles, les voitures importées ne représentent que 14 % des ventes contre 28 % ou 30 % pour l'ensemble des Etats-Unis.

L'affaire du siècle

En prenant le contrôle d'A.M.C., Renault a d'emblée joué le thème de... l'alliance. Avec le Syndicat des travailleurs de l'automobile d'abord, réputé dur à Kenosha. Dans l'usine, on peut voir des annonces du *genre* : *« Alliance signifie travailler ensemble »*. Un accord de salaire a été signé, comme dans les autres entreprises automobiles américaines. Ici les diminutions consenties sont investies dans un fonds *spécial représentant 150 millions* de dollars (de mars 1982 à janvier 1985) qui seront remboursés en fonction de la productivité et des résultats obtenus. Pour améliorer le climat de travail, des « cercles de qualité » appelés *« Partenaires pour le progrès »* ont été créés, une *« hot line »* installée, pour que n'importe quel ouvrier puisse appeler le directeur à tout moment. (En fait, elle n'a pas été encore utilisée).

Pour les vendeurs, pour le personnel et leurs familles, des journées portes ouvertes ont été organisées. Succès de curiosité : *« Le samedi n'a pas suffi. On a remis ça le dimanche. La chaîne, pardon la file d'attente, était si longue qu'on a dû distribuer des boissons... »*

C'est que Kenosha, soixante-dix mille habitants, malade de sa mono-industrie automobile, attendait Renault comme le messie. Après le jumelage de l'usine de Douai, où est fabriquée la R 9, avec celle de Kenosha d'où sort l'Alliance, *c'est* au *tour* des municipalités des deux villes de faire ami-ami. Pour éviter de parler « prise de contrôle », « sauvetage » ou « appel au secours », les dirigeants exportés par Renault chez A.M.C., au premier rang desquels *José* Dedeurwaerder, directeur *général* d'A.M.C., un Belge aux allures de Texan, insistent *sur* la légitimité historique des deux firmes : à Kenosha furent construites au début de ce siècle les premières Rambler, au sein d'une société qui allait devenir A.M.C. De l'autre côté de l'Atlantique, au même moment, *sortaient* les premières Renault... Bref la greffe semble avoir pris. Grâce à l'Alliance, mille cinq cents ouvriers en chômage technique ont été rappelés. Fin août, le taux d'absentéisme n'était que de *2,6 %* contre *de 10 à 15 %*

Le premier pari de Renault, refaire une usine, sortir une voiture, est tenu. Mais le second, vendre 100 000 Alliance en année pleine, le sera-t-il ?

En rachetant pour 370 millions de dollars la possibilité de contrôler le quatrième constructeur américain (soit 46 % du capital, le *reste étant* très *dispersé* dans le public), avec son réseau de distribution, la Régie a fait, selon M. Paul Tipett, le président d'A.M.C., *« l'affaire du siècle »*.

« Seul le marché américain permettait d'espérer un accroissement du volume des ventes de cette taille et à ce prix. Pour vendre 140 000 voiture au Brésil, Fiat a dépensé 1,3 milliard de dollars et Volkswagen plus d'un milliard et demi certainement pour un marché de 280 000 voitures aux Etats-Unis », estime M. Hanon, le P.-D.G. de la Régie. Comment se *présente donc* cette « affaire du siècle » ?

A.M.C. était en déconfiture. Elle produisait 1 500 véhicules par jour en 1970, 900 en 1979 et 400 en 1982. Avec l'appoint de l'Alliance elle peut remonter à 1000. Avec un chiffre d'affaires de 2,55 milliards de dollars en 1980, puis 2,59 en 1981, le constructeur américain a *subi* des *pertes* de 208,8 millions en 1980, puis de 138,9 millions encore en 1981. Pour le premier semestre 1982, le déficit atteint encore 120 millions. Mais, assure-t-on, le rétablissement en cours permettra de sortir du rouge pour réaliser un exercice blanc. C'est qu'A.M.C. pense-t-on chez Renault a été reprise au bon moment. Si la firme n'a pas sorti de modèles nouveaux de voitures de tourisme (Concord, Spirit) depuis une dizaine d'années (d'où une image de clientèle d'un âge confortable que l'Alliance devra renverser), *elle est aussi et sur*tout la dépositaire de la marque Jeep exploitée par la filiale militaire d'A.M.C. (contrôlée à 100 %) et de ses dérivés civils (Wagonner, Cherokee), qui représentent 50 % du chiffre d'affaires. Grâce à cette marque, A.M.C. est le quarante-deuxième exportateur des Etats-Unis. De nouveaux modèles Jeep doivent sortir en 1984 et, pour Bernard Hanon, *« Jeep doit être une des vaches à lait d'A.M.C. »*.

En plus de l'outil industriel (usines de Kenosha, Toledo, Indianapolis, Mishakawa, South-Bend et Marshall), A.M.C., c'est encore un réseau de distribution et un service de pièces de rechange. A travers A.M.C., Renault dispose aujourd'hui de 1 300 concessionnaires, dont un tiers d'exclusifs. Ce sont eux le cheval de Troie de la nouvelle entité Renault-A.M.C., sur lequel s'appuie la stratégie de pénétration durable du marché américain. Car, s'il ne s'agissait que de vendre 100 000 voitures, on en *reviendrait tout* bonnement à la situation des années 60, avec la Dauphine, qui ne fut que feu de paille vite retombé faute d'un réseau de vente. Les « dealers » (revendeurs) d'A.M.C. sont comme les ouvriers de Kenosha. Ils attendent l'Alliance avec impatience. Sans produits nouveaux hormis la gamme des Jeep *depuis plusieurs années*, ils se sont montrés résistants à la baisse de régime de leur marque. Sur un marché des voitures particulières domestiques en régression de 13,6 % pour les huit premiers mois de 1982 par rapport *à 1981*, A.M.C. (sans *les* Jeep) a baissé de 38,4 %. A l'inverse, et c'est appréciable pour la stimulation des concessionnaires, au sein du marché des voitures importées en baisse pour la même période de 13 %, les seuls produits Renault ont accru leur part de 1,2 à 1,7 %.

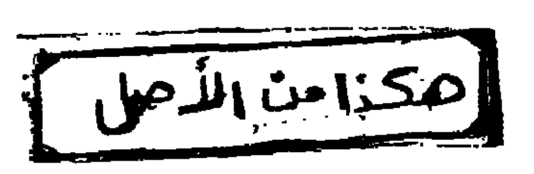
Les dirigeants de la Régie font valoir encore que *l'installation* de Renault aux Etats-Unis a causé pour l'année 1982 une ren*trée de* devises de 500 millions de dollars (Renault facture à A.M.C. les pièces de l'Alliance en dollars, et la montée de la devise américaine a d'ailleurs permis de maintenir les prix de vente dans les limites prévues).

Les ouvriers d'A.M.C. et les concessionnaires savent aussi que l'Alliance n'est que le premier *produit d'une gamme* qui sera déclinée, et que déjà les deux entreprises travaillent, au lendemain de l'Alliance, sur un nouveau modèle à adapter d'un dessin Renault. « *Il n'y a pas de marche arrière possible*, a déclaré Bernard Hanon. *Le réseau est engagé. Même si nous rencontrions des problèmes avec l'Alliance, on ne restera pas sur une gamme réduite. Elle sera élargie par le bas ou le haut selon l'évolution du marché. Ce ne sera pas une gamme spécifique à A.M.C. Dès qu'un dessin sort en France, on regarde son adaptabilité au marché américain.* »

Des objectifs limités

L'objectif de 100 000 Alliance ne paraît pas extraordinaire. Car ce modèle se situe dans la classe la plus large du marché, celle des « petites sub-compactes » et qui représente, avec 2,35 millions de véhicules, 28 % des voitures vendues en 1981. Il devra se battre avec la Ford Escort, la plus vendue, la Chevette de GM, ou encore parmi les modèles importés qui représentent 51 % de ce segment, avec la *Corola* de Toyota ou la Rabbit de Volkswagen. Bernard Hanon ne semble pas lier le succès de Renault aux Etats-Unis ou son échec à l'éventualité d'une reprise ou d'un prolongement de la crise qui affecte le marché américain. Parce que cette crise est relative : « *Les voitures haut de gamme et les voitures importées de qualité se vendent bien, tout comme les voitures américaines convenables. En réalité, les constructeurs des Etats-Unis ont raté leur bas de gamme, boudée par la clientèle.* » Parce que cette crise devra bien finir : « *Le vieillissement du parc ne peut pas durer. Avec de bonnes voitures et la baisse des taux d'intérêt le marché de 1983 sera meilleur. L'attitude verbale des milieux financiers est contradictoire avec la reprise de la Bourse, qui anticipe toujours les mouvements de fond.* » Parce qu'enfin Renault, tout en jouant gros aux Etats-Unis, a, en fait, des objectifs limités eu égard à l'ampleur du marché : « *La force d'un réseau, c'est le parc. Mais nous ferons tout pour éviter le bradage. L'objectif fondamental de la Régie, c'est d'augmenter la rentabilité, même au détriment du volume. Donc pas d'emballement. On n'a pas besoin de héros en 1983.* »

JACQUES GRALL.



COMMENT ÉVALUER ENTREPRISES ET TITRES NON COTÉS

(Suite de la page 23.)

Un exemple : dans la méthode fondée sur la marge brute d'autofinancement, le guide suggère de multiplier cette marge par un coefficient pouvant aller de 4 à 10. Pour la société cotée B.S.N., le coefficient n'est que de 2, pour Michelin de 1, et ces entreprises ne sont pourtant pas de deuxième ordre. On voit que la marge d'erreur peut être considérable.

Une note du C.N.P.F.

Présente à bien des débats qu'on vient d'évoquer, l'administration a clairement fait ressortir qu'elle considérait le guide comme perfectible ; elle l'indiquait d'ailleurs déjà dans l'introduction même de cet ouvrage.

Egalement souvent présent à ces débats, le service fiscal du C.N.P.F. vient de diffuser une note d'« observations sur l'évaluation des entreprises ». Cette note analyse, commente et, le cas échéant, critique les dispositions du guide et propose en conclusion quelques lignes directrices d'évaluation.

Les chefs d'entreprise seront bien entendu enclins à s'y référer. Que penser des suggestions formulées dans cette note ?

Pour ce qui concerne les méthodes, la note retient parmi d'autres diverses idées que j'ai été amené à exposer à l'occasion des débats, idées qui ne sont d'ailleurs pas originales, mais simplement l'écho d'une pratique largement répandue (recommandation 1980 de l'Union européenne des experts comptables économiques et financiers) ; je serais mal placé pour les critiquer ! Elle suggère de faire plus souvent appel aux comparaisons boursières sans doute imparfaites mais en revanche objectives.

Pour ce qui concerne les taux ou coefficients, ceux suggérés dans la note se démarquent sensiblement de ceux du guide ; la note explique les raisons qui ont amené à choisir les taux qu'elle évoque.

Un taux appelle une observation particulière. Pour calculer la valeur dite « de productivité », l'administration évoque un taux de 12 % à 15 % ; personnellement, j'incline à penser que ce taux peut le plus souvent convenir dans la mesure où le bénéfice que l'on capitalise à ce taux est un bénéfice réel (= en volume) ; mais le calcul de ce bénéfice nécessite des retraitements assez complexes. De son côté, la note du patronat indique : « *Un taux supérieur ou égal à 20 % ne paraît pas excessif dans de nombreux cas* » ; en contrepartie, elle applique ce taux à un bénéfice comptable. Les résultats des deux calculs peuvent être assez voisins si le bénéfice comptable est assez sensiblement supérieur au bénéfice réel ; c'est souvent le cas comme on l'a rappelé, mais les calculs peuvent aussi diverger. Le calcul suggéré dans la note est plus simple car on en trouvera les données dans les comptes ; de son côté l'expert continuera peut-être de préférer un calcul plus précis.

Que va faire le déclarant ?

Une formule est de se référer directement au guide : sauf peut-être dans des cas tout à fait particuliers, elle paraît de nature à éviter tout risque de contestation ; en contrepartie, la charge fiscale sera souvent lourde.

Le recours aux méthodes et aux taux préconisés dans la note du C.N.P.F. aboutira le plus souvent à des chiffres pouvant être substantiellement moins élevés (la moitié ? le tiers ?...). Sur le plan des méthodes, je ne vois pas qu'il y ait de contestations possibles ; quant aux taux, l'administration admettra, je pense, tout taux raisonnablement justifié ; l'un des taux pose, on l'a vu, un problème spécifique, mais il n'est pas exclu que l'argument de la simplicité n'ait aussi tout son poids aux yeux de l'administration, étant observé qu'un calcul affiné ne ferait qu'accroître la sécurité.

La règle d'or reste que les déclarants peuvent utiliser leurs propres méthodes à condition d'en justifier la pertinence.

Mes conclusions seront des questions : si le chef d'entreprise consacre les parties les moins taxées de ses revenus à ses besoins familiaux et si ses revenus les plus élevés sont absorbés par l'impôt, avec quoi investira-t-il ? Tout un pan de l'économie, celui des entreprises un peu importantes et rentables, est en voie d'asphyxie fiscale : est-il encore temps de tirer le signal d'alarme ? Qui l'entendra ?

En tout cela, le rôle de l'évaluateur est modeste, celui d'éviter que, par des appréciations erronées, le péril ne soit encore aggravé.

JEAN-CLAUDE CAILLIAU.

MESURES RÉCENTES D'ASSOUPLISSEMENT

1) L'impôt dû au titre des « biens professionnels » ne sera payé qu'en 1985. Les investissements réalisés, de 1981 à 1984, donneront lieu, dans certaines conditions, à un crédit d'impôt ;

2) Ces assouplissements ne touchent pas les biens non professionnels, c'est-à-dire pratiquement les titres des associés non-dirigeants ou de dirigeants de sociétés dont le groupe familial ne possède pas 25 % du capital (cas assez fréquent dans les grandes entreprises) ;

3) Dans tous les cas, l'obligation de déclaration demeure.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Petite filiale européenne d'une société U.S. spécialisée dans les produits chirurgicaux et pharmaceutiques offre un poste de :

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

PROFIL DU CANDIDAT IDÉAL :

- Minimum de 3 à 5 ans d'expérience, de préférence concluante dans une société U.S. multinationale (accounting + E.D.P.).
- Anglais parfait exigé.
- Accepter de résider dans le Sud de la France.
- TRÈS IMPORTANT : capable de s'intégrer dans une jeune équipe de haut niveau et d'y jouer un rôle prédominant et ceci grâce à sa personnalité et sa valeur professionnelle.

Fourchette de rémunération :
140.000 à 180.000 FF annuels.

Nous avons dans notre société une ambiance dynamique et détendue.

Écrire sous n° 7.075 le Monde PUBLICITÉ, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.



Directeur commercial-ventes france — Rhône-alpes

Produits de grande consommation - Une solide société française, employant 450 personnes et réalisant un chiffre d'affaires de l'ordre de 150 millions de francs, connaissant une croissance constante, jouissant d'une excellente image de marque dans le monde entier et particulièrement bien implantée sur ses marchés (grande distribution et circuits spécialisés), recherche son Directeur Commercial-Ventes pour la France. Rattaché à la direction générale et en liaison avec le marketing, il participera à la détermination des objectifs et aura pour mission d'harmoniser et coordonner la politique de vente au travers des différents circuits de distribution. Il animera et gérera un service ventes et administration des ventes d'environ 60 personnes et assurera personnellement les relations avec les grandes centrales. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 32 ans, diplômé de l'enseignement commercial supérieur (HEC, ESSEC, ESCP, ESCAE,...), disposant d'une solide expérience des circuits modernes et traditionnels à un poste de direction nationale des ventes, et rompu aux techniques modernes de vente. La rémunération correspond réellement au niveau de responsabilités de cette fonction. Le poste est situé au siège dans la région Rhône-Alpes, mais suppose de fréquents déplacements. Ecrire à J.A. DENNINGER. Réf. A/2286M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg



Direction finances-gestion — Compiègne

MATRA-ELECTRONIQUE (400 personnes, 200 millions de francs de chiffre *d'affaires), filiale du groupe MATRA située à la Croix-Saint-Ouen près de Com*piègne, est spécialisée dans la production d'ensembles électroniques sophistiqués destinés principalement à la branche militaire du groupe. Elle recher*che le responsable de son département finances-gestion*. Dépendant du Directeur Général, il fera partie du Comité de Direction et sera en liaison avec la Direction Financière du groupe. Il supervisera une dizaine de personnes dont *trois cadres, (comptabilité générale*, gestion clients, contrôle de gestion) et veillera particulièrement à l'amélioration des outils de gestion existants en bénéficiant d'un matériel informatique performant en cours d'évolution. Ce *poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins* 32 ans, diplômé d'enseignement supérieur (HEC, ESSEC,...) possédant une bonne expérience de la gestion financière et comptable et une solide compétence en contrôle de gestion *acquises dans un contexte industriel. La rémunération tiendra essentielle*ment compte du potentiel offert. La taille et le dynamisme du groupe offrent d'intéressantes perspectives d'évolution. Ecrire à J. SCARINOFF. Réf. A/2288M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg

Directeur d'établissement

UN GRAND GROUPE FRANÇAIS, *prestataire de services industriels et commerciaux,* **performant, dynamique, leader dans un domaine en croissance constante,** *recherche pour une de ses sociétés, un* **Directeur d'Établissement.**

Rattaché au Directeur Général :

- il dirigera un **effectif de 1100 personnes,**
- *il aura, comme objectifs, l'amélioration constante de la* **productivité** et de la **qualité du service offert,**
- il animera une équipe de cadres compétents, assurera l'exploitation d'un parc important *de matériels.*

Poste de premier plan qui nécessite d'être un homme de **dialogue** et un animateur ayant l'habitude des **négociations sociales** et l'expérience de la direction d'effectifs importants.

Le domaine où l'expérience a été acquise n'est pas important, une formation sera assurée. Le choix sera dicté par la personnalité du candidat, son affirmation personnelle, son rayonnement personnel.

La reussite dans ce poste lui ouvrira de larges perspectives dans le groupe.

Poste : grande ville nord France.

Rémunération : 250 000 F/an

Écrire sous réf. SE132 AM.

4, rue Massenet 75016 Paris

etap

Filiale d'une S.S.C.I. en expansion disposant d'ordinateurs I.B.M. de haut de gamme, nous démarrons une nouvelle activité sur le marché concurren*tiel de la réalisation en Informatique (Régie/Forfait).*

Nous proposons un nouveau mode de travail et recherchons un **INGENIEUR COMMERCIAL** capable d'assurer à court terme le poste de

Directeur commercial

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur Commercial connaissant parfaitement le marché de la **Régie/Forfait** en analyse programmation sur la Région Parisienne.

Il aura carte blanche pour développer cette activité y compris dans le domaine de la Formation et disposera des moyens nécessaires pour mener à bien cette mission.

Si la prospection commerciale indispensable au démarrage ne vous *effraie pas..*

Si vous voulez connaître une aventure passionnante avec à la clé un salaire élevé...

adressez votre dossier de candidature à M. WEBER, PRESTOR - SILIC 446 - 94593 RUNGIS - Tél. : 687.31.72.

prestor

média-system



Directeur de projet — 220.000 F

Chantiers bâtiment en algérie - Notre client est une entreprise de bâtiment - génie civil implantée en région nord. De bonne taille (6 étoiles, 550 personnes), elle a acquis, grâce à une équipe de direction légère et très dynamique, une réputation de grande technicité qui lui permet aujourd'hui d'être rete*nue pour un important programme* de construction de locaux d'enseignement en Algérie. Elle recherche pour seconder, dans cette opération, la direction générale, l'ingénieur qui sera chargé de conduire ce projet. Dans cet esprit et *avec la collaboration des services techniques de l'entreprise, il se verra confier* la coordination globale des opérations, tant au niveau de la mise au point technique des projets vis-à-vis des différents partenaires (autorités locales, co et *sous-traitants) qu'au niveau des études et des travaux avec, pour objectif, une* exécution sans risques. Pour ce poste basé dans l'agglomération lilloise, mais impliquant de fréquents déplacements en Algérie, nous recherchons un ingé*nieur génie civil ECP, ETP, AM, Mines, IDN ou HEI, âgé d'au moins 32 ans*, pouvant justifier d'une expérience de coordination technique acquise soit en entreprise en tant qu'ingénieur de projet, soit en tant que responsable *d'agence. La rémunération annuelle de l'ordre de 220.000 francs pourra être* négociée en fonction de l'acquis. La pratique des relations avec les pays du Maghreb constitue un atout supplémentaire. Ecrire à JP. FRAY. Réf. A/4599M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. (20) 72.52.25

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg

Electronique et informatique — GROUPE MATRA



Nous recherchons pour l'usine de **COLMAR** notre



Directeur de production

Notre société (400 personnes) développe son activité dans le secteur électronique et informatique (actuellement 150 personnes).

L'INGENIEUR que nous recherchons a au moins 5 ans d'expérience en méthodes et/ou fabrication de produits de ce type en série.

Nous lui offrons l'opportunité de s'affirmer au niveau d'une direction de production complète.

Sa mission est d'assurer la fabrication de produits diversifiés dans les meilleures conditions de qualité, de prix et de délais. Il participe à l'élaboration des programmes et des normes de qualité.

Il est responsable des procédures et des gammes de fabrication. Il surveille les coûts dans le cadre de son budget et propose des investissements. Il dirige l'atelier de production, le service méthodes et les tests de fabrication. Il conçoit et fait réaliser ses outillages.

Avec son arrivee, sera complétée l'équipe dirigeante, au sein de laquelle autonomie et initiatives sont favorisées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous la référence 1/DIP/LM à notre Conseil qui garantit la plus totale discrétion.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIAPA

FUTUR DIRECTEUR FINANCIER

Constructeur de maisons individuelles, en réelle expansion, pour faire face à son développement, souhaite confier à un jeune candidat :

- l'animation de son équipe comptable,
- le contrôle budgétaire,
- les financements,
- la fiscalité.

Cette première étape devrait le conduire vers une Direction Financière à court terme.

Titulaire d'un DECS, familiarisé avec la comptabilité anglo-saxonne et la langue anglaise, si ce poste vous intéresse, adressez lettre manuscrite et CV en précisant coordonnées téléphoniques sous référence 150 au

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 av. Victor Hugo 75116 Paris

CSNCR — Dessein

Le directeur informatique France... Un manager de dimension européenne.

Raychem est une société internationale d'origine américaine présente dans 73 pays, qui génère grâce à ses efforts déployés en recherche et développement, un rythme de croissance soutenu.

Notre technologie de pointe, dans le domaine des polymères conducteurs, des plastiques thermotransformables et des métaux à mémoire, apporte des solutions originales dans les secteurs industriels porteurs tels que : aéronautique, énergie, offshore, télécom.

Nous cherchons notre : Directeur de l'informatique.

Vous gérerez un budget important, une équipe de 12 personnes pour le moment et assurerez entre autre, la migration d'un système Datapoint vers IBM 4341. Vous serez chargé de définir la politique informatique France, de conseiller les utilisateurs internes dans leurs applications principalement orientées vers les systèmes de gestion. Votre sens des affaires, votre fermeté et votre diplomatie vous permettront de vous *imposer au niveau international.*

En effet, vous aurez à développer des systèmes devant être intégrés par les autres filiales européennes. Enfin, vous participerez à l'élaboration du plan *stratégique international.*

Vous êtes aussi un excellent technicien connaissant bien IBM sur moyens systèmes sous DOS, VSE/VM ou MVS.

Ce poste représente une opportunité de déploiement pour un ingénieur grande école complété par un MBA, INSEAD ou équivalent, parlant Anglais et pouvant faire état d'une expérience réussie dans une multinationale industrielle, soit *en tant que numéro deux d'une direction* informatique d'un grand centre, soit en tant que directeur informatique d'un centre moyen.

Prenez un premier contact avec Thierry Berner ou adressez votre CV avec photo et prétentions à Raychem - BP 738 - 95004 Cergy Pontoise Cédex - Tél : 037 92 12

Raychem

média-system

Directeur de Franchise

Philippe SALVET *un grand du Prêt à Porter* féminin haut de gamme, diffuse ses produits en France et à l'exportation (65% du CA) par l'intermédiaire de détaillants indépendants et d'un réseau de 40 boutiques franchisées.

Ayant décidé d'étendre ce réseau, nous en recherchons l'animateur. Il ciblera *les villes susceptibles d'accueillir une boutique* franchisée, sélectionnera les candidats et les aidera a ouvrir et a rentabiliser leur boutique.

Il analysera et améliorera la charte de la franchise *destinée à faciliter le* fonctionnement des boutiques : achats, gestion des stocks, vitrines, implantation des rayons. Il organisera des programmes de formation et d'animation.

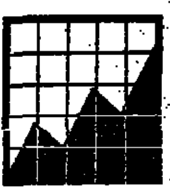
Jeune, de formation HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent, vous justifiez d'une expérience minimum de 3 à 5 ans du merchandising *acquise dans* la profession, en hypermarché ou dans un grand magasin; vous avez envie de plus amples responsabilités et vous vous sentez capable, en raison de vos qualités de gestionnaire et d'*animateur, d'être l'âme et le* moteur de notre reseau; homme de terrain, vous voyagerez en France et eventuellement à l'etranger aussi la pratique de l'anglais sera-t-elle indispensable.

Résidence **NICE.**

Envoyer votre CV détaillé, photo et dernier salaire sous réfé*rence M 343/A*
106, Bd Haussmann 75008 Paris

Jean Paul VELLA Conseil

jpv



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

IMPORT. GROUPE FRANÇAIS recherche

POUR VILLE AGRÉABLE DU CENTRE DE LA FRANCE

LE DIRECTEUR

de son

ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL

(850 PERSONNES)

– X, E.C.P., Mines, A. M..., âgé d'au moins 35 ans, ayant déjà une expérience de Direction d'Usine

– Il est l'interlocuteur de la Direction Générale pour tout ce qui concerne la production, la gestion, les coûts et prix de revient, les relations avec les partenaires sociaux...

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. sous réf. 9260 à EUROMÉDIA 48, rue de Provence, 75009 PARIS qui transmettra.

VILLE DE SEVRAN 93270 recrute

UN DIRECTEUR DE L'INFORMATION

Poste à pourvoir dans les meilleurs délais.

Adr. candidature et C.V. dét. à MONSIEUR LE MAIRE.

La Commune de Combs-la-Ville (Seine-et-Marne) recherche

UN (UNE) DIRECTEUR (TRICE) DES CENTRES D'ACCUEIL ET DE LOISIRS MATERNELS

Les candidats doivent :

– Être RÉDACTEUR option Animation ou être titulaire de l'un des diplômes leur permettant de se présenter au concours dans les meilleurs délais : B.A.F.D., CAPASE, DEFA

– Avoir une expérience en animation et de préférence au service des jeunes enfants.

SALAIRE NET DE DÉBUT : 4.000 F

Adresser candidature manuscrite et C.V. à M. le Député-Maire de COMBS-LA-VILLE (77380)

ARABIE

SGE CONSTRUCTION

DIRECTEUR DU MATERIEL ET DES SERVICES GENERAUX

A la tête d'une équipe de plus de 100 personnes, vous devez assurer l'ensemble de la logistique d'un chantier de bâtiment de près de trois milliards de francs.

Votre formation (A & M ou équivalent), votre expérience, vos qualités humaines devront vous permettre de maîtriser les composantes de la fonction (matériel, ateliers, approvisionnements, achats, transit, transport...) et de vous affirmer comme le patron des moyens généraux.

L'anglais est indispensable.

Ecrivez rapidement à Philippe BENOIT sous référence DM SGE CONSTRUCTION 23, rue du Pont des Halles Chevilly-Larue 94536 RUNGIS Cedex

Traitement confidentiel des candidatures.

S.G.E., n° 1 des Entrepreneurs Français de B.T.P.

PROXIMITE GENEVE — 350.000 +

Le Président Directeur Général d'une entreprise de production de biens d'équipement, comprenant deux Etablissements en Province, crée dans le cadre d'un plan de développement un poste de

Directeur Général

Celui-ci participera avec le Président, à l'élaboration de la politique générale et à la conduite de la Société.

A ce titre,

- il supervisera la réalisation des développements techniques et commerciaux prévus dans le plan et concevra les adaptations et évolutions ultérieures nécessaires,
- il assurera la direction d'un des deux établissements, 200 personnes environ.

Ce poste conviendrait à un diplômé d'études supérieures exerçant une fonction équivalente en secteur industriel ou sinon quelqu'un justifiant de plusieurs années d'expérience acquise en moyenne entreprise, et dans plusieurs des domaines suivants : marketing - vente - développement industriel, impliquant direction et gestion de centres de profits et d'effectifs.

Conexhom — Conseil en Recrutement

Adresser lettre manuscrite et C.V., sous référence 8165 M à : François ROUSSEAU - CONEXHOM - Tour Aurore 18, place des Reflets - 92080 PARIS LA-DEFENSE CEDEX 05

Organisation et Publicité

UN POSTE DE DIRECTION AUTONOME AU SEIN D'UN GROUPE MULTINATIONAL

Un groupe spécialisé dans la fabrication d'emballages nous charge de rechercher pour sa filiale située en Haute-Savoie (200 personnes) le :

DIRECTEUR GENERAL

appelé à remplacer le titulaire actuel qui se retirera pour raison d'âge.

Sa mission sera de contribuer immédiatement à la gestion et de donner progressivement l'impulsion nécessaire en vue de garantir sur le plan commercial le développement optimal de la société dans le domaine de l'emballage aluminium et plastique. Les candidats seront de préférence Ingénieurs Arts et Métiers ou similaire.

Une expérience de plusieurs années dans une fonction dirigeante si possible dans une PME est indispensable ainsi que la maîtrise de l'allemand. La nationalité française est demandée et l'âge idéal se situe entre 35 et 45 ans.

Une discrétion absolue est garantie par nos conseillers.

Vous voudrez bien envoyer vos dossiers de candidature (curriculum vitae, copie des diplômes et certificats, photo) à Monsieur Nicolet, CPA 69 rue de Monceau 75008 Paris, sous réf. KB 50 M 171.



MEMBRE DE SYNTEC

média-system



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

C.N.E.R.U. (ex-C.A.D.A.T.)

CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS EN URBANISME

Établissement sous tutelle du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme

Offre pour ses services centraux et régionaux : Direction suivi et Contrôle de chantier en Algérie.

- Ingénieur V.R.D. ;
- Ingénieurs Génie civil ;
- Ingénieurs Routiers des Travaux publics d'État ou d'Écoles supérieures des Travaux publics ;
- Ingénieurs hydrauliciens ;
- Architectes urbanistes affirmés ;
- Architectes paysagistes.

CONDITIONS REQUISES :

- Longue expérience exigée ;
- Langue française indispensable.

AVANTAGES :

- Logement assuré ;
- Salaire selon compétence.

ÉCRIRE :

au C.N.E.R.U. (ex-C.A.D.A.T.) D.P.D., 30, Route Hassen BEN NAAMANE BIR MOURAD RAIS, ALGER (ALGÉRIE)

En transmettant un curriculum vitae détaillé et pièces justificatives à l'appui.

Nous sommes une importante Société de BTP largement présente dans le monde.

Nous recherchons

un chef comptable

pour un chantier au **NIGERIA**

Le candidat retenu, titulaire d'un DECS ou d'un diplôme équivalent, aura quelques années d'expérience acquise si possible à l'étranger.

Il parlera anglais et sera disponible rapidement.

Nous offrons un contrat à durée indéterminée et des avantages sociaux.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 9715 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

PA

Ingénieurs travaux — Algérie

Direction de chantiers bâtiment - Une entreprise générale de bâtiment-génie civil 6 étoiles, spécialisée dans la réalisation de bâtiments industrialisés clés en main, recherche dans le cadre d'un important programme de construction d'unités d'enseignement technique en Algérie deux ingénieurs travaux pour leur confier la direction des chantiers. Respectivement responsables d'un centre d'activité regroupant deux chantiers, ils seront chargés vis-à-vis du directeur de projet, et avec l'aide de conducteurs de travaux spécialisés, d'organiser la préparation et la mise en route des chantiers, d'assurer la coordination des travaux et des opérations de montage, de veiller au respect des plannings et des spécifications techniques. Nous recherchons pour ces postes des candidats ingénieurs diplômés ou de niveau professionnel équivalent, pouvant justifier d'une solide expérience de direction de chantiers génie civil-bâtiments industrialisés de préférence à l'export. La durée de ces chantiers qui sont basés à proximité de centres urbains n'excédera pas 15 mois. A la rémunération annuelle brute de l'ordre de 160.000 francs s'ajoutent les avantages liés au statut d'expatrié. Ecrire à J.P. FRAY. Réf. A/4600M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.

19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. (20) 72.52.25

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE partenaire d'un groupe industriel de taille internationale recherche pour le

MOYEN ORIENT

INGENIEURS INFORMATICIENS

- Haut niveau, chargés de l'encadrement technique d'équipes importantes, ils devront avoir le souci constant d'entretenir de bonnes relations avec les contractants,
- Connaissant IDS/2 - TDS,
- Excellente maîtrise de l'anglais,
- Il est souhaitable que les candidats aient une expérience réussie du management des hommes,
- Séjour de longue durée ; salaire attractif et avantages.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à N. 2211 - PUBLICITES RÉUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Pour le CONGO INGÉNIEUR - ÉLECTRICIEN

Haute et Basse tension Études de devis et gestion de chantiers ORIBIS 563-79-18

République Gabonaise

Institut de l'Economie et des Finances Libreville

Ecole d'application postuniversitaire, l'I.E.F., recherche :

un **RESPONSABLE** de la filière d'enseignement **FINANCES PUBLIQUES** diplômé d'enseignement supérieur,

- dix ans de pratique dans la spécialité,
- expérience pédagogique souhaitée.

un **RESPONSABLE** de la filière d'enseignement **ECONOMIE,**

- ENSAEE, Doctorat, etc.,
- dix ans d'expérience pratique macro-économie,
- expérience pédagogique souhaitée.

Avantages habituels liés à l'expatriation.

Merci d'adresser lettre man. et C.V. détaillé, précisant vos prétentions à Mme COGNERAS, sous référence 650/M, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE.

Publival

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

PÉTROCONSULT E.T.T. recherche pour l'étranger

INGÉNIEUR-CHIMISTE

BILINGUE ANGLAIS

Age minimum 30 ans pour superviser un laboratoire d'analyses de PÉTROLE brut. Écrire ou téléphoner : 25, rue Jean-Giraudoux, 75116 PARIS. (720-88-76).

AFRIQUE DU SUD

offre des possibilités d'emplois aux :

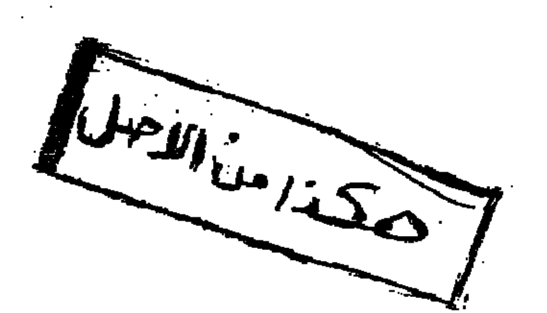
INGÉNIEURS ET TECHNICIENS

(ÉLECTRICITÉ, MÉCANIQUE, ÉLECTRONIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS).

Pour détails, écrire à : M. Attaché (immigration) n° 70, 59, quai d'Orsay, 75007 PARIS.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (effectif 4000 personnes)

recherche pour l'une de ses usines située dans la
RÉGION LILLOISE

UN INGÉNIEUR

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE CHIMIE OU ÉQUIVALENT

- Ayant une spécialisation en métallurgie et matériaux.

Possibilité d'evolution vers responsable d'antenne technique.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 47310 M à :
BLEU Publicité - 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

---



Cii Honeywell Bull

Etablissement Industriel de Belfort (2300 personnes)
constructeur de périphériques d'ordinateurs
recherche

DES INGENIEURS

LOGICIEL

Dans le cadre de l'etude d'un sous-systeme d'impression non impact, il integrera une petite equipe (10 pers.), chargee du développement de logiciel de base en relation avec les unités grands systemes (DPS 7/8) architecture de reseaux (DSA) et conception du materiel de la Compagnie
D'une trentaine d'années environ, cet ingenieur confirmé dans l'un des domaines suivants : génie logiciel, programmation structurée, operating system Mini 6 ... pourra évoluer vers la gestion de projets

PLAN INFORMATIQUE

La division méthodes centrales doit repenser l'ensemble du systeme de gestion de fabrication dans le cadre d'une informatique plus répartie.
Dans ce but, nous souhaitons intégrer un ingenieur généraliste d'environ 35 ans, ayant acquis une bonne experience de gestion de production informatisee. Il sera responsable de l'élaboration du plan informatique (schema directeur et cahiers des charges), de la méthodologie de mise en œuvre et de la mise en place des systémes correspondants

Envoyer curriculum vitae accompagné d'une lettre manuscrite à :
Service Recrutement Cii Honeywell Bull - 6, avenue des Usines 90001 BELFORT
Tél (84) 22 82 00

La sucrerie d'Arcis-sur-Aube (10)

L'une des plus grandes sucreries européennes (640 M C.A.) cherche son futur

Responsable trésorerie

Rattaché au directeur administratif et financier, il assure la tenue des journaux de trésorerie sur IBM 34, participe à l'élaboration des plans prévisionnels annuels, gère la trésorerie à court terme de la société. Il sera le correspondant privilégié des conseillers extérieurs chargés de la réorganisation informatique du système comptable dont il suivra la mise en place.

La fonction, qui exige des capacités d'analyse et de synthèse, de l'imagination, peut être confiée à un(e) diplômé(e) d'études supérieures (commerce, gestion) ou équivalent, possédant des connaissances en matière de comptabilité (DECS apprécié), d'informatique et ayant une expérience de 3 ans minimum de la gestion de trésorerie acquise dans un service financier du secteur industriel.

Quelques contraintes horaires pendant la campagne sucrière (octobre à décembre) largement compensées par des avantages divers : congés supplémentaires, majoration de salaire, aide au logement...

Adresser lettre man., C.V. photo et prét. à Claudine FERRY-CLÉMENT sous la réf. 3031/M, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE.

sélé CEGOS

---

gestion industrielle

Futur directeur de division — **Sud-ouest**

Un important groupe industriel et financier aux activités tres diversifiées recherche pour renforcer son encadrement operationnel un

ingénieur X, ECP, MINES, etc ...

Apres une période d'integration d'environ deux ans dans les differents centres de production du groupe situes dans le Sud-ouest, il prendra la responsabilité d'une Division Industrielle ou d'une filiale.

Agé d'environ 35 ans, il doit deja avoir acquis une solide expérience en matiere de gestion industrielle, de production et d'animation des hommes, et être tres motive pour poursuivre sa carriere au sein d'un groupe a dimension humaine particulierement dynamique et performant. Une formation en gestion, complementaire a son diplôme d'ingenieur, sera tres appreciee.

La remuneration sera attractive pour un homme de grande valeur possédant un fort potentiel d'évolution.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite sous la reférence 3731 M à P. Audhuy Sema Sélection, **54 bis, rue d'Alsace 31000 TOULOUSE**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris · Lille · Lyon · Marseille · Toulouse

Crouzet recrute le chef du service industrialisation

de sa Division Transports et Télécommunications

Cet ingénieur, de formation électronique ou électromécanique (AM, ENSI, INSA) justifiera d'une expérience d'au moins 5 ans en fabrication de produits électroniques et électromécaniques de grande et moyenne série.

Nous lui proposerons de diriger une équipe de 12 personnes, dont six ingénieurs. Cette équipe a la responsabilité de l'établissement des devis techniques, de l'analyse de la valeur, d'aides à la conception, des lancements en fabrication, et du suivi technique et financier.

Poste à pourvoir à Valence

Crouzet... haute technologie...
6 000 personnes... qualité, fiabilité...



Adresser C V . photo, pretentions sous reference 3264 à Crouzet S A., Direction du Personnel, 26027 Valence Cédex.

---

nous voulons aujourd'hui le

responsable des méthodes du FUTUR

Notre établissement, implanté en BOURGOGNE, intégré à une société de dimension nationale, est spécialisé dans un secteur d'Electronique de pointe.

Quatre missions essentielles seront confiées au Responsable de notre service «METHODES» qui doit résolument se tourner vers l'avenir :

- ANIMER le Service Méthodes dans toutes ses fonctions classiques et actuelles.
- INSUFLER «l'esprit Methodes» à l'ensemble de l'établissement.
- FAIRE EVOLUER les techniques de production dans un esprit largement tourné vers la prospective.
- PARTICIPER occasionnellement à des implantations d'unités nouvelles dans le MONDE ENTIER.

Pour y réussir, aujourd'hui et demain, notre Responsable « des Méthodes du futur» sera :

- integré à notre équipe de Direction,
- de formation Ingenieur (A.M. appréciée), voire autodidacte,
- apte à mettre en application immédiate une expérience réussie (de trois à cinq ans) en Fabrication Electronique Grand Public ou semi-Grand Public.

J.P. PORNET

Si vous vous sentez prêt à assurer dès aujourd'hui cette mission, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions), sous réf. 14.19 à notre conseil
Jean Pierre Pornet 56, rue de Sully 69006 LYON.

LE CONSEIL AUX P.M.I. : VOTRE OBJECTIF AUJOURD'HUI

Vous souhaitez rejoindre une équipe d'assistants techniques intervenant auprés des P.M.I. de la région lyonnaise dans les domaines de la gestion, de l'innovation et de la robotique

Nous créons un poste complémentaire dont la mission du titulaire sera de contribuer à la pérennité du tissu industriel par **l'aide à la transmission, à la cession et à la création des entreprises industrielles.**

Les caractéristiques suivantes seront exigees des candidat(e)s :

- une formation supérieure en gestion financière + cycle juridique et fiscal,
- une expérience d'au moins 5 ans dans une entreprise industrielle et/ou dans une banque ou un organisme financier,
- le sens de la communication, du dialogue et de la négociation à l'égard d'interlocuteurs variés, un esprit pragmatique, et le goût du travail en équipe.

Merci d'envoyer une lettre de candidature manuscrite, CV, photo et prétentions à Monsieur le Directeur du Personnel et des Relations Sociales, CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON.
20, rue de la Bourse
69289 LYON CEDEX 1.

---

amri

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ROBINETTERIE

recherche

pour sa Direction Industrialisation implantée dans la Région de **PAU**

INGÉNIEURS PRODUITS

(Réf 334)

Sous l'autorité du responsable des études developpement des produits, ils prendront en charge la gestion intégrale d'un produit ou d'une famille de produits.

Ils devront avoir obligatoirement une formation Arts et Metiers ou equivalent et une maîtrise de l'anglais.

Une expèrience similaire ou celle d'un poste de production sera appréciee
Débutants acceptés

INGÉNIEUR MÉTHODES

(Réf. 335)

Il assurera l'encadrement et l'animation du Bureau Coûts et Methodes.

De formation ingénieur-mecanicien, il devra justifier d'une expérience analogue d'au moins 5 ans ainsi qu'en informatique de production.

Ecrire avec C V., photo, pretentions et reference du poste à :
Société AMRI
Service du Personnel
"Les Mercuriales" - 40 rue Jean-Jaures
93176 BAGNOLET

bleu

Important Groupe Industriel 700 personnes, 350 millions de C.A. recrute, pour son unité de **Pont de Vaux (Ain)** Fabrication de Chaudières Gaz et Fuel

RESPONSABLE PRODUCTION

Ingénieur AM, INSA, ou équivalent

Rattaché au Directeur de l'usine, il aura la responsabilité de :

— l'animation de l'encadrement et du personnel de fabrication,
— la gestion et l'organisation de la production.

Nous recherchons un homme de terrain, ayant acquis une expérience d'au moins 2 à 3 ans en production, et possédant de solides connaissances en organisation et en méthodes.

INGENIEUR D'ETUDES

INSA, ENSAIS, ENSI ou équivalent débutant ou presque.

Au sein d'une équipe de 5 ingénieurs et techniciens, et sous la responsabilité du Chef de Service, il participera au développement des produits nouveaux. De solides connaissances en thermique seraient particulièrement appréciées. De bonnes connaissances en électro-mécanique et électronique seraient un atout supplémentaire.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à
Direction du Personnel C.I.P. 87 X
85002 La Roche sur Yon Cédex

IMPORTANTE FIRME DE SOUDAGE

recherche

CHEF D'AGENCE

POUR RÉGION LORRAINE-CHAMPAGNE

- Formation ingénieur.
- Quelques années d'expérience technico-commerciales.
- Connaissances du soudage à l'arc appréciées.

Adresser curriculum vitae complet sous n° 245.471 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE GÉNIE CLIMATIQUE
SITUÉE ORLÉANS
proximité gare recherche d'urgence

UN TECHNICIEN ou INGÉNIEUR CHARGÉ D'AFFAIRES

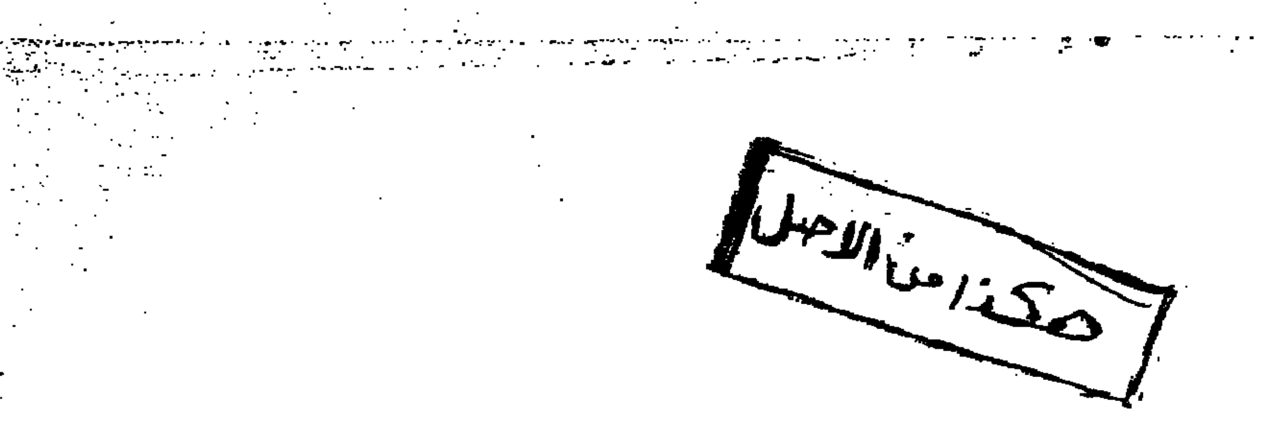
- Industrie-grand tertiaire.
- Connaissances des techniques de PAC, récupération et transfert d'énergie.
- Connaissances en plomberie et fluides.

Expérience 8 à 10 ans.

Écrire C.V., photo et prétentions s/réf. 8.868 à :
PIERRE LICHAU S.A., Boîte Postale 220,
75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



هكذا من الأصل

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DOUX — UNACO

Dans la perspective de leur rapprochement, les Sociétés **DOUX** et **UNACO : 2200 personnes, 6 usines** vont constituer l'un des potentiels industriels les plus importants de la filière avicole. Leur activité couvre la production de poussins, la fabrication d'aliments pour le bétail, l'abattage et le conditionnement des volailles, le transport maritime. Avec un CA de 2,2 milliards, dont 95% à l'export, le groupe se situe au 1er rang mondial des exportateurs de volailles.

Nous recherchons actuellement :

CADRES-EXPORT CONFIRMES

Ces postes s'adressent à des candidats de 30 ans environ, disposant d'une expérience export confirmée acquise dans des fonctions et des secteurs où l'on ne peut réussir que si l'on sait conjuguer sens du contact et de l'entretien, rigueur et combativité, sens de la negociation. La maîtrise parfaite de l'anglais, une formation supérieure, une grande mobilité sont naturellement des qualités nécessaires pour cette fonction, postes basés dans le Sud-Finistère.
Réf. : BB 82-2.

JEUNES CADRES-EXPORT

Ces postes s'adressent à de jeunes diplômés, (ESC par exemple) débutants ou possédant une première expérience qui souhaitent s'orienter vers des fonctions commerciales liées à l'exportation, postes basés dans le Sud-Finistère.
Réf. : BB 82-3.

Envoyer C.V. – lettre + photo à l'adresse suivante, en mentionnant sur l'enveloppe la référence choisie :

DOUX S.A. Direction Générale · BP 22 — 29150 Châteaulin.

LA GUILDE INTERNATIONALE DU DISQUE
Société de vente par correspondance spécialisée dans le domaine des loisirs, installée à EVREUX (100 km Paris par autor. de l'Ouest)
recherche
pr son département INFORMATIQUE

ANALYSTE CONFIRMÉ

diplômé de l'enseignement supérieur avec 5 à 10 ans d'expérience informatique, compétent et motivé pour assumer très rapidement la fonction de CHEF DE PROJET

pour son département CONTROLE DE GESTION et ORGANISATION

CHARGÉ D'ÉTUDES

diplômé E.S.C. débutant ou première expérience. Curiosité intellectuelle et ambition sont les deux conditions de réussite dans la fonction proposée.

Nous travaillons dans un environnement international et l'anglais est apprécié pour les deux postes à pourvoir.

Ecrire au Département des Relations Sociales de la G.I.D., B.P. 1000, 27000 EVREUX CEDEX, en détaillant formation et expérience acquise et en indiquant le niveau de salaire souhaité.

THOMSON - BRANDT

GROUPE GRAND PUBLIC
Ensemble industriel de 2.000 personnes, leader européen du lave-linge, recherche à LYON son futur

Chef du B.E. outillage

pour la conception et le suivi de la réalisation des outillages de presses, des outils d'emboutissage, des outils à suivre et des machines spéciales.
Une formation sera assurée en CAO au sein d'une équipe d'ingénieurs de méthodes centrales.
Il s'agit d'une technologie de production très automatisée en grandes séries.
Ecrire au CABINET GATIER. sous réf. 705 M. 32 rue Barrème 69006 LYON.

média system

Cabinet Gatier

Compagnie internationale de services appliqués à l'industrie pétrolière recherche pour son Centre d'Etudes et de Recherches implanté en région Rhône-Alpes

INGENIEUR DE RECHERCHE CHIMIE ANALYTIQUE

Il participera à des projets de recherche sur la physico-chimie des suspensions minérales et des roches.
Ce poste requiert une bonne connaissance des techniques d'analyse instrumentale ; une formation complémentaire en géologie, cristallographie ou céramique sera un atout supplémentaire.
Nous souhaitons rencontrer un diplômé de grande école ou un doctorat possédant une bonne connaissance de l'anglais et une volonté affirmée de faire des études scientifiques de haut niveau dans un milieu pluridisciplinaire.
Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf 1701, mentionnée sur l'enveloppe, à Média System, 93 rue Edouard Herriot, 69002 Lyon qui transmettra.

média-system

THOMSON-CSF

BORDEAUX PESSAC

Dans le cadre de la mise en place d'outils de conception et de fabrication assistées par ordinateur, le département R.C.M. au sein de la DIVISION AVIONIQUE, recherche

CHEF DE PROJET

Vous êtes de formation supérieure (ENSI - MIAGE...).
Vous avez une expérience d'environ 3 ans dans un poste similaire.
Vous aurez à mettre en œuvre :
— LE PILOTAGE AUTOMATIQUE DU MAGASIN en temps réel et en relation avec le système Central de production type MRP.
Ecrire avec CV et prétentions au Service du Personnel B.P. 94 - 33605 PESSAC.

LA DIRECTION INFORMATIQUE D'UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES DE LA REGION LILLOISE

recherche
pour assurer son expansion informatique

UN INGÉNIEUR LOGICIEL

Débutant ou ayant une ou deux années d'expérience.
Pour développement de produit sur grands systèmes I.B.M.
(Bases de données et télécommunications).
Perspectives d'évolution intéressantes et variées.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. sous n° T 036.077 M à
REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS
qui transmettra.

SPIE OFFSHORE

une (vraie) secrétaire de direction

SPIE OFFSHORE, implantée dans la banlieue ouest de Toulon, regroupe les activités offshore du Groupe Spie Batignolles.
Notre développement exceptionnellement rapide nous amène à créer de nouveaux postes notamment celui de

SECRETAIRE
PARFAITEMENT TRILINGUE ITALIEN-ANGLAIS

De formation BTS ou équivalent, vous avez acquis en quelques années d'expérience une parfaite maîtrise des techniques classiques de secrétariat et vous possédez à fond la sténo et la dactylo.

Maintenant, à 30 ans, vous souhaitez intégrer une société où vous pourrez donner libre cours à votre sens de l'initiative et de l'organisation.

Notre directeur commercial, qui est plus souvent, c'est sa vocation, sur le terrain en France et à l'étranger, qu'au siège, a besoin d'une personnalité comme la votre. En son absence vous tiendrez à jour son planning, vous l'informerez de ses nouveaux rendez-vous et de l'évolution de ses contacts. Entre ses voyages vous participerez à ses réunions et vous en rédigerez les compte rendus.

Par ailleurs, vous organiserez le classement et le secrétariat de l'ensemble du service.

Cette fonction, au sein d'un département clé de la société, nécessite un sens aigu du contact humain, des relations commerciales et une discrétion à toute épreuve.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscritr, CV, photo et prétentions) sous réf. LM/5 à PIERRE LICHAU S.A. 116 Rue Edmond Rostand - 13006 MARSEILLE qui transmettra.

Groupe International de Conseils

recherche

POUR UNE MISSION DE 24 MOIS RÉSIDENCE AFRIQUE DE L'OUEST

UN CONSULTANT

- Intervention auprès de gouvernements africains pour promouvoir les exportations des P.M.I.
- Analyser les mesures d'incitation.
- Proposer des solutions nouvelles destinées à faciliter les échanges à l'intérieur du Continent africain.
- Expérience minimum 5 ans direction exportation de P.M.I., ou organisation de commerce extérieur.
- Expérience africaine de deux ans minimum.
- Diplômé d'études supérieures (HEC, Sciences Éco, École d'ingénieur ou statistiques).
- Goût du consulting.
- Disponible immédiatement.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, rémunération souhaitée et photo : à RÉGIE-PRESSE, n° T 036.068 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS. Discrétion totale assurée. Avantages liés à l'expatriation.

LA DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES DE CHERBOURG va procéder au recrutement sur

concours :
DE TECHNICIENS

à statut ouvrier, spécialité électronique (environ 15), catégorie T. 4. Titulaires d'un B.T.S. ou d'un D.U.T.
Rémunération de départ. (base 01-07-82) : environ 6.300 F par mois.
Rémunération possible, fin de carrière (base 01-07-82) : environ 10.000 F par mois
Le concours aura lieu courant octobre.
Rens. et inscriptions : D.C.A.N. CHERBOURG Boîte postale n° 10. 50115 CHERBOURG NAVAL Tél. : (33) 52-61-45. Poste : 220-96.

CHERCHE
ANIMATEUR

Chargé des SPORTS dans une M.J.C. (formation B.E.E.S. complet minimum ou B.S.E.P.S.) pour développer le sport de base. Ecrire à UNION LOCALE M.J.C. Centre de Renguin. 06150 CANNES-LA-BOCCA.

Restaurant à Chamonix (74) cherche PIZZAIOLO à partir du 1er novembre. Tél. après 20 h M. Letourneur (50) 53-01-31.

FONDATION BAGATELLE

cherche pour son Centre Social Dispensaire

ASSISTANTE SOCIALE D.E. pour coordination activités médico-sociales. Expérience nécessaire. Statut cadre.
Envoyer C.V. détaillé à Directrice C.S.D. BAGATELLE, 323, rue Frédéric-Sévène, 33400 Talence.

Recherche URGENT COMPTABLE
Libéré S.M. Expérience cabinet comptable souhaitée.
Adresser C.V., 17, cours des Apôtres-de-la-Liberté, 17100 Saintes ou tél. (46) 93-46-55.

Toulouse

EGOR MIDI-PYRENEES

Avec des implantations nationales et internationales et plus de 800 missions traitées par an le Groupe EGOR est le premier cabinet français de conseil en recherche de cadres.

Aujourd'hui le Groupe EGOR ouvre sa délégation régionale Midi-Pyrénées à Toulouse.

Alain Zeller et Robert Fabbris se tiennent à votre disposition.

EGOR MIDI-PYRENEES
«Le Sully», 1 place Occitane
31000 Toulouse
Tél. (61) 22.50.80.

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTRÉAL

média-system

SOCIÉTÉ DE PRESTATION VIDÉO
C.A. 30.000.000 DE FRANCS
EN EXPANSION

recherche

SON RESPONSABLE COMPTABLE ET FINANCIER

– Expérimenté, capable d'animer petite équipe, de coordonner l'activité de la Société dans son domaine.
– Homme, environ 30 ans, D.E.C.S. comptable obligatoire. Pratique informatique P.M.E. Sens du contact, très méthodique, libre rapidement.

Adresser C.V. et prétentions :
CABINET PENOT
175, rue du Faubourg Poissonnière,
75009 PARIS.

LA CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA CORSE

recherche
pour sa délégation de BASTIA

un INGÉNIEUR ÉCOLE CENTRALE

Ecrire : Caisse de Développement de la Corse, 9, cours du Général-Leclerc, 20000 AJACCIO.

UN DES PREMIERS GROUPES PHARMACEUTIQUES FRANÇAIS A IMPLANTATION INTERNATIONALE CRÉE A LYON LA FONCTION DE

Juriste d'entreprise HF

Nous accueillerons un candidat ou une candidate jeune possédant des connaissances théoriques et pratiques de DROIT INTERNATIONAL, depuis moins de cinq ans. Relevant du Directeur Général, il aura d'une manière autonome la responsabilité du suivi des contrats d'exploitation des licences ou des marques et des transferts de savoir-faire à l'étranger, tout en jouant un rôle de conseiller auprès des filiales. Il s'agit d'une opportunité exceptionnelle de carrière pour un diplômé ou une diplômée d'ETUDES SUPERIEURES JURIDIQUES ou ECONOMIQUES acceptant des déplacements et maîtrisant totalement au moins la langue anglaise.
Ecrire au CABINET GATIER, sous référence 710 M, 32 rue Barrème 69006 LYON.

média-system

Cabinet Gatier

LA VILLE D'AMIENS
recrute

1 ANIMATEUR AUX MUSÉES

Titulaire d'une maîtrise d'Arts et d'Archéologie, possédant la pratique d'une langue étrangère et ayant eu une expérience de guide.

Adresser candidature et C.V. à la Mairie d'Amiens B.P. 2720 80027 AMIENS Cedex avant le 15 octobre 1982.

M.J.C. CHARLEVILLE (08)
recrute

- 1 ANIMATEUR (COORDONATEUR).
- 1 ANIMATEUR (Enf.).
- 1 ANIMATEUR (Ado.).
- 1 ANIMATEUR (Immig.).

Env. C.V., mémoire et motiv. à : M. le président M.J.C. « Jury de recrutement ». 88, rue Albert Poulain, 08000 Charleville (24) 33-13-85.

Cabinet de formation conseil recherche

ANIMATRICE CONSULTANTE

Environ 25 ans, dipl. d'études sup. (Écoles de commerce). 1 à 3 ans exp. de la profession.

Env. C.V. + photo + lett. man. à M. D. FAUR, L'Orée des Champs, 77100 Mareuil-lès-Meaux.

STÉ INDUSTRIELLE IMPORTANTE LEADER SUR SON MARCHÉ

recherche
pour un de ses établissements (500 personnes)

Situé près de POITIERS

CONTROLLER

MISSION :
– Responsable équipe comptabilité analytique ;
– Anime le contrôle de gestion de l'établissement ;
– Participe activement à la mise en place de nouveaux systèmes de contrôle production performants.

PROFIL :
– Niveau Ecole de Commerce, D.E.C.S. ;
– Expérience en milieu industriel de 3 à 5 ans minimum ;
– Connaissances en informatique ;
– Désir de construire.

Rémunération motivante pour candidat de valeur.
Possibilité réelle d'évolution.

Adr. C.V. dét. à RUSH Publicité, sous référence 68.859, 84, rue d'Hauteville, 75010 PARIS (qui transmettra).

20% d'expansion et des produits à développer.

Nous opérons sur un des marchés de mobilier de stockage des plus actifs. Notre compétence est largement reconnue, et notre notoriété établie. Notre usine de transformation métallurgique fabrique des équipements qui répondent aux nécessités actuelles du Libre Service. Mais il faut sans cesse innover pour anticiper l'évolution des besoins de nos clients français et européens, tout comme pour maintenir nos performances techniques et économiques.

Vous avez commencé votre carrière d'ingénieur A.M. dans la métallurgie Mais si, dans cette courte expérience, les problèmes techniques vous ont évidemment intéressé, vous avez aussi découvert l'intérêt du dialogue avec vos collègues du marketing : comprendre les demandes des clients, les aider à les exprimer et à faire évoluer vos produits, assurer une protection industrielle, gérer la qualité, etc.

Vous conduirez donc la gestion et l'évolution de nos gammes de produits. Dans une usine à taille humaine, à 150 km au sud de Paris, au sein d'une société performante : expansion 20 % par an. Vous entretiendrez un dialogue permanent avec nos clients, nos commerciaux, nos techniciens et bien sûr notre Direction Générale, qui vous déléguera sans restriction la maîtrise des moyens nécessaires. Voulez-vous écrire à SIRCA sous la réf. 826 788M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

A. GARBARINI S.A.

Entreprise française
leader de la régulation de trafic
recherche

ingénieurs technico-commerciaux

ACTIFS, DYNAMIQUES

Expérience professionnelle indispensable

Ces Ingénieurs devront savoir avec aisance et prompthude assurer des contacts avec collectivités locales et services de l'équipement.

- Carrière ouverte et d'avenir pour personnes susceptibles de s'intégrer dans une équipe commerciale jeune.
- Frais de déplacements assurés par la Société.
- Formation prise en charge par l'Entreprise.
- Véhicule de déplacement.

ingénieurs logiciel

AYANT EXPERIENCE EN
MACRO ASSEMBLEUR, MICRO PROCESSEUR

Connaissance de la famille 6800-6809 appréciée.

- Le candidat devra posséder rigueur, méthode et sens du travail en équipe.

ingénieurs électroniciens

DE PRODUCTION D'APPAREILLAGE
A MICRO - PROCESSEUR

Il devra avoir le dynamisme, le sens de la responsabilité, des impératifs prix de revient, du commandement.

Très bons appointements
13ème mois
Postes d'avenir susceptibles de promotion.

Adresser lettre manuscrite de présentation
et C.V. détaillé à :
A. GARBARINI S.A.
48-54, rue du Mans - 92400 COURBEVOIE

amp

Ingénieur en organisation

Nord-Ouest de Paris

Au sein d'une équipe intervenant dans tous les domaines d'activité de notre complexe industriel (ateliers, magasins, services administratifs, etc.) pour en définir et en améliorer le fonctionnement.

Nous souhaitons intégrer un cadre de **formation ingénieur :**

- **centrale, A & M, ENSI, etc.,**
- **IAE ou similaire appréciée,**
- **débutant ou ayant une première expérience en industrie.**

L'aspect créatif et diversifié du travail devrait permettre au candidat retenu de progresser vers un poste à responsabilités.

Anglais indispensable.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions en indiquant sur l'enveloppe la référence 2136.

MEDIA PA
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Importante société (CA supérieur à un milliard de F) avec forte implantation nationale (établissements et centres comptables dans chaque grande région) recherche pour sa Direction Financière à Paris

1° LE CHEF DU SERVICE COMPTABILITE GENERALE

HF

Centralisations, Bilans,
Déclarations fiscales (six personnes).

Sont nécessaires :
une formation niveau DECS, plusieurs années de pratique professionnelle, et la maîtrise de l'outil informatique.

2° TRESORIER ADJOINT

Chargé des prévisions et plannings de trésorerie à court terme et des relations bancaires (3 personnes).

Sont souhaités :
une formation Grande Ecole Commerciale avec spécialisation finances et deux ans d'expérience (gestion, comptabilité ou finances).
Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. DFM à

plein emploi
10, rue du Mail — 75002 PARIS




Cette Firme Française (1.000 personnes) filiale du GROUPE PEUGEOT, spécialisée dans l'électro-hydraulique et les asservissements connaît un important développement : des postes d'Ingénieurs confirmés et débutants sont à pourvoir :

ACTIVITES SYSTEME

Cette cellule technique intervient en support des départements pour la conception et le suivi de réalisation de systèmes faisant appel à des technologies élaborées.
Deux postes sont à pourvoir :

- **Ingénieur Sup Aéro-ESE**

Première expérience souhaitée. Ce jeune ingénieur, d'un très bon niveau scientifique sera chargé de la recherche d'optimisation, de simulation, de détermination de filtres numériques. **référence BU 179 AM**

- **Ingénieur AM à vocation électronique**

Ingénieur débutant ou courte expérience, il participera à des réalisations pratiques de circuits électroniques, à la mise au point de microprocesseurs... **référence CV 180 AM**

DEPARTEMENT AERONAUTIQUE

- **Ingénieur débutant**
ENSMCB - ENSMA - ESTACA

Il sera formé à des fonctions d'ingénieur de marque : conception, étude, développement d'équipements. Connaissance de l'anglais nécessaire. **référence DW 181 AM**

DEPARTEMENT HYDRAULIQUE

- **Ingénieur diplômé débutant**

AM, ENSI mécanique, INSA, motivé par des tâches de conception dans le domaine de l'hydraulique de pointe. **référence EX 182 AM**

- **Ingénieur expérimenté en études**

Ingénieur confirmé AM, CNAM ou équivalent, il sera chargé d'encadrer un groupe d'études et de développement.
Nécessaire expérience dans l'animation d'équipes de projeteurs et dessinateurs. **référence FY 183 AM**

DEPARTEMENT ELECTRO-MECANIQUE

Ce secteur travaillant essentiellement pour l'aéronautique étudie et développe différents composants (interrupteurs, relais contacteurs...).

- **Ingénieur**
ESME, Violet, Bréguet ou équivalent

L'ingénieur recherché aura de préférence une expérience de conception dans le domaine considéré. **référence GZ 184 AM**

Ces différents postes sont situés au siège : très proche banlieue ouest de Paris.
Ecrire en précisant la référence.

4, rue Massenet 75016 Paris



TYMSHARE N.S.C.

Filiale du leader mondial dans le domaine des réseaux de transmissions de données, recherche deux

Ingénieurs logiciel

— ayant acquis une expérience des applications de téléinformatique, au niveau système chez un constructeur d'ordinateur, de terminaux ou de processeurs frontaux, dans une SSCI ou chez un utilisateur.
La connaissance de procédures de transmission est appréciée.
Anglais courant souhaité (une formation complémentaire à la langue anglaise peut-être envisagée).

T.N.S.C. offre :

- Une formation aux techniques de pointe dans le domaine de la commutation de paquets, des réseaux à valeur ajoutée et de la télématique.
- Une ambiance de travail favorisant les prises de responsabilités.
- Des possibilités d'évolution rapide au sein du groupe.
- Une rémunération attractive.
- Des déplacements de courte durée en Europe et aux U.S.A. (Californie).

Envoyer C.V. détaillé sous référence 9013 à T.N.S.C., 210, bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD - Tél. 602.80.12.

Publival

---

camif

URGENT

COOPERATIVE D'ACHAT et de DISTRIBUTION des ADHERENTS de la MUTUELLE des INSTITUTEURS de FRANCE, n° 3 de la V.P.C., dans son souci constant d'améliorer le service rendu recherche un

INSPECTEUR S.A.V.

pour la région

PARIS-NORD

Son activité s'exercera sur une quinzaine de départements dans un secteur géographique s'étendant entre ROUEN-ORLEANS-MEZIERES et LILLE, le domicile de l'inspecteur devant être situé dans la région parisienne.

Cette fonction très autonome implique des RESPONSABILITES TECHNIQUES (apprécier les compétences et les moyens des réparateurs locaux), des RESPONSABILITES COMMERCIALES et ADMINISTRATIVES (proposition, négociation et suivi des contrats de sous-traitance).

Ce poste s'adresse à des candidats ayant une bonne formation technique (BTS), une courte expérience technico-commerciale auprès d'un fabricant ou d'une entreprise de dépannage, le goût du contact et de la négociation, une grande disponibilité et du dynamisme (âge souhaité compris entre 28 et 35 ans)

Statut de cadre, salaire mensuel fixe + frais de vie + voiture de fonction.

Envoyer demande manuscrite avec C.V., photo et prétentions à Département PERSONNEL CAMIF 79039 NIORT CEDEX

LE CENTRE DE RECHERCHES
D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL
(Banlieue PARIS/SUD)
recrute

ingénieur informaticien ou électronicien

Pour la conception, l'étude et le développement d'une machine-langage.

3 à 5 ans d'expérience en conception et architecture de systèmes

Pratique des microprocesseurs en tranches souhaitée.

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae sous référence T/1694/CAS à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

POUR USINE A FEU CONTINU,
BANLIEUE OUEST PARIS

INGENIEUR Arts et Métiers ou Officier mécanicien de marine

Poste d'adjoint au chef du service entretien

- Encadrement des différentes sections
- Réalisation de programmes de travaux neufs
- Gestion du personnel du service.

30 - 35 ans.

Connaissance en thermodynamique.

Expérience travaux et équipements lourds.

Facilité de logement si nécessaire.

Adresser CV détaillé et photo s/réf. 47664
Contesse Publicité - 20, av. de l'Opéra
75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

---

(3) COLLABORATEURS COMMERCIAUX

- Votre formation, votre expérience (Banque, Assurance, Immobilier), les responsabilités que vous avez exercées ont fait de vous un homme compétent.
- Vous vous intéressez aux aspects financiers des relations commerciales.
- Vous avez le souci d'un service personnalisé et de qualité à apporter à une clientèle de haut niveau socio-économique.

Dans ce cas, votre personnalité peut s'affirmer — y compris financièrement — en s'intégrant dans nos structures.

Pour un premier contact, merci de nous écrire en précisant votre parcours professionnel et le sens de votre démarche.

Écrire ss n° 7.085 le Monde Publicité,
service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens,
75009 PARIS.

GROUPE D'ASSURANCES DE PREMIER PLAN

souhaite accueillir au sein de sa Direction Commerciale de

JEUNES H.E.C. E.S.S.E.C. E.S.C.P. ...

POUR DES POSTES D'INSPECTEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Après une formation complète d'un an au siège à Paris, entrecoupée de missions sur le terrain, ils assureront en province :

- l'organisation et le suivi du réseau de vente ;
- le développement commercial ;
- la mise en place de nouvelles techniques de vente ;
- l'animation sur les plans techniques et commerciaux d'environ 25 agences.

L'importance du Groupe et sa place sur le marché de l'assurance peuvent assurer de réels développements de carrière tant en France qu'à l'étranger.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée sous réf. 48223 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

2 chefs de projet

(BANQUE)

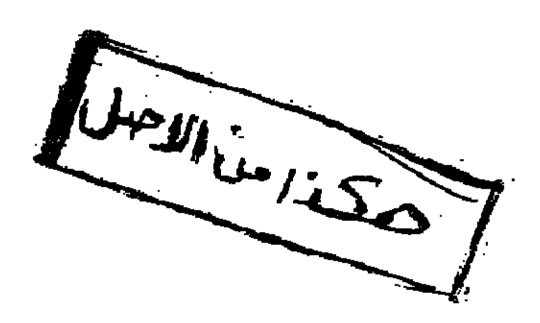
Nous sommes une **BANQUE PARISIENNE** située à Paris 17ème. Nous sommes équipés d'un **4341** fonctionnant sous **DOS/VSE** (avec **CICS**) et d'un réseau de mini-ordinateurs **NIXDORF**.

Nous recherchons des candidats diplômés d'enseignement supérieur (Ecoles d'Ingenieurs ou de gestion) :

- pouvant justifier d'une expérience de 4 à 5 ans de la fonction Chef de Projet,
- sachant dynamiser une équipe et utiliser les techniques de pointe (bases de données temps réel...),
- connaissant la banque,
- ayant le goût du dialogue.

Envoyez C.V., photo et salaire actuel sous réf. 61.32/CP/485 à Mme JACOB Conseil en Recrutement, Adequation 62/64 av. Emile Zola 75015 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT



هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

«suivre la réalisation d'un programme d'équipements électroniques pour turboréacteurs»

elecma *DIVISION ÉLECTRONIQUE DE LA SNECMA*

souhaite confier à un INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN de haut niveau un rôle de «chef de file» chargé d'assurer le bon déroulement d'un programme de construction de matériels depuis leur conception jusqu'à leur mise en utilisation.

Il aura pour mission de coordonner et d'animer l'activité des différents services impliqués dans la réalisation de ce programme: études, développement, industrialisation, production et contrôle. Il aura la responsabilité de la réussite technique de ce programme dans le cadre des budgets et des délais alloués.

Ce poste, impliquant des contacts très actifs auprès de l'ensemble des services de la division et des utilisateurs finaux des équipements, représente une opportunité d'évolution pour un INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN SUP-AERO, SUP-ELEC, TELECOM..., 30 ans minimum, ayant acquis par expérience une très bonne connaissance technique des ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES destinés à l'AÉRONAUTIQUE, et souhaitant élargir ses responsabilités à la gestion complète d'une affaire. Connaissance de l'Anglais nécessaire.

Les dossiers de candidature — sous réf. 2482 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Dans le cadre du renforcement de ses structures au plan des affaires internationales
FILIALE D'UN GRAND GROUPE NATIONAL
SPÉCIALISÉE EN ÉLECTRONIQUE ET INFORMATIQUE recherche

• UN CHEF DE DÉPARTEMENT D'AFFAIRES

– Agé d'au moins 40 ans, cet Ingénieur grande Ecole sera responsable d'un centre de profit important (40 personnes 80 à 100 MF de C.A. en majeure partie à l'export).

– Particulièrement au fait de la commercialisation de systèmes dans le secteur des Transports Publics, il aura pour objectifs immédiats le développement de son C.A. sur le marché international et l'amélioration de ses résultats.

• UN INGÉNIEUR COMMERCIAL INTERNATIONAL

– Diplômé d'une grande Ecole et âgé d'environ 35 ans, il sera chargé de la vente des Systèmes de péage liés au trafic routier.

– Parfaitement au courant de l'approche et des procédures des marchés internationaux, il aura pour mission d'assurer la prise de commandes d'un niveau élevé (50 à 100 MF).

• UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES

– Agé d'environ 30 ans, issu d'une grande Ecole et de formation polyvalente (Mécanique, Electronique, Informatique), il assumera la responsabilité du suivi, en général sur plusieurs années, des contrats qui lui seront confiés, sur le plan technique mais également en ce qui concerne le respect des objectifs financiers et commerciaux.

Pour l'ensemble de ces postes dont le niveau de rémunération est élevé et fonction de l'expérience professionnelle, il importe d'être très disponible.

De fréquents déplacements à l'étranger impliquent de pouvoir s'exprimer parfaitement en anglais et si possible en espagnol.



Pour les 3 postes:
Adresser C.V. + photo obligatoire à:
ARCH-MANAGEMENT, 10 rue la Boétie, 75008 PARIS

RIVIERTS

GROUPE **SLIGOS**

Division Moyens de Paiement

De l'informatique à la monétique

SLIGOS assiste l'ensemble des professions de la banque et de la distribution dans l'élaboration et la mise en place des expériences de paiement électronique (cartes magnétiques et à mémoire, terminaux point de vente, autorisation en temps réel, systèmes d'autorisations multicartes, mise en place de « home banking », ingéniérie de cartes de paiement à l'exportation). L'expérience acquise depuis 12 ans lui a permis, non seulement de devenir le leader européen incontesté dans ces domaines, mais aussi d'acquérir une réelle maîtrise dans les techniques les plus avancées, tant informatiques que de télécommunications. Pour faire face au développement rapide de cette activité, SLIGOS est amenée à renforcer ses équipes et à rechercher

pour concevoir et développer des systèmes originaux faisant appel à des techniques avancées

Des Ingénieurs grandes écoles
(X, Télécom, Centrale, Mines, Ponts...) désireux d'assumer rapidement des responsabilités dans le cadre de projets importants.

Ils participeront dans un premier temps :
- à la définition globale des nouveaux systèmes en liaison avec de nombreux intervenants, à leur développement et à leur mise en place,
- ainsi qu'à la définition des mécanismes qui devront en assurer l'utilisation, la sécurité et la logistique.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs ayant acquis une expérience de 2 à 7 ans chez un constructeur, un utilisateur ou une SSCI, dans l'un des domaines suivants : applications bancaires sur gros systèmes - réseaux - mini et micro-informatique (logiciels et/ou matériels).
La connaissance de l'anglais sera appréciée. Une formation aux techniques spécifiques de l'activité sera assurée.
Lieu de travail : PUTEAUX.
Nous avons demandé à Mme CLERE de nous aider à étudier les candidatures. Adresser lettre man., C.V., photo et rémunération souhaitée s/réf. 73619/M à Mme CLERE, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE.

PUBLICAT

JEUNES INGENIEURS

ENSTA - ENSAM - INPG - INSA...

Nous sommes le premier constructeur français d'ensembles industriels clés en main, à vocation internationale.

Nous vous proposons de débuter votre carrière dans les essais et les démarrages d'installations électronucléaires.

Rattachés à des équipes polyvalentes, vous développerez dans cette activité une très bonne connaissance de l'ensemble des équipements et circuits appliqués à des problèmes variés traités sur le "terrain".

Vous pourrez, à moyen terme, selon vos goûts et aptitudes personnelles, évoluer vers des postes de la filière chantier, études ou export.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 74870 à HAVAS CONTACT - 1 Place du Palais-Royal - 75001 Paris, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT



LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE, l'une des premières sociétés d'ingénierie informatique par son développement et ses résultats, recherche des informaticiens expérimentés pour participer à l'expansion de son logiciel PAC qui figure au palmarès des meilleurs progiciels mondiaux, avec 300 implantations et un CA dépassant les 10 millions de $.

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

Ayant une bonne pratique des systèmes d'exploitation, moniteurs TP, SGDB sur matériel IBM, CII-HB, BURROUGHS, ICL... Ils seront associés au développement du produit et à sa diffusion technique. réf. M1

TECHNICO-COMMERCIAUX

Ayant déjà assuré la commercialisation ou la mise en place de logiciels généraux d'aide aux services informatiques. Réf. M2

FORMATEURS

Ayant animé des sessions de formation à des méthodes ou des outils mis en œuvre par les équipes d'études informatiques. Réf. M3

RÉDACTEURS TECHNIQUES

Spécialisés dans la réalisation de documentations destinées aux informaticiens (manuels de références, guide d'utilisation de langages...) Réf. M4

Les candidats retenus recevront une formation complémentaire à la méthode MERISE-CORIG et à l'utilisation du système PAC parallèlement à leur intégration aux équipes opérationnelles.

Lieu de travail: PARIS.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence PAC/M1, M2, M3, M4 à Odile NAVEOS CGI 84, rue de Grenelle - 75007 PARIS.

CGI

HAVAS CONTACT

Wir sind ein führender Spezialhersteller von Elektrowerkzeugen für die Holz –, Metall – und Kunststoffverarbeitung. Im französischen Markt haben wir uns sehr gut etabliert und expandieren auf solider Basis. Für unsere Niederlassung in Paris suchen wir einen tüchtigen Fachmann als

KAUFM. LEITER

Verkaufsniederlassung Paris

Ihre Aufgabe umfasst die Verantwortung für das gesamte Finanz – und Rechnungswesen, die Organisation und die Führung eines Teams qualifizierter Mitarbeiter in der Administration. Dazu gehören auch Analysen, Berichte, Budgetplanung und Controlling in enger Kooperation mit der Geschäftsleitung im Stammhaus in Süddeutschland, der Sie direkt unterstellt sind.

Ihre Voraussetzungen : Berufserfahrung in einer vergleichbaren Position möglichst in Frankreich, Kenntnisse des französischen Steuerrechts, eine fundierte Ausbildung (Betriebswirt, Dipl. – Kfm. oder vergleichbarer französischer Abschluss), EDV-Wissen, sehr gutes Französisch und Deutsch in Wort und Schrift, absolute Loyalität und Integrität.

Wenn Sie diese gut dotierte, sehr selbständige Position reizt, richten Sie bitte Ihre vollständige Bewerbung unter der **Kennziffer 9280 M** an die von uns beauftragte Beratungsgesellschaft zu Hd. Herrn H.-Ch. von Stosch, der auch für telefonische Vorabinformationen zur Verfügung steht (Tel. 1949 7031 88001). Absolute Diskretion und die Einhaltung Ihrer Sperrvermerke ist selbstverständlich. Unsere **Anschrift : D-7032 Sindelfingen, Postfach 320.**

BAUMGARTNER MEDIA GMBH

SAE leader du BTP

recherche le

GESTIONNAIRE DE SES GARANTIES INTERNATIONALES

La mission ■ montage et suivi des dossiers de garantie (COFACE, etc...) en liaison avec les services opérationnels du Groupe.

L'homme ■ de formation supérieure (Ecole de Commerce, Ecole d'Ingénieurs, Sciences Po, Droit, ...) • Il a une expérience confirmée dans le domaine de l'assurance-crédit et si possible une connaissance du secteur B.T.P. • Bilingue Anglais.

Envoyez votre CV sous la référence GGI/M à la Direction du personnel 32, avenue de New York 75784 Paris cedex 16



COFAP

Une importante société de fabrication et de distribution de biens d'équipement (1 000 employés), filiale d'un grand groupe industriel américain, recherche son

CHEF DU DÉPARTEMENT COMPTABILITÉ GÉNÉRALE ET TRÉSORERIE

(financial accounting manager)
PARIS

Rattaché directement au Directeur financier, il sera plus particulièrement chargé du reporting, de l'établissement des bilans et comptes d'exploitation, du contrôle du crédit et du recouvrement des créances clients ainsi que de la révision des procédures comptables et des prévisions de trésorerie.

Diplômé d'une école supérieure de commerce, il sera titulaire du DECS et possédera une expérience d'audit d'environ 5 ans, acquise dans un cabinet international ou dans une société industrielle. Il aura une bonne connaissance de la comptabilité anglo-saxonne, de l'informatique et de la langue anglaise.

Le salaire proposé et les conditions d'emploi sont compétitifs. Les candidats enverront leur curriculum vitae (sous référence 82.101) en indiquant leurs prétentions, au cabinet de conseil chargé de cette recherche :



Ernst & Whinney Conseil
150 boulevard Haussmann 75008 Paris

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION
Gérant plus de 70 magasins en France
recherche :

REVISEURS-COMPTABLES

Niveau DECS.

Pour contrôler une quinzaine de magasins dans les domaines comptables et administratifs.

Une expérience en Cabinet serait souhaitée.

Déplacements fréquents, salaire motivant.

Envoyer lettre manuscrite + CV + prétentions + photo à No 47249 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra



Ingénieur d'affaires export — Banlieue nord

Bâtiment-travaux publics - Membre d'un important groupe industriel français, cette société, (environ 1300 personnes-chiffre d'affaires de l'ordre de 650 millions de francs), leader dans sa spécialité de fabrication et pose d'armatures pour béton armé, cherche à élargir son potentiel commercial à l'exportation et à renforcer sa structure par la création d'un poste d'ingénieur d'affaires export. Sous l'autorité du Directeur Général et en relation étroite avec le Comité de Direction, il aura pour mission essentielle la prospection et la négociation de contrats à l'étranger (Moyen-Orient et Afrique essentiellement) concernant tant la pose des armatures (en réalisation ou en encadrement) que l'assistance technique, générale ou spécifique et les activités de conseil. S'appuyant à l'intérieur sur les services techniques, juridiques ou administratifs, le candidat retenu aura une action de développement motivante dans un contexte d'initiative et de responsabilité. Ce poste conviendrait à un candidat de solide formation générale (ingénieur ESTP par exemple) âgé d'au moins 32 ans, disposant, dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, d'une expérience convaincante de 5 années, acquise dans des fonctions d'ingénieur ou de directeur des travaux. Rompu aux négociations commerciales, ce candidat sera par nature très disponible (60% de son temps étant consacré aux déplacements) et aura une très bonne pratique de la langue anglaise. La rémunération sera liée à l'acquis professionnel. Ecrire à J. HAXAIRE. Réf. A/2289M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg

PA

Assistant export — 120.000 F

Audio-visuel - RCV (REGIE CASSETTE VIDEO SA) est la seule société française de vidéocassettes à vocation internationale. Pour participer à l'expansion de son Département, le Directeur Export, recherche son assistant. Après une courte période d'intégration, cet assistant prendra en charge les relations commerciales avec les DOM-TOM et les pays d'Afrique francophone puis il assistera le Directeur Export dans son rôle de coordination auprès des filiales suisse et belge. Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce motivé à la fois par la distribution à l'export et par un secteur économique en pleine expansion. Pour réussir, le candidat retenu devra parler impérativement l'anglais, connaître une autre langue (allemand, espagnol) et travailler avec rapidité et indépendance. La rémunération annuelle, fonction de l'expérience du candidat, sera de l'ordre de 120.000 francs. Ecrire à Ph. LESAGE. Réf. A/2287M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg



PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPEEN
DE GUICHETS AUTOMATIQUES BANCAIRES
LEADER DE LA PERI-INFORMATIQUE FRANÇAISE

Nous sommes aujourd'hui 1600 personnes.
Nous poursuivons notre expansion constante (en moyenne 30 % l'an depuis 3 ans).
Notre DIRECTION APRES-VENTE recherche un :

responsable de la documentation

A la tête d'une équipe de 10 personnes il sera responsable :
- de la production des documents de maintenance tant à usage interne qu'à l'usage de notre clientèle,
- de leur conception, de leur rédaction, de leur mise en forme et de leur diffusion.

A ce titre : il coordonnera l'activité des rédacteurs en liaison avec les services d'études.

Outre des qualités d'animateur et de gestionnaire, il justifiera d'une expérience réussie de cinq ans dans un poste similaire.

Lieu de travail : MASSY 5 minutes du R.E.R.

Merci d'adresser rapidement votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V., prétentions) s/référence 8466 M à :
Michel BERNET-ROLLANDE, Direction des Relations du Travail
TRANSAC ALCATEL - B.P. 92 - 91301 MASSY



Nord-Ouest de Paris

Importante société, C.A. 2 milliards, région **Nord-Ouest de PARIS** recherche son responsable du programme cercles de qualité.

Formation souhaitée :
- ingénieur A.M., ENSI ou INSA, etc., avec licence de psycho-sociologie,
- ou DUT industriel avec maîtrise de psycho-sociologie.

Au sein d'une équipe d'organisateurs, intervenant dans tous les domaines d'activité de notre société, il aura une large autonomie pour assurer la promotion et le développement de notre programme de cercles de qualité.

Le candidat doit disposer :
- d'une bonne maîtrise du travail en groupe,
- d'une grande facilité au contact à tout niveau,
- du sens de l'organisation.

Anglais indispensable.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions en indiquant sur l'enveloppe la référence 2135 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA



calma

Leader dans la technologie des Systèmes de Conception Assistée par Ordinateur (CAO/CFAO) offre d'exceptionnelles possibilités de carrière au sein d'une équipe dynamique travaillant dans un domaine de pointe à

INGENIEUR D'APPLICATIONS MECANIQUES

Centrale, Arts et Métiers, INSA, spécialité Mécanique, expérience industrielle minimum 2 ans, parlant Anglais, vous êtes passionné par les techniques nouvelles et avez le souci du travail bien fait. Une connaissance de la commande numérique, des méthodes de fabrication ou des éléments finis serait un plus. Après une formation approfondie (en Europe et aux Etats-Unis), vous préparerez, sous l'autorité du Chef de Produits Mécaniques, des présentations de solutions CALMA, adaptées aux besoins de nos clients.

Rémunération particulièrement attractive.

Lieu de travail : La Défense

Envoyez CV + photo à CALMA Europe Sud,
11, rue Benoit Malon 92150 Suresnes. Discrétion assurée.

Calma Company is a wholly owned subsidiary of the General Electric Company of the USA

Ingénieurs électroniciens motivés par l'action commerciale

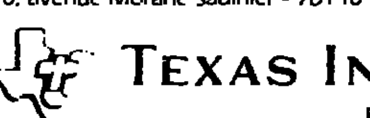
Auprès d'une clientèle industrielle, vous développerez l'implantation de composants programmables sophistiqués : • composants pour synthèse de la parole • réseaux logiques programmables • micro-calculateurs et micro-processeurs • V.L.S.I., avec logiciels associés.

Véritable interface entre l'usine et les utilisateurs de nos produits, vous aurez un double rôle, conseiller et vendre. Il s'agit certes d'une vente très technique, mais où le sens du contact et de la communication font aussi la différence.

Ces postes basés à **PARIS** conviennent à des électroniciens débutants ou ayant une première expérience, mais à coup sûr motivés par les micro-processeurs et leurs applications.

Si dans l'avenir vous souhaitez élargir votre expérience, nous saurons vous offrir d'autres fonctions (management, marketing ou commercial) à Paris, à notre siège européen près de Nice ou même à l'étranger.

Monique NERVET vous remercie de lui adresser votre candidature sous référence SC/0982/4M à :
TEXAS INSTRUMENTS FRANCE - 8-10, avenue Morane Saulnier - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY



TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

Business analyst

HEC, ESSEC, ESCP, IEP... + MBA

Filiale française d'un groupe international recherche pour la **division financière** de sa branche cosmétique un **business analyst.**

De formation **HEC, ESSEC, ESCP, IEP, etc., impérativement complétée par un MBA,** les candidats retenus auront déjà acquis une première expérience dans une fonction orientée de préférence vers le contrôle de gestion ou la réalisation d'études financières.

Une réelle aptitude à la communication impliquant un rôle dynamique d'assistance conseil auprès des différents services constitue un critère déterminant de réussite dans ce poste.

Une **connaissance pratique des techniques modernes de traitement de l'information** est nécessaire. Les perspectives d'évolution de carrière et de mobilité au sein du groupe sont très ouvertes.

Veuillez adresser votre dossier de candidature en précisant sur l'enveloppe la référence 2132/LM à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT recrute pour sa station de recherche de CHAMPS-SUR-MARNE

AGENT TECHNIQUE DE 1re CLASSE

BAC Technique ou BTS en bâtiment.

Bonnes connaissances : thermique, informatique, dessin industriel, métrologie et résistance des matériaux. Goût pour la rédaction de rapports. Anglais si possible.

Ecrire à C.S.T.B., service « Feu », à l'attention de M. LE DUFF, B.P. 02, 77421 MARNE-LA-VALLÉE. Cedex 2.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARISIENNE CONSTRUCTION GROSSE MÉCANIQUE recherche Pour son service

EXPORTATION INGÉNIEUR MÉCANIQUE

Grande disponibilité pour déplacements. Langue anglaise exigée. Adresser C.V. photo et prétentions HAVAS SUPPORTS réf. 1936, B.P. 297 38044 GRENOBLE

GROUPE SG2

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SERVICE ET DE GESTION

L'UN DES PREMIERS GROUPES DE SERVICE ET DE CONSEIL, recherche, pour développer

SYSTEM ASSIST un ingénieur commercial (HF)

Votre mission :
Nous vous confierons après formation et intégration, la promotion et la vente auprès d'utilisateurs d'ordinateurs de grandes dimensions, d'une gamme de produits et de compétences de haut niveau dans le domaine de l'Assistance Système.

Vous bénéficierez du support d'un département dont l'image de qualité est largement diffusée auprès des Directions informatiques des Entreprises.

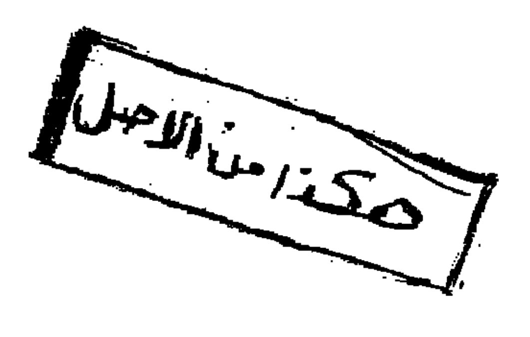
Votre profil :
Votre potentiel personnel, la qualité de vos motivations pour la négociation auprès d'interlocuteurs de haut niveau, ainsi que votre volonté de résultats nous intéressent plus qu'une longue expérience dans la vente de produits informatiques.

Nous souhaitons toutefois, rencontrer chez vous une maturité acquise au cours d'une première expérience professionnelle, de préférence de nature commerciale, de 2 à 3 ans.

Un diplôme d'études supérieures vous faciliterait le dialogue avec vos interlocuteurs ingénieurs à l'intérieur de notre Groupe.

Pour faire acte de candidature, adressez une lettre et un CV avec photo, à SG2, Direction Commerciale, 64, rue du Ranelagh - 75016 PARIS, à l'attention de Christian ESPINOSA. S Réf. IC. SA

HAVAS CONTACT



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Nous ne recherchons pas que des débutants...

. . .mais aussi des diplômé(e)s d'études supérieures avec une expérience informatique pour devenir INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL à Paris ou en Province.

L'Ingénieur technico-commercial IBM a un rôle de conseil auprès de nos clients, dans la mise en œuvre de projets et la gestion d'installations. Intervenant dans différents secteurs d'activité, il acquiert rapidement une excellente connaissance des entreprises et de leurs besoins. Travail enrichissant et varié dans un environnement technologique en pleine expansion.

Vos qualités importent plus que votre formation de base. Toutefois, un diplôme de Grande Ecole scientifique ou commerciale, ou encore une maîtrise scientifique ou de gestion, complété par une expérience en informatique sont nécessaires au départ.

Si vous aimez l'autonomie dans le travail, si vous recherchez une entreprise qui offre sécurité et evolution,
écrivez nous sous référence ITCC-MI à J.P. ASTOR - IBM France
2, rue de Marengo - 75001 PARIS

LCT Laboratoire Central de Télécommunications
recherche

pour son service des contrats

INGENIEUR TECHNICO CIAL

de formation Grandes Ecoles d'Electronique, ayant une première expérience minimale de cinq ans dans la gestion des contrats avec les Administrations civiles et militaires françaises et étrangères. La maîtrise de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand est appréciée.

Nationalité française exigée. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) à **LCT**
BP 40 - 78141 VELIZY - VILLACOUBLAY cedex



CONNAISSEZ-VOUS LE CAM?

Nous sommes le service informatique filialisé de la CAISSE DES DEPOTS, la plus importante institution financière française.

La variété des interventions de la Caisse des Dépôts et la taille de notre entreprise (700 personnes) nous permettent de vous offrir un emploi stable, intéressant et évolutif.

Nous recherchons un certain nombre de DIPLOMES D'ETUDES SUPERIEURES (Ecoles d'ingénieur, Maîtrise, IUT...). Ils seront intégrés dans nos équipes d'études et participeront à la conception et à la réalisation d'applications de gestion dans les domaines BANCAIRES, ASSURANCES, ADMINISTRATION.

Ces projets font appel à des méthodes et techniques évoluées : TELETRAITEMENT, (CICS, TDS) BASES DE DONNEES (DLI, IDS 2) TIME SHARING, INFOGRAPHIE et tout ce qui concerne l'informatique DECISIONNELLE.

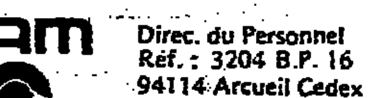
En fonction de votre expérience nous vous offrirons des postes de :

CHEFS DE PROJETS
ANALYSTES
ANALYSTES PROGRAMMEURS

Les affectations possibles sont :
PARIS MONTPARNASSE, ARCUEIL, ANGERS, BORDEAUX.

L'entreprise offre des avantages sociaux importants et des possibilités réelles d'évolution (budget formation : 7 % de la masse salariale).

Prenez contact avec nous en envoyant CV détaillé et prétentions à :



Direc. du Personnel
Réf. : 3204 B.P. 16
94114 Arcueil Cedex

---

legrand

Un marché en expansion
Un groupe qui va de l'avant

Nous sommes les leaders européens de l'appareillage électrique d'installations.
Nous réalisons un C.A. de 2.5 milliards de francs dont 30% à l'étranger.
Nous employons 11 000 personnes.

Nous offrons une carrière commerciale ou technico-commerciale à de jeunes diplômés : Ingénieurs, ESC, Universitaires, IUT, BTS...

Formés à nos produits et à nos méthodes de vente, vous êtes armés pour vendre et promouvoir les ventes. Au contact permanent des utilisateurs : professionnels de l'installation et industries, des distributeurs : grossistes et grand public des prescripteurs : bureaux d'études ou d'ingénierie et architectes, intégrés dans une équipe régionale sympathique, vous avez un métier passionnant et préparez votre avenir. Notre réseau de vente est une pépinière pour nos futurs responsables commerciaux.

Nous vous demandons d'être motivés pour la vente, disponibles pour des déplacements, mobiles géographiquement.

CP A

Le groupe Legrand est prêt à vous accueillir, nous avons plusieurs postes à pourvoir dans des villes universitaires.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. + lettre manuscrite en indiquant vos prétentions, sous réf. 22.222, à notre Conseil C.P.A. - 69 rue de Monceau 75008 Paris.

média-system

PROFESSEURS DACTYL. et E.P.S.
BANLIEUE SUD
Adresser C.V., 36, av. du Président-Wilson, 94230 CACHAN.

Siège social
RUEIL-MALMAISON
recherche
ANALYSTE PROGRAMMEUR

Niveau I.U.T., exp. de 2 à 5 ans. Connaissance IBM 34-38, GAP interactif. Possibilité de formation sur IBM 38 GAP III.

Env. lettre man., C.V., prét. ss réf. 2.662, à ORGANISATION et PUBLICITÉ, 2, r. de Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

La ville de COLOMBES (92) recrute sur titres
UN(E) SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE
Titulaire du C.A.F.B. option discothèque de préférence.
Adresser candidature et C.V. à M. le Maire de Colombes. Pour ts renseignements téléphonez à Mme ESTÈVE au : 780-73-10 (poste 433).

Bureau Veritas

La branche aéronautique du BUREAU VERITAS recherche pour ses services (de la région parisienne et de province) chargés de la surveillance technique des fabrications aéronautiques civiles (cellules et équipements) et des compagnies françaises de transport public

ingénieurs aéronautiques
(ENSAé, ENSICA, ESTAé, A & M, etc.)
débutants ou de préférence ayant quelques années de pratique industrielle.

techniciens titulaires d'un BTS ou DUT aéronautique
ayant plusieurs années d'expérience pratique industrielle.

techniciens confirmés
ayant plusieurs années de pratique de l'entretien du matériel aéronautique civil d'aviation générale ou de transport.

Lecture aisée de l'anglais technique aéronautique indispensable

Adresser CV avec photo et prétentions au BUREAU VERITAS
2, avenue Hoche 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE
(appartenant à puissant groupe français)
Région Parisienne CERGY PONTOISE, recherche :

INGENIEUR CHEF DE PROJET CONFIRME

Formation AM ou équivalent pour gestion technique et financière dans domaine nucléaire.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Pour division **Chimie-Engrais**

- Première expérience étude et/ou réalisation nécessaire.
- Expérience vente d'affaire exportation souhaitable.
- Anglais courant indispensable.
- Disponible, déplacements fréquents.

JEUNE INGENIEUR DE PROJET

Diplômé Grande Ecole. 3 à 5 ans d'expérience ingénierie chimie - engrais appréciés. Dans un premier temps responsabilité d'assistance au Chef de Projet : coûts - délais - qualité (technique et gestion).

Adresser C.V., photo, prétentions à No 47.380, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



Nous recherchons pour notre secteur

télécommunication et contrôle industriel

en rapide expansion un

INGENIEUR EXPERIMENTE

Il sera chargé de l'étude du choix et de la mise en application d'un système de conception et fabrication assisté par ordinateur...

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé mentionnant niveau actuel de rémunération à J.F. SILVESTRE qui étudiera votre dossier en toute discrétion
SINTRA ALCATEL
1, avenue Aristide Briand
94117 ARCUEIL CEDEX



Le Groupe SPIE-BATIGNOLLES
Entreprise Générale Pluridisciplinaire
Activité Internationale, 12 milliards de C.A.
recherche des collaborateurs pour étoffer le

Service financements des exportations

de sa Direction Financière.

Ils participeront au montage financier des opérations internationales de grande envergure et devront apporter leur assistance aux opérationnels techniques et commerciaux.

Ce poste s'adresse à des professionnels confirmés qui auront, de préférence, acquis une expérience dans le secteur bancaire International.

Les candidats devront faire preuve d'une personnalité affirmée, de contact aisé et être dotés d'une aptitude très nette à la négociation de haut niveau.

Nous retiendrons les candidats qui, outre les qualités définies ci-dessus, auront entre 25 et 35 ans, et qui possèderont l'anglais et accessoirement l'espagnol.

Le lieu de travail est situé dans la proche banlieue parisienne.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée, sous la référence DAF, à la Direction du Personnel, Spie-Batignolles, Tour Anjou, 33 quai de Dion-Bouton, 92814 Puteaux.

média-system

IMPORTANTE ASSOCIATION s'occupant de personnes âgées recherche pour son implantation à LILLE

1 PERMANENT

chargé de l'animation et de la coordination d'équipes de bénévoles.

- Ce travail se réalise à la fois dans le cadre d'une équipe locale et d'une importante association.
- Expérience de travail en secteur associatif dans le domaine des personnes âgées souhaitée.

Adress. C.V., lettre manuscrite, photo à : OB LEBEUF, 6, place de la Madeleine, 75008 PARIS, qui transm.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
Quartier gare St-Lazare
recherche
COLLABORATEUR COLLABORATRICE
EXPÉRIMENTÉ (ÉE)

Pour suivi dossiers contentieux. Bon niveau juridique (Droit hypothécaire, procédures collectives). Plusieurs années d'expérience indispensables.

Adr. C.V., photo, prétentions à COFINCAU-CFC
11, rue Portalis, 75008 Paris.

FISCALISTE EXPERIMENTE

Poste en création

Nous sommes la filiale d'un groupe anglais, premier fabricant et distributeur européen d'accessoires pour l'industrie aéronautique et automobile qui représente avec ses divisions et filiales 2 milliards de CA.

Dans le cadre de l'évolution des structures financières, nous recherchons un Fiscaliste auprès du Contrôleur Financier de la Holding à Paris.

Vous aurez pour mission de créer la fonction fiscale dont vous assurerez personnellement la charge. Vous serez Responsable des déclarations, vérifications et de l'optimisation des différentes charges fiscales de la société. Vous étudierez l'aspect fiscal des opérations projetées et élaborerez des schémas fiscaux susceptibles de préserver les actifs de la société. Vous agirez en liaison permanente avec les Directions opérationnelles et fonctionnelles des sociétés du groupe.

Votre compétence attestée par une formation supérieure fiscale (Ecole des Impôts, DESS option fiscale par exemple) et votre expérience de 4 à 5 ans en entreprise de dimension internationale ou en cabinet fiscal ont façonné un Fiscaliste suffisamment pragmatique, rigoureux, imaginatif pour faire aboutir avec efficacité les missions dont vous aurez la charge.

L'évolution de la société et l'ouverture du poste sont de nature à intéresser une personnalité d'avenir.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et salaire actuel sous référence M 218 à Rudolph von Raesfeldt
18, place Henri Bergson - 75008 PARIS.

The Executive Group
Une division de SISTEMA

vendre à très haut niveau

Management consulting **250.000 +**

Paris - Ce groupe international a pour vocation la mise en place de systèmes de réduction des coûts d'exploitation visant à améliorer les performances des entreprises. Depuis 35 ans, plus de 5000 sociétés dans le monde ont bénéficié de ses interventions. Implantée depuis 8 ans en Europe, la filiale Européenne recherche un commercial de très haut niveau capable de promouvoir ses produits auprès des dirigeants des entreprises françaises.

Le candidat souhaité, d'une formation supérieure et maîtrisant parfaitement l'anglais, est âgé d'environ 40 ans. Il a l'expérience des affaires, une bonne connaissance des milieux décisionnaires des entreprises, et a exercé des fonctions impliquant des responsabilités opérationnelles à haut niveau, en France ou à l'Etranger. Il a un excellent contact, le goût du challenge, et apprécie les méthodes rigoureuses.

Le poste est doté d'une large autonomie et exige de fréquents et courts déplacements. Assorti d'un salaire très motivant et de primes de performances, ce poste peut être le point de départ d'une remarquable évolution de carrière au sein du groupe.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 4001/M à M.-C. Gilles, Sema-Sélection, Centre Métra - 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

Vous avez une solide formation à l'informatique vous débutez dans la vie professionnelle

Filiale informatique d'un important groupe français dont nous développons les systèmes de gestion en temps réel, nous vous proposons de devenir

ingénieur informaticien

MIAGE, école avec option ou spécialisée en informatique

Dans notre département études, après adaptation à nos techniques et systèmes : MVS, IMS, DL1, sur matériels de grande puissance, vous serez associé(e) à la réalisation d'un projet, avec évolution rapide vers des responsabilités d'encadrement. Nous vous remercions d'adresser votre dossier (lettre, C.V., photo) ss réf. M 114 à : G I E - Direction du Personnel - Tour Franklin 92001 Paris La Défense, Cedex 11.

G I E – GENERALE INFORMATIQUE ET D'EXPLOITATION

PMI très performante domaine des TELETRANSMISSIONS produisant des équipements de pointe très intégrés recrute :

DEUX INGENIEURS

pour création d'une agence à PARIS et à LYON. Dynamiques, très motivés, connaissant bien la branche, si possible bien introduits.

POUR L'OUEST DE LA FRANCE

UN TECHNICIEN

(BTS ou DUT) expérimenté dans la branche et désirant faire carrière dans le technico-commercial.

Adresser C.V. manuscrit avec prét. sous réf. No 515 J. GRAFFIN 4, Fg Poissonnière 75010 PARIS

ORGANISME PUBLIC
OFFRE A CHERCHEUR CONFIRME
titulaire DOCTORAT D'ETAT
poste

PHYSIOLOGIE VEGETALE

Ecrire sous no 47812 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

notre expérience, votre enthousiasme: un avenir à bâtir.

Pour développer à travers le monde nos techniques de pointe :

- dans l'électronique industrielle - concevoir et réaliser les systèmes d'automatisme pour le contrôle-commande des procédés;
- dans l'informatique temps réel - développer les logiciels du contrôle industriel : régulation, automatisation, optimisation des procédés;

nous recherchons des

JEUNES INGENIEURS

Systèmes - Développement - Affaires - Industrialisation - Chantiers.

Les 2 700 ingénieurs de notre Groupe, en France ou basés dans nos 38 filiales de l'étranger, vous invitent à contacter :
Direction du Personnel et des Relations Sociales
13 rue Antonin Raynaud - 92309 Levallois-Perret
ou téléphonez au : (1) 758.13.13. - poste 4119.

CGEE ALSTHOM
EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES



COMSIP ENTREPRISE 44 avenue de Chatou 92506 Rueil-Malmaison

SOCIETE D'INGENIERIE
PARIS SUD EST
(300 personnes) recherche rapidement

CHEF COMPTABLE

35-45 ans - DECS ou niveau. Sérieuse expérience comptabilité informatisée et gestion indispensables.

Expérience ingénierie ou tertiaire souhaitée.

Sera responsable comptabilité analytique et générale (5 personnes) sous l'autorité du Responsable Financier et Comptable.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 47776 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
ELECTRONIQUE
Paris 13ème
recherche pour sa
DIRECTION FINANCIERE

1°) CADRE ADMINISTRATIF EXPERIMENTE

(Sup de Co ou DECS)

Pour diriger Service Trésorerie et surveillance recouvrements clients.

Expérience en financement de contrats internationaux et en gestion de trésorerie nécessaire.

2°) CONTROLEUR DE GESTION

2 à 3 ans d'expérience

Connaissant bien comptabilité analytique et système gestion production basé sur le MRP..

Adresser CV, prétentions et photo à No 47.708 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

MAISON PHENIX

POUR QUE CHACUN AIT SA MAISON

PARTICIPER AVEC LE LEADER DE LA MAISON INDIVIDUELLE A SON IMPLANTATION ET A SON DÉVELOPPEMENT AUX ÉTATS-UNIS.

Vous avez une formation ingénieur de grande école (type ponts-et-chaussées, centrale...) et vous maîtrisez l'anglais. Vous travaillez depuis 5 ans environ ; vous avez géré avec succès un centre de profit et votre compétence dans l'animation des hommes est évidente.

Vous vous sentez actuellement un peu à l'étroit dans les responsabilités qui vous sont confiées et votre objectif professionnel passe désormais par les Etats-Unis.

Vous mettrez de votre côté des atouts sérieux de réussite en rejoignant un groupe au C.A. de 2 milliards 700.000 F. qui a construit en 37 ans plus de 130.000 maisons. Après une période d'intégration de quelques mois en France pour vous permettre de connaître notre technique et nos méthodes de travail, vous rejoindrez notre petite équipe implantée aux Etats-Unis (postes à pourvoir en Floride et au Texas).

Votre candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae, photo récente, prétentions) sous la référence 962 LM sera étudiée avec soin par :

Maison PHÉNIX, Service Recrutement Groupe 5/7, avenue Percier, 75382 Paris Cedex 08.

---

chef de projet

Nous recherchons pour Paris 8e un chef de projet confirmé minimum 5 ans d'expérience dans la fonction, pour mise en place d'une cellule de conseil et de coordination technique d'un groupe d'utilisateurs, dans le cadre d'un plan informatique national.
Connaissances grands systèmes, télétraitement et bases de données nécessaires.
Fréquents déplacements de courte durée en province.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 6776 M à L. de Menthon, Sema-Sélection : Centre Métra - 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

THOMSON-CSF

Branche équipements médicaux

CHEF DE PROJET radiologie numérique

(Centrale, Supélec, Télécom, physique/chimie, mines)

Vous avez déjà réalisé le projet complet d'un produit et avez ainsi prouvé vos compétences en traitement d'images ou du signal. Votre esprit de "bâtisseur", votre sens du dialogue, votre goût de l'entreprise vous ouvrent de belles perspectives.
Nous vous proposons de créer une équipe hautement qualifiée et d'élaborer avec elle de nouveaux produits sophistiqués à partir de sous-ensembles existants.
Vous serez responsable du cahier des charges techniques et de la réalisation de ces projets jusqu'à leur phase finale.
Ces projets s'élaborant dans le cadre d'une collaboration internationale, la pratique de l'anglais est nécessaire.

Ce poste est à pourvoir à Stains (93). Nous vous remercions d'adresser votre CV détaillé, lettre manuscrite et prétentions sous réf. M 410 à **AFL Consultant**, 16 rue de la Paix, 75002 Paris.

Organisme National
à caractère industriel et commercial
dans le cadre du développement de ses activités dans le domaine de
la sécurité des machines
recherche

INGENIEUR MECANICIEN

diplômé ENSAM, IDN ou équivalent pour interventions dans le cadre d' ***agréments ministériels.***

5 ans d'expérience dans les domaines de la construction mécanique, électromécanique ou levage sont nécessaires.

Connaissance des machines à bois appréciée.

Le poste implique de nombreux déplacements de courte durée.



Envoyer lettre manuscrite avec C.V., 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS, sous référence 47269

Hy. Bergerat, Monnoyeur

Agent Général CATERPILLAR – C.A. 2,3 Milliards

recherche

CADRES DE HAUT NIVEAU

Diplômés de Grandes Ecoles de Commerce ou d'Ingénieurs. 3 – 5 ans d'expérience en entreprise ou cabinet d'expertise comptable. Susceptibles d'assumer à terme des fonctions de

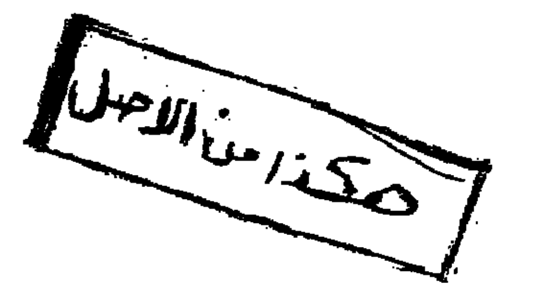
RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

D'UNE SOCIETE DU GROUPE

Une première expérience opérationnelle leur permettra de maîtriser les méthodes du groupe en matière de contrôle de gestion, comptabilité, fiscalité, politique du personnel.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Adresser CV détaillé et prétentions à Hy. BERGERAT MONNOYEUR S.A.
Monsieur le Directeur des Relations Humaines
B.P. 169 – 93208 SAINT-DENIS CEDEX 01



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE BANCAIRE

recherche

cadre financier

VOTRE MISSION :

travailler

sur les valeurs mobilières et en particulier sur le **MARCHÉ OBLIGATAIRE**
- vous participerez à la conception et au montage de produits financiers,
- vous utiliserez et vous développerez des outils d'aide à la décision et de gestion, à l'aide de l'informatique,
- vous pratiquerez les techniques de calcul actuariel

Habitué au travail en équipe

vous avez :
- **IMPÉRATIVEMENT** une bonne formation en mathématiques financières et en législation bancaire
- quelques années d'expérience.

Envoyer C.V., photo et prétentions à N. 2394
PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

UN ELECTRONICIEN POUR NOS APPLICATIONS... *DU DISTRIBUTEUR* AUX GRANDS DE L'ELECTRONIQUE.

NEC Electronics France

A Branch of NEC Electronics (Europe) GmbH

Cette filiale française du 3ème constructeur mondial de semi-conducteurs importe et vend sur le marché français des composants électroniques : microprocesseurs, 4-BIT et 8-BIT monochips, périphériques complexes ...

Pour assurer la liaison entre la fabrication et l'assistance à la clientèle nous recherchons notre

Ingénieur d'application

L'homme est autant passionné par la technique que par la recherche de nouveaux marchés ou de nouvelles applications dans l'industrie. Technicien supérieur de laboratoire ou ingénieur confirmé, il pourra être appelé à se déplacer en Europe et au Japon pour s'informer sur les produits nouveaux.
Parfaite connaissance de la langue anglaise. Voiture fournie.
La connaissance très rapide de l'entreprise autorise de larges perspectives d'évolution pour un candidat de valeur.

Adresser candidature avec C.V., *photo et prétentions*
à Annick HELLEQUIN Tour Chenonceaux
204, Rond-Point du Pont de Sèvres
92516 BOULOGNE BILLANCOURT

NEC

---

un ingénieur textile

connaissant la teinture (Centre-Est)

Nous sommes l'un des grands du textile; notre production (plusieurs millions d'articles par an) est destinée à une clientèle féminine variée mais exigeante.

Agé d'au moins 30 ans, ingénieur textile diplômé, vous avez aujourd'hui de bonnes connaissances en élaboration d'apprêts, de teintures et dans le traitement des matières tricotées.

Vous prenez la direction de notre atelier de teinture (50 p.) puis serez responsable de nos services techniques : vous adapterez à nos besoins, les techniques nouvelles, en tenant compte des incidences possibles sur notre environnement. Vous parlez peut-être l'anglais et pouvez voyager.

Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire (réf. 4194 LM) à «Carrières d'Ingénieurs».



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Importante organisation de voyages, recherche pour son *Département de coordination de groupes*

UN CHEF ADJOINT

Il dirigera l'équipe d'opération d'un service en cours d'informatisation et assumera la coordination en Europe et au Moyen Orient pour le compte *d'un réseau de vente outre-mer.*

Il secondera le Chef du Département dans les autres tâches nécessaires au fonctionnement de ce Département.

Nous souhaitons un candidat ressortissant de la CEE, disponible, ayant une connaissance approfondie de la technicité opérationnelle et d'excellentes capacités d'organisation dans un environnement international.

La langue de travail sera l'anglais, le français est indispensable, l'espagnol ou l'allemand souhaité.

Poste attractif pour un candidat de valeur.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétention salariale sous réf. 7526 sur enveloppe à JEAN REGNIER PUBLICITÉ 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.

J.R.P.

**La S.E.P.
recrute pour son Siège Social
à La Défense**

UN JEUNE CADRE FINANCIER

Il sera responsable de la gestion financière et administrative des opérations spécifiques à l'exportation (suivi des contrats de vente, relations avec la COFACE, montage de financements...).

Nous souhaitons rencontrer un(e) diplômé(e) de l'Enseignement Supérieur, option Commerce International, ayant 2 à 3 ans d'expérience dans une fonction équivalente, dans une banque ou une entreprise d'exportation de Biens d'Équipements.

Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable, la connaissance d'une autre langue sera un atout supplémentaire.

Envoyer CV, *lettre manuscrite, photo et prétentions*
Réf. DF, à la S.E.P., Service du Personnel,
Tour Roussel Nobel,
Cedex 3, 92080 PARIS-LA DÉFENSE.

SEP

HAVAS CONTACT

**BANQUE PRIVÉE
*Paris 8e***

**recherche pour sa
DIRECTION
DE L'ORGANISATION
ET DE L'INFORMATIQUE**

ANALYSTE

Le poste :
sous l'autorité d'un responsable de secteur d'études (4 à 6 analystes), assurer indifféremment la conception de systèmes informatiques et la mise en œuvre de nouvelles procédures administratives.

Le candidat :
– formation supérieure (diplôme d'Ingénieur, de Grande École Commerciale ou MIAGE),
– expérience de 2 à 3 ans, acquise de préférence dans le secteur bancaire,
– si possible connaissance du matériel IBM et de l'utilisation des logiciels DOS-VSE, CICS, VSAM, DL/1.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. précis, photo et prétentions, sous réf. 8265, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

Plain Champs

---

chargé(e) de relations publiques

BATIMENT | TP

L'APPAVE est un important organisme de contrôle technique et de conseil aux entreprises dont l'activité s'étend sur les régions Parisienne, Champagne-Ardennes et Centre.

Notre service **CONTROLE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION** est en pleine expansion et nous souhaitons le rendre encore plus efficace.

La personne que nous recherchons sera bien introduit auprès des *ministères, mairies, maîtres d'ouvrages, architectes,... et donc à même* de détecter, analyser et suivre les affaires importantes de construction et d'urbanisme intéressant l'APPAVE.
Il est certain que ses relations, qui devront s'exercer au niveau des décisionnaires, *impliquent* une aisance dans les contacts à haut niveau et une compétence professionnelle correspondante.

Merci d'adresser c.v. détaillé, photo et prétentions sous réf. 35/82 à
APPAVE - Service Recrutement -
17, rue Salneuve 75854 Paris Cedex 17.



TRÈS IMPORTANT GROUPE
INDUSTRIEL FRANÇAIS

DIMENSION INTERNATIONALE
PRODUITS BATIMENT SECOND ŒUVRE

recherche

4 JEUNES CADRES
TECHNICO-COMMERCIAUX

2 pour PARIS, 1 pour NANCY, 1 pour BORDEAUX.

Ils devront assister le Directeur Régional dans ses principales missions :

– Vente des produits du groupe, dans un secteur de plusieurs départements, aux négociants et aux entreprises de transformation ;

– Gestion des ventes.

Pour être candidat, il faut avoir une formation commerciale supérieure (E.S.C. ou équivalent) et, si possible, une première expérience de vente de produits techniques (4 ou 5 ans environ).

BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR DANS LE GROUPE, EN FRANCE OU A L'ÉTRANGER, POUR QUI RÉUSSIRA A CE POSTE.

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (sous référence 2441)

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.



BANQUE PRIVÉE, 8e

recherche :

COLLABORATEUR DÉPARTEMENT ENGAGEMENTS

pour mise en place et suivi juridique des dossiers.

Formation juridique.
5 années d'expérience exigées au sein du département engagements ou contentieux d'une banque.
Rémunération 100.000/120.000 F par an selon formation et expérience.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo à :
O.C.B.F., 66, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 PARIS, qui transmettra sous référence 8.200 M.

SOCIETE INDUSTRIELLE

1,5 MILLIARD DE F DE C.A.

recherche

responsable des services comptables

- directement rattaché au Directeur Financier, il aura la charge de la comptabilité générale de l'entreprise regroupant Siège et consolidation des filiales et devra répondre de sa fiabilité.
- sa pratique de l'outil informatique, son expérience de la fiscalité devront lui permettre d'améliorer les procédures existantes en collaboration étroite avec le Département Informatique et le Contrôle de Gestion.
- on lui demande une bonne formation de base avec le DECS complet (diplômes exigés) et l'expérience indispensable d'une responsabilité opérationnelle *en entreprise d'un* minimum de 5 ans est exigée. Une expérience antérieure soit en cabinet d'audit, soit en cabinet d'expertise comptable serait appréciée, l'expérience globale devant être de 10 ans environ.
- *poste basé à Paris, évolutif et comportant une rémunération* en rapport avec les responsabilités confiées.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 4308-M à GUILLON Sélection (réponse et discrétion assurées).

CSNCR

guillon sélection
93, RUE JOUFFROY - 75017 PARIS

Cadres demandeurs d'emploi ou en congé-formation

L'INSTITUT DE GESTION SOCIALE

vous propose **5 mois et demi** de

Perfectionnement à la gestion du personnel

dans le cycle

Assistant-directeur de personnel

Cette formation vous apportera :
- une compétence de gestionnaire du personnel ;
- un entraînement aux relations sociales ;
- une ouverture sur les fonctions de l'entreprise.

Une première expérience en entreprise est nécessaire.

Début du stage : 30 novembre 1982.
Recrutement : fin octobre 1982
dossier de candidature à :

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
Madame FLOIRAC ☎ 766.84.22
63, avenue de Villiers, 75017 PARIS.

P.M.E. EDITION

cherche

ADJOINT AU DIRECTEUR

pr relations entre services administ., commer. et éditor., faisant office de secrétaire général. *Préf.* form. gde école. Qualités requises : éducation, dynamisme, organisation. Sit. d'avenir. Ecr. avec photo. Trahin, 8, r. de Varenne 75007.

Sté industrielle rég. parisienne rech.

CADRE COMMERCIAL

expérimenté pour contacts clientèle haut niveau.
Candidat avec très bonne présentation sera retenu.
Si possible expérience dans compacteurs à déchets.

Envoyer C.V. s/réf. 7.150 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

FUTURS MANAGERS DU B.T.P.

INGENIEURS DIPLOMES RESPONSABLES DE SECTEURS

Nous sommes une Entreprise de B.T.P. de premier rang, réputée pour la qualité de son management et de ses ouvrages. Notre politique intègre la décentralisation et la délégation.

Nous offrons à des ingénieurs l'opportunité de valoriser leurs premières années d'expérience et leurs capacités d'entrepreneurs. Nous leur confierons, pour un secteur géographique, des responsabilités englobant les domaines : commercial, technique, exécution, gestion, commandement, résultats.

Notre champ d'activité recouvre tout l'hexagone et, bien sûr, l'étranger. Un des schemas possibles passerait par la prise de premières responsabilités en province avant d'évoluer soit en France, soit à l'etranger.

Nous souhaitons établir rapidement un premier contact avec des ingenieurs d'environ 35 ans, diplômés d'une grande école.

Le Cabinet COPERS assurera la confidentialite de votre réponse dans laquelle vous pouvez préciser les Entreprises *auxquelles votre dossier ne doit pas être* transmis. Merci d'ecrire sous référence 1707 au 1, rue Moncey 75009 Paris.

COPERS

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

ingénieurs automaticiens



L'UN DES LEADERS DANS L'INGÉNIERIE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER, cherche pour son département Informatique Industrielle, à Paris, des Ingénieurs automaticiens.

Ils viennent s'intégrer à une équipe de réalisation de systèmes de supervision et contrôle d'installations industrielles.

Ingénieurs grande école, option automatique ou génie chimique, ils ont *deux ans d'expérience de réalisation de systèmes temps réel* de contrôle de procédé sur mini-ordinateurs, si possible : Pétrole, Chimie ou Agro-alimentaire.

Ils connaissent des systèmes de conduite centralisée (type HONEYWELL TDC 2000, CONTROL - BAILEY MICRO Z).

Pour des ingénieurs parlant l'anglais et aimant se déplacer en France et à l'étranger, ces postes débouchent vers une fonction de chefs de projet.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 265 LM.

jacques fixier s.a.
7 rue de logelbach. 75017 paris



membre de syntec

HAVAS CONTACT

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-CSF

DIRECTION COMMERCIALE

Division Tubes Electroniques

recherche

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX EXPORT

Débutants ou quelques années d'expérience professionnelle.

Anglais courant indispensable.

Envoyer CV et photo à Service du Personnel
M. OGEE 38, rue Vauthier
92102 BOULOGNE BILLANCOURT

Un laboratoire de cosmetologie appartenant à un groupe français à vocation internationale, recherche pour un de ses laboratoires de formulation, situé dans la banlieue Ouest

Ingénieur chimiste

HF

Agé de 30 à 35 ans ;
Une expérience en formulation cosmetique est nécessaire, et l'anglais souhaité.
Adresser CV, prétentions et photo en précisant sur l'enveloppe la réf 4886, à Média System, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

média-system



ÉTABLISSEMENT FINANCIER
FRANCO-AMÉRICAIN
TOUR MAINE-MONTPARNASSE

recherche

ATTACHÉS (ÉES) DE CLIENTÈLE

(Diplôme d'enseignement supérieur ou Ecole de commerce complété par une solide formation comptable.)

CAPABLES :
- de gérer les contrats conclus avec une clientèle de P.M.E. tous secteurs d'activité ;
- de proposer à cet effet toutes initiatives de nature à garantir la sécurité des engagements contractuels et à assurer la bonne qualité des services rendus à la clientèle.

Ces postes seront en conséquence confiés à des candidats (es) maîtrisant les techniques d'analyse financière et de contrôle comptable pour les avoir pratiquées plusieurs années en entreprise, en cabinet ou au sein d'une banque.

Les candidats (es) retenus (es) devront avoir un sens aigu du risque et des responsabilités et allier la rigueur du gestionnaire à la qualité du contact commercial.

Des déplacements de très courte durée sont à prévoir.

POSTES A POURVOIR IMMÉDIATEMENT.

Ecrire avec C.V. + prétentions + photo à :
FACTOFRANCE HELLER
Service du Personnel - Tour Maine-Montparnasse
75734 PARIS CEDEX 15.



laboratoire d'électronique et de physique appliquée
travaillant en coopération avec l'ensemble des Laboratoires de Recherche PHILIPS

recrute

INGENIEURS GRANDES ECOLES ou UNIVERSITAIRES

dans les domaines d'activités suivants :

Systèmes électroniques

(Référence 30)

Etudes de base, simulation sur ordinateur, conception de circuits rapides analogiques et numériques et réalisation de prototypes pour les applications suivantes : Réception de programmes diffusés par satellites. Traitement du son et des images. Transmission numérique. Compression du débit d'information. Acquisition et visualisation des signaux.

Physique des solides

(Référence 10)

Technologie des circuits intégrés Ga As. Dispositifs hyperfréquences. Conception de circuits intégrés. Recherche fondamentale en physique des semiconducteurs.

Ecrire avec C.V. et photo au Service du Personnel
3, av. Descartes - B.P. 15 - 94450 LIMEIL BREVANNES.

Société d'Études
Filiale Groupe International Automobile
recherche

ingénieur électronicien études systèmes

- *Compétence dans domaine microprocesseurs et technique digitale.*
- *Études et choix des organes entrée et sortie (capteurs et additionneurs).*
- *Anglais indispensable.*
- Expérience souhaitée.

ingénieur électronicien concepteur circuit intégré

- *Étude et définition de circuits intégrés monolithiques en technique analogique ou digitale faisant appel aussi bien aux technologies bi-polaire ou MOS.*
- *Sera intégré à l'intérieur d'une équipe disposant des moyens nécessaires.*
- *Anglais indispensable.*
- *Expérience souhaitée.*

Ces postes sont situés en banlieue parisienne.

Adresser lettre, curriculum vitae et photo à
LA PUBLICITÉ FRANÇAISE
Réf. 20 731
23-27, avenue de Neuilly 75116 PARIS
qui transmettra.



I.C.I-Pharma

CHEF DE PRODUITS HOSPITALIERS

Filiale française de la Division Pharmaceutique d'Imperial Chemical Industries (GB). I.C.I. PHARMA est en progression constante, en particulier dans les domaines cardiovasculaires et des antiseptiques.

Dans le cadre de son développement, ce laboratoire cherche à renforcer sa division hospitalière en intégrant un nouveau chef de produits.

Rattaché au Directeur du marketing des produits hospitaliers, il prend en charge un groupe de produits existants ou en développement. Il est responsable de l'élaboration et de la mise en place du plan marketing dans le cadre d'un budget : définition d'objectifs, d'une stratégie marketing et des moyens à mettre en œuvre.

Nous souhaitons rencontrer un candidat de formation supérieure commerciale (H.E.C., ESSEC, ESC...) ou un pharmacien, ayant une expérience en industrie pharmaceutique. Une certaine connaissance de l'antibiothérapie serait appréciée. L'anglais courant est indispensable.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 12607 E à :

EGOR BIOMEDICAL
8 rue de Bern 75008 Paris.

média-system



PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

Ripolin Freitag — Division Anticorrosion

CHEF DE PRODUITS

Anticorrosion

La division «peinture anticorrosion» du Groupe RIPOLIN est leader dans son domaine. Cette position est due à sa présence commerciale, à la notion du service client, à la qualité des produits et à une adaptation permanente produit/marché.

Au sein de la Direction Commerciale à laquelle il est rattaché, et en liaison fonctionnelle permanente avec les ventes, la recherche, la fabrication, la logistique..., le titulaire du poste a pour mission de suivre, de gérer et de promouvoir l'ensemble des produits de la division.
Ceci implique une action marketing au sens large, en terme de planification, plan et budget, promotion, stratégie et développement, segmentation des marchés, adaptation produit/marché...

Nous souhaitons progressivement confier cette responsabilité à un jeune diplômé de l'enseignement commercial supérieur ayant déjà une expérience (2 à 4 ans) de la fonction «produit». Cette expérience a été acquise de préférence dans le domaine des produits industriels et techniques, biens consommables ou d'équipement.
Une formation aux produits et aux marchés de l'anticorrosion lui sera donnée par l'entreprise.
Le poste est basé en banlieue sud de PARIS.

L'intérêt du poste, les responsabilités confiées et les perspectives de développement au sein du Groupe sont de nature à intéresser une jeune personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 6541 K à

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris

média-system

PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

Cadres demandeurs d'emploi ou en congé-formation

L'INSTITUT DE GESTION SOCIALE

vous propose

7 mois de préparation professionnelle

Direction de personnel et informatique

Cette formation vous apportera :
- des techniques de gestion de personnel ;
- un entraînement aux relations sociales ;
- une pratique de l'informatique appliquée à la gestion sociale.

Une première expérience en entreprise est nécessaire.

Début du stage : 30 novembre 1982
Recrutement : fin octobre 1982
dossier de candidature à :

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
Madame FLOIRAC ☎ 766.84.22
63, avenue de Villiers, 75017 PARIS.

Cette société internationale qui occupe une place de leader en Europe a misé sur une organisation performante assistée d'une informatique de pointe pour soutenir son dynamisme commercial et industriel.

Dans le cadre de son expansion informatique bâtie autour d'un **réseau européen** d'ordinateurs constitué d'un 4341 et de plusieurs HP 3000, elle recherche

CHEF DE PROJET

Il dirigera une équipe du développement et de la maintenance d'applications modernes et évolutives. Nous souhaitons rencontrer des diplômés d'enseignement supérieur désirant élargir leurs responsabilités et s'associer à un environnement performant.

Réf M 8584 E

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Une première expérience alliée à une formation supérieure lui permettra de prendre en charge, en liaison avec l'utilisateur, le développement d'application (DOS VSE - COBOL - CICS).

Réf M 8584 C

Ces deux postes s'exercent au siège de la société dans une ville universitaire distante d'une heure de Paris. A une rémunération de nature à attirer des candidats de valeur, s'ajoutent de réelles possibilités d'évolution et de carrière.

Merci d'adresser C.V. complet sous les références choisies à

EGOR INFORMATIQUE
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

FISCALISTE

Groupe international implanté principalement en Europe recherche pour son Service Fiscal un collaborateur appelé à seconder le Responsable du Service.

Le candidat, qui maîtrise déjà la fiscalité française, sera apte à développer ses connaissances dans le domaine de la fiscalité étrangère.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 7258 sur enveloppe à JEAN RÉGNIER PUBLICITÉ, 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

J.R.P.



UNE DES TOUTE PREMIERES SOCIETES FRANÇAISES D'INGENIERIE INFORMATIQUE.
PREMIER CONSTRUCTEUR MONDIAL DE RESEAUX DE TRANSMISSIONS DE DONNEES, REALISATEUR DE LOGICIELS DANS DES DOMAINES D'APPLICATIONS VARIEES, RECHERCHE DES

INGENIEURS GRANDE ECOLE

CENTRALE, MINES, PONTS & CHAUSSEES, SUP'AERO, SUPELEC ....

attirés par l'Informatique

- Dès votre arrivée, vous recevrez une formation approfondie à l'Informatique, comportant notamment des aspects théoriques (Téléinformatique, Temps Réel) et pratiques (programmation d'un microprocesseur, d'un micro-ordinateur, methodes de développement de logiciels).
- A l'issue de cette formation, vous serez affecté à l'une de nos équipes de développement travaillant sur des projets tels que Télématique, réseaux de transmission de donnees, applications temps réel.
- L'expansion actuelle de l'entreprise offre de réelles opportunités de carrière en France (Paris et Province) et à l'Etranger.

Disponibilité début Novembre exigée.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions) sous référence M410 à SESA Direction du Personnel - 30 Quai de Dion Bouton 92806 PUTEAUX.

rsca carrières

SOCIÉTÉ INTERELEC
Filiale du groupe
MATRA

recherche

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

Nous sommes le leader mondial des systèmes automatiques ferroviaires
(métros de Paris, Mexico...)

Nous développons et diversifions nos produits (doublement du C.A. en 2 ans) et à ce titre, nous renforçons notre potentiel d'Études.

Nous recrutons :

2 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
pour le service Études et Développement

2 INGÉNIEURS DE CONCEPTION DE SYSTÈMES D'AUTOMATISMES

Ces fonctions s'adressent à des ingénieurs grandes écoles : E.S.E., BORDEAUX, GRENOBLE. Débutants, 2 ans d'expérience.

Envoyer curriculum vitae à :
INTERELEC - Service du Personnel,
53, rue du Commandant-Rolland,
93350 Le Bourget.

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

chef de projet, contrôle de procédé



L'UN DES LEADERS DANS L'INGÉNIERIE EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER, cherche pour son département Informatique Industrielle, à Paris, un Chef de Projet, responsable de tout ou partie de la réalisation des systèmes de supervision et contrôle d'installations industrielles.

Son travail comprend la conception, le démarrage des systèmes et la coordination des phases de réalisation. Il négocie également avec les clients et les fournisseurs, le matériel et le logiciel.

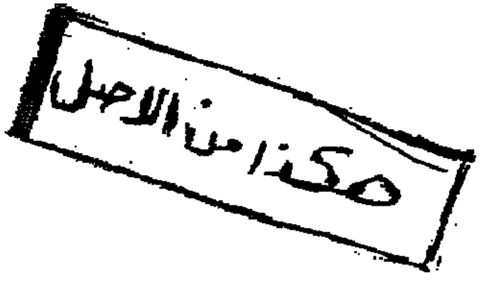
Ingénieur grande école, option automatique ou génie chimique, il a au moins 4 ans d'expérience en informatique industrielle, systèmes temps réel de contrôle de procédé. Il connaît les systèmes de conduite centralisée et a une expérience de réalisations sur Mini-ordinateurs (DEC, SEMS, SOLAR, MITRA).

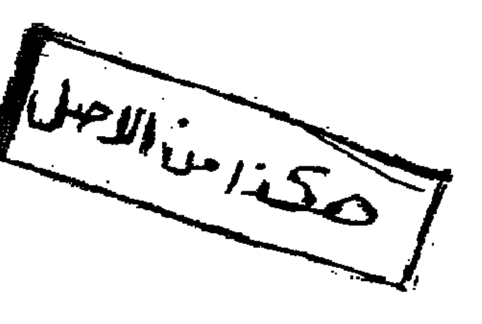
S'il vient de la chimie ou de l'agro-alimentaire, c'est un atout supplémentaire. Il parle bien sûr l'anglais, se déplace volontiers en France et à l'étranger et est déjà reconnu comme l'animateur d'une équipe.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la ref. 264 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach. 75017 paris

membre de syntec





OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION A VOCATION NATIONALE ET INTERNATIONALE PARIS, recherche

UN CHARGE D'ETUDES

Il exercera une activité variée dans différents axes :
— rédaction et actualisation de supports pédagogiques et technologiques
— *responsabilité des enseignements à distance :*
— au plan pédagogique (recrutement et animation du corps professoral)
— au plan administratif (supervision d'une petite équipe).

En outre, il assurera des formations dans ces niveaux.

Poste motivant pour un cadre de formation supérieure disposant d'une expérience bancaire d'au moins 8 années, passionné par les problèmes pédagogiques.

Une expérience de formateur serait appréciée.
Ecrire avec CV détaillé et prétentions No 47.600 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra DISCRETION ASSUREE.

Formation sup. + expérience

Chef du service crédit recouvrement

Société **leader** dans l'un des domaines de **l'électronique** (C.A. en 1982 : + 21 %) recherche son **chef du service crédit recouvrement.**

Outre la création de ce département, il en assurera la bonne marche, animera et contrôlera les agences de Province dans son domaine.

Il devra également être capable de participer à l'élaboration d'un système informatique.

De plus, il encadrera temporairement le service facturation (10 personnes).

Pour ce poste, nous souhaiterions rencontrer une personne de **formation supérieure,** possédant une **expérience de 5 ans minimum** dans la fonction et ayant la **rigueur du gestionnaire alliée à la souplesse du commercial.**

Lieu de travail : près de **Versailles (78).**

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant sur l'enveloppe la référence 1083/LM à

Communiqué
9, Bd des Italiens 75002 PARIS
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

---

ingénieurs

sema informatique

La division informatique de **sema metra,** *groupe européen de* conseil, d'études et d'ingéniérie (720 MF de CA, 2200 personnes) recherche :

chef de projet *(réf. 10353/AM)*

il assurera la conception et la mise en œuvre de systèmes informatiques de gestion. Le candidat a une formation grande école et 5 ans au moins d'expérience sur des applications transactionnelles utilisant les bases de données.

analyste *(réf 10353/BM)*

sous la responsabilité du chef de projet, *il sera chargé de la* conception et du suivi de réalisation d'applications de gestion. Le candidat souhaité a une formation supérieure et 3 ans d'expérience.

Pour ces deux postes, une connaissance réelle de IMS, DM4, CICS/DL1 ou SOCRATE est souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature à J. Hajage en précisant la référence ainsi que votre adresse et votre nº de téléphone - Sema-Sélection : 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

UN GROUPE FRANCAIS D'ASSURANCES IMPORTANT
mais encore à taille humaine
recherche pour son département
ASSURANCES COLLECTIVES

UN ACTUAIRE

Rattaché au directeur du département, il sera responsable des études actuarielles ainsi que *d'une mission plus large de conseil technique* et de contrôle.
Ce poste conviendrait plus particulièrement à un actuaire, ayant 2 à 3 ans d'expérience réussie, mais pourquoi pas à un débutant efficace et imaginatif ?
A terme, il devrait naturellement pouvoir évoluer vers des responsabilités plus opérationnelles.
Si cette offre vous intéresse, veuillez adresser votre dossier de candidature sous réf. 3403 à rseg carrières - 48 rue St Ferdinand 75017 PARIS.

Un adjoint personnel aux larges attributions.

Déjà la trentaine et cinq années au moins dans la fonction personnel, en bonne partie sur le terrain, peut-être en milieu industriel... Vous avez donc acquis l'essentiel du métier. Vous êtes, dans tous les cas, convaincu de toute la richesse qu'une entreprise peut tirer d'une bonne gestion prévisionnelle de son personnel ; et en particulier de son encadrement. Pour autant, vous ne sous-estimez pas les aspects plus opérationnels classiques de la fonction que vous avez, pour l'essentiel, pratiqués.
Nous sommes une affaire de 1100 personnes qui marche bien, avec un CA de *près de 500 MF. Notre Directeur du Personnel veut vous confier, outre cette* préparation capitale de l'avenir dans tous les domaines, des responsabilités en matière de gestion courante, de recrutement, de formation, de relations du *travail et d'information. C'est du siège parisien que vous opérerez,* mais avec des déplacements réguliers dans notre usine près de Lyon et dans nos régions de vente. Et aussi des missions ponctuelles dans nos filiales françaises et *étrangères.*
Nous tenons à votre formation supérieure – HEC, ESSEC, Sciences Po, etc. – ainsi qu'à votre aisance en anglais (pensez aux filiales). Nous souhaitons qu'à *travers le large éventail de ses attributions vous perceviez* l'enrichissement que ce poste peut vous apporter. Et la préparation qu'il va vous donner pour assumer demain une responsabilité Personnel plus globale. Une personnalité solide, un homme de contact, voilà ce que nous recherchons. Voilà pourquoi vous écrivez, sous référence 532 794M aux consultants de SIRCA qui nous conseillent pour ce recrutement.

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

TOURNIS

Nous occupons une place très importante dans le secteur de la

péri-informatique

et notre présence tant dans les grandes affaires *privées et publiques que sur le marché indirect* nécessite des hommes de valeur. Dans le cadre de *notre développement, nous devons pourvoir sur Paris* plusieurs postes autonomes de haut niveau d'

ingénieur d'affaires

justifiant de 5 années d'expérience commerciale tournée vers l'un des secteurs suivants : banques, assurances, administrations publiques ou grandes entreprises, ainsi que deux

ingénieurs technico-commerciaux

venant renforcer l'équipe intervenant en support avant et pendant la vente sur le logiciel de base notamment.

Nous avons confié la recherche à IPPA, 57, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V., *photo et rémunération* sous réf. 69213 M

IPPA

SOCIETE INDUSTRIELLE, LEADER DANS SON SECTEUR, FILIALE D'UN GROUPE AMERICAIN
recherche pour une de ses usines (1500 personnes) située à 60Kms au Nord de Paris

CONTROLEUR DE GESTION

LE POSTE :
Le contrôleur de gestion usine, directement rattaché au Directeur de l'usine :
— prépare le budget, assure le reporting et le suivi des écarts,
— supervise la comptabilité générale (paie, fournisseurs) et les mouvements de stock,
— membre de l'équipe de Direction de l'usine et responsable des *procédures* et de l'organisation administrative,
— encadre une équipe de 12 personnes.

Ce poste très opérationnel peut-être un bon tremplin pour un développement ultérieur à l'intérieur du Groupe.

PROFIL RECHERCHE :
— 30 ans minimum
— formation technique ou commerciale supérieure (ESC, ICG)
— *expérience minimum* de 3 ans dans des fonctions similaires en milieu industriel
— autorité,
— sens aigu de la communication.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous No 47576 CONTESSE PUBLICITE, *20, avenue de l'Opéra* 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

ST QUENTIN EN YVELINES
Société de distribution de produits électroniques (500 personnes, 200 M. de C.A. en 82), filiale d'un important groupe français recherche

CONTROLEUR FINANCIER

En collaboration avec le contrôleur de gestion, il s'occupera plus spécifiquement des relations avec les agences et filiales.
Outre un rôle classique de contrôle de gestion il sera responsable de l'harmonisation des procédures administratives et comptables.

Ce poste pouvant évoluer à 2, 3 ans vers une responsabilité administrative et financière plus globale, s'adresse à un candidat de formation grande école commerciale (HEC, ESSEC, ESCP...) possédant 5 ans d'expérience en audit et/ou contrôle de gestion.

Pour un premier contact, écrire avec C.V. détaillé et rémunération actuelle, s/réf. 240 M à Catherine ROZES

plein emploi
10, rue du Mail — 75002 PARIS

ENTREPRISE A FEU CONTINU
RECUPERATION D'ENERGIE
UNITES DE PRODUCTION RECENTES
recherche

chef du service technique

• 35 ans minimum - Ingénieur de formation (A. & M. - OM1 - ENSM - ENSI ou similaire). Expérience industrielle nécessaire en unité de production à feu continu (thermoélectricité).
• sous l'autorité du Directeur de l'Usine, il sera **le véritable patron technique** de celle-ci avec deux dimensions importantes :
- **un souci rigoureux d'entretien** avec l'opportunité de mettre sur pied un service complet (*préventif, gestion du stock magasin, sous-traitants, budget..*)
- **une volonté de résoudre les problèmes techniques** par des analyses complètes liées à la mise au point et à la maintenance des installations.
• poste situé à CRETEIL (94). Perspectives très intéressantes d'évolution de carrière.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 888-M à GUILLON Sélection (réponse et discrétion assurées)

CSNCR

guillon sélection
93, RUE JOUFFROY - 75017 PARIS

LES LABORATOIRES D'UNE SOCIÉTÉ DE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
(banlieue NORD-EST de Paris) recherchent

UN INGÉNIEUR en ÉLECTRONIQUE ÉLECTROMÉCANIQUE

pour la réalisation de prototypes à usage de laboratoires.

Le candidat devra avoir 3 ou 4 années d'expérience en réalisation de petits appareillages.

Intérêt du concret demandé.

Adresser curriculum vitae + photo à : C.G.P. Réf. (5 F), 14, rue Jean-Mermoz, 75008 PARIS qui transmettra.

INGENIEUR EN ORGANISATION

250 000 F +

Construction Electrique
Grande Banlieue Sud Paris

Une société française exerçant ses activités industrielles et commerciales dans le domaine de la construction électrique recherche un INGENIEUR EN ORGANISATION pour l'une de ses unités industrielles employant plus de 2000 personnes. Sous l'autorité du directeur de cet établissement, il sera chargé d'analyser le système de gestion de production existant. *Ensuite, il définira et mettra en place avec la* direction de l'établissement un nouveau système de gestion, déterminera les besoins en informations, définira les nouvelles procédures administratives, comptables et informatives, élaborera le cahier des charges, choisira les matériels, étudiera les postes... afin d'aboutir à une meilleure connaissance des cycles de production et des prix de revient. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation ingénieur type ESE, Centrale, A & M, possédera une expérience de la *production gérée par des moyens informatiques. Il pourra avoir été* chef de projet dans une S.S.C.I. en charge de la direction de «chantiers» semblables dans l'industrie. Ecrire sous référence 540/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

VILLE DE MONTREUIL (93)
92.000 habitants
recrute

1 ATTACHÉ COMMUNAL

(chargé d'études économiques)

pour son service de Développement économique

Il aura pour tâche l'étude de cas industriels, l'appui aux entreprises (information, aide technique) et la tenue d'une bourse des locaux industriels.

Diplômes exigés :
Licence ou maîtrise d'économie, avec certificats de comptabilité et de politique financière des entreprises.

Salaire brut : 5.829 F

Adresser C.V., copie diplômes et références à *Monsieur le Maire* 93105 Montreuil Cedex.

Service Juridique C.N.I.D.F. recherche
Juriste plein temps, maîtrise en Droit Privé pour informer le public, *notamment en Droit de la famille.*
Adr. C.V. détaillé, C.N.I.D.F. 4, rue Bayard, 75008 PARIS.

GROUPE BANCAIRE
recherche

ATTACHE DE CLIENTELES

pour son agence de BOULOGNE (92)
– DUT techniques de commercialisation ou équivalent.
– *attaché à la Direction de l'Agence, il est chargé* d'un secteur dans lequel il aura la responsabilité du développement des activités du Groupe, auprès de *clientèles " privée " et " entreprise ".*
Poste autonome et évolutif à l'intérieur d'une unité décentralisée, demandant dynamisme, initiatives, goût des contacts et de la négociation.

Adresser C.V. + photo s/ref. 8867 à PIERRE LICHAU SA - BP 220-75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra

---

BANQUE PRIVÉE
Quartier Champs-Elysées
Recherche pour renforcer son

SERVICE INSPECTION COLLABORATEUR

Niveau minimum Classe IV

Ayant :

• Une expérience d'au moins 10 ans de plusieurs services administratifs bancaires (en particulier Gestion des Engagements et Titres) et si possible de l'inspection.

• Une formation I.T.B. ou au minimum *le BP de banque.*

• Si possible une connaissance de l'*informatique.*

Le candidat assurera des travaux de *contrôle pour évoluer* vers des missions d'inspection, sa carrière pouvant aussi d'ici quelques années se développer vers d'autres secteurs de la Banque.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous réf. 8211 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

GROUPE IMMOBILIER SOCIAL
recherche

CADRE COMPTABLE 120.000 F +

POUR LUI CONFIER :
– La prise en charge de comptabilités spécifiques.
– La responsabilité de différents services (30 personnes).

Directement rattaché au responsable Comptable du Groupe, ce poste requiert, en plus d'une formation niveau DECS, une réelle pratique comptable et informatique ainsi qu'une expérience d'encadrement.

Ecrire avec *C.V. et photo, sous réf. R.B., à Publiclair,* 38, rue des Mathurins, 75008 PARIS qui transmettra.

REVUE SCIENTIFIQUE PARIS
recherche

MÉDECIN RÉDACTEUR

pour service rédaction et relation publique.
Solide culture médicale (internat C.H.U. min.).
orientation pharmacologie clinique souhaitée.

POSTE PLEIN TEMPS
(aucune proposition à mi-temps ne sera retenue).
Poste actif, promotion assurée.

Ecrire avec C.V. détaillé, titres, photo.
Discrétion absolue assurée,
dossier retourné s/nº 7.066 *le Monde* Pub.,
Service ANNONCES CLASSÉES,
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE INTERNATIONAL EN PLEINE EXPANSION
recherche pour proche banlieue Sud

TECHNICO-COMMERCIAL

HOMME OU FEMME
27 ans minimum.

De formation école de commerce, connaissances chimie souhaitées mais non indispensables, 2 à 3 ans de pratique de la vente en milieu industriel.

SA FONCTION CONSISTERA :
A assurer la prospection intensive d'une clientèle industrielle sur le marché des colles et adhésifs, à suivre les essais techniques, à promouvoir les produits nouveaux et à entretenir un courant d'affaires avec les clients existants.

SES QUALITÉS :
Esprit d'équipe, sens de la négociation, organisation, grande disponibilité.

Adr. C.V., rémunération souhaitée Nº 8.117 AMEP P.A. 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

Filiale Française Groupe International
CA 100 millions de Francs

Assistant controller

Responsable comptabilité industrielle.

Il développera la comptabilité analytique pour en faire un véritable outil de gestion.
Il dépassera le simple constat des chiffres, analysera, soulèvera les problèmes et proposera des solutions.
Il établira des tableaux de bord et un reporting mensuel pour le groupe.
Ce poste conviendrait à un jeune diplômé de formation D.E.C.S., I.U.T. + I.C.G., ayant acquis une expérience de la comptabilité analytique en milieu industriel.
Une pratique de l'outil informatique et la connaissance de la comptabilité anglo saxonne sont souhaitées.
Poste à pourvoir à Levallois.
Pour information complémentaire et envoi dossier de candidature, écrire sous référence 372 B

claude debray conseil
78 rue Olivier de Serres 75739 Paris Cédex 15

BANQUE (PARIS-8e)

recherche pour son SERVICE ORGANISATION

UN(E) JEUNE DIPLOMÉ(E)

(DÉBUTANT(E)
– d'une École de Commerce (HEC...).
– ou d'une École d'Ingénieurs (Télécom...).

Une formation complémentaire de type IESTO serait appréciée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à OCBF, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS qui transmettra sous référence 9005 M.

IMPORTANTE SOCIETE MECANIQUE GENERALE
Leader dans sa spécialité
1200 personnes
y compris filiales, recherche pour siège social situé à Vélizy

programmeur scientifique débutant

niveau DUT, connaissances FORTRAN pour participer à la mise en place et au développement d'un système CFAO dans les 3 usines du groupe.
Déplacements occasionnels.
Formation complémentaire prévue par l'entreprise.
Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 39239 à
projets publicité
12, rue des Pyramides
75001 Paris.

---

ingénieur soudeur

Formation ESSA. Débutant ou ayant une à deux années d'expérience industrielle pour travaux de laboratoire liés à la mise au point de techniques de soudage utilisables dans les installations offshore.
Anglais lu et parlé souhaité. Situation Paris avec déplacements France et étranger possibles.
Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 39264 à *projets publicité* 12, rue des Pyramides 75001 Paris.



PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPÉEN DE SYSTÈMES DE NAVIGATION INERTIELLE
DEUXIÈME CONSTRUCTEUR MONDIAL DE TERMINAUX TÉLEX
recherche
pour son SERVICE INFORMATIQUE PARIS XVIe

INGÉNIEURS ANALYSTES ANALYSTES ORGANIQUES

I.B.M. 4341 COBOL DOS/VSE DL1 CICS
Expérience exigée
Adresser C.V., photo et prétentions à :
M. CAMUS, 6, avenue d'Iéna, 75783 PARIS CEDEX 16.

STÉ PHONOGRAPHIQUE PARIS-20e

recherche d'urgence pour I.B.M. 34 - 256/257

UN RESPONSABLE DE SERVICE INFORMATIQUE

bon analyste-programmeur pour service 4 personnes. 2-3 ans expérience minimum. Notions comptabilité.
Envoyer C.V. + prétentions : DISC'AZ, à l'attention de M. RABAUD, 13, passage des Tourelles, 75020 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE FORTEMENT AXEE SUR L'EXPORTATION
recherche

ingénieur chimiste

pour poste Technico-Commercial
dans département en développement rapide.

Le candidat devra :
— avoir une connaissance approfondie en chimie organique,
— être âgé de 27 ans minimum,
— parler anglais et si possible allemand,
— posséder, de préférence, une expérience similaire.

Lieu de travail : PARIS 8e
Envoyer C.V. + photo + prétentions s/réf. 8864 à PIERRE LICHAU S.A. — BP 220 — 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

FACEM MANAGEMENT

Société de Formation et de Conseil auprès des Entreprises
recherche, sur honoraires à temps partiel, un

FORMATEUR CONSULTANT EN ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET ORGANISATION PERSONNELLE DES CADRES

CONDITIONS REQUISES :
— formation supérieure en sciences humaines,
— bonne connaissance de l'entreprise,
— solide expérience de formation et de conseil.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
FACEM MANAGEMENT
76, rue d'Assas — 75006 PARIS.

Important Groupe Commercial à vocation internationale recherche

INSPECTEUR COMPTABLE

5 ans d'expérience en Cabinet Audit sont nécessaires.
DECS complet souhaité.
Résidence Paris.
Inspections en Afrique Noire pouvant représenter deux tiers de l'activité.
Pratique de la langue anglaise appréciée.
Rémunération élevée tenant compte des déplacements + frais de missions.



Envoyer lettre manuscrite avec C.V., 4, rue Amiral Courbet - 75116 PARIS, sous référence 47.617.



Groupe Immobilier d'importance nationale cherche pour son siège à PARIS

UN RESPONSABLE de programmes

Chargé de la maîtrise d'ouvrages d'opérations de réhabilitation. Sa mission s'étendra de la recherche d'immeubles à la livraison des logements. Les candidats diplômés de l'enseignement supérieur auront acquis pendant plusieurs années une expérience effective de la maîtrise d'ouvrages dans tous ses aspects juridiques, financiers et techniques, de préférence en réhabilitation.
Envoyer dossier de candidature s/réf. 01-10 M à
F F F
159, Rue Nationale
75640 PARIS
CEDEX 13

MORGAN THERMIC S.A.
recherche

INGÉNIEUR T.C.

pour développer les ventes en France de pièces céramiques fabriquées en Angleterre (isolants électriques, pièces d'usures pour pompes, machines textiles, réfractaires, etc.).
Bon niveau technique : B.T.S., I.U.T. ou ingénieur.
Anglais courant.
Expérience vente produits techniques souhaitée.
Déplacements très fréquents.
Résid. région parisienne, autres possibilités envisageables.
Salaire + primes motivants. Voiture fournie.

Envoyer C.V. + photo à M. ROYOL, MORGAN THERMIC S.A., B.P. 100, 95500 GONESSE.

THOMSON-BRANDT

recherche

UN (E) ASSISTANT (E) D'INGÉNIEUR

Pour dessin, maquettage et secrétariat technique dans un laboratoire de recherche en électronique PARIS-EST.

Adresser curriculum vitae + photo à :
THOMSON-BRANDT, Mme MOREAU, Tour Gallieni 2, 36, avenue Gallieni, 93175 BAGNOLET CEDEX.

Importante Société de Service Informatique de dimension internationale
recherche
pour faire face à son expansion

Des spécialistes IBM CICS/DL1 et IMS DB/DC Des Chefs de Projets de haut niveau

Env. C.V. avec référ. et prét. s/no 7.094 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Cie D'ASSURANCES
recherche

COLLABORATEUR NIVEAU MAITRISE DROIT PRIVÉ

pour ses services administratifs et juridiques.
Adr. lettre manuscrite avec C.V. sous no 47.540 M. à BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

Vous qui êtes insatisfait de votre job actuel, la

SOCIÉTÉ MODERNE D'ÉLECTRONIQUE

(PMI en forte expansion bientôt 9 ans d'activité) vous propose des postes

D'INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

pour des ÉTUDES soit microprocesseurs (matériel et logiciel), soit analogiques (domaines variés).
Vous êtes débutant ou confirmé et une jeune équipe ayant des moyens et des idées, afin de développer des produits nouveaux, vous attire.
Lieu de travail Paris 13e.
Adr. votre C.V. détaillé à Service du Personnel S.M.E. - 88, rue Didot Villa Mallebay 75014 PARIS

MICROTEL SARL
Sté micro informatique recrute

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Expér. souhaitée pour travaux variés de programmation sur micro 6800 et 80/85.
Env. C.V. MICROTEL SARL B.P. 90 - 91943 LES ULIS ou tél. 928-01-31 pour R.V.

D.O.O. 116, Champs-Élysées cherche collaboration

INGÉNIEURS LOGICIEL

Sur micros et minis pour réalisations au forfait.
Applications : contrôle de processus industriels, en temps réel (téléphonie appréciée) conditions à débattre.
Renseignements au 563-17-27, POSTE 255.

Commune de Neuilly/Marne recrute dans le cadre du contrat de solidarité

1 ANIMATEUR

pour le centre culturel municipal Salvador-Allende

Poste à pourvoir par un demandeur d'emploi
Profil : Régie de matériel.
Conditions exigées :
– soit emploi Assistant Animateur B.E.P.C. + BASE ou BAFA + permis VL ;
– Soit emploi Animateur 2e classe BAC + B.A.F.D. ou DUT Carrières sociales ou DEFA + permis VL.

Les candidatures sont à adresser à :
Bernard COURSIERE
Centre Culturel Allende
Av. du Dauphiné - 93330 Neuilly/Marne.
Tél. 300-88-88.

BUREAU VERITAS
recherche

UN TECHNICIEN

(construction navale ou assistant d'ingénieur construction métallique) ou DUT (option génie civil ou génie mécanique).
Débutants ou 2 ou 3 ans d'expérience en charpente métallique et résistance des matériaux.
Anglais courant et connaissance programmation exigés.
Dégagé obligations militaires.
Emploi à PARIS.

Adresser C.V. sous réf. no 52 à BUREAU VERITAS, Services Maritimes DCN/CNI, 31, rue Henri-Rochefort, 75017 PARIS.

CABINET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
recherche

JEUNES RÉVISEURS EXPERTS COMPTABLES

STAGIAIRES

Ayant un an d'expérience dans cabinet d'Audit international ou français.

Adresser C.V., photo et lettre de candidature à : C.F.C.E., 6, av. de Messine, 75008 Paris.

STÉ D'EXPERTISE COMPTABLE PARIS (6e)
recherche

COLLABORATEURS QUALIFIÉS

– Pour mission de surveillance et de commissariat.
– Niveau certificats supérieurs.
– Exp. cabinet indispensable.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + prétentions + photo à : YVES LEPINAY et ASSOCIÉS, 128, bd Saint-Germain, 75006 Paris.

Mutuelle Prévoyance cherche jeune personne, niveau études supérieures, expérience technique ou commerciale assurances de personnes très souhaitée

Ecrire avec C.V. + photo au Service Production A.G.M.F., 30, bd Pasteur, 75740 Paris Cedex 15.

Recrutement et gestion de carrière du personnel expatrié

Diplômés d'études supérieures, au cours de votre première expérience vous avez exercé la fonction recrutement.

Vous souhaitez actuellement prendre en charge des problèmes humains en intervenant de la manière la plus complète possible : identification des besoins, analyse des postes, recrutements internes ou externes, adaptation des candidats, suivi des carrières, appréciation, réintégration en France ...
Vous serez basés à PARIS.

Une maîtrise parfaite de la langue anglaise est indispensable ainsi qu'une disponibilité pour des déplacements à l'étranger de courte durée.

Notre Société, une des plus grandes entreprises françaises de restauration à vocation internationale (plus de 10000 employés) peut vous permettre de développer votre carrière dans la fonction personnel.

Adresser votre candidature avec C.V., photo et prétentions sous no 47810 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

CAISSE NATIONALE DE
CRÉDIT AGRICOLE

recherche

• Pour son service Réseaux de Transmissions de Données

un Ingénieur Informaticien

réf. D 20

pour participer à la réalisation du logiciel du nouveau système de messagerie électronique du Crédit Agricole et à la mise en oeuvre de ce système.
Ce poste conviendrait à un ingénieur en informatique (option systèmes), 3 à 5 ans d'expérience, possédant une très bonne connaissance pratique de la programmation système sur mini-ordinateur DEC (PDP 11, VAX...).
La connaissance des langages évolués de type PASCAL ou C serait appréciée.

• Pour son service Système

un Ingénieur Système

réf. D 21

possédant 3 à 5 ans d'expérience en logiciels de base IBM : MVS, systèmes de temps partagé ou transactionnel, VTAM, etc...
Pour assurer l'étude, l'optimisation et l'évolution de systèmes conversationnels supportant des fonctionnalités d'infocentre (VSPC, VSAPL...).
Ce poste conviendrait à un ingénieur Grande Ecole, Universités ou équivalent, intéressé par une entreprise dynamique utilisant des technologies avancées, en particulier en informatique de décision.

Ces postes sont à pourvoir à St Quentin en Yvelines (78).

Adresser CV, photo, salaire et prétentions en précisant la réf. du poste à CNCA Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune

LEVI-TOURNAY PUB.

Importante société d'ingénierie - La Défense - recherche

Ingénieur Métallurgie - Soudage

Ingénieur Contrôle de Fabrication

Dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire (conception, métallurgie, soudage, contrôles), vous aurez à participer, dans votre domaine de compétences aux travaux de définition et d'optimisation des règles techniques relatives au soudage, et aux contrôles de fabrication des matériels mécaniques.

Parallèlement, vous devrez être constamment en dialogue avec nos fournisseurs chez qui vous aurez à veiller sur le suivi de fabrication et la bonne adéquation de vos travaux.

Une expérience de fabrication et de mise en œuvre des contrôles non destructifs en atelier serait appréciée.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 74867 à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 Paris, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

Le Directeur Général

d'une société para-alimentaire en plein développement (activité et CA doublés en 2 ans), filiale d'un groupe français réputé, recherche son

ADJOINT

(ESC ou équivalent)

Celui-ci devra être rapidement en mesure d'assumer dans un premier temps la responsabilité complète de l'exploitation d'un très important entrepôt -entrées et sorties des produits, gestion des stocks, organisation de l'entreposage- après avoir participé activement à l'informatisation en cours de la gestion de cet établissement. Il animera une équipe de 30 personnes et maintiendra les contacts avec la clientèle existante.
Cette fonction sera confiée à un candidat dynamique, ambitieux et très disponible, bénéficiant d'une première expérience réussie de quelques années, lui ayant permis d'exercer ses qualités de gestionnaire rigoureux, d'homme de terrain et d'animateur.
Nous offrons une rémunération motivante et d'intéressantes perspectives d'évolution de carrière.
Lieu de travail : PARIS-NORD.

Veuillez adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous réf. 210204 à ORION 35, rue du Rocher 75008 Paris qui vous garantit réponse et discrétion.

ORION
l'homme et l'entreprise

LEVI TOURNAY PUB

Importante Sté sud Paris
recherche

PROJETEUR

ÉTUDES SUPÉRIEURES
BTS électrotechniques ou équivalent. 5 ans expérience dans les automatismes industriels.
Adresser C.V. détaillé et prét. à SIETAM (réf. 1204), 42/48, avenue du Pdt-Kennedy, 91170 VIRY-CHATILLON.

URGENT

COMPTABLE CONFIRMÉ

Dynamique avec expér. Cabinet souhaitée, possédant véhicule. Rés. Nord-Est Val-de-Marne

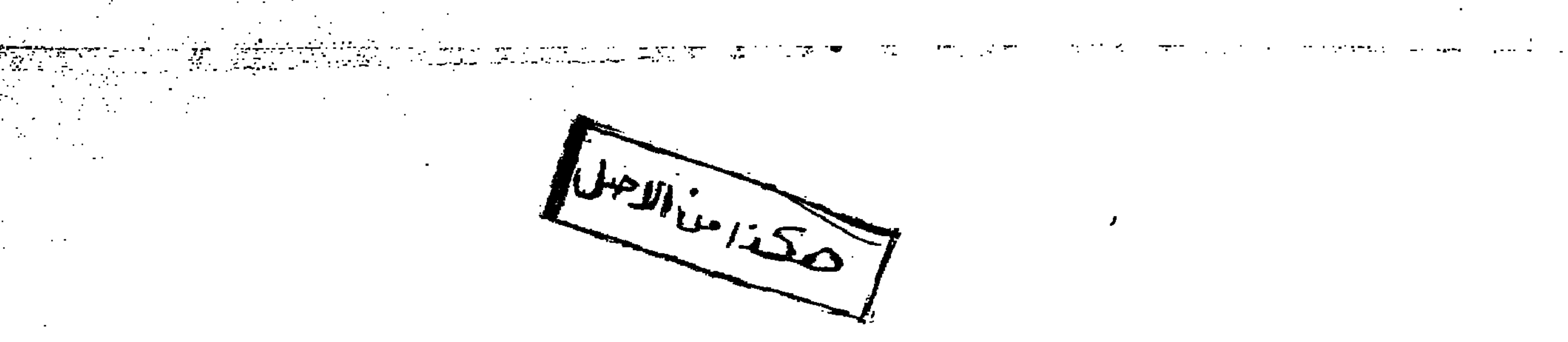
Env. C.V. + prétentions à SAADE
19, r. Théodore-de-Banville 17e.

Cabinet de Commissariat et Révision Comptable
recherche

RÉVISEUR

Formation supér. + D.E.C.S., 2 à 3 ans d'expérience.

Envoyer C.V. et prétentions à S.C.S.P.
21, rue des Favorites, 75015.



هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS

Importante entreprise de B.T.P.
présente dans 26 pays
recherche pour son Siège à
LA DEFENSE

un ingénieur correspondant informatique

chargé d'assurer le fonctionnement de la cellule informatique dans le cadre de la Direction Technique.
Le candidat sélectionné, diplômé d'une grande école, aura l'expérience des méthodes de calcul d'ouvrages de génie civil, de l'analyse et de la programmation de calculs scientifiques. Il parlera couramment l'anglais et sera disponible rapidement.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 9724 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

Mº CHATELET
Société de services
(40 personnes)
recherche

COMPTABLE UNIQUE
(H. ou F.)

assurera la comptabilité complète y compris les déclarations sociales et fiscales, ainsi que le bilan.

Salaire de début : 110.000 F/an.

LIBRE RAPIDEMENT

Ecrire sous la référence 451 à : CEPIAD, 135, av. de Wagram, 75017 Paris.

ERIN
recherche
pour réalisation de logiciel en informatique industrielle (mini et micro ordinateurs)

DES INGÉNIEURS
GRANDES ÉCOLES
UNIVERSITAIRES
– Option : Informatique, Automatique, Electronique.
– Débutants à 3 ans d'expér.

DES ANALYSTES PROGRAMMEURS
Minimum D.U.T. - B.T.S.

Ecrire avec C.V. à AXIAL Pub. s/réf. 684, 27, rue Taitbout, 75009 PARIS, qui transmettra.

Importante Société Sud Paris
recherche

RESPONSABLE PROJET
ÉTUDES SUPÉRIEURES
BTS électrotechnique ou équivalent. 5 ans expérience dans les automatismes industriels.
Anglais technique lu indisp.
Adresser C.V. détaillé et prét. à SIETAM (référence 1205), 42/48, avenue du Pt-Kennedy, 91170 VIRY-CHATILLON.

Société de services et conseil en informatique (620 personnes) recherche

COMPTABLE TRÉSORIER 1er ÉCHELON

libre rapidement

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétent. sous référ. 1913 à SYSECA TEMPS RÉEL service du personnel 315, Bureaux de la colline 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

SOPEMEA
Laboratoire d'essais d'environnement recherche pour Vélizy

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Service Études appliquées domaine environnement vibratoire.
Projets d'ingénierie pour équipement laboratoires environnement.
Expérience souhaitée dans domaine comportement dynamique, structures ou simulation environnement.
Anglais nécessaire.
Espagnol et Portugais souhaités.

Écrire M. GAUTIER
SOPEMEA - B.P. 48
78142 Vélizy-Villacoublay
ou tél. : 630-22-74.

B.D.A
DE BOIS, DIETERLE et ASSOCIÉS
recherche :
Pour son département

EXPERTISE COMPTABLE
à Paris (Mº Pt de Neuilly)

ASSISTANTS
(NIVEAU DECS – BTS)
anglais et/ou allemand apprécié.
Possibilités d'évolution de carrière diversifiées.
Env. CV photo et prétentions à B.D.A Service du personnel 2, r. Jean-Lantier 75001 PARIS.

CABINET CALAN REMOLINO et ASSOCIÉS
COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXPERTISES COMPTABLE
recherche JEUNES

EXPERTS- COMPT.
DIPLOMÉS
Adresser C.V. + photo et prét. à M. LEGORGU 39, rue du Général-FOY 75008 PARIS.

Sté D'ÉTUDES DE MARCHÉ VERSAILLES, recherche
Un chargé d'études quantitatives connaissances statistiques langues étrangère souhaitées. Ecrire ANNONCES SERVICE 45, r. Carnot 78000 VERSAILLES s/réf. 2239 qui transmettra.

Importante Sté Sud Paris
recherche

INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE
ÉLECTRICIEN AUTOMATIQUE
3 à 5 ans expérience dans les automatismes industriels. Si possible connaissance des contraintes de la manutention.
Anglais lu, parlé, écrit souhaité.
Adresser C.V. détaillé et prét. à SIETAM (réf. 1203), 42/48, avenue du Pdt-Kennedy. 91170 VIRY-CHATILLON.

secrétaires

DELEGATION EUROPE
NABISCO BRANDS
8ème, GROUPE MONDIAL
AGRO-ALIMENTAIRE
recherche

SECRETAIRE DIRECTION
ANGLAIS LANGUE MATERNELLE

- Lieu de travail : PARIS, Place Vendôme
- Une expérience confirmée de toutes les techniques de secrétariat est nécessaire
- La pratique du hollandais serait un atout
- 6500 F x 13 ou plus si expérience le justifie.

Envoyer C.V., photo et prét. ss no 47537 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

UN SECRÉTAIRE
Connaissances gestion et facturation. Réf. transports B.T.S. exigé. 821-18-38.

SECRÉTAIRE

STÉNODACTYLO expérimentée. Aptitudes rédaction, sens relations publiques. Connaissances machine traitement de texte souhaitées. Début. s'abstenir. Env. C.V., photo et prét. à A.M.P. sous nº 5248/S. 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS qui transm.

STÉNODACTYLO BILINGUE ANGLAIS

Nous souhaitons rencontrer une jeune femme dynamique, aimant travailler avec des ingénieurs dans une petite équipe.

Tres bonne dactylo textes et chiffres. Très bonne pratique de l'anglais.

Nos bureaux, agréables et modernes, sont situés au pied du R.E.R. en proche banlieue Est de Paris.

Merci d'écrire rapidement (C.V. + photo + salaire) sous référence 1.008 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

ALLEMANDE (45 ans)
parfaitement trilingue : anglais,
allemand,
français.
ayant dirigé 12 ans (Prokurist)
filiale allemande de société française produisant des biens d'équipement.
Parfaite connaissance du travail avec les administrations.
C.A. 45 MILLIONS DE F.F.
recherche situation en R.F.A., région Cologne.
Ecr. s/nº 3.560 *le Monde* Pub. service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Etudiant Droit, 23 ans, cherche stage chez H.J. ou emploi similaire, 2 ans pratique en second clerc région Oise ou Paris Nord. Ecr. s/nº 7.079, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 20 ans, niveau B.T.S. tourisme, ch. emploi hôtesse d'accueil, agce ou sté. 202-31-95.

J.H., maîtr. droit privé, expér. prof. étude avoué cour appel, ch. serv. juridique entreprise. Ecrire RABELLE, 60, avenue B.-Palissy, 92210 Saint-Cloud.

DIRECTEUR PMI-PME
39 ans, apportant
- une formation sup.-complète droit + Sc. Po.
- des connaissances pluridisciplinaires et une exp. PME (+ 50 personnes),
- anglais et espagnol.

Recherche direction PME-PMI et/ou adjoint P.D.-G. - D.G. Ecr. s/nº 6.360, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 33 ans, licencié en Droit. Expérience 5 ans contentieux bancaire, cherche emploi similaire sur région parisienne mais aussi département 25, 70. Ecr. s/nº 7.071, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Africain, 32 ans, expert-comptable mémorialiste, expérience cabinet d'audit étudierait toute proposition. Ecr. s/nº 3.507, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE DIPLOMÉE EN COMMUNICATION (EFAP), recherche activités de relations publiques, presse, publicité. Tél. au 578-79-12.

CHEFS D'ENTREPRISE
vous recherchez débutants ou confirmés
HEC-ESCP
(EP, SC. ÉCO., IAE, DECS rigoureusement sélectionnés
AFIPEC : 236-16-15.

VOUS CHERCHEZ
– Des compétences acquises en clientèle, dans l'encadrement, en gestion commerciale et marketing.
– Une formation commerciale supérieure, un dynamisme organisé, rapidement opérationnel.
– J'ai 31 ans et propose de vous rencontrer (représentation exclue). Tél. : 370-18-36.

Dipl. H.E.C. étudie toutes propositions, collaboration linguistique, Langue C.E.E. SLAVES. Tél. : 950-78-11.

PSYCHOLOGUE H. 29 a. DESS psychologie clinique + DEA psychanalise, cherche activité enseignement. Étud. toutes propositions. Ecrire sous le nº 036138M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 28 ans, doctorat sciences éco + IAE, angl., expérience 3 ans. Conseil en marketing ou éco. ou chef de produit dans Sté Paris ou banl. Est Sud-E. Ecrire sous le nº 036136 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. professionnelle de gestion et stratégie d'entreprise Sc. Po, gérante de société de conseil, propose missions et temps partiel à entreprises et créateurs. Tél. : 781-55-17.

J. H. 30 ans, docteur Sciences éco (internationale), 5 ans exp. formation sup., 3 ans exp. réalisation études éco et stat. spécialiste B.T.P. ch. poste responsable formation ou chargé d'études. Ecrire sous le nº T 036.065 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

EXPERT COMPTABLE Mémorialiste, 34 ans, expérience comptable juridique, fiscale, informatique, gestion cherche poste à responsabilité Paris ou région Sud. Ecrire sous le nº T 036.137 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ASSISTANTE DIRECTION EXPORT
32 ans, Franco-Américaine, parfaite trilingue, espagnol. BTSS, 10 ans expérience. Écrire VICTOR, 34, rue Victor-Hugo. 78420 Carrières-s/Seine.

CHARGÉE ÉTUDES PRÉVISIONNELLES (Statistiques et budgétaires) J.F. 25 ans, diplômée gestion, 6 ans exp. financière et comptable. Étudierait tte proposition réellement motivante. Écrire à E. APELBAUM, 17, rue Peclet (15e).

Très bonne Secrét. Direction Bil. anglais, 38 ans, ch. poste à responsabilités. Disponible pour déplacement. Ecrire nº 20 SINCLAIR, 25, bd Latour-Maubourg, 7e, qui transmettra.

DAME MULTILINGUE Formation juridique cherche activité intéressante. RÉMUNÉRATION SECONDAIRE. Tél. : 554-04-11.

ANC. ARTISAN rénovation bâtiment homme expérience (maçonnerie, peinture, plomberie). Cherche situation bien rémunérée comme responsable. Etudierais toutes propositions. Faire offre à M. GIOVANNI CURRO. Tél. : 770-75-76 ap. 18 heures.

CADRE SUPÉRIEUR BANQUE (44 ans)
spécialiste prêts, expérimenté
- GESTION : concepts. contr. budget. direct. pr objectifs comptabilité, trait. textes.
- INFORMATIQUE : analyses fonctionnelles, cahiers des charges, interface.
- MANAGEMENT : recrutement gestion et animation 70 p.

rech. poste responsab. au sein d'une équipe de direction. Michel BOUTELOUP, 77630 ARBONNE-LA-FORÊT.

OPÉRATRICE AGENT DE MAITRISE 41 ans, cherche emploi stable PARIS ou banlieue Sud. Mme GAU, 23, rue des Pivoines 91550 PARAY - VIEILLE POSTE Téléphone : 938-21-83.

Ing. Marine + commerce international (38 ans), expérience direction et exportation. Anglais + chinois, offre ses compétences en tant que CONSULTANT ou salarié. Secteur : PÉTROLE, MARINE ENVIRONNEMENT. Ecrire sous le nº T 036.157 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 22 ans, B.T.S. secrétariat de direction, 8 mois exp. ds diff. entreprises. Libre de suite ch. place stable. M. LAMOUREUX, 40, bd Gabriel-Péri, 91170 Viry-Châtillon.

H. 37 a. 3e cycle gestion Sc. Éco. angl. exp. format. ch. poste gestion finance format. entrep., banque, bur. d'ét., accepte poste Afrique ouest. Ecr. M. de Souza, 58, r. de Cléry, 75002 PARIS. T. 261-91-01.

J.F., 35 ans, DEUG + diplôme de commerce international, anglais, espagnol, portugais, not. allemand, exp. : négociations achats/ventes, promotion, coordination travaux, salons, impression, informatique, recherche poste

ACHETEUR ou TRADER
Ecr. s/nº 6.348 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES. 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ex. diplomate, expér. du monde arabe, rech. travail comme conseiller pour les entreprises ou dans le domaine de presse, ou enseignant la langue arabe. Ecrire sous le nº T 036.155 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 22 ans, bonne présentation et réf., sténodactylo, corresp., bil. anglais, français sur traitement de texte Olivetti. I.B.M. 82 CM et telex. Ecrire sous le nº T 036.148 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L.O.M. compt. qualifié, franco-allemand + ann. expér. taxes impôts, ch. pl. compt. ou équivalent. (Bilanzbuchhalter) Tél. (20) 07-65-79.

formation professionnelle

FORMATION-INFORMATIQUE GARANTIE D'EMPLOI
(PAR CONTRAT)
SAPIAS FORMATION
forme
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
qui recevront une formation privée (4 mois) très complète (COBOL, BASIC, TELETRAITEMENT)
BAC - Adresser C.V. lettre manuscrite au responsable
SAPIAS FORMATION
121, rue de Tocqueville, 75017 PARIS
Tél. : 380.36.47 / 766.04.34 Poste 573 ou 388

représentation offres

S.A. TORNIER
Fabrique d'implants osseux
recherche
AGENT COMMERCIAL
– Région parisienne ;
– salaire fixe 5.000 F + intéressement sur les ventes et remboursement frais de déplacements.

Envoyer C.V. à S.A. TORNIER Chemin Doyen Gosse 38300 SAINT-ISMIER Tél. : (76) 52-09-18.

Importateur-grossiste cadres, bois et métal, albums-photos, recherche REPRÉSENTANTS M. C., pour diverses régions, commission très intéressante. Écrire Cadralpa Diffusion, 32, avenue Saint-Barthélémy, 06100 Nice.

capitaux propositions commerciales

Exceptionnel, centre, vend affaire très saine en expansion. Télé, instr. de musique. C.A. 20.000.000 F Px : 6.000.000 F + stocks - 522-48-72.

information divers

TROUVER UN EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat., écrire CIDEM M. 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Dem. une documentation sur notre revue spécialisée *MIGRATIONS* (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris cedex 09.

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée : *FRANCE CARRIÈRES* (C 16), B.P. 402.09 PARIS.

travail à domicile

Pers. équip. I.B.M. ch. trav., frappe à domicile, manusc. ou enregistre. Tél. : 783-24-70.

J.F. frappe THÈSE, mémoires, manus., s/machine, électro., trav. rap. soigné. Tél. : 535-28-85.

automobiles ventes

DATSUN bizot
AUTOMOBILES
35, av. M. BIZOT
75012 PARIS
Tél. : (1) 340.80.47

OCCASIONS SANS RISQUES QUALITÉ-PRIX

Volvo 264 GL 110.000 km, 30.000 F.	1977.
Mazda 323 1,5 14.500 km, 41.000 F.	1982.
Peugeot 604 T.I. 105.000 km, 25.000 F.	1978.
Peugeot 305 break SR 50.600 km, 40.000 F.	1981.
R. 18 automatique 56.000 km, 34.000 F.	1981.
R. 14 TS 70.800 km, 22.500 F.	1978.

VOLVO-NEUILLY
747-50-05
16, R. D'ORLEANS - NEUILLY

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt
R. COQUILLIÈRE, caractère. Living, 3 chb., gde cuis., tt cft. Rare 1 200 000 F. Téléphone : 550-34-00.

3e arrdt
RUE DE TURENNE
Sur cour. Imm. XVIIe, poutres, 4 P., w.-c. à rénover. 3e ét. 475.000 F - 577-96-85.

HALLES POMPIDOU
pptaire vd ds imm. XVIIIe, duplex 65 m², parfait état. 670.000 F. 562-17-17.

5e arrdt
Broca-St-Médard - 354-95-10
4 Pces sur verdure.

NEUF CONSTRUCTION EN COURS
Livraison fin 1982
1 et 3, R. POLIVEAU
29 APPARTEMENTS DE TRÈS GRAND LUXE du 2 au 5 PIÈCES et DUPLEX-TERRASSES
de 13.000 à 15.000 le m². Ferme et définitif.
APPARTEMENT TÉMOIN tous les jours de 14 h à 19 h, sauf mercredi et dimanche.
AWI - Tél. : 267-37-37.

6e arrdt
VAVIN GD 6 PCES
Superbe appt - 634-06-20.

ST-GERMAIN-DES-PR.
Imm. luxueuse rénovation, asc., 4 pièces, 6 fenêtres Sud, cuis. équip., bns marbre, poutres. 1.250.000 F + pk. 563-88-09.

7e arrdt
Bac Université. 354-95-10.
100 m² + JARDINET.

8e arrdt
EUROPE
Part. vd 7 P., tt cft. 5e ét. asc., sol. excel. état, imm. pierre de taille. Prix 1 950 000 F. Possible reprise appartement + petit. Téléphone : 387-46-75.

11e arrdt
Mº MÉNILMONTANT dans imm. résidentil NEUF
LIVING + 2 CHBRES
70,50 m² + balcon 13 m². 5e ét., cave, parking sous-sol PRESTATIONS DE QUALITÉ
794.000 F.
Poss. 80 % CRÉDIT préférentiel. S/pl. 14/19 h. sauf mardi et mercredi. « LE SERENIDE » 700-11-09 Lachel S.A.

12e arrdt
FAIDHERBE-CHALIGNY
2 pces, entrée, cuis., w.-c. Possib. bains, imm. pierre. 230.000 F. 626-54-61.

13e arrdt
200 m², 7 P. Duplex - 354-95-10
GRANDES TERRASSES

MÉTRO PORTE D'ITALIE PRETS CONVENTIONNÉS
LISIÈRE DE PARIS
45, avenue Jean-Jaurès Gentilly
3, 4, 5 pièces
SERCO
546-07-73 - 723-72-00.

14e arrdt
MONTPARNASSE
12 ravissants 2 P., tt cft et interphones. 755-85-30.

14e MONTPARNASSE
Bel appt. 3 pièces, tout cft imm. 73, 5e ét., calme, soleil, cuisine équipée, box 2 voitures. 850.000 F.; mardi 15/19 h. 15, rue Raymond-Losserand.

15e arrdt
AVENUE DE BRETEUIL
beau 4 P. à rénover 70 m².
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

Mº CONVENTION
Beau 2 P. sur cour-jardin. Jean Feuillade. 566-00-75.

16e arrdt
AVENUE D'IENA
Imm. anc., grd stand., duplex. 5e et 6e et récept. + 6 chbres, 2 s. de bains à rénover 215 m² - 1 900 000 F.
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

AVENUE DE LAMBALLE, r.-de-ch. s/rue, gd séj. + chb. tt cft, standing, rangements, 680.000. Tél. 380-45-10.

17e arrdt
45, AV. VILLIERS
Mº MALESHERBES
RÉHABILITATION PRESTIGE
Anciens ateliers d'artistes restructurés en DUPLEX AVEC LOGIAS
DE 2, 4 ET 5 P.
+ quelques STUDIOS
LUXUEUSES PRESTATIONS.
Visites lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12 h à 18 h.
LIVRAISON IMMÉDIATE.

18e arrdt
RUE SAINT-VINCENT, 18e. 3 pces, tt cft, remis à nf, asc., 4e étage, calme. 722-06-40.

19e arrdt
Mº Crimée. Buttes Chaumont. Bel imm. 2 p., cuis., bns, w.-c., cave. 180.000 F - 520-13-57.

92 Hauts-de-Seine
NANTERRE (3' R.E.R.)
ds un imm. récent, magnif. appt de 130 m², loggia, balcons, park., ét. él. 246-66-30.

Nanterre Préfecture
Gd living + 1 chbre tt cft. Park. 380.000 F. 246-66-30.

SÈVRES
71, GRANDE RUE
« LE PARVIS DE SÈVRES »
2 au 7 pièces-commerces.
507-13-47 ou SERCO 723-72-00.

Province
Skiez, marchez, grimpez, smashez, naviguez, nagez, pêchez
« LA JOUE DU LOUP »
Hautes-Alpes
Achetez votre appartement dans une station en pleine nature.
SPÉCIAL LANCEMENT : RÉDUCTION MOBILIER 8 000 F, 10 000 F, 12 000 F.
Documentation, renseignements : S.P.E.L
Tél. 354-09-81.
303, rue Saint-Jacques, 75005 PARIS.

appartements achats

Recherche 1 à 2 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appartements et de pavillons neufs.
Renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.
525-25-25
49, av. Kléber, 75116 Paris.

locations non meublées demandes

Paris
PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Téléphone : 282-12-50.

PPTAIRES LOUEZ
Chbres, studios, 2 P., 3 P., etc. Sous 48 H. SANS FRAIS par sélection directe.
206-00-47

PROPRIETAIRES LOUEZ rapidement – clientèle assurée. Service gratuit – 770-88-65.

Région parisienne
Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. pr client. étrang. et Diplom. APPRTS, HOTELS PARTICULIERS et VILLAS PARIS ou Ouest résident. **562-78-99**

locations meublées demandes

Paris
OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux apparts de standing. 4 pces et plus - 281-10-30.

pavillons

Pavillon 7/8 pièces à Montreuil, limite Fontenay/Rosny, cuisine équipée, salle de bains, garage, ch. central fuel, bureau équipé indépendant sur terrain 298 m². TOUT CONFORT, 790.000 F. Tél. 854-89-39, à midi et soir.

villas

Le Luc-en-Provence (83) Var. 30 km mer et montagne. Part vd villa neuve 81 très grand confort, 4 pièces, chem., cuis. amén., chauff. élec., dble var., 2 terr., garage, terrain plat 5.570 m², belle vue. Prix : 820.000 F. Crédit possible, frais réd. Tél (94) 60-85-30.

COLLIOURE : Dans un site exceptionnel, splend. vue sur mer et mont., superbe villa de 7 pces, prestat. de gd luxe, 230 m² habit. Ter. de 740 m². PX JUSTIF : 1.400 000 F. AG. DE LA COTE VERMEILLE 33, avenue du Grau ARGELES/PLAGE (66700) Téléphone. (68) 81-10-17

MANOSQUE PRÈS
VILLAS neuves à part. 323.000 Créd. PAP pos. - 285-71-82.

propriétés

DEAUVILLE-MONT CANISY
Très résidentiel.
Appts 2 P., 3 P.
Maisons 4 P., 5 P.
avec parc privés et tennis.
LOCATION-VENTE possible de 3.000 à 4.800/mens. + ind. d'immobilisation.
Renseig W.E. (31) 88-39-80
Semaine (1) 387-33-88.

bureaux

Locations

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL. TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTES.A. 261-80-88 +

DOMICILIATION CRÉATION DE SOCIÉTÉS AUX
U.S.A.
Location Bureaux, Boutiques, TOUTES DÉMARCHES. Pour Documentation, Écr. U.M.M.C. INC. – 14, rue Anatole-France 92800 PUTEAUX.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de Sociétés. Démarches et tous services, permanence téléphonique.
355-17-50.
MEMBRE F.F.E.D.

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F/MOIS. 1 domiciliation + services S.A.R.L. Artisans 296-36-74.

AV. CHAMPS-ÉLYSÉES
Disp. 1 à 3 bureaux, grand standing. Tél. : 723-62-18.

EMBASSY SERVICE
rech. pour IMPLANTATIONS FILIALES Stés ÉTRANGÈRES burx achat ou location. Quartier affaires - 562-62-14.

locaux commerciaux

GOBELINS
Café + appt. 4 pièces, cft, loué 33.600 F annuel. Murs 480.000 F. Prop. 563-42-54.

MONTPARNASSE
Boutique, ch. cent., w.-c. Fac. 7 m. Loué 30.000 F an. Murs 380.000 F. Prop. 563-42-54.

fonds de commerce

Vend Fonds Ambulances agréées et taxis région Brive-La Gaillarde avec 6 véhicules équip. radio, gar. + pavillon en location. Tél. : (55) 25-06-42.

Particulier vd appartement F4 commercial, jardin privatif central dans résidence. GRASSE. Loyer trimestriel. Px 600.000 F. Téléphonez au : 93-70-54 72.

Bail à céder emplacement exceptionnel boul. Poissonnière, boutique 400 m², vitrine 23 m. Téléphonez au : 370-36-86.

immeubles

ACH. IMM. VIDE, même avec gros travaux, Paris, banlieue. Tél. 590-86-06 de 7 h à 21 h.

BUTTES-CHAUMONT
Petit immeuble 6 locataires. Prix : 900.000 F. Jean FEUILLADE. 566-00-75.

POUR MIEUX VENDRE VOTRE IMMEUBLE
Noël Aufman - Le spécialiste 21, r. Le Peletier, Paris-9e Tél. au 747-42-97 le matin
ESTIMATION GRATUITE

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01

Le Monde

économie

AU CLUB DE LA PRESSE D'EUROPE 1

« Si on laissait le déficit de la Sécurité sociale se creuser l'institution serait en cause », *estime M. Bérégovoy*

« J'ai la volonté de défendre la Sécurité sociale, de préserver et de consolider cette conquête héritée de la Libération et je suis convaincu qu'elle serait menacée si nous laissions un déficit s'établir », a affirmé M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, le 3 octobre au Club de la presse d'Europe 1. *« C'est la raison pour laquelle j'ai, dès le mois de juillet, présenté des comptes en équilibre pour 1982 et, quinze mois avant l'échéance du 1er janvier 1984, proposé un plan qui prévoit une colonne recettes de 538 milliards et une colonne dépenses de 538 milliards. (...) Si nous laissions un déficit se creuser, l'institution sociale serait en cause et nous arriverions alors à des suggestions qui sont faites ici ou là : Sécurité sociale à deux vitesses, une médecine pour les riches et une médecine pour les pauvres. Ce qui ne ferait l'affaire ni des assurés, ni des professions de santé, ni de la France, j'en suis profondément convaincu. »*

Pour M. Bérégovoy, le fait que son plan ne prévoit *« ni cotisation nouvelle pour les salariés ni charges nouvelles pour les entreprises »* est *« une originalité par rapport à ce qui s'était passé de 1974 à 1981 »*. Il s'est ensuite justifié sur l'instauration du forfait journalier hospitalier : *« Vingt francs par jour c'est vrai. Mais il faut d'abord savoir comment et dans quelles conditions il sera payé. Quand vous séjournez moins de trente jours à l'hôpital, vous payez un ticket modérateur ; dans ce cas-là, il n'y aura pas d'adjonction de forfait journalier. Lorsque vous restez plus de trente jours, il n'y a plus de ticket modérateur ; dans ce cas là il y aura forfait journalier. Seulement, je précise que, pour les travailleurs qui se trouveront à l'hôpital, nous proposons de supprimer l'abattement sur les indemnités journalières. Ce qui veut dire qu'un travailleur célibataire, père ou mère d'un enfant, qui se trouvera à l'hôpital, verra son revenu augmenté par rapport à ce qu'il est aujourd'hui. »* Pour le ministre une telle mesure pourrait également permettre de développer les soins à domicile.

A propos de la cotisation des préretraités, M. Bérégovoy a déclaré : *« Est-il normal, aujourd'hui, qu'un salarié qui gagne 5 000 F paie, pour la maladie et la vieillesse, environ 10 %, soit 500 F, alors que quelq'un qui a un revenu de remplacement de 7 000 F paie 140 F ? Cela n'est pas normal. Essayons de corriger, naturellement en discutant avec les représentants syndicaux, qui ont des observations à formuler et dont je tiendrai le plus grand compte. J'ajoute qu'un pré-retraité ou bénéficiaire d'un contrat de solidarité continue à voir ses années de préretraite entrer en compte pour la détermination des années qui joueront lorsqu'il percevra sa retraite définitive. (...) Notre rigueur à nous est une rigueur juste, faite d'égalité et d'équité et c'est pourquoi je suis convaincu que les pré-retraités comme les autres comprendront notre langage. »* La cotisation sur les alcools et le tabac devrait entrer en vigueur *« avant le 30 juin 1983 »*.

AU GRAND JURY R.T.L.-« LE MONDE »

M. Bergeron adjure le patronat de prendre ses responsabilités sur l'assurance-chômage

M. André Bergeron, au « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », le 3 octobre, a manifesté son inquiétude quant à l'avenir de l'assurance-chômage : *« Le déficit de l'assurance-chômage*, a déclaré le secrétaire général de F.O., *a pris des dimensions considérables. L'année prochaine, il sera autour de 30 milliards probablement. Ce n'est pas rien. Que faire pour assurer la pérennité du système ? Le gouvernement avait annoncé une augmentation de sa participation de l'ordre de 8 milliards ; depuis quelques semaines, il ne parle plus que de 5 milliards. C'est déjà un changement de comportement. Pour en sortir, il faut faire des économies, c'est-à-dire modifier les règles actuelles du système. Nous avons fait des propositions qui conduisent à environ 7 milliards d'économies. Il faudrait atteindre 10 milliards. Mais 10 milliards, plus les 5 milliards qu'offre l'État, cela fait 15 milliards. Comment trouver les 15 autres ? Ce peut être par une augmentation des cotisations versées par les entreprises et les salariés. Il ne faut pas tourner autour du pot. »*

M. Bergeron, qui a rencontré le 1er octobre M. Gattaz, en a retiré l'impression *« qu'il se pourrait que du côté du patronat on dise : « pas un sou, pas un homme », et qu'on soit tenté d'ajouter : « après tout, le système étant devenu, du fait de la dimension du chômage, plus ou moins maîtrisable, que l'État en assume la responsabilité ». C'est un langage que je n'accepte pas. » « Si l'État prend la direction des affaires*, a ajouté le secrétaire général de F.O., *le C.N.P.F. est-il sûr que les sacrifices qu'on demandera aux entreprises seront inférieurs à ceux qu'on pourrait leur demander dans le cadre du système actuel* (...). *C'est pourquoi j'adjure encore les patrons* (...) *de comprendre l'importance de l'enjeu. S'ils ne le font pas, ils seront peut-être responsables de ce qui pourra se passer par la suite. Nous, Force ouvrière, nous aurons une attitude constructive, même s'il nous en coûte, parce que nous sommes persuadés que l'intérêt des salariés est de préserver l'autonomie du système. »*

A propos du plan de financement de la Sécurité sociale, M. Bergeron a estimé que *« M. Pierre Bérégovoy fait preuve, dans cette affaire, d'un certain courage. Ce n'est pas agréable de prendre des mesures de cet ordre. Mais, pour ma part, je n'aurais pas touché à la garantie de ressources* (...). *Aux yeux des préretraités, c'est une mise en cause des engagements qui avaient été pris par tout le monde »*. Selon le secrétaire général de F.O., *« nous allons inéluctablement vers un tassement du niveau de vie, du pouvoir d'achat* (...). *Le pourcentage dépendra des branches. Pour les fonctionnaires, en fin d'année, il se situera autour de 3 ou 4 %. Dans certains secteurs, la baisse sera encore plus importante* (...). *Le plus grave, dans les circonstances actuelles, c'est que les gens finissent par perdre confiance en tout ; ils se replient sur eux-mêmes dans une sorte de désespérance. C'est alors qu'ils peuvent devenir la proie de n'importe qui. C'est pourquoi mon souci, c'est de ne jamais perdre le contact avec les militants responsables de nos organisations »*. Il a révélé que la commission exécutive de F.O. avait été saisie récemment d'une proposition de grève générale de vingt-quatre heures qui, dans l'immédiat, n'a pas été retenue.

LE DÉSACCORD DU P.C.F. SUR LE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

M. BÉRÉGOVOY : le plan a été approuvé par M. Ralite

M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité, a souligné, dimanche 3 octobre, au « Club de la presse » d'Europe 1, que son plan de financement de la Sécurité sociale a été approuvé par le conseil des ministres, *« et approuvé non pas simplement par trois ministres communistes, mais par quatre, dont M. Jack Ralite »*, c'est-à- dire par le ministre de la santé. *« Ce plan*, a ajouté M. Bérégovoy, *est accompagné d'un projet de loi, qui sera soumis au Parlement, et c'est au P arlement que je verrai si telle ou telle attitude se transforme en une opposition catégorique. Il va de soi qu'il n'est pas concevable qu'un projet de loi présenté par le gouvernement puisse ne pas ê tre soutenu par la majorité parlementaire. »* Selon M. Bérégovoy, *« le gouvernement de la République n'est pas le gouvernement des partis »*.

Le ministre de la santé : inexact

M. Jack Ralite a répliqué , dimanche soir, à M. Bérégovoy, par la déclaration suivante : *« Comme membre du gouvernement*, a indiqué le ministre de la santé, *je respecte les règles de son fonctionnement, qui impliquent la solidarité gouvernementale et le droit, que j'utilise, de faire connaître en son sein, mon sentiment personnel.*

» C'est ce que j'ai fit, comme mes collègues communistes, sur le plan de financement de la Sécurité sociale, notamment à propos du forfait hôtelier. Personne n'est autorisé jusqu'à plus ample informé à faire état publiquement des délibérations governementales, à plus forte raison d'une manière inexacte. »

M. Leroy : le projet doit être sérieusement amélioré

Les propos de M. Bérégovoy, au « Club de la presse », répondaient à des questions posées par les journalistes à propos de l'éditorial de M. Roland Leroy, membre du bureau politique du parti communiste dans *l'Humanité Dimanche* du 3 octobre. Sous le titre *« le dernier mot n'est pas dit »*, le directeur de *l'Humanité* reprenait les critiques formulées, le 30 septembre, par Mme Mireille Bertrand, membre du bureau politique du P.C.F., à l'encontre du plan gouvernemental (*le Monde* du 2 octobre). Selon M. Leroy, le forfait hôtelier est *« un recul important, une atteinte aux droits garantis par la Sécurité sociale »*, et la cotisation sur les préretraites *« atteint le peouvoir d'achat, dissuade les travailleurs d'accéder à la préretraite dans le cadre des contrats de solidarité et contrdit la politique de l'emploi »*. M. Leroy soulignait, en conclusion, que *« le projet n'est pas encore établi dans sa totalité mais il peut, il doit être sérieusement amélioré »*.

Dans *l'Humanité* du 4 octobre, Michel Doumenc, citant des déclarations du Mme Simone Veil et de M. Raymond Barre, écrit que la politique du gouvernement *« présente des défauts tels qu'ils autorisent des hommes de droite à investir le terrain qui leur était le plus défavorable, le terrain social »*. Il ajoute : *« Intervenir pour modifier les choix discutables du gouvernement est une nécessité politique (...), car, au moment où la droite renouvelle ses efforts en direction des mécontents, la nouvelle majorité ne peut laisser mersonne sur la touche et surtout pas les catégories sociales qui ont nourri les plus légitimes espoir d'amélioration de leur sort en votant pour la gauche. »*

M. Mermaz : l'union demeure pour tous une obligation

Dans une interview publiée par *la Croix* dun 5 octobre, M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, déclare que *« la composante minoritaire, pourrait ne pas se sentir intellectuellement et moralement aussi engagée »* que la composante majoritaire par la politique du gouvernement. *« Mais je suis persuadé*, ajoute M. Mermaz, *que, par delà telle ou telle péripétie, les communistes continueront de comprendre la logique et la nécessité de ce que nous faisons ensemble. L'union demeure pour tous une obligation. Et tout indique, d'ailleurs, que l'électorat du P.C.F. colle parfaitement à la politique de M. François Mitterrand. »*

Les nouvelles pistes de la solidarité

Une semaine importante commence sur le plan social. A travers les discussions sur l'avenir de l'assurance-chômage, les 4 et 8 octobre — qui, si l'on en croit M. Bergeron, sont dans une passe très difficile, — et les négociations sur la sortie du blocage des salaires — la première réunion dans la fonction publique, le 6 octobre, sera marquée par une journée de « mobilisation » à l'appel de la C.G.T., — ce sont les résistances syndicales à la nouvelle phase de l'action gouvernementale, celle de la rigueur, qui vont être mesurées. Jusqu'où les organisations syndicales peuvent-elles aller dans l'acceptation d'une certaine austérité sans remettre en cause la mission de défense du progrès social pour laquelle elles se sentent naturellement investies ? Quelles nouvelles solidarités peuvent-elles être mises en œuvre par le jeu d'un certain consensus social au risque d'être imposées rudement par la crise ?

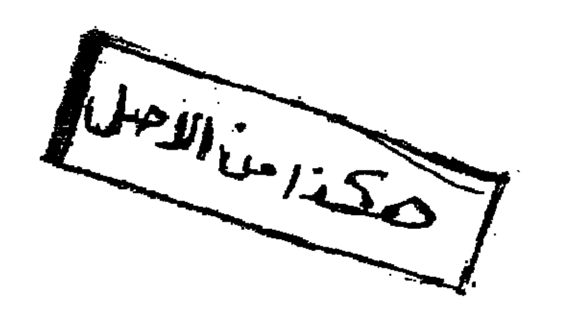
A bien des égards, le mouvement syndical se trouve à la croisée des chemins. Il a des responsabilités nouvelles et difficiles à assumer pour accepter la rigueur sans se renier, pour aider au redressement économique en tenant compte des réticences de nombre de ses syndiqués, qui ont le sentiment de ne pas avoir porté la gauche au pouvoir pour faire les frais de l'austérité, tant pour l'assurance-chômage, les salaires et la sécurité sociale. C'est dans ce contexte que plusieurs voix s'élèvent au sein du gouvernement pour inviter le syndicalisme à un profond changement. Tout en se félicitant de *« l'irruption progressive du syndicalisme dans le champ de la contre-proposition économique »*, M. Jacques Delors, intervenant le 2 octobre au colloque organisé par le professeur Jean-Jacques Dupeyroux, directeur de la revue *Droit social*, sur un nouveau droit du travail (*le Monde* daté 3-4 octobre), a ainsi souhaité que *« surgisse une nouvelle dynamique sociale, indispensable pour permettre à nos vieilles sociétés industrielles de relever les défis des années 80 »*.

Pour le ministre de l'économie et des finances, *« le jeu social ne s'est pas encore transformé à la dimension des exigences nouvelles »*. *« De nouvelles solidarités sont à inventer*, poursuit M. Delors, *à travers l'innovation sociale, de nouveaux contrats collectifs, le développement des emplois d'utilité collective et d'un troisième secteur largement décentralisé »*. Des dangers existent — une société duale, un marché du travail éclaté, des inégalités qui résurgissent *« pernicieuses »*, — mais, pour le ministre, les syndicats peuvent les conjurer s'ils contribuent *« à réinventer, avec les autres acteurs socio-professionnels, une dynamique des relations sociales qui soit le support du sursaut économique »*.

Dans une interview au quotidien *les Echos*, le 4 octobre, M. Auroux, ministre du travail, affirme, lui aussi, que *« le contexte a changé, les limites du possible aussi »* et que, donc, *« la réforme de nos comportements devient un impératif »*.

M. Auroux n'hésite pas à faire preuve d'une certaine sévérité à l'encontre des organisations syndicales : *« La logomachie, des idéologies manichéennes trop longtemps ressassées, l'absence de hauteur de vue, le refus d'accepter que le syndicat participe à la politique nationale, interdisant ainsi l'exercice de la solidarité,... tout cela contribue à la désaffection de salariés beaucoup plus conscients des réalités qu'on ne le pense. Il est donc clair que tout cela doit changer. »* Alors qu'un certain malaise — encore assez limité — apparaît dans le secteur public et nationalisé sur la question du pouvoir d'achat des salaires, que la C.G.T. adresse, comme d'autres syndicats, de vives critiques au plan Bérégovoy sur la Sécurité sociale, *« l'épreuve nationale de solidarité »* qu'évoque M. Auroux ne semble pas s'engager dans de très bonnes conditions. A quelques mois des élections municipales, aucun syndicat ouvrier ne semble vouloir mettre en difficultés le gouvernement. Mais la proximité des élections prud'homales, où chacun, pour garder la confiance de son électorat, risque de se laisser attirer par une certaine surenchère, ne facilite pas les nécessaires conversions. Dans bien des cas il va falloir choisir entre le maintien du pouvoir d'achat pour tous et la défense de l'emploi, la diminution d'un certain nombre de prestations de l'assurance-chômage et un constat de carence du régime paritaire d'indemnisation des sans-emploi — autant de pistes difficiles pour la solidarité. Mais, à défaut d'une telle démarche aujourd'hui, les syndicats risquent de se voir imposer demain des voies plus rudes qu'une aggravation de la crise économique rendrait sans appel.

MICHEL NOBLECOURT.



MONNAIES

Les fissures du système bancaire international

(Suite de la première page)

Il est vrai que le système monétaire, *après comme* avant l'introduction des changes flottants (en 1973), a donné aux *Américains* de grandes facilités (du fait de l'utilisation du dollar comme instrument de réserve), mais ceux-ci ont dû consentir à une forte dépréciation de leur monnaie : le dollar est aujourd'hui considéré comme « fort » parce qu'il est coté à Francfort 2,50 DM, à Zurich, 2,15 FS à Tokyo 270 yens. Douze ans en arrière, les cours (fixes) étaient respectivement de 3,66 DM, 4,30 FS, 360 yens. Autrement dit, le pouvoir d'achat des *Américains sur* le *marché internatio*nal a diminué dans une proportion notable par rapport à celui des Allemands, des Suisses et des Japonais (en revanche, il a augmenté par rapport à celui des Français, dont la monnaie s'est dévalorisée vis-à-vis de toutes les devises importantes, y compris le dollar).

La crise et le processus d'ajustement

Jusqu'à maintenant, la « fuite en avant » s'est pratiquée à l'intérieur du « système » : pour rembourser les dettes échues, on empruntait de nouveau, et de plus gros montants, pour financer des déficits eux-mêmes accrus pour de bonnes ou mauvaises causes (investissements productifs, dépenses de consommation et investissements de prestige). Le général de Gaulle et, pour le nommer encore une fois, Jacques Rueff, reprochaient au régime monétaire de *l'étalon de change or de permettre* aux Américains d'esquiver le processus d'ajustement par lequel un pays corrige ses déficits et revient à l'équilibre. On peut dire que la formidable progression des crédits internationaux, depuis 1973, a permis d'oblitérer ce processus à l'échelle du monde.

Ancien secrétaire adjoint au Trésor des Etats-Unis (il signa en janvier 1976 les fameux accords de la Jamaïque qui amendaient les statuts du F.M.I. pour les adapter à la nouvelle pratique des changes flottants), M. Edwin Yeo, qui travaille aujourd'hui pour une banque privée, nous dit : « *Le mécanisme d'ajustement tend à ne jouer qu'à partir du moment où un pays a épuisé toutes ses facultés d'emprunt à l'étranger : il est donc nécessairement associé à l'apparition de graves tensions.* »

On mesure l'étendue du chemin parcouru (à reculons) depuis l'abandon des règles dérivées du vieil étalon-or : un pays n'attendait alors pas longtemps pour réagir ; les premières mesures de redressement étaient prises dès qu'il lui fallait puiser dans ses réserves pour faire face à des pertes de change. On ne laissait jamais se creuser de profonds déficits ; le retour à l'équilibre s'effectuait assez rapidement. Le coût à payer en *termes* de *ralentissement* de l'activité et de chômage était en *principe minimal* et de courte durée, ce qui n'excluait pas la brutalité, du *fait* que *ni* l'Etat *ni* la Banque d'émission n'intervenaient pour empêcher les faillites d'entreprises. La crise ne prenait vraiment d'ampleur (comme en 1906 aux Etats-Unis) que lorsque la confiance dans les banques était ébranlée et que se développait une panique financière (la crise de 1929 — et la grande dépres*sion qui en résulta* — n'appartient déjà plus au grand schéma classique, *car elle a été précédée, elle* aussi, par une période de prospérité forcée nourrie par une formidable expansion de crédits nationaux et internationaux pendant laquelle les processus d'ajustement traditionnels avaient été bloqués).

Pour empêcher de nouveaux désastres, des gouvernements de grands pays capitalistes, à commencer par celui de Washington, de grandes banques qui opèrent sur le marché international cherchent aujourd'hui à organiser une gigantesque remise en ordre ; cette volonté s'est manifestée à l'assemblée générai du Fonds monétaire qui s'est tenue à Toronto il y a trois semaines. *Les grands pays capitalistes, au premier* rang desquels les Etats-Unis, *n'ont-ils pas ouvert la voie en s'*infligeant à eux-mêmes une cure d'austérité prolongée ?

Remarquons en passant, que si tel a été le résultat de la politique du président Reagan, telle n'était pas au départ son intention, bien au contraire. Ce que les Américains appellent « *reaganomics* » est au contraire un bel exemple du réflexe moderne de fuite en avant : le pro*gramme initial du président et de ses* plus chauds partisans, les économistes de l'offre *(supply-siders)*, aujourd'hui tous écartés du pouvoir, était fondé sur l'idée qu'en procédant à une forte réduction des impôts directs on stimulerait l'épargne et l'investissement. D'une reprise vigoureuse de l'activité économique, on attendait une augmentation des recettes de l'Etat (malgré la baisse de la pression fiscale) propre à résorber le déficit budgétaire et à cal*mer l'inflation. On espérait ainsi* pouvoir faire l'économie d'une politique d'assainissement. Le remède proposé n'était pas désagréable : il consistait en une potion euphorisante. Les raisonnements simplistes sur quoi s'appuyaient ces belles perspectives n'ayant pas été confirmés par les faits, c'est le monétarisme « sauvage » de M. Paul Volcker (président du Système de réserve fédéral, où sont regroupées les douze banques d'émission des *Etats-Unis*) qui, *jusqu'à une époque* récente, a fait office de politique of*ficielle*.

Hypothèse trop rassurante ?

Cependant, la *stratégie* préconisée à Toronto pour colmater progressivement les « fissures » (pour reprendre le mot utilisé par M. Jacques Delors dans son discours devant l'assemblée générale) du système financier international repose sur une hypothèse générale que M. Felix Rohatyn, banquier en vue de la place de New-York (c'est lui qui avait conçu et animé le plan de sauvetage de la ville, quand celle-ci était menacée de faillite), n'est pas seul à considérer comme trop rassurante.

On part de l'idée que les pays aujourd'hui incapables de faire face à leurs obligations de remboursement ne chercheront en aucune circonstance prévisible à s'en abstraire par une répudiation de leurs dettes. Une telle éventualité est considérée comme improbable, car, dit-on, le pays (ou les pays) qui prendrait ce parti désespéré se mettrait au ban de la communauté financière interna*tionale ; il ne pourrait plus espérer* trouver, pour des dizaines d'années peut-être, des *assurances-crédits* auprès des banques et des institutions capables d'en fournir des montants importants. Autrement dit, on exclut le risque de la fuite en avant hors du système. Il est vrai que l'exemple de la Pologne, de la Roumanie, de Cuba et des autres démocraties populaires est de nature à *montrer les limites d'un tel parti*. Que fait un pays une fois la révolution *terminée* ? Il emprunte auprès des banques des pays capitalistes pour se procurer les moyens de paiement dont il a le plus grand besoin pour acheter des biens et des services qu'il est incapable de produire dans des conditions acceptables pour l'équipement de son industrie ou plus simplement pour nourrir sa population et *lui* fournir un minimum d'articles de consommation courante.

Il n'empêche que le scénario com*munément admis souffre d'une* grave lacune qui en diminue fortement la crédibilité : il ignore la dimension politique de ce qui n'est encore qu'un drame financier susceptible d'éclater entre une vingtaine de pays gros débiteurs et une trentaine de grandes banques internationales qui leur ont fait crédit. Pour la plupart de ces pays, le service de la dette représente entre 30 % et 80 % de leurs activités extérieures, alors que, il n'y a pas longtemps, le *F.M.I.* considérait comme dangereuse une proportion supérieure à 20 %. *Afin* de circonscrire les dégâts, la stratégie de remise en *ordre est dans ses grandes* lignes la suivante : soit par une augmentation substantielle de ses quotas (solution « européenne »), soit en lui accordant des facultés d'emprunts supplémentaires (solution « américaine »), soit en combinant les deux méthodes — ce qui pourrait bien être, au printemps prochain, le résultat de la négociation en cours, — triplons ou quadruplons les ressources actuellement disponibles du Fonds monétaire, tout juste 16 ou 17 milliards de dollars actuellement. Plutôt que de recourir à des expédients qu'il ne sera du reste bientôt plus possible d'utiliser, les pays débiteurs connaissant les plus grosses difficultés seront de nouveau intérressés par un F.M.I. capable de leur consentir des prêts en rapport avec l'importance de leurs échéances immédiates.

Un test décisif

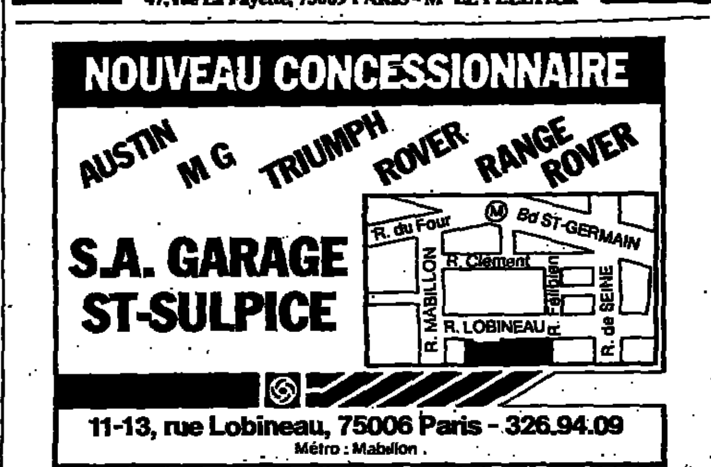
En contrepartie de quoi les *pays* en question seront amenés à se *conformer* aux *conditions posées* par cette institution gendarme aux gouvernements qui sollicitent son concours. Ainsi verra-t-on de proche en proche se rétablir de par le monde un minimum d'ordre financier. C'est pourquoi, en dehors même des sommes considérables qui sont en jeu, l'affaire mexicaine ap*paraît comme un test décisif* : si Mexico, pour obtenir les 4,5 milliards de dollars que le Fonds monétaire est disposé à lui prêter, accepte d'appliquer un programme sévère de redressement de ses affaires intérieures, un précédent aura été créé au moment le plus opportun. En haut lieu, on estime aux Etats-Unis qu'un accord entre le Mexique et le F.M.I. pourra être conclu, peut-être sous la présidence le M. Lopez Portillo, en tout cas *tout de suite* après le 1er décembre, date de l'entrée en fonctionsdu nouveau président, M. de la Madrid. Il est imprudent de ne pas tenir *compte* des *sentiments* de nationalisme exacerbé dans une ambiance de *crise* économique succédant à une croissance désordonnée. L'arrivée à Mexico de la mission des experts du Fonds a *déclenché dans la presse* et *l'opinion* de gauche de violentes réactions. Il est *possible* que le président Portillo ait nationalisé les banques pour mieux faire passer le futur accord avec le F.M.I. Il n'empêche que la crise financière a d'entrée de jeu déjà amené un gouvernement arrivé au bout de son mandat à prendre des mesures radicales.

Les pays réputés les plus libéraux, minés eux aussi par l'endettement généralisé, sont-ils à l'abri de profondes réformes de structures ? On entend aujourd'hui à Wall-Street des propos bien insolites dans la citadelle du capitalisme.

PAUL FABRA.

Prochain article :

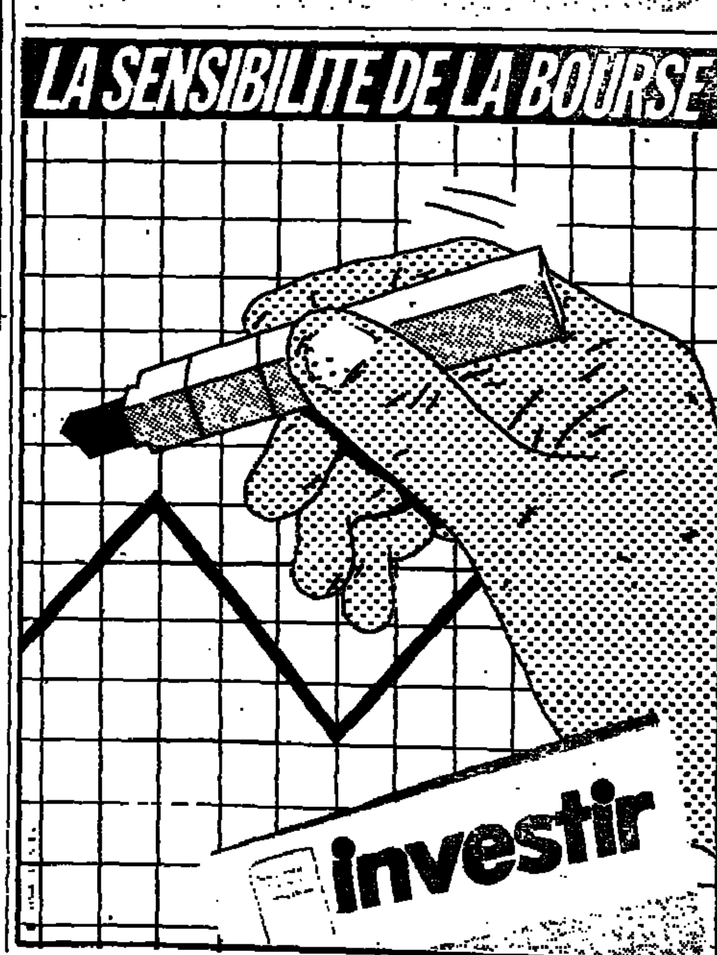
FAUT-IL INVESTIR ?











Hewlett-Packard, quelle est votre place dans l'économie nationale?

"Hewlett-Packard a depuis des années des activités en France. Aujourd'hui nous sommes plus de 2 000 personnes. Près de la moitié travaille dans notre usine de Grenoble à la recherche, au développement, et à la production de matériel informatique."

Europe 1, lundi 20 septembre. 7 h 58

"80 % du matériel Hewlett-Packard produit en France est exporté. Nous sommes le 3e exportateur français d'informatique. Nous sommes également un partenaire privilégié de grandes entreprises françaises. Notre implantation internationale leur permet très souvent de conclure des marchés à l'étranger."

Europe 1, mercredi 29 septembre. 8 h 18

"Nous continuons nos efforts d'embauche et de formation. Ces quatre dernières années, nous avons doublé nos effectifs, et nous consacrons actuellement près de 5 % de la masse salariale à la formation professionnelle."

Europe 1, jeudi 23 septembre. 22 h 28

"Depuis plusieurs années Hewlett-Packard s'est engagé dans des investissements à long terme en France. Pour les seules années 82/83 plus de 250 millions de francs seront consacrés en priorité à la seconde usine de Grenoble et au nouveau siège social d'Evry."

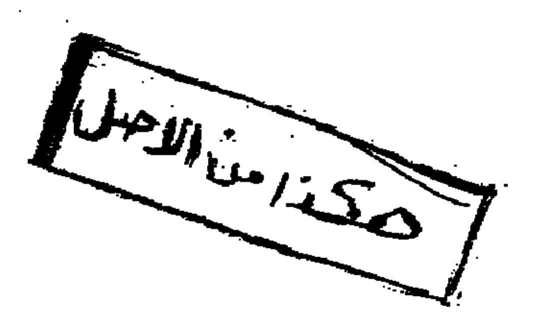
Europe 1, lundi 27 septembre. 8 h 18

M. Kléber Beauvillain, Président du Directoire de Hewlett-Packard France

Hewlett-Packard, un partenaire de la vie économique française.



Hewlett-Packard France Z.A. de Courtabœuf Avenue des Tropiques 91947 Les Ulis Cedex Tél. : (6) 907.78.25



CONJONCTURE

L'INSEE ne prévoit pas de reprise de l'activité avant plusieurs mois

Contrairement à ce qui avait été espéré à la fin du mois de mai, l'activité dans le monde ne s'améliorera pas au second semestre 1982. « La reprise escomptée paraît devoir être différée de plusieurs mois », *indique l'INSEE dans son analyse sur la situation et les perspectives de l'économie française, présentée à la presse ce lundi 4 octobre.* « Aucune capacité de reprise autonome de nos voisins européens ne se dessine actuellement », *note l'INSEE, qui insiste sur l'élément nouveau caractéristique de 1982 : l'essoufflement de la demande en provenance des pays hors O.C.D.E. (pays en voie de développement, OPEP, pays de l'Est. Tout au plus pourrait-on prévoir la possibilité d'une reprise aux Etats-Unis,* « mais elle ne saurait avoir des effets d'entraînement sur les pays européens avant le début 1983 ».

Affectée par la situation internationale, l'économie française connaît un net changement au second semestre par rapport au premier. Certains déséquilibres (différence d'inflation avec les principaux partenaires, déficit extérieur) ont conduit le gouvernement à décider à la mi-juin un blocage des prix et des revenus.

● LA SORTIE DU BLOCAGE. — L'INSEE est plutôt optimiste : « *Les modalités annoncées de sortie du blocage, s'orientant vers un système d'accords de régulation plus ou moins stricts, selon qu'il s'agit du commerce et des services ou des produits industriels, devraient éviter tout rattrapage excessif.* » L'activité médiocre devrait, en outre, inciter les producteurs à modérer leur comportement de prix. « *Dans ces conditions, l'objectif d'un glissement de 10 % en 1982 pour les prix à la consommation paraît accessible* », sous l'hypothèse que la hausse des loyers ne soit prise en compte qu'en janvier 1983. Le glissement, qui avait été de 6 % sur le premier semestre, devrait être de 3,7 % au second semestre, malgré une hausse rapide des tarifs publics (y compris l'énergie), qui entrera pour un quart dans l'inflation des six derniers mois.

● LA CONSOMMATION DES MÉNAGES. — *En moyenne* annuelle, elle devrait connaître une croissance prononcée (+ 3,4 %, contre 2,2 % en 1981) dont les biens durables sont les principaux bénéficiaires. L'évolution a été la plus forte au cours du premier semestre ; elle se décompose ainsi par trimestre : + 1,5 % au premier ; + 0,7 % au deuxième ; + 0,3 % au troisième ; + 0,5 % au quatrième. Le troisième trimestre, le plus faible, a subi l'effet d'un ajustement à la baisse des achats de biens d'équipement ménager après les acquisitions exceptionnellement fortes du deuxième trimestre.

Le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages augmenterait de 2,4 % en 1982. Mais cette évolution, en 1982, est le fait exclusif du flux des prestations sociales : la masse des salaires nets devrait voir son pouvoir d'achat baisser de 0,4 %. Le taux d'épargne resterait, comme en 1981, aux alentours de *15 % du revenu* disponible, taux assez bas au regard de la moyenne de 17,3 % enregistrée entre 1974 et 1978.

● L'INVESTISSEMENT. — Il devrait connaître une très faible progression en 1982 (+ 0,2 % en volume par rapport à 1981). Il avait diminué de 3,5 % en 1981. La structure de l'investissement reste comparable d'une année sur l'autre, demeurant plus favorable au commerce. « *Face à des perspectives d'activité médiocres et compte tenu des mesures de blocage des prix, les entreprises s'efforcent de ne pas accroître leurs besoins de financement. La difficulté d'une reprise durable de l'investissement productif, spécialement industriel, n'est pas résolue.* »

● LES EXPORTATIONS. — Elles paraissent en amélioration, du fait des meilleurs comportements du secteur agro-alimentaire en fin d'année. Le déficit mensuel du commerce extérieur reviendrait à 7 milliards de francs par mois au quatrième trimestre, après avoir été de 9 milliards au printemps. Au total, l'Institut évalue à 88 milliards le déficit pour 1982. La très forte détérioration du solde extérieur intrigue les experts de l'Institut, qui constatent une altération du jeu habituel des déterminantes du mouvement des exportations. « *Le mouvement de dépréciation du franc contre l'ensemble des monnaies n'a pas eu — jusqu'à présent — l'effet favorable attendu.* » Des causes structurelles profondes sont à l'origine, depuis ces trois dernières années, des difficultés du commerce extérieur français.

● LE MARCHÉ DU TRAVAIL. — Il ne devrait ni s'améliorer ni s'aggraver d'ici à la fin de l'année. Les demandes d'emploi se sont stabilisées en milieu d'année en deçà des 2 050 000 en données corrigées. Divers indices d'amélioration sur le marché du travail sont apparus en juillet : progression du nombre de demandes satisfaites, du nombre d'offres déposées, ralentissement des entrées en chômage, de sorte que le niveau enregistré en milieu d'année ne devrait pas varier d'ici à la fin de 1982, ce qui correspondrait alors à un nombre d'environ 2 170 000 demandeurs, en données brutes.

Dans la mer des Sargasses

L'économie française ressemble à un bateau pris dans la mer des Sargasses. Aucun vent du large ne s'annonce pour sortir de cette mauvaise passe. La seule brise sur laquelle on semble compter tiendrait à un retour, au moins temporaire, d'ici la fin de l'année, d'une croissance modérée aux Etats-Unis. Encore, les effets d'entraînement que l'on peut en espérer ne se feraient-ils sentir qu'au début de l'année prochaine. Il ne faut pas compter sur les pays européens, qui ne donnent aucun signe de reprise.

Mais il y a plus : « *Les pays hors O.C.D.E., que ce soient les pays en voie de développement, les pays socialistes ou les pays de l'OPEP, ont vu leurs recettes de devises stagner, voire se réduire* », indique l'INSEE. Ainsi tend à disparaître le « *dernier élément dynamique du commerce international* ». Les risques de déstabilisation du système financier international ne sont pas là pour éclaircir l'horizon. Le dollar se transforme inexorablement en valeur refuge, tandis que s'accroissent les problèmes de la dette des pays qui ne font pas partie de l'O.C.D.E.

Nous sommes loin des perspectives de reprise d'activité dans le monde que l'INSEE inscrivait dans sa note de synthèse du 1er juin 1982. Le gouvernement, qui était en droit de croire à cette relance extérieure, sait qu'il n'en sera rien et que la phase de reprise est terminée sans doute pour un temps. Le blocage des prix a réduit les ressources des entreprises, dont la situation financière restera, à la fin de l'année, au point où elle se trouvait au début, c'est-à-dire à un niveau historiquement faible. De ce fait, on assiste à un ralentissement de la demande des entreprises et à une stagnation des investissements.

En contrepartie, il est vrai, le blocage des salaires devrait être favorable à ces mêmes entreprises. Surtout, le gouvernement aura réussi à casser le rythme de l'inflation. Son pari d'une augmentation des prix ramenée à 10 % sur l'année a toutes chances d'être tenu, ce qui n'apparaissait pas évident, même après le bon résultat (0,7 %) du mois de juin. Si le même pari était gagné en 1983, le pouvoir pourrait accentuer sa politique des revenus et parler plus fermement de « *désindexation* » des salaires.

Reste le problème le plus délicat de l'heure, celui du commerce extérieur, dont le déficit pèse lourdement sur toute l'économie, à commencer par la monnaie. L'INSEE s'interroge sur ce mal étrange qui ronge notre système d'échanges, dès lors qu'une dévaluation n'a plus les effets mécaniques de redressement habituels. Les raisons de cette détérioration ne sont pas explicitées mais la compétitivité de nos produits accuse un tel retard dans différents secteurs que la dévaluation de juin ne suffira pas, semble-t-il, pour reconquérir certains marchés. En tout cas, le fait qu'il existe des difficultés structurelles « *dont l'origine n'est pas récente et qui s'expriment sur le double plan de la maîtrise du marché intérieur et de la capacité à exporter* » ne devrait laisser personne indifférent.

FRANÇOIS SIMON.

● **Le marché de l'immobilier dans les cinq ans à venir** devrait se maintenir au niveau actuel selon un sondage SOFRES, réalisé à la demande du groupe Ribourel (promoteur spécialisé dans l'immobilier de loisirs).

« *Le prétendu effondrement du marché immobilier, prédit par certains, ne porte en réalité que sur les locations* » a déclaré M. Ribourel, président du groupe. Au cours des cinq dernières années, 21,7 % des ménages français, ont acheté un logement, 6,8 % en ont vendu un et 22,4 % en ont loué un. Au cours des cinq années à venir, les intentions de transactions exprimées sont de 19,5 % pour l'achat, 5,8 % pour la vente et seulement 6,8 % pour la location.

ÉNERGIE

La justice américaine refuse de lever les sanctions contre Creusot-Loire

Un juge fédéral a refusé le 1er octobre de lever les sanctions prises par le gouvernement américain contre la firme française Creusot-Loire, dans le cadre de l'embargo des équipements destinés à l'U.R.S.S. pour la construction du *gazoduc euro-sibérien*.

Selon le juge John Garret Penn, Creusot-Loire n'a pas pu prouver que le gouvernement américain avait agi contrairement au droit en imposant des sanctions à son égard. Cependant, il a accepté d'entendre à nouveau jeudi prochain les défenseurs de Creusot-Loire et il décidera à cette date si la firme peut bénéficier d'une levée temporaire des sanctions, fixée à dix jours.

D'autre part, on a appris le 2 octobre à Washington que le département du commerce avait envoyé récemment une lettre à trente-huit compagnies américaines et à une canadienne, leur demandant de fournir des informations détaillées sur leurs exportations de technologie pétrolière lors des sept dernières années.

La lettre signée par le sous-secrétaire au commerce, M. Lawrence Brady, demande précisément « *une description de produits ou de la technologie que ces compagnies ou leurs filiales ont fournie ou ont l'intention de fournir pour la construction du gazoduc sibérien* ». *(A.F.P.)*.

● **La Chine va faire appel à l'étranger pour construire une centrale.** — La Chine fera appel à l'étranger pour la construction dans l'est du pays d'une centrale de deux réacteurs de 900 mégawatts, du même type que celle en projet dans la province méridionale du Guangdong, *affirme le quotidien de langue anglaise China Daily.* Des sociétés françaises sont déjà sur les rangs — ainsi que des sociétés britanniques et américaines — pour la construction de cette centrale. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	7,2060	7,2090	+ 125	+ 170	+ 225	+ 300	+ 530	+ 660
$ can.	5,8180	5,8215	+	+ 45	− 10	+ 60	+ 50	+ 180
Yen (100)	2,6480	2,6510	+ 130	+ 160	+ 260	+ 305	+ 810	+ 875
DM	2,8260	2,8280	+ 145	+ 170	+ 265	+ 305	+ 800	+ 870
Florin	2,5830	2,5860	+ 120	+ 170	+ 230	+ 290	+ 690	+ 770
F.B. (100)	14,5665	14,5815	+ 80	+ 235	+ 60	+ 320	+ 60	+ 450
F.S.	3,2850	3,2890	+ 280	+ 315	+ 525	+ 575	+1455	+1550
L (1 000)	5,8280	5,8330	− 240	− 170	− 470	− 360	−1580	−1410
£	12,1570	12,1680	+ 290	+ 380	+ 560	+ 710	+1900	+2145

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	11 5/8	12 1/8	11 7/16	11 13/16	11 9/16	11 15/16	12 3/16	12 9/16
DM	7 1/2	7 7/8	7 1/2	7 7/8	7 1/2	7 7/8	7 11/16	8 1/16
Florin	7 1/4	8	7 5/16	7 15/16	7 3/8	8	8	8 1/2
F.B. (100)	12 1/4	13 3/4	12	13 1/2	12 1/4	13 3/4	13	14 1/2
F.S.	2 1/8	2 7/8	3 5/8	4	3 11/16	4 1/16	4 11/16	5 1/16
L (1 000)	15 3/4	17 1/4	17 1/2	19	18 1/4	19 1/4	20	21
£	10 1/2	11 1/4	10 1/2	11 1/8	10 7/16	11 1/16	10 5/16	10 15/16
F. français	14	15	15 1/2	16 1/2	16 1/2	17 1/2	18 1/2	19 1/2

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Nationalisation d'I.T.T.-France : retard dans les négociations.* — Un communiqué commun du ministère de la recherche et de l'industrie et d'I.T.T. annonce qu'« *ils sont en voie de compléter les accords envisagés par le protocole signé par les deux parties, le 29 juillet, et qu'ils pensent terminer dans les jours qui viennent* ». Ce protocole prévoyait le rachat par l'Etat français de la C.G.C.T. et des autres filiales (Pouyet, La Signalisation, Le Laboratoire central des télécommunications) pour la somme de 350 millions de francs, la firme américaine prenant à sa charge la partie des pertes excédant 100 millions de francs entre le 1er janvier et le 30 septembre. Les négociations auraient dû aboutir le 30 septembre.

Conjoncture

● *Les faillites d'entreprises en France se sont stabilisées en juillet* (1 676 après correction des variations saisonnières) et en août (1 705). En juin, les faillites avaient été de 2 101. Leur nombre atteint 13 000 depuis le début de l'année. Cette stabilisation apparaît clairement dans l'industrie, dans les services rendus aux particuliers, dans les hôtels-cafés-restaurants. Dans le commerce de détail non alimentaire, la tendance est décroissante.

Par contre, dans les services rendus aux entreprises ainsi que dans le commerce de détail alimentaire, le nombre des faillites augmente.

Etranger

ITALIE

● **L'indice des prix à la consommation** a augmenté de 1,4 % au mois de septembre, selon les statistiques provisoires publiées samedi 2 octobre à Rome. L'augmentation avait été de 1,8 % au mois d'août. En douze mois, la hausse des prix a été de 17,2 %.

ÉTATS-UNIS

● *L'indice composite de l'économie américaine*, qui est censé indiquer la tendance prochaine de la conjoncture, a baissé de 0,9 % en août (1). Cet indice s'était, au cours des quatre précédents mois, légèrement amélioré, semblant indiquer que la sortie de la récession était en vue. Malgré son recul, le gouvernement continue d'affirmer — à un mois des élections législatives — que la reprise économique ne devrait plus se faire attendre. Le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, vient notamment de prédire que la croissance réelle au dernier trimestre 1982 sera de 3 % à 4 % en rythme annuel. — *(A.F.P.)*.

(1) La baisse avait initialement été évaluée à 1 % d'après une fuite du département du commerce (*le Monde* du 28 septembre).

R.F.A.

● **L'inflation en R.F.A.** — Pour la première fois depuis août 1979, le taux annuel d'inflation ouest-allemand est passé en dessous de la barre des 5 %. Selon les estimations provisoires de l'Office des statistiques, en septembre, les prix à la consommation ont augmenté de 0,3 % par rapport à août, ce qui correspond à une augmentation au cours des douze derniers mois de 4,9 %. En août, les prix avaient diminué de 0,2 % et sur douze mois, d'août 1981 à août 1982, ils avaient augmenté de 5,1 % contre 5,6 % en juillet. — *(A.F.P.)*

CANADA

● **L'indice canadien de la production industrielle** a diminué de 2,9 % en juillet, ce qui constitue la baisse la plus importante enregistrée en un mois depuis sept ans. La baisse, qui a touché presque tous les secteurs industriels du pays, ramène cette production à 16,4 % au-dessous du résultat de juin 1981, le dernier « pic » économique avant l'actuelle crise.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

TRAILOR

Pullman Inc. Capital Corporation, société appartenant au groupe Wheelabrator Frye et actionnaire majoritaire de Trailor S.A. à hauteur de 68,6 %, se propose d'offrir prochainement aux actionnaires minoritaires de Trailor S.A. qui le souhaiteraient la faculté de lui vendre leurs actions.

Cette offre, qui doit, bien entendu, être soumise aux autorités concernées, sera valable après l'obtention de leurs accords.

FINANCEMENT DES EXPORTATIONS FRANÇAISES EN ALGÉRIE

La Société générale, ainsi que l'Union méditerranéenne de banque et la Banque Indosuez ont signé, le 21 septembre 1982, un protocole avec le Crédit populaire d'Algérie destiné au financement des exportations françaises en Algérie, et principalement au programme de constructions préfabriquées.

Ce protocole se situe dans le cadre de l'accord de coopération franco-algérien.

SLIMINCO

Le conseil d'administration s'est réuni le 29 septembre 1982, sous la présidence de M. Henri Sauty de Chalon.

Il a pris connaissance de l'activité de la société, de sa situation comptable au 30 juin 1982, et des perspectives de résultats de l'exercice en cours.

Le résultat du premier semestre 1982 s'établit à 56 915 000 francs ; ce montant tient compte de recettes exceptionnelles consécutives, notamment, à une levée d'option.

Les engagements nouveaux de crédit-bail, signés et en cours de signature au 30 juin 1982, se montent à 85,5 millions de francs.

Les prévisions de résultat sur l'ensemble de l'année permettent d'envisager une progression satisfaisante du dividende.

Au cours de la séance, le conseil a nommé M. Jean-Loup Telinge directeur général de la société.

DOCKS DE FRANCE

Le bénéfice net consolidé, hors plus-value, du groupe Docks de France, pour le premier semestre de 1982, s'élève à 32,049 millions de francs contre 28,818 millions de francs pour la période correspondante de 1981, soit une progression de 11,2 %. A ce bénéfice s'ajoutent des plus-values nettes à long terme pour 28,619 millions de francs.

Le tassement soudain et marqué de la consommation tout au long du troisième trimestre, l'incidence sur les marges de la non-répercussion de la hausse de la T.V.A. et le coût des autres mesures liées au blocage des prix laissent prévoir que le second trimestre ne verra pas se poursuivre la progression des bénéfices.

Le résultat de l'exercice 1982 dépendra en fait pour une part importante du calendrier et des modalités de la sortie du blocage des salaires et des prix.

SOGEPARGNE SICAV

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie le 1er octobre 1982 sous la présidence de M. Jean-Paul Fournel, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1982.

Au cours de l'exercice, la valeur liquidative de l'action est passée de 244,84 francs à 273,11 francs, soit une progression de 11,54 %.

En fin d'exercice, le portefeuille d'obligations françaises avait une vie moyenne de 5,98 ans et offrait un taux de rendement actuariel moyen de 16,14 %.

Le compte de résultats permet la mise en paiement d'un dividende en nouvelle et sensible augmentation de 28,50 francs net, assorti d'un crédit d'impôt de 2,88 francs, soit un revenu global de 31,38 francs, qui représente 12,82 % de la valeur en capital de l'action en fin d'exercice.

Le dividende sera mis en paiement le 5 octobre 1982 contre remise du coupon nº 27 aux guichets des banques suivantes :

— Société générale ;
— Banque de Paris et des Pays-Bas ;
— Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet ;
— Société générale alsacienne de banque ;
— Société centrale de banque.

Les actionnaires de SOGEPARGNE pourront jusqu'au 4 janvier 1983 réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la SICAV sans droit d'entrée.

LA BANQUE NATIONALE DE PARIS ET LE BANCO DO FOMENTO NACIONAL (Portugal)

Le Banco do Fomento Nacional et la Banque nationale de Paris ont signé, le 28 septembre 1982, un protocole en vue de la création prochaine à Lisbonne d'une société financière et d'investissement, dont le capital sera détenu à hauteur de 55 % par le Banco do Fomento Nacional et de 45 % par la Banque nationale de Paris.

La société financière et d'investissement, qui aura pour objectif principal d'œuvrer, dans la perspective de l'entrée du Portugal dans la Communauté économique, au rapprochement de l'économie française et de l'ensemble des pays du Marché commun avec l'économie portugaise, sera opérationnelle dès le début de 1983.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

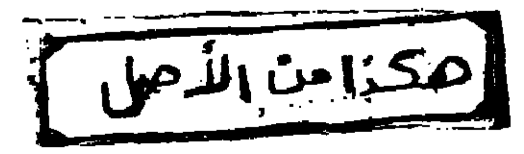
Caisse nationale de l'énergie. Obligations 17,40 % octobre 1981

Les intérêts courus du 19 octobre 1981 au 18 octobre 1982 sur les obligations Caisse nationale de l'énergie 17,40 % octobre 1981 payables, à partir du 19 octobre 1982, à raison de 783 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 1 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 87 F (montant global : 870 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 130,45 F, soit un net de 652,55 F.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances, trésoreries principales et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 18 bis, rue de Berri, à la Caisse nationale ainsi qu'aux caisses régionales de Crédit agricole mutuel, aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des Banques populaires et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de banque.



MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 23-9-1982
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	257 702
dont :	
Or	170 554
Disponibilités à vue à l'étranger	18 071
ECUS	55 815
Avances au Fonds de stabilisation des changes	13 260
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	5 414
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	177 271
dont :	
Effets escomptés	80 716
Effets achetés sur le marché monétaire et obligations	76 856
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	49 277
5) DIVERS	6 292
Total	495 958

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	170 084
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	10 316
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	8 135
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	54 161
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	33 674
5) ECUS A LIVRER AU FECOM	50 049
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	193 334
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 266
8) DIVERS	7 630
Total	495 958

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949	24 sept.	1er oct.
Valeurs franç. à revenu variable	784,5	776,2
Valeurs étrangères	2086,5	2026,6
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	113,2	112
Valeurs étrangères	279,6	274,2
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	101,4	100,4
Pétroles-Energie	74,4	72,9
Métallurgie	83,6	81,5
Chimie	100,8	97,5
Bâtim., mat. constr., trav. publics	98,1	98,1
Constructions mécaniques	101,7	100,7
Matériel électrique	104,9	104,4
Automobile et accessoires	90,9	89,9
Industr. de consom. non alim.	122,8	120,3
Agro-alimentaire	115,9	114
Distribution	101,4	100,5
Transports	110,7	110,1
Services	104,1	103
Assurances	103,3	103,9
Banques	114,7	116,1
Immobilier et foncier	102,9	104,6
Investissement et portefeuille	104,6	103,8
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	96,1	96,3
Emprunts d'État	96,2	96,6
Emprunts garantis et assimilés	96,1	96,3
Sociétés	96,1	96,3
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	86,8	86,8
Sociétés	92,6	92,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	100,1	98,6
Produits de base	80,2	78,2
Construction	95,8	95,4
Biens d'équipement	105,2	104,3
Biens de consom. durables	99,6	98,5
Biens de consom. non durables	111,7	108,3
Biens de consom. alimentaires	113,8	112,1
Services	99,5	97,9
Sociétés financières	110,7	110,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	99,9	97,2
Valeurs industrielles	97,7	96,1

BOURSES RÉGIONALES

Base 100 : 29 décembre 1981		
Indice général	97	96,2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MARINE WENDEL. — Le bénéfice d'exploitation de l'exercice 1981-1982 s'élève à 42,5 millions de francs contre 24,6 millions de francs pour l'exercice précédent, en raison, principalement, du versement d'un dividende exceptionnel pour 1980 provenant de la participation dans les aciéries de Dilling (en Sarre). Le compte de profits et pertes est déficitaire *de 93,9 millions de francs, après imputation de provisions pour dépréciation*, à hauteur de 74,7 millions de francs pour Sacilor, de 9,5 millions de francs pour Gueugnon et de 50,4 millions de francs « pour éventualités diverses » (en fait, pour Sacilor). Après compensation de ces pertes par prélèvement sur les réserves, un dividende net de 3,78 F (contre 3,50 F) sera distribué.

ARJOMARI-PRIOUX. — Le chiffre d'affaires du premier semestre 1982 est en progression de 30 % à 1,22 milliard de francs, et le résultat net après impôt passe *de 137 000 F à 12 milliards de francs*, la marge brute d'autofinancement étant relevée de 23,8 millions de francs à 65 millions de francs. Au niveau du groupe, les résultats consolidés passent de 1,08 million de francs à 18,5 millions de francs, la marge brute s'élevant à 91 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1,66 milliard de francs (+ 31 %). Le premier semestre 1981 avait été très mauvais, ce qui avait conduit, pour l'exercice 1981 tout entier, à un résultat net, non consolidé, de 8,4 millions de francs et à une marge brute de 51,4 millions de francs. Pour le mois à venir, indique la société, « l'importance des exportations et la grande spécialisation de certains secteurs d'activité tempèrent les inquiétudes que suscitent le blocage des prix et la hausse du dollar.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	30 sept.	1er oct.
Valeurs françaises	102,3	—
Valeurs étrangères	115,3	—

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	30 sept.	1er oct.
Indice général	99,2	98,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 4 octobre .... 14 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1er oct.	4 oct.
1 dollar (en yens)	269	272,45

BOURSE DE PARIS — Comptant — 1er OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	23 40	0 008
5 %	35 50	3 329
3 % amort. 45-54	71	0 510
4 1/4 % 1963	102	0 013
Emp. N. Éq. 6 % 67	110 40	2 022
Emp. 7 % 1973	7980	..
Emp. 8,80 % 77	100 40	3 182
9,80 % 78/93	79 90	2 202
8,80 % 78/86	80 30	7 088
10,80 % 79/94	82 10	0 828
13,25 % 80/90	93	4 392
13,80 % 80/87	94 30	13 271
13,80 % 81/99	94 35	9 830
16,75 % 81/87	103 30	1 010
16,20 % 82/90	100 20	11 628
16 % juin 82	99 85	5 041
E.D.F. 7,8 % 61	130	10 618
E.D.F. 14,5 % 80-92	93 50	4 505
Ch. France 3 %	204	..
CNB Bques janv. 82	100 85	4 042
CNB Paribas	100 95	4 042
CNB Suez	100 60	4 042
CNI janv. 82	100 70	4 042

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	171 10	177 d
Aciers Peugeot	55 10	55 10
Actibail	139	139
Agence Havas	....	....
A.G.F. (St Cent.)	360	360
A.G.P. Vie	2940	2955
Agr. Inc. Madag.	45 10	46 90 d
Air-Industrie	12 50	....
Alfred Herlicq	49 50	49
Allobroge	365	370
André Roudière	71 20	72 50
Applic. Hydraul.	248	246
Arbel	57	56
Artois	280 10	280
At. Ch. Loire	28 20	....
Aussedat-Rey	17 55	18 25
Bain C. Monaco	90 90	90
Banania	360	374
Banque Hypoth. Eur.	238	237
B.N.P. Intercontin.	80 10	82
Bénédictine	705	730
Bon-Marché	70 20	69
Borie	293 50	290
Bras. Glac. Int.	450	448
Bretagne (Fin.)	74 10	....
Cambodge	131	131
C.A.M.E.	98	98 20
Campenon Bern.	227	225
Caout. Padang	168	184 d
Carbone-Lorraine	33	33
Carnaud S.A.	44	43
Caves Roquefort	538	530
C.E.G.Frig.	109 50	....
Centen. Blanzy	680	694
Centrest (Ny)	115 50	116
Cerabati	101 50	102
C.F.F. Ferrailles	111 50	110 50
C.F.S.	630	....
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	10 85	....
C.G.V.	94	93
Chambon (M.)	298	....
Chambourcy (M.)	949	942
Champex (Ny)	117 50	117 50
Chim. Gde Paroisse	56	56 10
C.I. Maritime	252	265
Ciments Vicat	183	183
CIPEL	59	....
Citram (B)	154	145 o
Clause	290	285
Cl. MA (Fr.-Bail)	305	308
CMM-Mar Madag.	31 40	32 20
Cochery	74 50	71 50
Cofradel (Ly)	445	445
Cogifi	146	150
Comindus	330	343
Comiphos	141 10	140 10
Comp. Lyon-Alem.	136 90	132
Concorde (La)	250	240 50
C.M.P.	12	11 50
Conta S.A. (Li)	21	21
Crédit (C.F.B.)	171 80	173
Créd. Gén. Ind.	201	201

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Crédit Univers.	310	298
Crédital	97	97
C. Sabl. Seine	113	....
Darblay S.A.	82 50	80
De Dietrich	325	320
Degremont	70 70	80 30 d
Delalande S.A.	120	120
Delmas-Vieljeux	474	456
Dév. Rég. P.d.C (Li)	115	115
Didot-Bottin	294	298
Dist. Indochine	300	300
Drag. Trav. Pub.	170	170
Duc-Lamothe	227	....
Dunlop	4 85	5 d
Eaux Bass. Vichy	1050	1045
Eaux Vittel	595	600
Ecco	955	950
Economats Centre	500	490
Electro-Banque	149	151
Electro-Financ.	324	322
Elf-Antargaz	177	175
E.L.M. Leblanc	302	308
Entrepôts Paris	153 10	147
Epargne (B)	1176	1200 d
Epargne de France	285	280
Epeda-BF	689	690
Escaut-Meuse	230	235
Europ. Accumul.	35 30	36 70
Eternit	248 50	248 50
Félix Potin	935	898
Ferm. Vichy (Ly)	148	....
Files-Fourmies	3 70	....
Finalens	75	75
FIPP	123	110 40
Fnac	258	250
Focep (Chât. eau)	1515	1515
Foncière (Cie)	147	146
Fonc. Agache-W.	342	50 70 o
Fonc. Lyonnaise	1040	1040
Foncina	96 50	97
Forges Gueugnon	13 70	13 60
Forges Strasbourg	132	131 90
Fougerolle	132 50	132 50
France I.A.R.D.	80	....
France (La)	468	....
Frankel	155 90	162 20
Fromageries Bel	232	228
From. P.-Renard	249	245
GAN	672	675
Gaumont	405	408
Gaz et Eaux	701	701
Genvrain	159 10	....
Gér. Arm. Hold.	30 80	30 70
Gerland (Ly)	337	338
Gévelot	47	47
Gr. Fin. Constr.	123	123
Gds Moul. Corbeil	111	....
Gds Moul. Paris	262	258
Goulet S.A.	300	297
Groupe Victoire	360	359
G. Transp. Ind.	100	99
Huard-U.C.F.	50 50	51
Hutchinson	16 30	16
Hydro-Energie	42	42
Hydroc. St-Denis	70 10	....
Immindo S.A.	126 10	128 50
Imminvest	90 50	90
Immobail	181	181
Immobanque	278	278
Immob. Marseille	1076	1056
Immofice	245	245
Imp. G.-Lang	4 20	....
Industrielle Cie	446	....
Interbail	214	214
Jaeger	98	97 50
Jaz S.A.	40 50	40
Kinta S.A.	470	465
Lafitte-Bail	180	179 50
Lambert Frères	48	....
Lampes	205	....
La Brosse-Dupont	60	62 40
Lebon Cie	334 50	334 50
Lille-Bonnières	235	231
Locabail Immob.	317 20	316
Loca-Expansion	112 10	116 80
Locafinancière	139	145
Locatel	338	328
Lordex (Ny)	102	103
Louvre	225	218
Luchaire S.A.	80 20	81
Magasins Uniprix	68 90	70
Magnant S.A.	50	....
Maritimes Part.	90	....
Marocaine Cie	19 90	19 90

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	285	295
Mic	230	225
Mors	185	....
Nadella S.A.	6	....
Naval Worms	120	120
Navig. (Nat. de)	60	....
Nicolas	323	325
Nodet-Gougis	89	92
Occident. Part.	27 90	....
OPB Paribas	96	....
Optorg	77 30	78 50
Origny-Desvroise	132	134
Palais Nouveauté	306	306
Paris-Orléans	88	88
Part. Fin. Gest. Im.	132	....
Pathé-Cinéma	91 20	91 20
Pathé-Marconi	54	52
Piles Wonder	70	68
Piper-Heidsieck	265	265 10
Porcher	160 10	165
Profils Tubes Est	10	9 60
Prouvost ex-Lain.R.	33	33
Providence S.A.	296	308
Publicis	480	475
Raff. Souf. R.	180 10	180
Ressorts Indust.	97 30	95 50
Ricqlès-Zan	107	....
Ripolin	49 30	....
Risle (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	80	95 50 d
Rochette-Cenpa	20 50	21
Rosario (Fin.)	130	126
Rougier et Fils	68 60	....
Rousselot S.A.	276	268
Sacer	31	31
SAFAA	30	....
Safic-Alcan	164 50	164 50
SAFT	205	205
Sainrapt et Brice	139	138
Saint-Raphaël	86	88 80
Salins du Midi	223	232
Santa-Fé	128 80	129
Satam	68 60	65 90
Savoisienne (M)	81	....
SCAC	169 30	169 70
Sellier-Leblanc	200	193
Semelle Maubeuge	120	124 80
S.E.P. (M)	80	....
Serv. Equip. Véh.	22 50	22
Sicli	68 50	69
Sicotel	146	146 50
Sintra-Alcatel	490	490
Sinvim	108	103 80
Siph (Plant. Hévéas)	151	....
Siminco	285	285
SMAC Acieroid	162	160
Sofal financière	320	320
Soffo	160	160
Soficomi	249	247
S.O.F.I.P. (M)	91	....
Sofragi	461	464
Sogepal	289 50	....
Soudure Autog.	109	106
S.P.E.G.	118	119
Speichim	175	175 10
S.P.I.	151 50	151 50
Spie Batignolles	168	161 30
Stemi	249	243
Synthelabo	105	107
Taittinger	405	400
Testut-Aequitas	76 50	78 50
Thann et Mulh.	44	44
Tissmétal	36 20	36 20
Tour Eiffel	240	235
Trailor S.A.	97	....
Ufimeg	81 60	83
Ufiner S.M.D.	81 60	80 10
Ugimo	125	125
Unibail	305	310
Unidel	82 30	....
U.A.P.	551	555
Union Brasseries	39 50	....
Union Habit.	178	181
Un. Imm. France	160	160
Un. Ind. Crédit	216	220
Union Ind. Ouest	306	311
Unipol	101	....
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	42 80	41 10
Waterman S.A.	184	180
Brass. du Maroc	140 20	....
Brass. Ouest-Afr.	20 90	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	101	....
Akzo	79	84
Alcan Alum	167	....
Algemeine Bank	723	735
Am. Petrofina	475	475
Arbed	189	....
Asturienne Mines	56	....
Bco Pop Espanol	73	74
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	38010	38050
Barlow Rand	56	....
Bell Canada	125 50	126
Blyvoor	91	....
Bowater	28 90	....
British Petroleum	43 50	41 50
Br. Lambert	224	....
Caland Holdings	80 20	....
Canadian-Pacific	208	200
Cockerill-Ougrée	20	18 50
Cominco	305	304
Commerzbank	380	....
Courtaulds	10	....
Dart. and Kraft	479	509
De Beers (port.)	38	....
Dow Chemical	200	201 50
Dresdner Bank	420	408
Femmes d'Auj.	61 10	....
Finoutremer	140	....
Finsider	0 40	....
Foseco	22 50	....
Gén. Belgique	216 10	214
Gevaert	283	287
Glaxo	115	117
Goodyear	208	....
Grace and Co	290 30	295
Grand Metropolitan	38	42 50
Gulf Oil Canada	102	102 c
Hartebeest	422	440
Honeywell Inc.	675	642
Hoogoven	43 50	....
I. C. Industries	256	257 c
Int. Min. Chem	244	249
Johannesburg	520	....
Kubota	9 80	9 80
Latonia	204	209
Mannesmann	492	....
Marks-Spencer	29 50	....
Midland Bank Ltd	45 50	42 50 c
Mineral-Ressourc.	58	....
Nat. Nederlanden	330	335
Noranda	105	100
Olivetti	9 80	10
Pakhoed Holding	113 30	115
Petrofina Canada	900	....
Pfizer Inc.	591	....
Phoenix Assuranc.	38 50	....
Pirelli	6 30	....
Procter Gamble	820	852
Ricoh Cy Ltd	18 30	18 c
Rolinco	642	631
Robeco	659	660
Shell fr. (port.)	57	....
S.K.F. Aktiebolag	137	....
Sperry Rand	196	198
Steel Cy of Can.	125 10	125
Stilfontein	105	110
Sud. Allumettes	151	151
Tenneco	250	246 50
Thorn EMI	52	....
Thyssen c. 1 000	255	256
Vieille Montagne	490	....
Wagons-Lits	290	290
West Rand	26 50	28

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	715	718
Entrepose	147 20	140 10
Far East Hotels	1 66	1 64
Métallurg. Minière	150 50	....
Novotel S.I.E.H.	900	900
Sarakreek N.V.	211	214 50
Sicomer	137	137
Sofibus	218	220
Rodamco	370	377 90

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alsar	140	....
Cellulose du Pin	18 90	....
Coparex	410	409 90
F.B.M. (Li)	70	3 70 o
Iena Industries	13	....
La Mure	70 10	....
M.M.B	166 60	169
Océanic	45	41 o
Petrofigaz	335	....
Pronuptia	125	....
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	509	519
Sabl. Morillon Corv.	120	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.K.F. (Applic. méc.)	80	....
Total C.F.N.	74	....
Ufinex	207	....
Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

1/10	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	156 37	149 28
Actions-Investiss.	189 21	180 63
Actions sélectives	215 44	205 67
Audificandi	255 88	244 28
A.G.F. 5000	189 23	180 65
Agfimo	270 94	258 65
Altefi	192 95	184 20
A.L.T.O.	173 47	165 60
Amérique Gestion	337 02	321 74
Bourse-Investiss.	209 84	200 32
Capital Plus	1053 53	1053 53
C.I.P.	610 54	582 85
Convertimmo	205 80	196 47
Cortexa	680 80	649 93
Credinter	247 77	236 53
Croiss. Immobil.	251 54	240 13
Démeter	53835	53673 98
Drouot-France	195 64	186 67
Drouot-Investiss.	439 03	419 12
Energie	183 34	175 03
Epargne-Croiss.	931 37	889 14
Epargne-Industr.	335 52	320 31
Epargne-Inter	445 37	425 17
Epargne-Oblig.	153 37	146 42
Epargne-Unie	600 28	573 06
Epargne-Valeur	251 96	240 53
Euro-Croissance	275 15	262 67
Financière Privée	616 18	588 24
Foncier Investiss.	455 56	434 90
France-Garantie	248 49	243 62
France-Investiss.	281 98	269 17
Fr.-Obl. (nouv.)	350 93	335 02
Francic	178 73	170 63
Fructidor	181 45	173 22
Fructifrance	325 59	310 83
Gestion Mobilière	405 99	387 58
Gest. Rendement	415 46	396 62
Gest. Sél. France	273 14	260 75
I.M.S.I.	256 50	244 87
Indo-Suez Valeurs	448 94	428 58
Ind. française	10364 78	10364 78
Interoblig.	7368 58	7034 44
Intersélect France	200 77	191 67
Intervaleurs Indust.	292 81	279 53
Invest. Obligataire	10134 22	10113 99
Invest. St-Honoré	450 28	429 86
Laffitte-Expansion	450 10	429 69
Laffitte-France	145 85	139 22
Laffitte-Oblig.	128 53	122 70
Laffitte-Rend.	171 32	163 55
Laffitte-Tokyo	512 67	489 42
Livret portefeuille	330 98	315 97
Mondial Investiss.	235 34	224 67
Multi-Obligations	373 47	356 53
Multirendement	127 25	121 48
Natio.-Epargne	11289 58	11177 80
Natio.-Inter.	696 25	664 68
Natio.-Placements	103365 28	103365 28
Natio.-Valeurs	398 26	380 19
Oblisem	139 24	132 93
Pacifique St-Honoré	285 38	272 44
Paribas Gestion	365 80	349 21
Pierre Investiss.	314 42	300 16
Provence Investiss.	218 92	208 99
Rendem. St-Honoré	10397 11	10345 38
Sécur. Mobilière	358 36	342 11
Sélect. court terme	11285 93	11182 06
Sélec. Mobil. Div.	240 58	229 67
S.P.I. Privinter	178 41	170 32
Sélection-Rendem.	149 47	142 69
Sélect. Val. Franç.	156 61	149 51
S.F.I. fr. et étr.	307 27	293 34
Sicavimmo	344 74	329 11
Sicav 5000	156 05	148 97
S.I. Est	689 59	658 32
Silvafrance	245 42	234 29
Silvam	216 22	206 42
Silvarente	168 65	159 09
Silvinter	237 99	227 20
S.I.G.	537 51	512 55
S.N.I.	752 88	718 74
Sofinvest	313 49	299 27
Sogepargne	297 84	284 33
Sogevar	571 15	545 25
Sogester	721 74	689 01
Soleil Investiss.	340 75	325 30
U.A.P. Investiss.	236 45	225 73
Unifrance	189 90	181 29
Unifoncier	489 17	466 99
Unigestion	417 45	398 52
Uni-Japon	593 15	566 25
Uniréme	1449 30	1401 64
Univer	11423 59	11423 59
Valorem	265 21	253 18
Valrex	111383 09	111271 82
Worms Investiss.	488 52	466 37

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1875	4,5 %-1973	1785	1784	1789	1772
3105	C.N.E. 3 %	3080	3050	3050	3049
310	Agence Havas	317	325	325	318 50
450	Air Liquide	444	444	445	440 50
330	Als. Superm.	325 10	331	331	330
72	A.L.S.P.I.	70 40	70	70	68 60
142	Alsthom-Atl.	139 90	140 10	139 80	138 60
840	Amrep	826	850	850	836
141	Applic. gaz	138	138	138	135 50
102	Arjom. Prioux	100 80	100 80	100 80	100 80
890	Aux. Entrepr.	905	910	910	910
490	Av. Dass.-Br.	518	495	495	486
168	Bail-Equipem.	190	188	188	188
355	Bail-Investiss.	351 50	359	361	354 30
190	Cie Bancaire	193 50	193 50	193 50	193 50
107	Bazar H.-V.	111	109 50	108 50	107 30
91	B.C.T. Midi B.	103 80	104	106	102
200	Béghin-Say	202	202	202	200
440	Bic	425	410	420	401 80
154	B.I.S.	152	151	153	150 10
380	Biscuit (Géné.)	379	376	376	373
1070	Bongrain S.A.	1048	1022	1022	1022
735	Bouygues	714	713	713	715
1450	B.S.N.-G.D.	1470	1461	1458	1461
1430	— (obl.)	1470	1470	1470	1470
1480	Carrefour	1420	1420	1425	1448
290	— (obl.)	286	286	286	286
1210	Casino	1190	1179	1180	1180
685	Cedis	641	641	641	649
29	CEM	31 40	31	31	30 50
187	Cetelem	184	185	186	182
580	C.F.A.O.	548	541	541	531
52	C.F.D.E.	48 50	48 20	48	47 30
183	Charg. Réunis	188 10	189	189	188
12	Chiers-Châtill.	11 70	12	12	11 80
130	Ciments franç.	133	131	131	130
775	C.I.T. Alcatel	738	732	732	732
515	Club Méditerr.	482	482 10	485 50	490
99	Codetel	99 10	99 10	99 10	98
119	Cofimeg	121 80	121 10	121 10	119 80
225	Colas	227	228	228	231
86	Compt. Entrepr.	87 70	87 10	87 10	87
345	Compt. Mod.	324	324	324	330
375	Créd. Foncier	390	391	391	389
185	Crédit F. Imm.	204	199	200	200
295	Crédit Nat.	305	310	310	315
74	Creusot-Loire	68 20	68	69 50	68
147	Crouzet	140 50	140 20	140 20	143
250	C.S. Saupiquet	248	250	250	250
860	Damart-Servip	790	802	802	811
870	Darty	880	853	853	850
765	Docks France	675	675	675	675
29	D.M.C.	31 80	32	32 30	32
1170	Dumez	1155	1150	1153	1164
315	Eaux (Gén.)	305 40	303 50	301	297 50
104	Elf-Aquitaine	102	100 20	101 80	100
103	— (certific.)	101 50	101	101	99 10
720	Essilor	720	732	735	724
173	Esso S.A.F.	160	155 90	157	158 50
355	Eurafrance	359 70	359 70	359 70	353 10
1040	Euromarché	1030	1010	1010	1000
500	Europe n° 1	521	540	548	540

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
590	Facom	586	593	593	593
850	Fichet-bauche	880	860	860	870
170	Finextel	168	168	166	168
138	Fives-Lille	139 50	140 10	140 10	139 90
49	Fonderie (Gén.)	46 30	47	47	46 50
76	Fraissinet	76	78	78	77 20
385	Francarep	393	393	392	390
153	Gal. Lafayette	144	141 50	141 50	144 30
260	Gén. d'Entrep.	283 50	283 50	283 50	277 90
1250	Gén. Géophys.	1100	1050	1050	1050
396	G.T. Mars.	368	355	355	355
380	Guyenne-Gasc.	370 10	370 10	370	365 10
520	Hachette	545	535	535	530
345	Hénin (La)	358	350	350 50	349 50
50	Imétal	43 40	43 10	43 50	44
197	Imm. Plaine-M.	198 50	197	197	197
159	Ind. et Particip.	166 10	165 20	165 20	162
750	Inst. Mérieux	728	717	717	705
1160	Intertechnique	1140	1120	1120	1125
164 30	J. Borel Int.	164 30	....	....	....
182	J. Lefebvre	179	178	178	175 10
134	Jeumont Ind.	130	127	126	129 50
265	Lab. Bellon	254	254	254	254
212	Lafarge-Coppée	210	210 10	210 10	206
280	— (obl.)	284	284	284	284
1580	Legrand	1512	1513	1513	1510
785	Lesieur	783	780	780	780
185	Locafrance	185	182	182	180 10
406	Locindus	415	418	418	415
410	Lyonn. Eaux	405	398	393	398
28	Machines Bull	27 35	27 05	27 25	26 55
290	Mais. Phénix	302	302	300	299
1250	Majorette (Ly)	1205	1195	1195	1195
320	Manurhin	310	309	309	309
47	Mar. Wendel	45 10	46 10	46 10	46 10
740	Martell	736	735	735	739
725	— (obl.)	712	710	710	710
635	Merlin-Gerin	558	555	555	551
1730	Matra	1698	1720	1745	1686
8 80	Mét. Nav. D.-N.	9 60	10	10	9 80
645	Michelin	623	625	630	625
560	— (obl.)	565	586	586	566
630	Midi (Cie)	632	620	623	620
87	Mines Kali (Sté)	87 50	87 50	87 50	88
49	M.M. Penarroya	43	40 20	40 70	40 05
785	Moët-Hennessy	775	770	769	780
930	— (obl.)	900	890	890	890
365	Mot. Leroy-S.	355	350	350	343
56	Moulinex	54 50	53	53 20	52
345	Mumm	352	350	350	345
152	Navig. Mixtes	148	149	149 50	148
14	Nobel-Bozel	13 50	13 30	14	13 50
42	Nord-Est	41 40	41 30	41 30	41 10
210	Nordon (Ny)	210	210	210	210
85	Nouvelles Gal.	81	82 50	82 50	80 90
405	Occident. (Gén.)	376	388	386	381
163	Olida-Caby	156	150 50	152 80	150 50
730	Omn. F. Paris	710	690	698	700
126	Opfi-Paribas	127	127	127	127
980	Oréal (L')	976	976	976	970
52	Papet. Gascogne	53	53 90	53 90	53 90
115	Paris-France	119 50	116 50	118 10	114 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
280	Paris-Réescomp	276	278	278	278 10
100	Pechelbronn	99 50	99	99	97 50
335	Penhoet	322	322	322	322
395	Pernod-Ricard	356	350 20	351	347 20
103	Pétroles (Fse)	99 90	99 50	99 10	99 50
175	— (obl.)	175 50	175 10	175 10	175 10
28	— (certific.)	25 90	25 60	25 60	25 15
38	Pétroles B.P.	38 50	39 30	39 30	38 60
125	Peugeot S.A.	132 10	132 10	132 10	131 60
310	— (obl.)	319 90	325	325	320
86	P.L.M.	86	....	....	....
82	Poclain	80 50	86 10	88	87 80
300	Potiez	285	280	280	275 10
95	Pompey	94	94	94	91 90
215	P.M. Labinal	207 50	204	207	200
750	Presses Cité	763	756	755	767
550	Présbail Sic.	552	560	550	547
265	Primagaz	259	257	257	257
135	Printemps	133	130	129 60	130
1300	Promodès	1210	1180	1190	1158
300	Radiotechn.	294	296	299	296
82	Raffin. (Fse)	75	75 10	75 10	74 20
980	Redoute (La)	940	934	930	930
550	Révillon	550	....	....	....
220	Roussel-Uclaf	220	221	222	216 60
840	Rue Impériale	820	810	810	795
34	Sacilor	34	34 20	34 20	34 50
138	Sade	137	136 90	136 90	136 90
1040	Sagem	1110	1070	1065	1050
150	St-Louis B.	162	158	159	155
255	Sanofi	242 20	240	240	238 50
345	— (obl.)	338	330	330	330
255	S.A.T.	281	279	278	275 50
24	Saulnes	25 40	25 20	25 20	24 70
48	Saunier-Duval	47	47 20	47 20	48
99	Schneider	100 70	100 20	100 50	98 20
29	S.C.O.A.	25 50	27 25	27 25	27 25
100	S.C.R.E.G.	99	99	98 90	97 10
133	— (obl.)	134 90	134 60	134 50	134 50
210	Seb	229	221	222	221
148	Sefimeg	153 50	154 50	154 50	151 50
645	S.F.I.M.	700	690	690	676
410	Sign. Ent. El.	408	410	410	402
295	Silic	291 50	291 50	291 50	288 10
174	Simco	181	180	180	178
93	Simnor	92 50	95	95	96
620	Skis Rossignol	535	540	544	544
270	Sogerap	276 50	279	279	280
128	Sommer-Allib.	135	134	134	134
178	Source Perrier	172	171	171 20	171
285	Talcs Luzenac	284 80	288 50	286 50	291 50
780	Tél. Elect.	723	733	733	733
129	— (obl.)	126 50	127	127	127
129	Thomson-C.S.F.	130 50	134 50	136	134 50
195	— (obl.)	195	195	195	198 50
1130	T.R.T.	1121	1106	1105	1127
123	U.F.B.	122 50	121	121	120 50
335	U.I.S.	346	340 80	341 50	337
108	U.C.B.	111	110 10	109	108 10
2 30	Usinor	2 30	2 25	2 29	2 30
174	U.T.A.	172 50	173	173	170
180	Valéo	189 50	186	188	182 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
118	Vallourec	117 50	117 90	117 90	115 70
1260	V. Clicquot-P.	1265	1180	1200	1184
870	Viniprix	872	868	868	858
191	Amax Inc.	183	180 10	181	183
420	Amer. Express	412 70	414 50	414	417 80
485	Amer. Teleph.	484	481 90	481 90 c	483 c
100	Anglo Amer. C.	98 60	102 60	102 60	102 10
630	Amgold	630	654	654	650
700	B. Ottomane	683	683	685	672
400	BASF (Akt)	387 60	395	394	388
395	Bayer	368	377	376	377
305	Buffelsfont.	295	306	307	305 50
27	Charter	26 90	26 80	26 85	26 80
325	Chase Manh.	339	352 50	352 50	347 50
205	Cie Pétr. Imp.	189 50	187 50	187 50 c	184 50 c
43	De Beers	39 60	41 60	41 70	41 50
860	Deutsche Bank	850	855	854	848
84	Dome Mines	87	....	....	....
196	Driefontein Cld	192	198	200	197
315	Du Pont-Nem.	295 50	299	299	293
940	Elf-Gabon	921	917	916	915
720	Eastman Kodak	697	692	692 c	705 c
114	East Rand	111	115	117	114
335	Ericsson	337	346	346	345
235	Exxon Corp.	228 80	236	235	233 50
225	Ford Motors	219	219	219	220
285	Free State	272 80	275	278	272
138	Gencor	133 50	142	143	140
215	Gén. Belgique	220	215	215	214
660	Gén. Electr.	635	645	645	648
410	Gen. Motors	398	401	399	403 60
63	Goldfields	58 40	61	61 40	60
116	Harmony	111 20	114 50	115 50	112 20
20	Hitachi	19 15	19 05	19 06 c	19 05 c
375	Hoechst Akt.	361	361	361	355

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
44	Imp. Chemical	42 70	42	42 10	42
82	Inco. Limited	75 80	78 70	78 70	79 05
840	IBM	616	616	817	813
30	Ito-Yokado	29 15	29 90	29 80	29 40
230	ITT	216 20	214 50	215 c	212 c
36	Matsushita	34 50	35 40	35 40	35 05
670	Merck	668	665	664 c	653 c
565	Minnesota M.	539	537	537	537
215	Mobil Corp.	202 50	206	206	208 80
13350	Nestlé	13250	13560	13560	13800
340	Norsk Hydro	329	330	330	328
840	Petrofina	814	820	820	817
485	Philip Morris	473 10	470 10	471	470
79	Philips	77 50	79 60	80	78 20
280	Pres. Brand	275 50	286 50	291	285
260	Président Steyn	256	269 10	274	269 70
1060	Quilmès	1049	1022	1022	1002
580	Randfontein	566	592	592	585
265	Royal Dutch	263 50	269	268 50	265 50
60	Rio Tinto Zinc	60 10	62	62	61
280	St Helena Co	253	256	260	256
320	Schlumberger	302	297 50	297 80	297 50
57	Shell transp.	55 20	56 70	56 70	55 60
830	Siemens A.G.	809	823	820	828
107	Sony	99 80	101 80	101 70	101 80
130	T.D.K.	123 80	124	124	126
515	Unilever	490	493	493	....
405	Unit. Techn.	387	390	390	387
580	Vaal Reess	571	590	591	590
275	West Deep	271	282 10	284	280
330	West Hold.	313	323 50	323	325
270	Xerox Corp.	279	275 50	278 50 c	280 c
2 02	Zambia Corp.	2 02	2 01	2 01	2 01

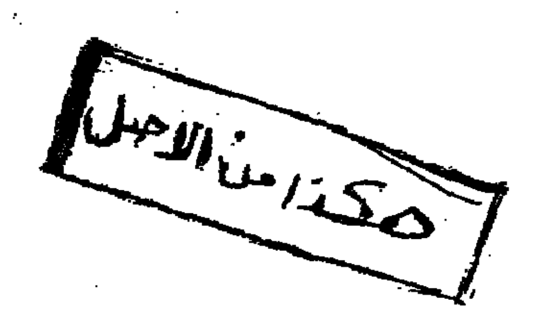
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 138	7 131	6 920	7 270
Allemagne (100 DM)	282 160	282 730	275	289
Belgique (100 F)	14 550	14 572	13 300	14 400
Pays Bas (100 fl.)	258 150	258 370	251	263
Danemark (100 krd)	80 730	80 760	76	82
Norvège (100 k)	102 500	102 560	98	104
Grande-Bretagne (£ 1)	12 085	12 107	11 750	12 450
Grèce (100 drachmes)	9 965	9 970	9	11
Italie (1 000 lires)	5 017	5 027	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	329 150	328 500	320	338
Suède (100 krs)	113 870	113 760	109	116
Autriche (100 sch)	40 185	40 200	38 900	40 600
Espagne (100 pes.)	6 261	6 280	5 950	6 400
Portugal (100 esc.)	8 075	8 070	6 800	8
Canada ($ can 1)	5 788	5 778	5 640	5 900
Japon (100 yens)	2 686	2 654	2 550	2 690

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/10
Or fin (kilo en barre)	90500	92000
Or fin (en lingot)	90800	92000
Pièce française (20 fr)	630	629
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	571	571
Pièce latine (20 fr)	536	538
Souverain	661	662
Pièce de 20 dollars	3200	3105
Pièce de 10 dollars	1530	1580
Pièce de 5 dollars	826 25	.....
Pièce de 50 pesos	3590	3595
Pièce de 10 florins	579	580



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » *daté 3-4 octobre 1982 a été tiré* à 477 351 exemplaires.

La Convention nationale des créateurs d'entreprises

Il faut favoriser le développement du risque écrit M. Rocard

Dans un message adressé à la 3e Convention nationale des créateurs d'entreprises qui s'est tenue du 1er au 3 octobre à Saint-Nazaire et à Nantes, M. Michel *Rocard, ministre du plan,* a déploré que les taux de création d'entreprises varient entre 1,5 et 2 % en France contre 6 % aux Etats-Unis et 4 % en R.F.A. *« Cela signifie pour notre pays,* écrit-il, *un moindre rajeunissement du tissu industriel et surtout à terme une perte de compétitivité de nos entreprises car les entreprises nouvellement créées sont mieux adaptées aux technologies nouvelles et aux besoins de la clientèle ». « Il n'y aura pas de vraie politique de l'entreprise si elle ne touche pas aux causes structurelles et à l'évolution des mentalités... Il faut d'abord favoriser le développement du risque »,* ajoute le ministre.

Au nombre de huit en 1980, les clubs de créateurs d'entreprises sont quarante en 1982. Ils déclarent représenter cinquante-trois mille emplois dans vingt-trois mille sociétés nouvellement créées. Ces clubs, qui ont vu dans le message de M. Rocard une reconnaissance de leur existence comme *« générateurs d'emplois »* en cette période de crise, ont exhorté les pouvoirs publics à *« élaborer un plan cohérent en faveur des petites nouvelles entreprises».*

Pour protester contre la fermeture du marché britannique

Plusieurs centaines d'aviculteurs bretons ont manifesté à Morlaix

*Plusieurs centaines de produc*teurs d'œufs bretons ont manifesté samedi 2 octobre dans le Finistère, empêchant l'inauguration officielle de la Foire exposition de Morlaix. A l'appel de la Fédération nationale des producteurs d'œufs, les manifestants entendaient protester contre la fermeture, il y a treize mois, des frontières britanniques aux im*portations* d'œufs, *de dindes et de* poulets français, qui met en difficulté bon nombre de producteurs, notamment en Bretagne.

Venus de trois départements (Finistère, Morbihan et Côtes-du-Nord), les manifestants ont bloqué dès samedi matin avec des poids lourds la plupart des routes d'accès à Morlaix.

Aux abords immédiats du *champ de foire, un escadron de* gendarmes mobiles avait pris place dans la nuit : le face-à-face a duré une grande partie de la journée. Une charge des gendarmes mobiles, ponctuée d'un jet de grenades lacrymogènes a mis un terme, vers 16 heures, à cette manifestation. Les aviculteurs ont quitté les lieux après avoir incendié des ordures déversées sur la chaussée et *vidé le contenu de* plusieurs tonnes de lisier devant l'entrée de la foire. Un peu plus tard quelques manifestants ont commis des dégâts à la perception de Saint-Martin-des-Champs, près de Morlaix, ainsi qu'à l'agence locale du Crédit agricole.

Les aviculteurs bretons ont déjà, au cours des dernières semaines, organisé plusieurs ac*tions de commando* pour dénoncer la fermeture des frontières britanniques. La présence à la foire de Morlaix d'exposants britanniques a été considérée comme une provocation. L'annonce vendredi 1er octobre, par le ministère de l'agriculture, de mesures nationales destinées à soulager la trésorerie des aviculteurs menacés par la perte du marché britannique n'a pas suffi à calmer la colère des professionnels. Ces mesures sont jugées « insuffisantes », car limitées dans le temps, a expliqué M. Auffret, président de la Fédération nationale des producteurs d'œufs *(F. N. P. O.), organisatrice des* manifestations, laquelle réclame l'annulation de la décision britannique et la réouverture du marché outre-Manche.

LA SITUATION DEMEURE TENDUE A POMPEY

Nancy. — Plus de cinq mille visiteurs ont participé dimanche *3 octobre à la journée « portes ouvertes »* organisée par les sidérurgistes de l'aciérie de Pompey (Meurthe-et-Moselle). La veille, quelque vingt-cinq militants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. avaient interrompu en utilisant des pétards la traditionnelle fête du travail de la Société industrielle de l'Est, qui avait lieu à Nancy, en présence de Mme Simone Veil, ancien ministre, *obligeant le public à évacuer la* salle.

Seul élément nouveau pour l'instant : l'annonce de l'implantation par Sacilor, dans la région de Pompey, d'une usine de fabrication de boîtes en fer blanc pour boissons en conserve, la première du genre en France. Cette activité, dont le coût d'investissement atteindrait 180 millions de francs, permettrait *la création de cent trente emplois,* pour atteindre deux cent emplois ultérieurement. — (Corresp.)

Le groupe Interagra a signé avec le Vietnam deux accords de coopération

La *société* IPI Trade, filiale spécialisée dans le négoce international du groupe de M. J.-B. Doumeng. Interagra, a signé avec le gouvernement du Vietnam d'une part, et les provinces méridionales du Vietnam d'autre part, deux importants accords de troc et de coopération dans le domaine agricole. Le premier accord cadre, conclu pour une durée de cinq ans, prévoit la fourniture au Vietnam de quatre cent mille tonnes d'engrais et cent mille tonnes de blé et de farine de blé par an, *pour une valeur totale d'environ* 100 millions de dollars (715 millions de francs environ). En échange, le Vietnam s'engage à livrer au groupe *français* cent mille tonnes de riz et cinq cent mille tonnes de charbon par an pour une valeur équivalente, ce qui représente, selon le groupe, de 40 à 50 % des exportations totales de riz du pays et environ un *quart* de ses exportations de charbon. En ce qui concerne le charbon, Interagra a obtenu une « priorité » de vente vers l'Europe de *l'Ouest* et *l'Afrique,* le *Vietnam* continuant d'écouler lui-même le gros de sa production en Asie (notamment au Japon).

Le second contrat, d'une importance plus limitée a été conclu avec les provinces du sud du pays, et vise à améliorer les productions vivrières. Interagra, par l'intermédiaire d'IPI Trade, fournira des engrais, des pesticides, des insecticides et des pièces détachées de matériel agricole, ainsi que deux installations (d'une valeur de 20 à 25 millions de francs) : une *rizerie* d'une capacité de 50 000 tonnes et un silo de 100 000 tonnes.

En échange les provinces livreront *pendant un an à Interagra* du riz et éventuellement d'autres produits (du manioc notamment). Les quantités livrées dépendront des capacités du pays et des cours internationaux du riz, elles devraient se situer entre 15 000 et 20 000 tonnes. Les deux installations agro-alimentaires feront néanmoins l'obejt d'un financement normal, les dirigeants d'Interagra espérant, sur la base notamment des indications données par les représentants français à Hanoï consultés, obtenir *l'aval de la COFACE.*

[Cet accord de troc ressemble beaucoup à ceux conclus entre le Vietnam et les pays du bloc soviétique. Mais leur réalisation a souvent achoppé sur la difficulté qu'éprouve le Vietnam à faire face à ses engagements de livraison, en raison à la fois de difficultés de transport et d'un déficit alimentaire important (il a atteint ces dernières années trois à quatre millions de tonnes). En raison de meilleures conditions atmosphériques, et de mesures stimulant l'initiative individuelle, *la production de riz a* sensiblement augmenté cette année (« le Monde » daté du 5-6 septembre). Mais elle demeure largement insuffisante à nourrir, même mal, plus de cinquante millions de Vietnamiens. L'existence d'un excédent exportable demeure donc problématique, même si Hanoï entend développer au maximum ses exportations.]

Au ministère des relations extérieures

UN APPEL A LA GRÈVE LANCÉ POUR LE 5 OCTOBRE AU PERSONNEL DE LA DIRECTION DES RELATIONS CULTURELLES

De source syndicale C.F.D.T., on indique que les agents de la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques (D.G.R.C.S.T.) du ministère des relations extérieures et des organismes qui y sont rattachées ont décidé, lors d'assemblées générales mercredi et vendredi derniers, une grève de vingt-quatre heures pour mardi 5 octo*bre.*

Une résolution a été adoptée à l'unanimité à l'issue de ces assemblées qui regroupaient cent cinquante agents de cette administration qui en compte environ cinq cents.

Dans cette résolution, les agents se sont déclarés *« atterrés devant la détérioration de leur outil de travail, inquiets du climat de profonde démoralisation des agents en poste à Paris et à l'étranger, dû à l'arbitraire des décisions, à la caricature de concertation, à l'imprécision de l'avenir et à l'incohérence de l'action ».*

Une telle situation, poursuit la résolution, *« ne permet plus à la Direction générale de définir et de mettre en œuvre la politique culturelle, scientifique et technique de la France à l'extérieur »* et *« compromet l'autorité du ministère des relations extérieures »*

En outre, la situation actuelle à la D.G.R.C.S.T. *« menace l'unité de la politique extérieure de notre pays voulue par le président de la République et met en cause l'éthique professionnelle des agents »,* déclare encore la résolution.

Un comité de grève a été formé, comprenant des représentants des syndicats C.F.D.T., C.G.T. et F.O., ainsi que des représentants des services de la D.G.R.C.S.T. et des organismes et associations rattachées.

● *Le budget de la Haute Autorité.* — Le projet de loi de finances pour 1983 prévoit un budget de fonctionnement de 12 074 868 F pour la Haute Autorité de l'audiovisuel. Ce montant comprend, outre les divers frais de déplacements, d'études, d'enquêtes, d'achat de matériel, de loyers, etc., la création de trente-six postes, dont ceux des neuf membres de la Haute Autorité.

● *M. Maurice Séveno* reste directeur de la rédaction de « Soir 3 », a indiqué, samedi *2 octobre,* la *direction* de la troisième chaîne.

<u>Aux États-Unis</u>

Sept personnes sont mortes après l'absorption d'un analgésique contaminé par du cyanure

Chicago (A.F.P., A.P., Reuter). — Sept personnes sont mortes, entre le 1er et le 3 octobre, à Chicago (Illinois), pour avoir absorbé un médicament d'usage très courant dans lequel — le fait est maintenant établi de façon formelle — avait été introduit du cyanure.

Apparu sur le marché américain vers 1975, le Tylenol fort, connu aux *Etats-Unis sous* le sigle de E.S.T. (Extra-Strong Tylenol), est un analgésique à base d'acétaminophène, et, donc, ne contenant pas d'aspirine, qui est vendu sans ordonnance médicale. Deppuis sa mise en vente, le Tylenol représente environ 37 % du marché américain des médicaments destinés à combattre les douleurs, les courbatures, les migraines, *etc.*

Sitôt connue l'origine des décès suspects, le maire de Chicago, Mme Jane Byrne, a fait interdire le vente des gélules, *demandant* en outre aux personnes en ayant en leur possession de les remettre, aux fins d'anlyse, aux enquêteurs du F.B.I., dont la tâche s'avère particulièrement difficile. Acte démentiel d'un employé mécontent et cherchant à se « venger » du fabricant du Tylenol, la société Mac Neil Consumers Products, installée en Pensylvanie, et filiale du puissant groupe Johnson and Johnson Acte de plusieurs personnes ? Bien des hypothèses peuvent être retenues. Déjà, la Johnson and Johnson a fait savoir qu'elle offrait une récompense de 100 000 dollars à qui permettrait de découvrir les coupables, et a fait suspendre les spots *télévisés* publicitaires consacrés au Tylenol. Deux cent cinquante mille flacons ont été retirés de la vente.

L'acide cyanhydrique se présente sous la forme liquide ou gazeuse, incolore, et dont l'odeur est caractéristique : amande amère. Violemment toxique, même s'il est mélangé à l'air sous sa forme gazeuse, il l'est aussi sous sa forme liquide, soluble dans l'eau et dans l'alcool. On utilise encore le gaz comprimé avec des précautions particulières pour l'extermination des rongeurs ou des insectes, dans les navires notamment.

Les antidotes, en cas d'inhalation accidentelle, sont le nitrite et le thiosulfate de soude, administrés en perfusion, l'assistance respiratoire une fois établie.

Inquiétude après la disparition à Paris d'une opposante marocaine

A trois semaines de la visite au Maroc de M. Mitterrand, fixée au 27 octobre, la brusque disparition à Paris d'une citoyenne française née dans ce pays inquiète certains opposants au *régime marocain.*

Née le 19 mai 1945, Mme Khadija Allaouah-Bourquat est la sœur de Ali-Auguste Bayazid-Jacques et Midhat-René Allaouah-Bourequat, arrêtés à Rabat le 8 juillet 1973 par la police marocaine et qui ont disparu depuis lors. Leur mère est une cousine du roi Hassan II, ils ont tous la *nationalité française,* leur père ayant été naturalisé en 1927. Le cas de ces trois frères figure dans le dossier sur les disparus au Maroc remis, en janvier 1982, à la commission des droits de l'homme de l'ONU.

Réfugiée en France en avril 1981, après avoir quitté clandestinement le Maroc, Mme Khadija Allaouah-Bourequat a multiplié les démarches *pour* intéresser les autorités françaises au sort de sès frères. Mme Danièle Mitterrand l'a ainsi reçue en avril dernier. Cet été, elle fit savoir aux autorités françaises que des policiers marocains l'ont menacée, à plusieurs reprises dans Paris, lui conseillant fermement d'arrêter ses démarches. Ces menaces furent prises au sérieux et un fonctionnaire des renseignements généraux fut chargé de rester en contact régulier avec elle.

Lundi 27 septembre, Mme Allaouah-Bourequat, de retour à son domicile, à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), confie à ses proches qu'elle a, à nouveau, été abordée par des policiers marocains. Mardi, après 18 heures, on perd sa *trace, alors qu'elle* sortait d'un cabinet dentaire. Une conversation téléphonique qu'elle eut, ce même jour, avec son correspondant des renseignements généraux, pour le prévenir des menaces de la veille, est brusquement interrompue.

Aucune hypothèse n'est exclue *a priori* au ministère de l'intérieur. La police de l'air et des frontières a *été* avisée, sans résultat pour l'instant.

A B C D E F G

هكذا من الأصل